



HISTOIRE
DES CAUSES DE LA GRANDEUR
DE
L'ANGLETERRE

TYP. HENNUYER, RUE DU BOULEVARD, 7, BATIGNOLLES
Boulevard extérieur de Paris.

HISTOIRE

DES

CAUSES DE LA GRANDEUR

DE

L'ANGLETERRE

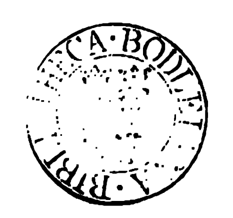
DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A LA PAIX DE 1763

PAR

CHARLES GOURAUD

PARIS
AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE,
RUE DES GRÈS, 7.

1856



AVANT-PROPOS

Bien des exemples dans le cours des âges ont montré que la navigation et le commerce peuvent élever les nations qui s'y adonnent au faîte de la prospérité et de la puissance. L'Asie, aux origines de l'histoire, commença cette démonstration, aujourd'hui vieille de quarante siècles. Le commerce s'étant établi alors dans le bassin de l'Euphrate et du Tigre, ce beau pays se couvrit de grandes villes, dont les débris mêmes, sous l'effort de mille révolutions, ont péri, mais dont la splendeur fut telle, qu'aujourd'hui encore, après tant de vicissitudes et d'années, la tradition en a gardé et en continue le souvenir. Vers

la même époque, la lisière de terrain qui borde le versant occidental du Liban fut visitée aussi par le génie de la marine et du trafic; il y produisit les mêmes merveilles : il creusa sur cette plage, jusque-là et maintenant si aride, deux ports qui en firent le rendez-vous des richesses et des communications des peuples. Tout finit : Tyr et Sidon tombèrent comme avant elles étaient tombées Babylone, Ninive et Palmyre; mais le commerce refleurit dans leurs ruines. Exterminé de l'Asie, il la quitta, et, commençant cette marche vers l'Occident qu'il n'a point changée depuis, il gagna le bassin de la Méditerranée. Il y éleva et il y porta au comble de la grandeur et de l'opulence trois capitales de trois nouveaux empires : Athènes, Alexandrie et Carthage. Vinrent les Romains : leur politique et leur génie étaient contraires aux idées et au bien du commerce; ils n'entendaient ou ne voulaient entendre que l'agriculture et que la guerre. Ils enlacèrent l'univers dans ce système, et sept siècles environ durant, ils l'y retinrent captif. Mais quand enfin la vaste machine se brisa, et que sortant de ses étreintes les nations recommencèrent de prendre chacune à part la direction de ses destinées et le cours de son histoire, le commerce reparut, et sa fécondante influence civilisa le monde moderne comme elle avait fait de l'ancien. Le littoral et le centre de l'Italie, les

rivages de l'Escaut, du Rhin, de l'Elbe et de la Baltique virent s'élever comme par enchantement, dans des lieux jusque-là ou barbares, ou déserts, de puissantes et de magnifiques cités. Venise, Gênes, Florence, Bruges, Anvers, Cologne, Lubeck, firent renaître tous les échanges et tous les arts et s'en partagèrent les trésors et l'empire. Enfin, l'un des climats les plus ingrats du monde, les côtes de la Hollande, toutes continuellement noyées qu'elles fussent par l'Océan ou par les pluies, reçurent un jour aussi la visite de cet hôte merveilleux. Il s'y fixa, et bientôt Amsterdam devint la reine des mers et le magasin du monde. Vingt peuples ainsi, aux époques les plus diverses de l'histoire et sur les points les plus différents du globe, ont prouvé qu'il est dans le commerce une source inépuisable et toujours ouverte, non-seulement de richesse, mais de civilisation et de puissance.

De tant d'empires cependant, aucun encore n'avait marqué cette démonstration du caractère extraordinaire de grandeur que lui donne aujourd'hui sous nos yeux l'état contemporain de l'empire britannique.

Les dimensions de cet empire d'abord n'ont rien qui, même de loin, leur soit comparable dans celles d'aucun Etat marchand qui ait existé jusqu'ici. Il n'a ou il paraît n'avoir d'autres bornes que celles du

[illegible]

[illegible] les villes [illegible] manufacturières en même temps que commer-[illegible] jamais [illegible] un peuple [illegible] simultanément porté l'agriculture, [illegible] la marine et la finance à [illegible] degré de perfection [illegible] un peuple capable d'entre-

prendre par sa production métropolitaine ou coloniale, ses fabriques, ses trésors, ses vaisseaux, l'entretien en même temps que le factage du globe, et de pouvoir ainsi affecter de devenir le fournisseur, le voiturier, le colonisateur et le banquier de l'univers : ce spectacle, le genre humain ne l'avait jamais vu, et l'Angleterre actuelle le lui donne.

Cette grandeur matérielle cependant n'est pas, tant s'en faut, la seule raison qui fasse de Londres la reine des métropoles, que de Babylone à Amsterdam, ou de Tyr à Venise, le génie du commerce ait jamais élevées. L'Angleterre se présente sous un autre et sous un plus imposant aspect encore aux nations : *mens agitat molem*, et le colossal empire tient une aussi large place dans le monde de la pensée que dans celui de la matière.

Si les Anglais d'abord sont devenus le plus opulent des peuples, c'est qu'ils s'en sont montrés le plus intelligent.

L'agriculture, l'industrie, la banque, la marine, le commerce, n'ont pas pris tout seuls et d'eux-mêmes en Angleterre un aussi merveilleux essor. Ce développement sans rival des arts utiles a eu sur le sol britannique tout un monde d'ouvriers, dont quelques-uns ont atteint au génie et dont un grand nombre resteront toujours éminents par le mérite, l'énergie et la persévérance. La construction de l'é-

difice de la prospérité anglaise, si je puis m'exprimer de la sorte, a été à la fois l'effet et la cause d'un mouvement et d'une dépense d'intelligence qui ne fait pas seulement honneur à l'Angleterre, mais à l'humanité.

Ce sont les Bakewell et les Young qui ont créé cette agriculture modèle qu'aujourd'hui toutes les nations envient et imitent; et depuis ces deux créateurs, que d'hommes rares ont agrandi la carrière qu'ils avaient ouverte! Que d'inventions hardies et fécondes! que de pas hors de la routine! que de découvertes et que d'exemples! Les progrès de l'industrie, en Angleterre, n'ont pas exigé et n'ont pas suscité de moindres efforts d'intelligence. Qui ne connaît les noms désormais immortels d'Hargraves, d'Arkwright, de Crompton, de Cartwright et de Watt? Qui ne sait quelle infatigable école d'inventeurs ces grands hommes ont laissée? La navigation, à son tour, ne s'est pas élevée au faîte de grandeur où nous la voyons parvenue en Angleterre sans mettre dans le plus rare éclat les facultés intellectuelles et morales de la race britannique. Aucun peuple n'a jamais compté un pareil nombre de navigateurs utiles et illustres. Depuis Drake, qui, à l'aurore des temps modernes, acheva l'œuvre de Magellan, jusqu'à cet intrépide et heureux Mac-Clure, qui, par une route jusqu'à lui sillonnée

de naufrages, vient enfin, après deux siècles, de trouver le passage au nord-ouest, quelle longue liste de grands, savants et vaillants hommes!

Mais la prospérité matérielle de l'Angleterre, pour être ainsi elle-même le premier des monuments de l'intelligence anglaise, n'en est cependant ni le seul ni le plus grand.

Le commerce, on l'a souvent remarqué, car cette suite d'effets étant nécessaire s'est bien souvent produite, le commerce donc amène la richesse; la richesse amène le luxe, et le luxe la culture et le perfectionnement des sciences et des arts. De là pour l'esprit d'un peuple marchand une occasion admirable de briller aussi bien dans les purs travaux de l'esprit que dans ceux de la matière. C'est ainsi que Carthage a produit Annibal; Gênes, Colomb; Venise, Florence et la Hollande, leurs écoles de peinture. L'Angleterre, sur ce terrain comme sur tous les autres, a encore fait oublier tout ce qui s'était vu avant elle.

Elle a donné au plus complexe et au plus difficile peut-être de tous les arts, je veux dire à l'art de la guerre, Marlborough, Nelson et Wellington; à l'administration et à la politique, Cromwell, Walpole, les deux Pitt, Canning, Huskisson, Grey, Peel; à l'éloquence publique, tout un peuple d'orateurs. Dans les sciences, elle a produit un personnage

unique, la plus forte et la plus sublime intelligence peut-être qu'il ait plu à Dieu d'envoyer en ce monde, Newton. La philosophie lui doit Bacon et Locke; la haute poésie, le dernier des épiques, Milton; le théâtre, Shakspeare; la poésie lyrique, Byron; et le roman, l'auteur sans devancier ni rival de *Waverley* et d'*Ivanhoë*.

Quel peuple! Le premier par l'intelligence aussi bien que par la richesse dans le domaine des arts utiles, il dispute encore la palme dans tous les autres et il l'emporte dans quelques-uns!

Est-ce tout? Non. Ajoutez que ce grand peuple est libre! Libre! quand le reste des nations, qui se disent avec cela ses rivales, ne sait que s'agiter dans l'anarchie ou que ramper dans la servitude; libre! c'est-à-dire également capable de discuter ses lois et de les respecter; libre! c'est-à-dire assez sage pour se gouverner lui-même et pour suffire, de ses seules et propres mains, à la direction et à la gestion de ses affaires. Quelques nations marchandes avant l'Angleterre ont été ou plutôt se sont prétendues libres; mais qu'était la liberté de Carthage, de Venise ou même d'Amsterdam auprès de celle de Londres? Un mot auprès de la réalité.

Et ainsi l'Angleterre, au spectacle matériel et au spectacle intellectuel si imposants déjà qu'elle donne au monde, en joint un troisième plus impo-

sant encore, le plus beau sans doute qui se puisse voir sous la voûte des cieux, le spectacle moral d'une nation qui ne dépend de personne que d'elle-même.

Il faut considérer enfin, pour prendre l'idée complète de la grandeur sans précédents de cette nation, qu'à la différence de ses devancières dans la carrière du commerce, qui, tout en relation qu'elles fussent avec les étrangers, n'ont jamais eu sur le genre humain qu'une influence morale assez bornée, la nation anglaise, au contraire, agit comme pas une sur la direction des destins, sur l'éducation de l'esprit et sur la culture des mœurs du reste du monde.

Déjà elle est l'école et le modèle de tous les agriculteurs, de tous les manufacturiers, de tous les navigateurs et de tous les marchands de l'univers. Ensuite, comme, grâce à l'immensité de ses possessions territoriales, il n'est pas de langue qui soit, de bien loin, aussi répandue que la sienne, elle exerce par là sur l'esprit humain une influence incalculable. Il n'y a partout qu'une élite d'esprits cultivés qui, hors de leur patrie respective, lisent Dante ou Molière; mais Shakspeare a des lecteurs sous toutes les latitudes du globe. Aussi, quand la libre presse ou quand la libre tribune de Londres émettent un sentiment, une idée, un vœu, ce senti-

ment, ce vœu, cette idée, font le tour des intelligences du monde; et quand Junius écrit ou bien lorsque Pitt parle, l'univers lit et entend.

Grâces, au reste, en soient rendues à la justice et à la bonté de la Providence! le peuple auquel elle a permis cet immense et redoutable empire n'en peut, en définitive, user que pour élever le niveau de l'intelligence et de la dignité humaines, car son langage, quel qu'il soit, et même dans les plus grands écarts de la passion, est toujours le viril et vivifiant langage d'un peuple libre.

Tel est le beau spectacle que donne à notre génération l'empire britannique. Si dans l'histoire universelle il serait impossible d'en trouver un qui, tout compensé, le vaille, il serait impossible aussi d'en trouver un autre qui offrît aux penseurs un plus digne objet de méditation. Quelle riche et noble matière! Quel champ neuf encore, bien que souvent exploré, de réflexions et de recherches!

Parmi tant de sujets qu'il peut offrir à l'étude, deux surtout dominent, qui d'abord se présentent à l'esprit : — Comment l'Angleterre est-elle arrivée à la prépondérance matérielle, intellectuelle et morale qu'elle exerce sur l'humanité? et : — Comment se maintient-elle dans cet état de prépondérance?

Ces deux problèmes, dont la solution contien-

drait la philosophie entière des destinées de la race britannique, sont certainement connexes ; mais leur liaison, si étroite d'ailleurs qu'elle soit, n'empêche ni qu'on les distingue à merveille l'un de l'autre, ni qu'on puisse avec la plus grande facilité les traiter séparément.

C'est le premier, c'est le problème de savoir par quels moyens et à quel prix l'Angleterre est parvenue à la suprématie qu'elle possède encore, que nous entreprenons d'analyser, et, s'il se peut, de résoudre dans cet ouvrage.

Deux méthodes s'offraient de traiter ce sujet : l'une, essentiellement didactique, et qui serait de prendre, suivant un plan préconçu, les événements de la vie de l'Angleterre comme une suite de thèmes de réflexions ; l'autre, historique, et qui consiste à suivre ces événements selon l'ordre où ils se sont succédé dans le temps, et à en déterminer à mesure l'effet et le sens.

Ces deux méthodes sont également bonnes ; et la preuve, c'est qu'entre les mains du génie elles ont produit des œuvres également sublimes : le *Discours sur Tite-Live* et le *Discours sur l'histoire universelle* en font foi. Mais une raison cependant nous a décidé à tenter la seconde méthode ; c'est qu'à tout prendre, elle est la plus profonde, car elle suit de plus près la nature.

L'ordre des temps, quand on y regarde de près, a vraiment quelque chose de providentiel, et ce n'est pas en vain que dans l'histoire tel événement ou tel personnage suit ou précède tel autre. Intervertir cet ordre peut avoir sa commodité, mais n'est-il pas plus sûr de le suivre? Il y a en tout cas à cette méthode un avantage, croyons-nous, incontestable, c'est qu'elle est la plus intéressante. Il y a dans la suite des événements de la vie d'un grand peuple une liaison et une animation naturelles, qui, indépendamment de l'art que les plus habiles y pourraient ajouter, forment de soi-même le corps et l'âme des récits ou des commentaires que l'on en peut entreprendre. Cela surtout est vrai, comme on le verra, nous l'espérons, dans cet ouvrage, de l'existence historique de la nation anglaise.

Cette méthode choisie, dans quelle période de temps convenait-il de chercher les événements propres à l'appliquer? Dans toute celle évidemment qui a vu l'Angleterre travailler à s'élever à la prépondérance. Or, les limites de cette période sont très-nettement déterminées dans les annales de l'Angleterre : s'ouvrant avec le jour où l'histoire, à la fin de l'ère païenne, prononce pour la première fois, d'une manière utile à l'avenir de la civilisation, le nom des îles Britanniques, elle n'a été définitivement close que dans la seconde moitié du dernier

siècle par le traité de paix de 1763, pièce diplomatique qui peut à tous égards passer pour la charte de l'avénement définitif du peuple anglais à la suprématie universelle. A partir de là, en effet, l'Angleterre n'a pas déchu, tant s'en faut, mais les causes de sa grandeur sont visiblement entrées dans une phase d'existence différente : occupées jusque vers 1763 à élever l'édifice de la prépondérance britannique, elles ont eu depuis une autre tâche à remplir, à quoi nous les voyons employées encore,—la tâche de conserver cette prépondérance et de la défendre. Cette période nouvelle pourrait faire le sujet d'un second récit; mais elle est très-distincte et très-naturellement séparable de la période de pure ascension, si je puis m'exprimer ainsi, qui l'a précédée.

C'est celle-ci, nous le répétons, qui fait l'unique objet du présent ouvrage. Cet objet était-il assez intéressant pour devenir la matière d'un livre? Nous l'avons cru : on en va juger.

Quelque jugement, au reste, que l'on en porte, il est un sentiment qu'on nous permettra peut-être à nous-même d'en exprimer. Les causes qui ont fait le peuple anglais ce qu'il est ont, comme les événements sous la figure desquels elles se sont produites, fourni une carrière dont la grandeur est incontestable. Il nous a paru qu'à défaut

d'autre mérite, le public au moins nous compterait pour quelque chose de lui avoir mis sous les yeux, avec le tableau de cette carrière, l'un des plus nobles chapitres de l'histoire du genre humain.

HISTOIRE
DES CAUSES DE LA GRANDEUR
DE
L'ANGLETERRE

LIVRE I.

Les Origines.

Découverte de l'île de Bretagne. — Expédition de J. César. — Les Empereurs. — La Bretagne sous la domination romaine. — Caractère et résultats de cette domination. — II. Formation de la nation anglaise. — Les Romains abandonnent l'île de Bretagne. — Les Bretons : leur faiblesse.—Invasion des Saxons et des Angles. — Mesure de l'importance de l'élément anglo-saxon dans la formation de la race anglaise. — Insuffisance de cet élément ; invasion des Danois : ses conséquences. — Les Normands. — Guillaume le Conquérant. — Conquête de l'île de Bretagne par les Normands. — Constitution définitive du type de la race britannique. — III. Éducation du peuple anglais. — Soumission des Anglo-Saxons. — Alliance politique de l'aristocratie normande et de la population angle et saxonne. — Avenir de ce grand fait. — Ses résultats immédiats. — Établissement des premières bases de la puissance britannique sous les Plantagenets. — Esprit de la politique intérieure et extérieure des rois de cette dynastie. — Progrès des arts utiles sous leurs règnes.—Caractère des lois économiques anglaises promulguées durant cette période. — Dans quelle servitude commerciale les Anséates avaient alors réduit l'Angleterre. — Quels fruits tirèrent les Anglais de cette servitude. — Leurs premiers

efforts pour s'en délivrer. — Etat de la nation anglaise à la fin du quinzième siècle. — IV. Découverte de l'Amérique. — Révolution apportée par ce grand événement dans les conditions géographiques d'existence des îles Britanniques. — V. Développement des causes de la future grandeur de l'Angleterre pendant le seizième siècle. — Les Tudors ; caractère personnel des souverains de cette maison ; son influence sur le progrès de la nation anglaise pendant leurs règnes. — De la sécurité du sol de l'Angleterre : expédition de l'Armada. — Expulsion des Anséates et constitution définitive de l'indépendance économique du peuple anglais. — Progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce britanniques pendant le seizième siècle. — Les premiers navigateurs anglais : esprit remarquable de leurs entreprises. — De l'esprit public en Angleterre sous les Tudors. — Habileté des principaux hommes d'Etat employés par les princes de cette dynastie. — Origines des traditions économiques, politiques et diplomatiques de l'Angleterre. — La Réforme : ses premières conséquences. — Formation de la langue anglaise : son fonds originaire ; long mépris dans lequel d'abord il végéta ; comment il en sortit. — Shakspeare : importance nationale du génie et des œuvres de ce grand homme. — L'Angleterre à la fin du seizième siècle.

L'an 55 avant notre ère, au milieu de l'été, l'armée romaine qui, sous la conduite de César, venait d'achever la conquête de la Gaule, concentrait sur un point du rivage qui s'étend entre nos villes actuelles de Boulogne et de Calais un corps expéditionnaire d'environ douze mille hommes. César avait résolu de faire passer ces troupes sur la côte du pays qui regarde cette plage, et dont, sous la réverbération du soleil, son camp pouvait, à l'horizon, apercevoir les falaises blanches. Le prétexte de l'expédition était le secours que les indigènes de cette contrée avaient, dans plusieurs occasions, prêté

aux Gaulois. Mais le véritable motif était le désir qu'avait César de porter les aigles romaines de ce côté du monde plus loin qu'elles n'avaient pénétré avant lui. Il augmenterait d'autant son influence à Rome.

Quel était ce pays? on l'ignorait. Des fables couraient à son sujet dans l'armée. A Rome, on n'en savait pas davantage. Le bruit seulement, comme la correspondance de Cicéron le montre, s'y était au hasard accrédité qu'on y trouverait des mines d'argent. César lui-même n'était pas plus instruit. Il avait, mais en vain, interrogé les marchands gaulois qui trafiquaient avec ces étrangers; soit sincérité, soit mensonge, ceux-ci avaient protesté de leur ignorance. Mais César le voulait; et sa flotte et lui-même, sans plus de renseignements, prirent le large.

En quelques heures, le détroit fut franchi, et les soldats romains se trouvèrent en vue d'une plage que l'on croit être celle où s'élève aujourd'hui la ville de Deal. Prévenus par des matelots gaulois, les indigènes étaient en armes sur le bord de la mer. C'étaient des barbares de haute taille, le corps nu et tatoué d'une manière repoussante avec une substance verdâtre, qu'on sut depuis être un extrait des feuilles du pastel. Ils poussaient tous ensemble d'épouvantables clameurs, et quelques-uns, montés

sur des chariots de guerre armés de faux, lançaient en manière de défi leurs chevaux au milieu des vagues. Il fallait débarquer assez loin de la côte, en présence de l'ennemi. La mer houlait : un moment d'hésitation eut lieu parmi les troupes ; mais le porte-enseigne de la dixième légion, sautant dans les flots avec son aigle, la brandit en invoquant Jupiter ; l'armée suivit, et après un engagement violent, mais court, le rivage fut emporté et César demeura maître du champ de bataille, sur lequel il coucha.

Il était sur le territoire jusqu'alors inconnu dont ses armes commençaient l'histoire, et sur lequel le temps devait finir par élever l'Angleterre.

Singulière destinée des lieux! Qui eût dit que sur les rives si longtemps barbares où César venait de poser le pied, un jour un sénat siégerait le plus semblable au sénat de Rome que la nature ait pu sans se répéter reproduire! Qui eût dit que là aussi, comme dans l'enceinte où siégeaient alors Cicéron et Crassus, et Caton et Pompée, on délibérerait un jour, avec la même sagesse et autant d'autorité, de la conduite et de la gestion des destinées du monde! Ainsi tout change, et le génie de la civilisation visite tour à tour les lieux les plus divers : quand sa tâche est faite sur un point du globe, il se transporte tout

à coup sur un autre, où personne ne l'attendait et où il n'avait jamais paru.

Il débarquait avec César sur le sol de la Grande-Bretagne. Ce fut pour ce coin de terre un événement d'une importance immense. Jusque-là, en effet, par suite de sa constitution insulaire, il était resté presque inconnu au reste du monde et presque sans relations avec lui. César, en quelque sorte, le découvrit, et en commençant de le rattacher à l'empire romain, il le fit entrer, si l'on peut ainsi dire, dans le domaine de la géographie et dans le mouvement de l'histoire universelles. Fait originaire dont tous les autres sont venus, et qu'il suffit de constater pour qu'on en apprécie la valeur. Avant l'expédition de César, le même territoire existait bien à cette même place, mais ses habitants vivant dans la barbarie et isolés des autres nations, il ne comptait pas parmi les lieux du globe où le génie et le travail de l'homme pussent trouver à s'exercer; après cette expédition, il y figura : cela le fit passer comme du néant à l'existence.

La descente de César cependant et une nouvelle campagne qu'il fit l'année suivante, et où il poussa jusqu'à la Tamise, n'avaient été que des reconnaissances; et, comme dit Tacite, il avait plutôt montré la Grande-Bretagne aux Romains qu'il ne la leur avait acquise. Auguste, trouvant l'empire déjà trop

étendu, négligea par politique d'achever cette conquête. Tibère, par tradition, l'imita. Ce fut sous Claude, Néron, Vespasien, Titus et Domitien que des généraux de premier ordre, Plautius, Scapula, Suétonius, Agricola enfin, réduisirent ce territoire, ou sa plus intéressante partie du moins, en province romaine. L'événement fut accompli dans les dernières années du premier siècle de notre ère. A partir de là, et jusqu'au commencement du cinquième siècle, c'est-à-dire durant un peu plus de trois cents ans, la Grande-Bretagne fut, comme le reste du monde, une possession de Rome, et comme le reste du monde non plus, elle n'eut pas d'autre histoire. Mais dans cette confusion de ses destinées avec celles du grand empire auquel elle avait été réunie, tout ne fut pas perdu pour la formation de son individualité propre. La domination romaine en soi assurément n'était pas bonne, mais elle valait encore mieux pour les territoires qu'elle occupait que la pure barbarie. Barbare, la Grande-Bretagne n'avait eu aucune vie historique; soumise aux Romains, elle en eut une, dont, bien qu'elle ne fût pas directement de son fait, elle profita néanmoins. Plusieurs des traits généraux de cette période sont utiles à noter pour notre objet. Quelques-unes des causes de la future grandeur britannique commencèrent d'y poindre, bien faiblement sans doute, mais

si peu que ce fût, elles se manifestèrent néanmoins, et même dans cet état de première enfance et comme d'embryon, elles ont quelque chose, ce semble, qui intéresse encore.

César avait, à la lettre, tant elle était peu connue jusqu'à lui, découvert la Grande-Bretagne. Les trois mois à peine qu'en deux fois il y avait passés lui avaient suffi pour prendre de ses dimensions, de sa configuration, de ses productions et de son climat une idée dont l'exactitude, au moins générale, frappe encore aujourd'hui. Cet homme embrassait et voyait tout. Mais la géographie mathématique, physique et topographique de la contrée, son intérieur enfin et l'état exact du genre de ressources qu'il pouvait offrir restaient encore à étudier après lui, et ce fut l'œuvre des empereurs et des généraux qui lui succédèrent.

La position de la Grande-Bretagne d'abord fut rectifiée. L'Espagnol Méla, qui vivait au temps de Claude, croyait encore qu'elle faisait face d'un côté à la Germanie et de l'autre à l'Espagne. Mais Ptolémée, au second siècle, corrigea un peu ces erreurs, et les Romains, avec lui, commencèrent de connaître à peu près la véritable latitude de ce *nouveau monde*, comme à cette époque ils l'appelaient. Mais qu'était ce monde? un continent, une île, une péninsule ou un archipel? César, dans ses mémoires,

en parle partout comme d'une île; mais il ne parlait certainement ainsi que par ouï-dire. Agricola résolut le doute en faisant faire à sa flotte le tour de la Grande-Bretagne. On connut positivement ainsi que c'était une île. Les Romains, à cette même époque, apprirent aussi par les rapports des indigènes l'existence, la situation et la grandeur approchante de l'Irlande; et Tacite, d'après les conversations d'Agricola, nous en a laissé, en quelques lignes, une petite description à l'exactitude de laquelle le temps n'a rien enlevé. Les Orcades et les Hébrides furent aussi reconnues. Pline l'ancien en fait expressément mention. Ainsi la reconnaissance qu'avait ébauchée César, un siècle après lui environ, fut achevée. On sut dès lors avec une précision presque parfaite qu'il existait, à l'extrémité nord-ouest de l'empire, un groupe d'îles, dont la principale était la plus grande qu'on eût jamais vue sur le globe, et offrait à l'habitation et à la culture humaines un territoire considérable.

Tels sont comme les procès-verbaux originaires, si l'on peut ainsi dire, que l'on rencontre dans l'histoire de la constitution territoriale des îles Britanniques. Quand, réfléchissant à l'influence que cette constitution a eue et a encore à tant d'égards sur leurs destinées, on lit dans les écrivains anciens les premiers témoignages qui la constatent, on s'arrête involontai-

rement sur eux : il semble y voir poindre dans le temps les premières idées de la fondation d'un grand empire.

Si les Romains déterminèrent assez bien la configuration et la position géographique de la Grande-Bretagne, ils en connurent mieux encore, et cela n'est pas fait pour étonner, puisqu'ils l'occupèrent, la nature intérieure. Ils la conquirent, et en la conquérant la reconnurent et la décrivirent de la mer aux Grampians.

Dans les descriptions physiques et économiques que çà et là leurs écrivains en ont laissées, plus d'un trait frappe encore aujourd'hui, non pas seulement par son exactitude, mais par l'importance qu'il avait visiblement dès lors aux yeux des observateurs qui nous l'ont transmis. Ainsi la profondeur et la direction des fleuves de la Grande-Bretagne, de ces fleuves, dit Méla, qui subissent tous le flux et le reflux de la marée, étaient choses connues et appréciées des Romains. La multitude de golfes et de baies qui découpent si heureusement les côtes britanniques, et leur importance pour l'exploitation et la navigation de ces côtes les saisirent : avantage considérable de cette contrée, qu'on ignorait et qu'ils firent connaître. On apprit par eux aussi que de la Tamise au Tay, une grande plaine courait, bordée au midi, à l'est et à l'ouest par la

mer, au nord, par de hautes montagnes, et qui pouvait devenir, leur exemple en fit foi, le siége d'une vaste et fructueuse domination. Tout ce pays, avant eux, était aux mains de vingt ou trente petites peuplades, toujours en guerre les unes avec les autres; en le réunissant dans leurs mains, ils y firent régner les premiers la paix et les bienfaits d'un grand gouvernement. Ce climat et ce sol étaient fertiles : ils le jugèrent admirablement. Déjà César l'avait d'un trait aperçu et signalé. Strabon, Méla, Pline, Tacite, après lui parlèrent avec une exactitude et une intelligence parfaite des ressources économiques de la Grande-Bretagne. La description de Tacite surtout est remarquable : on la dirait faite d'hier. Les Romains observèrent que si le climat de la contrée n'y permettait la culture ni de l'olivier ni de la vigne, il était, par les brouillards et les pluies abondantes qui y règnent, éminemment favorable aux pâturages et à l'élève des bestiaux. Ils virent et prouvèrent que le blé y pouvait produire de grandes récoltes. Ils trouvèrent, sur les traces des indigènes, la plupart des mines que l'île recèle, et notamment celles de fer, de plomb et d'étain.

Enfin, après l'avoir découverte, reconnue et occupée, ils l'exploitèrent. Ce fut beaucoup. Ainsi, en effet, tombèrent les fables qui, au lendemain de l'expédition de César, couraient encore dans l'em-

pire, que sous cette latitude on ne trouvait que des solitudes glacées, stériles et inhabitables; ainsi tomba le préjugé qu'avait encore chanté Virgile, que les Morins — *extremi hominum Morini* — étaient confinés aux extrémités du globe, et que le genre humain finissait sur les grèves où nous voyons aujourd'hui Calais.

Il ne faut pas dédaigner ces commencements, si faibles et de si peu de considération qu'ils paraissent, comparés avec le spectacle que nous donne le même territoire aujourd'hui. C'était quelque chose d'immense pour ce territoire jusqu'alors inconnu que d'avoir ainsi pour explorateurs et comme pour pionniers les Romains. Et comment commencent les empires, sinon par ces premières reconnaissances et comme ces premiers essais du sol sur lequel ensuite ils s'élèvent? Plus tard, cela s'oublie ou se néglige, mais à tort. Une partie considérable de la philosophie des destinées d'un peuple est contenue dans l'intelligence des qualités physiques du pays qu'il habite, et la meilleure manière de les comprendre est de suivre dans l'histoire le progrès des découvertes que les hommes en ont faites et du parti qu'ils en ont tiré. Or, l'état des choses, à leur départ, n'est point un élément qu'en cela on puisse omettre; il est nécessaire de le connaître, quand ce ne serait que pour mieux mesurer l'élévation du point d'apogée.

Ayant donc ainsi découvert, occupé et observé la Grande-Bretagne, ayant ajouté au monde connu de leur temps ce territoire considérable, non-seulement par son étendue, mais par ses ressources, quel usage en firent les Romains ? quelle vie communiquèrent-ils aux causes de prospérité que ce pays recèlait dans son sein, et qui n'y avaient évidemment dormi stériles tant de siècles que faute de mains assez intelligentes pour les rendre fécondes? C'est ce qu'il convient maintenant de dire et d'apprécier.

La Grande-Bretagne est devenue, dans la suite des siècles, si puissante par le commerce, qu'il semble, sinon qu'elle l'ait toujours été, du moins, tant elle nous semble admirablement faite pour ce genre de vie, qu'elle ait toujours été commerçante; et dès qu'on la voit apparaître dans l'histoire, le premier mouvement est de s'enquérir de l'importance du trafic qu'elle faisait. Sous les Romains, cependant, les causes naturelles déjà nombreuses qui auraient pu dès lors la pousser à devenir une puissance marchande prirent peu d'essor, et les raisons en sont faciles à découvrir.

Les Romains, on le sait, bien qu'ils n'en ignorassent pas les ressources, dédaignaient le commerce. Il ne convient pas, disait Cicéron, organe en cela du sentiment et du préjugé de Rome entière,

il ne convient pas que le même peuple soit le maître et le facteur du globe (*imperator et portitor terrarum*). Il leur semblait, à tort, nous en avons bien eu la preuve depuis, que la poursuite des desseins d'une grande politique ne pouvait s'accorder chez la même nation avec le ménagement des intérêts d'un grand commerce, et c'est pourquoi ils regardaient comme indigne d'eux l'exercice de la profession mercantile. Mais ils étaient trop éclairés avec cela pour ne pas savoir que le commerce mène les peuples qui s'y livrent à la richesse, et que la richesse les mène à la puissance. Carthage, au moins, les avait suffisamment instruits à cet égard. Aussi, s'interdisant à eux-mêmes le commerce, ne le permettaient-ils en outre que dans une mesure très-surveillée aux nations qu'ils avaient conquises.

Le Sénat, et plus tard le Conseil des empereurs, dans ces idées et dans ces vues, avaient adopté une politique qui satisfaisait pleinement les unes et les autres. C'était de considérer les peuples et les territoires conquis comme un accroissement pur et simple de la population et du territoire de l'empire, et, à partir du jour de leur soumission, de supprimer les frontières économiques qui jusque-là avaient séparé ces pays de celui des autres nations. C'est ainsi, des monts Grampians aux sources du Nil, et du littoral de l'océan Atlantique aux rivages

du Danube et de l'Euphrate, que tous les territoires des peuples conquis n'en formaient plus qu'un seul, dans le parcours entier duquel la circulation des marchandises était libre. On conçoit la puissance absorbante de ce système. La suppression de toutes barrières entre les peuples rendait impossible la continuation ou la constitution d'aucune nationalité marchande, et, par suite, car ces choses se tiennent, et Rome le savait bien, d'aucune nationalité politique. Le monde alors, terres et gens, était réduit à n'être plus qu'un vaste domaine, destiné à sustenter par ses prestations en tout genre, en hommes, en impôts et en fruits, les besoins et le luxe du peuple-roi.

Ce fut ce système que les Romains appliquèrent à la Grande-Bretagne, comme ils l'avaient appliqué précédemment en tant d'endroits. Ils y virent ce qu'ils voyaient et cherchaient dans tout nouveau territoire conquis, un domaine à faire valoir, et ils se mirent à l'exploiter dès qu'ils l'eurent à peu près soumis.

Le terrain, comme nous l'avons déjà remarqué, les avait frappés par ses ressources. Excellents agronomes, ils y transportèrent les méthodes de défrichement, d'amendement et de culture qui déjà entre leurs mains avaient transformé le sol et les récoltes de la Sicile et de l'Afrique. Bientôt, grâce à

ces travaux, la Grande-Bretagne devint pour eux un nouveau grenier à blé. Au troisième et au quatrième siècle, par exemple, les armées romaines qui stationnaient sur le Rhin ne se nourrirent que des céréales de la Bretagne, et Julien, une année, envoya jusqu'à huit cents bâtiments se charger de grains dans ses ports. Ils en exportèrent couramment encore du bétail, des peaux, des chiens de chasse, qui jouissaient alors en Italie d'une grande renommée, et enfin, triste fruit du sol, comme le reste, qu'il ne faut jamais oublier quand on dresse, quelque part que ce soit, l'état des revenus de l'ancienne Rome, des esclaves.

Les mines britanniques fructifièrent aussi entre les mains des conquérants. On a rencontré encore de notre temps, sur divers points de la côte anglaise, des saumons de plomb portant la marque impériale. Les Romains connaissaient l'étain de Cornouailles; et des amas de scories d'une origine évidente ont démontré aux antiquaires de nos jours que la forêt de Dean et les bords de la Severn, notamment, étaient, à l'époque de la domination romaine, le siége de vastes exploitations de fer. Il paraît aussi, au dire de quelques-uns, que des fabriques de céramique et des manufactures de laine s'élevaient à cette époque sur le sol britannique. Plusieurs archéologues, enfin, affirment avoir trouvé

dans le Northumberland des traces d'anciens travaux houilliers qui permettent de croire que les exploitants romains employaient le charbon de terre à la fusion des minerais.

Ajoutez à cette activité d'exploitation agricole et industrielle un mouvement considérable, et dont mille restes authentiques déposent, d'entreprises de constructions publiques et privées. La Grande-Bretagne, sous les Romains, fut, on n'en peut douter, sillonnée de routes, ses rivières munies de ponts, ses plaines couvertes de fermes et de villas, dont quelques-unes, à en juger par certains débris, paraissent avoir été magnifiques. Des cités enfin, qui ont subsisté jusqu'à nos jours, s'élevèrent à cette époque et jouirent d'une prospérité véritable. On peut citer de ce nombre York, par exemple, où résida Septime-Sévère, Chester, où une garnison considérable se perpétua plus de trois siècles, et Bath (*Aquæ solis*), dont il n'est pas douteux que les opulentes familles du propréteur, du questeur, de l'état-major et de toute la haute administration romaine n'aient fréquenté les eaux. Propriétaires enfin de cette grande île, les Romains y portèrent le génie d'administration et d'exploitation qui les suivait partout, et s'y établissant, ils en tirèrent le meilleur parti et ils y vécurent le plus commodément qu'ils purent.

En réduisant ainsi cependant les territoires dont

ils faisaient la conquête à la pure condition de domaines, les Romains s'imposaient le besoin de les protéger. Tout propriétaire clot son champ, afin de le cultiver en paix. Propriétaires de la plus grande partie du monde, les Romains, eux aussi, avaient senti et subi partout la nécessité de clore cet immense manoir, pour le défendre des incursions des peuplades sauvages qui habitaient ses frontières et qu'ils n'avaient point soumises. C'est ainsi qu'ils employaient leurs armées à faire, en quelque manière, faction sur le Rhin, sur le Danube, sur le Nil et sur l'Euphrate. Il leur fallut faire la même chose en Bretagne. Ayant vu, en effet, qu'ils n'avaient de profit à en conquérir que la fertile partie de plaines qui porte aujourd'hui le nom d'Angleterre, et qui va de la Manche aux monts Cheviots à peu près, et n'ayant pas réuni la partie montagneuse et alors sauvage qui s'étend au delà, il leur fallut défendre, contre les descentes des barbares qui habitaient ces montagnes, les belles campagnes qui s'étendent à leurs pieds. Ils firent pour cela, à plusieurs reprises et à diverses hauteurs de l'île, de gigantesques et admirables travaux militaires. Agricola le premier, qui avait soumis le pays jusqu'au Tay, éleva une ceinture de forteresses, véritable mur de clôture du domaine romain, qui allait du Forth à la Clyde. Adrien, après lui, dans

une reconnaissance qu'il fit de la Bretagne, trouva de ce côté l'empire trop étendu, et, reculant sa ligne de défense en deçà des monts Cheviots, construisit, de l'embouchure de la Tyne au golfe de Solway, ce fameux vallum qui porta son nom, et dont le touriste, aux environs de Newcastle, reconnaît aisément encore aujourd'hui le tracé et les vestiges. Enfin, les barbares ayant un jour escaladé le vallum, Septime-Sévère le fortifia un peu en avant d'un nouveau et solide retranchement, revêtu de pierres et flanqué de tours de distance en distance, d'où les Romains purent dominer tous les défilés des Cheviots. Plus de cent cinquante postes militaires, retranchés dans ces lignes et entretenus par une armée qui ne dut guère jamais être inférieure à cinquante mille hommes, gardèrent ainsi plus de deux siècles ce côté des frontières de l'empire. Mais dans quel esprit ce solide et coûteux système de défense fut-il établi et si longtemps maintenu? Dans celui uniquement qui avait porté les Romains à envahir et à occuper la Grande-Bretagne, c'est-à-dire dans le pur esprit d'en exploiter la population et le territoire.

On conçoit que sous ce régime, quelque supérieur au reste qu'il fût à la barbarie qui l'avait précédé, les causes dès lors sensibles qui pouvaient et qui devaient un jour faire de ce coin du monde le siége

d'un État si prospère n'aient pris aucun essor. La domination romaine, en occupant et en défrichant la Grande-Bretagne, l'ajouta sans doute au nombre des terres arables qui figuraient jusque-là sur le cadastre de l'univers; mais elle ne fit, et ne put ni ne voulut rien faire davantage. Pour que ce territoire, à jamais rattaché maintenant au domaine utilement habitable du globe, commençât de montrer que sa constitution physique le rendait propre à devenir, non pas seulement une ferme, mais une des scènes de l'histoire de l'humanité, il fallait que des mains des soldats et des esclaves de Rome il passât dans celles d'un peuple libre, qui, lui, n'y vît pas seulement un champ, mais une patrie; il fallait, en un mot, la Grande-Bretagne, si l'on peut ainsi dire, étant faite, que la nation britannique à présent se fît. C'est à quoi la nature, ainsi que nous l'allons voir, ne tarda pas, le moment venu, à se mettre à travailler.

II

Quand Rome se fut étendue jusqu'où elle pouvait atteindre, et qu'elle se fut asservi le nombre de territoires et de nations nécessaire à la subsistance de sa grandeur, une tâche nouvelle et plus difficile

que l'ancienne commença alors de succéder pour elle à la vie d'envahissement qu'elle avait menée jusque-là : ce fut la tâche à laquelle, grâce à Dieu, elle devait succomber, de défendre et de conserver sa conquête. Elle y suffit, par le génie de plusieurs de ses empereurs, environ trois cents ans; mais enfin, dans le dernier tiers du quatrième siècle, les peuples qu'elle n'avait pu engloutir, qu'elle s'était contentée de refouler, et qui partout lui étaient limitrophes, ces peuples donc qui avaient pullulé, que leur sol, dans l'ignorance de tous les arts où ils étaient, ne nourrissait plus, et que l'espoir d'un riche butin attirait, franchirent les frontières de l'empire et l'inondèrent. Les régions qui sont au nord du Rhin et du Danube vomirent les premières de ces hordes. Un torrent de Goths, de Vandales et d'Alains, qui n'était encore que l'avant-garde de ce débordement, se précipita par-dessus les Alpes Juliennes dans les plaines de l'Italie. Les empereurs, depuis un demi-siècle, avaient commis la grande faute d'abandonner Rome et de transférer le siége de l'empire à Constantinople. Tout l'occident du monde romain ainsi se trouvait à découvert sur une étendue de pays qui embrassait, avec l'Italie, l'Espagne et les Gaules. Pour faire face à l'invasion sur tant de points à la fois, il fallut rappeler les légions qui campaient dans les lignes frontières,

maintenant forcées ou tournées, de la défense de l'empire. La Grande-Bretagne, à l'extrême ouest, formait, comme nous avons vu, l'une des plus reculées de ces lignes; elle fut naturellement abandonnée l'une des premières. Les cohortes qui gardaient, aux pieds des monts Cheviots, les retranchements d'Adrien et de Sévère repassèrent le détroit, et, au commencement du cinquième siècle, un rescrit d'Honorius annonça aux Bretons que Rome, incapable d'occuper et de protéger leur pays plus longtemps, les invitait à pourvoir eux-mêmes à leur propre défense.

Quand ce message, dont la détresse avait sa grandeur, arriva de Constantinople en Bretagne, le peuple qui le reçut y trouvait une admirable occasion de jeter sur le sol qui lui était ainsi rendu les bases d'un État indépendant et prospère. Les Romains l'avaient subjugué et longtemps asservi sans doute, mais encore lui avaient-ils apporté les deux grands instruments de toute prospérité et de toute indépendance : la charrue et l'épée; et, lorsque Honorius, rendant ce peuple à lui-même, lui adressa ce noble adieu : « Défendez-vous et gouvernez-vous; vous êtes libres! » il ne dépendait que de lui d'y répondre d'une manière dont l'histoire eût à lui tenir compte aujourd'hui, car les Romains, après tout, lui avaient, trois siècles durant, enseigné

les deux choses dont il avait besoin alors pour suffire à sa tâche, à savoir comment on exploite un territoire et comment on le défend. Mais les faibles Bretons laissèrent échapper la gloire qui s'offrait ainsi à eux de devenir le peuple chargé de jouer un jour le grand rôle que, dans la suite des siècles, les destins promettaient aux îles Britanniques, et d'autres qu'eux, sur leur refus, car la Providence appelle et essaye tour à tour tout le monde, furent conviés à ce rôle.

D'où était venu ce peuple dont l'inertie manqua une si grande occasion? Il est difficile de se prononcer absolument à cet égard. Le bénédictin éloquent qui a tracé l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* pense, après avoir scruté, comme personne avant lui, leurs origines, que les Bretons d'alors étaient en partie autochthones et en partie mêlés du sang de plusieurs émigrations successives, dont la plus ancienne et la plus considérable serait venue, à travers l'océan Germanique, des extrémités de l'Europe orientale. Les ethnographes anglais plus récents ont abondé dans ce sens, et quelques-uns même, rapprochant les témoignages des Romains de quelques textes curieux des livres orientaux, ont été jusqu'à prétendre que la population indigène qui, au moment de la retraite des Romains, couvrait le sol de la

Grande-Bretagne, de la mer du moins aux pieds des monts Grampians, était, dans sa masse principale, originaire du centre de l'Asie.

Quoi qu'il en soit de ces ingénieuses conjectures, on ne peut douter du moins, quelle qu'ait été la population primitive de la Grande-Bretagne, qu'à diverses époques elle n'ait reçu de nombreuses et assez diverses colonies.

Les témoignages des Romains font foi authentique à cet égard. César, à peine débarqué, reconnut tout de suite dans la population des côtes, à l'air de leur visage, un grand nombre d'individus de la même race qu'il avait rencontrée en Gaule, sur la Somme et sur l'Oise. Agricola, plus tard, confirma cette observation; il apprit, en outre, à Tacite que les Calédoniens et les Pictes (c'est ainsi que les Romains avaient nommé les barbares non soumis qui habitaient l'Écosse actuelle) étaient d'origine germanique, et que vers les montagnes de la contrée que nous appelons aujourd'hui le pays de Galles vivait une colonie nombreuse d'origine visiblement espagnole.

Le sang du peuple qui fit défaut alors à la fondation de l'indépendance de la Grande-Bretagne était donc, comme on voit, très-mêlé. Serait-ce ce mélange qui aurait nui à sa générosité et à sa vigueur? Cette opinion est trop opposée à ce que l'expérience

a fait voir au contraire en tant d'endroits, et à ce qu'elle a montré notamment depuis en Grande-Bretagne même, de l'efficacité de la fusion des races, pour qu'on s'y arrête.

Deux raisons différentes, avérées par de nombreux monuments et faciles à concevoir, ravirent aux Bretons l'honneur de devenir le peuple ouvrier de la grandeur britannique : la première fut leurs divisions intestines qui, dès que les Romains les eurent abandonnés à eux-mêmes, les morcelèrent en vingt tribus et les empêchèrent d'opposer de concert leurs efforts à l'ennemi commun ; la seconde, que Tacite nous fait connaître, c'est que de très-bonne heure le spectacle du luxe des villes romaines les corrompit, et que les descendants des sauvages mais énergiques compagnons de Caractacus, de Galgacus et de la noble et malheureuse Boadicée, amollis par les délicatesses d'une vie toute nouvelle pour eux, avaient perdu et désappris, quand les Romains les quittèrent, jusqu'au goût et jusqu'à la manière de se défendre. Tristes fruits d'une occupation, à l'école de laquelle ils auraient pu si bien apprendre cependant la puissance de l'union, le prix du travail et celui de la valeur !

Mais quand la destinée a marqué un lieu pour devenir l'un des théâtres de la civilisation, il ne dépend pas de l'impuissance d'un peuple d'annihiler

ce décret. Les Bretons faisant défaut aux desseins qu'il avait sur l'Angleterre, le génie de la civilisation appela une autre race sur ce territoire, et le lui livra. Comment cela, et quel fut le succès de cette nouvelle épreuve? Deux points d'histoire, dont il convient de bien saisir l'esprit.

Les Romains étant partis, il arriva que les montagnards du nord, les Calédoniens et les Pictes, ne voyant plus les défilés des monts Cheviots gardés, se hasardèrent à tenter sur cette frontière de l'empire ce que les barbares, à ce moment, faisaient sur toutes les autres; ils escaladèrent la muraille d'Adrien, et, en un moment, ils se répandirent, pour les piller, dans les plaines britanniques. La plus grande partie des Bretons, ralliés par le danger, se réunirent d'abord pour se défendre, sous la conduite d'un certain Vortigern qu'ils élurent pour roi; mais bientôt les dévastations des Pictes devenant plus terribles et l'énergie de ses compagnons moins capable de les réprimer, Vortigern, à défaut des Romains, dont on ne pouvait plus tirer aucun secours, prit la résolution d'implorer les services d'une nation barbare, qui, jusque-là, n'avait jamais débarqué sur le sol de la Grande-Bretagne et à qui cette demande de secours l'ouvrit, la nation depuis si fameuse des Angles et des Saxons.

Ce peuple habitait la Chersonèse, ou presqu'île,

qu'en mémoire des Cimbres, dont elle passait chez les Romains pour avoir été le berceau, ils avaient nommée cimbrique et qui compose aujourd'hui la moitié du Danemark. Les Saxons en occupaient au midi, entre l'Elbe et l'Eyder, la partie qui en forme l'entrée, c'est-à-dire à peu près le Holstein actuel ; les Angles étaient leurs voisins au nord: ils tenaient le pays qui porte à présent le nom de Sleswig; le reste de la péninsule, enfin, était possédé par les Jutes, qui lui ont laissé leur nom, Jutland.

Ces barbares n'avaient jamais vécu que de pillage sur terre et sur mer. Dès le temps de la domination romaine déjà, et malgré la présence de la flotte impériale, ils écumaient l'océan Germanique des bouches de l'Elbe à celles de notre Loire. Mais, quand le grand édifice de la puissance de Rome commença de chanceler, la piraterie de ces Saxons ne trouvant plus d'obstacles ne connut plus de bornes. Le détroit britannique surtout, passage obligé de toutes les barques qui fréquentaient la mer de ce côté, devint le théâtre permanent de leurs exploits.

Trois de leurs plus grands navires précisément croisaient dans ces parages, lorsqu'en 449, Vortigern, informé de leur présence, imagina d'appeler à son aide les chefs qui les commandaient. C'étaient deux bandits, que les historiens, qui sont toujours pressés de voir des potentats partout, n'ont pas man-

qué de qualifier de rois, et qui s'appelaient, suivant la tradition, Hengist et Horsa. L'occasion était belle pour des aventuriers. Ils répondirent à l'appel des Bretons. Vortigern leur désigna la petite île de Thanet, à l'extrémité méridionale de l'embouchure de la Tamise; et ils y débarquèrent. D'abord eux et leurs hommes, et les renforts qu'ils tirèrent de leur pays, rendirent de grands services contre les Pictes; ils en eurent raison et les repoussèrent dans leurs montagnes; mais bientôt ce qui était inévitable arriva: ils voulurent asservir le peuple qui leur avait demandé de les protéger. Une querelle naquit; la guerre s'alluma, et enfin, après un siècle et demi environ de luttes pendant lequel la Chersonèse cimbrique ne cessa d'envoyer émigrants sur émigrants en Grande-Bretagne, toute la partie que les Romains avaient possédée, de l'Océan à la Clyde, devint la propriété des Saxons et des Angles. Quant aux malheureux Bretons, vaincus malgré une résistance qui honora leur défaite, ils furent à moitié détruits; le reste, en partie, se réfugia dans le pays de Cornouailles et dans celui de Galles, et en partie, passant la Manche, alla s'établir dans notre Armorique, dont il changea le nom en celui qu'elle a porté depuis, de Bretagne.

Ainsi s'opéra et fut définitivement accomplie à la fin du sixième siècle la substitution de la race

anglo-saxonne au peuple breton, dans la propriété de la plus importante partie des îles Britanniques.

Ce fut une sanglante et cruelle révolution, et ce qu'elle coûta de maux aux vaincus est sans doute incalculable; mais telles sont les voies de la nature et les vues mystérieuses de la Providence : les unes et les autres ne tendent qu'au but. Or, le but ici, de quelque affreux sacrifice que tant d'individus dussent le payer, avait son incontestable grandeur.

Les Anglo-Saxons, en s'établissant dans la Grande-Bretagne, y fondèrent d'abord sept royaumes, ce qui valut déjà mieux que la multiplicité de petites tribus qui les avait précédés. Cette heptarchie ensuite, après deux cent cinquante ans d'existence, se réunit dans la main d'un monarque saxon, Egbert, qui acquit justement à cela le nom de grand, en un seul et vaste royaume : changement considérable, puisqu'il eut pour effet de soumettre, pour la première fois, la meilleure partie du territoire britannique à l'unité d'une monarchie indépendante et nationale. Mais en outre, et ce qui n'est pas moins digne d'attention, cet établissement des Scandinaves sur le sol de la Grande-Bretagne était destiné à exercer une influence immense sur la marche du genre humain. Supposez qu'une colonie romaine se fût, au lieu de cela, établie dans les îles Britanniques. Tout l'Occident, sans exception, était voué dès

lors au génie de la civilisation latine, génie puissant, sans doute, et nous n'entendons pas rabaisser ce qu'il a fait de grand en Italie, en Espagne et en France; mais enfin, ce génie eût été seul pour inspirer l'univers, tandis que celui de la race anglo-saxonne, en émigrant des bords de l'Elbe à ceux de la Tamise, est venu, fortune heureuse que nous apprécions de reste à présent, partager avec lui. A partir de là, du moins, le verbe du midi ne fut plus, comme il l'avait été par Rome, l'unique prophète, l'unique interprète et l'unique conducteur des nations; le verbe du nord, confiné et étouffé jusque-là dans les marécages de la petite presqu'île des Cimbres, conquit un théâtre d'où il put s'expliquer au monde; la civilisation, enfin, fut pour des temps meilleurs mise en possession d'une seconde langue et dans les voies d'un double courant.

Mais ces temps étaient bien éloignés encore, et avant qu'ils vinssent, il fallait que le peuple destiné à faire jouer à la Grande-Bretagne le rôle qui l'attendait fût définitivement formé. Les Anglo-Saxons étaient un élément considérable de ce peuple, mais, de leur première venue du moins, ils ne l'étaient pas tout entier. La nature et le temps achevèrent en deux fois leur œuvre encore incomplète en ce point.

Les races barbares courent, dans l'âge de leur vir-

ginité, deux périls : l'un, si elles sont conquises, est d'être énervées en même temps que déflorées par le peuple étranger qui les asservit, et c'est ce qui était arrivé aux Bretons avec Rome; l'autre, si elles demeurent indépendantes, et que promptement la flamme d'une civilisation originale ne les échauffe pas, est de s'épuiser et de s'affaisser très-vite. La Providence avait des vues bien certainement sur les Anglo-Saxons qu'elle avait conduits en Grande-Bretagne; car, quoi qu'il leur en dût coûter, elle les préserva de ce double malheur. Ils furent bien conquis, et ils le furent même deux fois; mais toutes les deux d'abord par des peuples avec lesquels ils avaient communauté entière d'origine et de génie, et dont l'invasion ensuite, quelque dure qu'elle fût, et elle le fut extrêmement, loin de les énerver, les retrempa et les régénéra au contraire.

A la fin du neuvième siècle premièrement, comme depuis trois cents ans et plus qu'ils étaient en Grande-Bretagne leur sang commençait un peu de s'appauvrir, ils subirent l'arrivée d'une émigration scandinave nouvelle et nombreuse, qui fut violente dans ses actes, mais féconde dans ses effets. Ce fut celle des Danois. On appelait plus particulièrement alors de ce nom des peuples originaires du petit archipel voisin de la Chersonèse cimbrique, aujourd'hui les îles de Fionie, de Seeland, de Falster et de

Laaland, qui, après la première émigration des Saxons et des Angles en Grande-Bretagne, étaient venus dans la Chersonèse prendre leur place, et avaient continué depuis sur les mers la vie de brigandage dont ceux-ci avaient donné l'exemple. Les mêmes causes amènent les mêmes effets. Les Danois, au neuvième siècle, comme les Angles et les Saxons au cinquième, établirent la principale de leurs stations dans le détroit britannique. Le canal est étroit, la côte est proche, les hardis pirates y descendirent; d'abord ils se contentèrent de quelques déprédations; puis leur audace et leur nombre croissant, ils entreprirent de conquérir la Grande-Bretagne. Après un siècle environ de luttes, ils en vinrent définitivement à bout, sous la conduite d'un de leurs chefs, Kanute le Grand, dont le nom est resté célèbre dans les fastes et dans la poésie scandinaves, et qui parvint à imposer aux Anglo-Saxons vaincus une dynastie nouvelle qui dura vingt-cinq ans. Cette dynastie amena à sa suite un grand nombre de familles danoises, qui s'établirent en Grande-Bretagne avec elle. Ces familles très-nombreuses, qui paraissent avoir occupé toute la côte orientale de l'île, de l'embouchure de la Tamise à celle de la Tees, revivifièrent le sang saxon et lui rendirent, à quatre siècles de distance de l'émigration primitive, tout ce qu'il pouvait avoir perdu de vi-

gueur. Que ce mélange, en effet, des anciens et des nouveaux conquérants se soit, sous l'influence du penchant de la communauté de race, de mœurs et de langage, très-promptement opéré, c'est ce dont un événement très-éloquent à cet égard ne permet pas de douter. Les fils et successeurs de Kanute le Grand étant morts sans postérité, une dynastie anglo-saxonne, qui donna deux rois et qui dura un quart de siècle, fut, sans opposition, restaurée en Grande-Bretagne.

Quoique fortement soutenue et avancée par là, l'œuvre de la formation du peuple qui devait porter si loin la gloire de cette île n'était cependant pas terminée encore. Un complément d'une énergie terrible, mais qui enfin devait être le dernier, lui fut donné au onzième siècle.

Un pays tout voisin de la Chersonèse et de l'archipel cimbriques, la Norwége, avait été depuis le quatrième siècle, comme le reste du Nord de l'Europe, le foyer de migrations considérables de peuples barbares. Ces peuples, la terreur de l'Occident, et qui, de même sang absolument que les Danois, les Jutes, les Angles et les Saxons n'en différaient que par le nom, étaient les Northmans. Un essaim de ces Northmans, conduit par un certain Roll, après avoir longtemps ravagé l'embouchure de la Seine, s'était, vers l'an 911, sur l'offre du roi

de France, Charles le Simple, fixé sur cette partie de ses rives et lui avait donné le nom de Normandie, qu'elle porte encore. Un duché qui, grâce à la politique de ses princes et à la valeur de ses hommes d'armes, avait pris les proportions et surtout la puissance d'un véritable royaume, s'était constitué là, et, à l'époque où nous sommes, comptait parmi les États les plus importants du monde féodal. La population de cet État, sa population dominante au moins, celle qui possédait les terres et qui portait les armes, était toute ou presque toute, comme les Angles, les Saxons et les Danois qui occupaient la Grande-Bretagne, d'origine scandinave; mais, à la différence de ceux-ci, depuis cent cinquante ans environ qu'elle était partie des bords de la Baltique, elle avait, tout en conservant son énergie barbare, sa vertu militaire et son esprit d'aventure, pris au contact des Français ses voisins des idées et des habitudes de gouvernement remarquables. C'étaient toujours des Scandinaves que ces Northmans à demi francisés de l'embouchure de la Seine, mais des Scandinaves dont l'élite au moins, grâce au séjour qu'elle avait fait en France, était par la culture générale en avance considérable sur ceux de la Grande-Bretagne.

Un grand homme, tout barbare qu'il fût, Guillaume, surnommé depuis le Conquérant, s'en trou-

vait, à la fin du onzième siècle, le souverain. C'était le type accompli de la race du peuple qu'il gouvernait; il en avait, à un degré supérieur, le courage, la férocité, l'ambition, la mauvaise foi, l'esprit de conduite, la prévoyance, l'audace, l'activité, la ruse : tempérament de qualités et de vices admirablement propre à le faire réussir dans les aventures où il entraînerait sa nation. La conquête de la Grande-Bretagne le tenta; il pressentit avec génie la possibilité et la gloire d'y fonder un grand royaume. Sur un prétendu droit de succession qu'il s'arrogea, et qu'il eut l'art de faire appuyer par la cour de Rome, il appela ses sujets et tous les aventuriers de la Gaule qui voulurent s'y joindre, et il en vint un grand nombre, à la guerre contre les Anglo-Saxons.

Le 27 septembre 1066, il fit voile du port de Saint-Valery, à l'embouchure de la Somme, avec quatre cents grands navires et mille bâtiments de transport, portant soixante mille combattants, et le dimanche 14 octobre suivant, la bataille d'Hastings lui donna le sol et la couronne de l'Angleterre.

Les suites de cette conquête furent encore une fois affreuses pour la population vaincue. Les Anglo-Saxons endurèrent autant de maux que leurs ancêtres en avaient infligé jadis aux Bretons. Les Normands, pendant leur séjour en France, avaient

pris toutes les idées, toutes les habitudes et toutes les pratiques de vie du système féodal. Ainsi, quand Roll s'était établi sur les rives de la Seine, il avait arpenté le pays et l'avait divisé entre ses compagnons, sans égard aux droits des indigènes qu'il avait presque tous réduits en servitude. Guillaume, maître de la Grande-Bretagne, y répéta en grand le même acte. Il fit dresser un cadastre méthodique des terres et des habitants du pays, et partagea le tout, hommes et champs, en soixante mille fiefs, dont tout seigneur fut de droit un Normand.

Il n'y a pas de plus terrible événement dans l'histoire, et quand on songe à la multitude de destinées individuelles qui furent bouleversées ou broyées par cette révolution, on frémit d'épouvante et de pitié; mais si, se plaçant à un autre point de vue, on considère dans la conquête normande l'influence que cette conquête exerça sur la formation du peuple qu'attendait la Grande-Bretagne, on est tout alors à l'admiration de ses résultats.

Les Normands, sans dénaturer le sang scandinave, puisque ce sang coulait dans leurs propres veines, lui infusèrent un élément nouveau et supérieur, que ni Danois, ni Angles, ni Saxons n'avaient pu apporter de la Baltique, car ni le ciel de la Chersonèse ni celui de la Norwége ne l'avait jamais fait mûrir, et qui ne s'était pas développé chez eux de-

puis six cents ans qu'ils occupaient la Bretagne, puisqu'il n'avait donné pendant ce temps aucun signe d'existence, et qu'au jour suprême il manqua : ce fut l'élément aristocratique. Aussi les Anglo-Saxons, en recevant les Normands, reçurent-ils des conquérants sans doute et des conquérants bien durs, mais ils reçurent en même temps tout un peuple de chefs, d'une vigueur d'esprit et de courage que n'aurait jamais donné leur population seule.

Ajoutez que cette aristocratie, en débarquant ainsi tout d'une pièce sur le sol de la Grande-Bretagne et en s'implantant d'un seul coup au milieu des Anglo-Saxons, réduits à la servitude de la glèbe, ne faisait courir à ceux-ci ni le danger de corrompre leurs mœurs, ni celui d'altérer leur race. Les familles des barons normands n'étaient pas, tant s'en faut et fort heureusement pour les Anglo-Saxons, ce qu'avaient été autrefois pour les Bretons les familles aristocratiques de Rome, et elles ne venaient pas inoculer à un peuple encore enfant le virus d'une civilisation extrême : la chevalerie normande avait encore toute la séve de la barbarie ; sa politesse relative même était barbare, et si la première culture qu'elle avait reçue en France la rendait supérieure au peuple vaincu, cette supériorité, assez grande pour imposer à celui-ci et pour lui

servir de guide et d'exemple, ne l'était assez ni pour l'écraser ni pour l'avilir.

Ensuite, si les Anglo-Saxons avaient cet avantage d'être originaires du Nord et d'avoir apporté avec eux dans l'Occident un autre génie que celui du Midi, les Normands, outre qu'ils avaient la même origine et le même génie, avaient vécu cependant en France dans l'atmosphère d'une civilisation différente et alors plus avancée. Ils apportaient avec eux en Grande-Bretagne quelque chose du mouvement de cette civilisation, et ce mouvement, ils allaient le communiquer, sans l'altérer, à l'esprit anglo-saxon, jusque-là inerte.

Avec eux encore et par eux, les îles Britanniques, retombées depuis l'abandon des Romains dans l'isolement presque complet de l'Occident, allaient rentrer en communication avec lui, et y rentrer, changement immense, non plus sous la forme et dans la condition d'un territoire esclave, mais sous la figure bientôt menaçante d'un État indépendant et puissant.

Enfin, ce qui était plus essentiel encore que le reste, et ce qu'il convient surtout ici de remarquer, la conquête normande était la dernière que jusqu'à nos jours la Grande-Bretagne dût subir ; l'émigration qui avait passé la mer avec Guillaume était la dernière aussi qu'elle dût recevoir, et les Normands

achevaient ainsi, par conséquent, de constituer le sang, le caractère et le génie du peuple qui devait faire jouer aux îles Britanniques le rôle que l'avenir leur destinait.

Un siècle environ après le débarquement de Guillaume, quand les violences des premiers temps de la conquête commencèrent de faire place à un régime plus doux, on peut dire que ce grand œuvre fut accompli.

Alors apparut ce type de peuple unique, qui n'avait eu son semblable à aucune époque de l'histoire, dont près de huit cents ans écoulés depuis lors n'ont fait qu'accentuer davantage, au lieu de l'altérer, la puissante originalité; race d'hommes dont le visage, les manières, l'esprit, toute la personne, sont demeurés si prodigieusement différents de celle du reste des humains, qu'aujourd'hui encore quand, sous quelque latitude que ce soit, on en rencontre un individu, avant qu'il ait parlé, on l'a reconnu d'abord; alors enfin apparut le peuple anglais.

Chose admirable que le soin, l'énergie et la persévérance avec lesquelles, dans la suite des siècles, la nature travaille à la formation des peuples qu'elle destine à civiliser et à illustrer certains territoires! Il y en a ici un exemple dont il est impossible de ne pas être frappé. Un jour, dans les desseins de Dieu

sur la marche du genre humain, il est arrêté que l'Angleterre jouera un grand rôle dans le développement de la civilisation de l'Occident; mais il faut pour cela qu'un peuple s'y fonde, j'allais dire s'y forge, dont la puissance de constitution morale soit capable de la grandeur de ce rôle. Que se passe-t-il? Les peuplades qui habitaient originairement cette île, étant trop faibles pour de telles destinées, sont conquises, chassées ou détruites. Des Saxons les remplacent. Ces Saxons, trouvés insuffisants à leur tour, sont envahis par des Danois. Ils s'entr'exterminent d'abord, et ensuite se fondent; mais cette fusion ne donnant pas encore un résultat suffisant, arrivent les Normands, dont l'accession réalise enfin le type de peuple si longtemps cherché et attendu. Cela emploie un temps immense, cela cause des calamités épouvantables, cela nécessite des efforts inouïs; mais rien n'arrête, rien n'émeut, rien n'abat l'indomptable et impitoyable énergie du travail de la nature. Elle agit ici dans le monde moral comme elle fait dans le monde physique. Voyez-la, dans les profondeurs du globe ou dans les abîmes de l'Océan, forger les métaux riches, les minéraux précieux, l'or, le diamant, la perle: ce qu'elle y dépense de force, ce qu'elle y consacre de temps, ce qu'elle y fait subir à la matière d'analyses, de transformations, d'essais, est incalculable. Ainsi, quand

dans le monde moral elle veut produire quelque chose de rare, elle déploie la même persistance, la même insensibilité, la même et unique préoccupation de son but. Elle agit de la sorte dans la formation de la nation anglaise; elle ne compta ni les sacrifices, ni les révolutions, ni les siècles. C'est que là aussi,—la suite des temps devait bien le montrer,—c'était un diamant qu'elle faisait.

III

C'était un grand fait à inscrire dans les annales de la civilisation que cette formation du peuple anglais. La scène des îles Britanniques jusque-là vide, car qu'importait qu'elle eût été matériellement occupée par des races qui n'en avaient tiré aucun parti, avait à présent un acteur : acteur sublime que le temps destinait à jouer sur ce petit coin du monde un rôle intéressant les destinées de l'humanité entière. Mais l'heure de ce rôle cependant était loin d'être venue, à l'époque où nous sommes; et, bien que définitivement composée alors, la nation anglaise avait besoin d'accomplir sur elle-même un long travail encore, avant d'être prête à re-

présenter le personnage magnifique qui lui était promis.

Ces grands individus, que l'on appelle des nations, sont soumis aux mêmes lois de développement que tous les êtres organisés de la nature. La seule différence est que les périodes de ce développement sont chez elles plus longues que chez les autres êtres. Tandis, par exemple, que toute la carrière d'un homme, de l'enfance à la décrépitude, est comprise dans un intervalle d'environ cent ans, les diverses phases de la vie des nations emploient chacune le plus souvent plusieurs siècles. Elles mettent plusieurs siècles à arriver à l'adolescence, plusieurs à parvenir à la virilité, plusieurs à briller, plusieurs à décroître, plusieurs même à mourir. Le peuple anglais, lorsqu'au commencement du douzième siècle, tous les éléments qui devaient servir à le constituer furent définitivement réunis, ne fesait pas moins pour cela qu'entrer dans le premier âge de son existence. C'était le *puer robustus* de Hobbes. Il sortait des mains de la nature; et, nouveau venu sur la terre, il ignorait son génie, ses forces et la destinée où elles l'appelaient. C'était un enfant barbare enfin, qu'une première éducation devait au moins dégrossir avant qu'il commençât de manifester et de discerner lui-même ce que Dieu l'envoyait faire en ce monde.

Cette première éducation de la race britannique fut pénible et lente. Elle se prolongea, — dans une suite d'efforts et de progrès dont la nature fut trop uniformément caractéristique, pour qu'on puisse en rapporter un seul à un autre moment de la vie de cette race, — pendant toute la durée de la dynastie qu'avait fondée Guillaume le Conquérant, c'est-à-dire quatre siècles et demi environ. Cette dynastie, normande dans ses quatre premiers souverains, angevine dans les treize autres, française dans tous, de mœurs et de langage, ne fut pas d'une manière constante l'instrument direct de l'éducation du peuple que la première elle gouverna : le travail de cette éducation, au contraire, se fit tour à tour par elle, sans elle et malgré elle; mais, d'un bout à l'autre de sa durée, elle en fut toujours ou l'occasion ou la cause; et quand, à l'aurore des temps modernes, on vit paraître sur le trône une famille d'une autre origine, on peut dire qu'il était terminé. Il ne faudrait pas croire au reste que pendant ce temps les causes de la future grandeur de l'Angleterre demeurèrent inactives; loin de là, elles prirent une vie, au contraire, qu'elles n'avaient pas eue jusqu'alors, et une des époques les plus importantes de leur histoire correspond à cette enfance de la nation anglaise.

Une vertu avait manqué à la race angle, saxonne

et danoise, comme elle avait manqué aux Bretons qui l'avaient précédée, c'était la vertu de produire des hommes ou plutôt une classe d'hommes capable d'en faire un peuple. Arthur, Egbert, Alfred, Kanute, qui, aux diverses époques de l'histoire de la Grande-Bretagne depuis la retraite des Romains, avaient entrepris cette tâche et avaient acquis chacun à l'entreprendre le nom mérité de grand, y avaient cependant et en définitive tous échoué. Les Normands eurent le génie et la fortune d'y réussir. Ils apportèrent avec eux sur le sol britannique, non-seulement le grand capitaine et le grand politique qui leur servit de chef; s'ils s'étaient bornés à cela, tout pouvait finir à la mort de ce chef, comme cela avait fini deux fois déjà à la mort d'Egbert et à celle de Kanute; mais ils apportèrent encore dans la personne de chacun d'eux toute une légion et toute une caste d'hommes qui, au milieu d'horribles défauts, destinés à disparaître avec le temps, avait en elle précisément ce qui manquait à la race anglo-saxonne, et ce qu'avec le temps aussi et après de dures épreuves elle devait lui communiquer, l'esprit de gouvernement. Comment se fit cette étonnante révolution? Comment la conquête normande, à la différence de la conquête romaine, de la conquête saxonne et de la conquête danoise, devint-elle ainsi, d'un élément d'oppression, une école et un ressort

de civilisation? C'est ici l'un des accidents les plus singuliers de l'histoire.

Les Normands, de prime abord, n'avaient apporté sur le sol britannique que deux choses également détestables, l'invasion et le régime féodal. Que l'invasion en soi fût un mal, actuel au moins, considérable, c'est, si l'on se reporte surtout aux mœurs de l'âge de fer où elle s'opéra, ce qu'on n'aura pas de difficultés à concevoir. Mais l'établissement de vive force, qui aussitôt s'ensuivit en Grande-Bretagne, du régime féodal, était une bien plus grande calamitéencore. La barbarie pure sans doute est affreuse; mais cette barbarie méthodique et réglée du système des fiefs était, quoi qu'on en ait dit, quelque chose d'aussi triste peut-être. Du moins, de tous les régimes qui ont affligé l'humanité, aucun, de propos délibéré, n'a été, en somme, plus oppressif du développement de ses forces vives. Ce n'est pas le lieu, et il serait, je pense, superflu aujourd'hui de le montrer. Quoi qu'il en soit, en transportant avec eux de France en Angleterre les règles de ce savant esclavage, les barons de Normandie y transportaient bien certainement un fléau; ajoutez qu'ils l'y établissaient de haute lutte. Ce mélange d'Angles, de Saxons et de Danois qu'ils conquirent en effet, avait comme eux le sang scandinave, sang indépendant alors s'il en fût, dans les veines, et ce

ne fut pas sans de longs et de violents combats que l'expropriation terrible ordonnée par Guillaume le Conquérant se consomma. Il y fallut près de deux siècles de batailles, d'excès, de supplices, de massacres, d'abominations de tout genre. Quand on lit cette partie de l'histoire de l'Angleterre, comme tant d'autres, hélas ! de notre malheureuse espèce, on est épouvanté. Sont-ce les annales d'individus à figure humaine que l'on parcourt, ou bien est-ce l'histoire de compagnies furieuses de tigres et de loups ? On ne sait. Encore le tigre souvent aurait-il l'avantage : il étrangle d'un coup sa victime, l'homme seul a l'art de la torturer. Ce ne fut donc pas la féodalité seulement qui débarqua en Angleterre avec les Normands, ce fut la féodalité conquérante, rendue bientôt féroce, au delà de ce qu'on peut dire, par l'énergie de la résistance qu'elle souleva, et, à l'honneur de l'humanité, qu'elle trouva. Rien n'était donc plus désastreux non-seulement à l'origine, non-seulement sous Guillaume le Conquérant, mais bien longtemps même après la mort de ses descendants directs, en plein douzième siècle encore, sous le premier des Plantagenets, par exemple, que les effets de l'invasion normande. Mais bientôt, et en très-peu de temps, sous l'influence de deux causes destinées à avoir une longue action sur le reste de l'existence de l'Angleterre, tout changea.

La première de ces causes fut l'épuisement de la résistance des Anglo-Saxons. Cette résistance exaspérait les instincts féroces de la féodalité victorieuse qui les avait conquis. Mais quand d'abord la plupart des chefs Anglo-Saxons ou Danois, voyant leur cause perdue, se furent, comme avaient fait autrefois les Bretons, refugiés soit dans les forêts de l'ouest et du nord, soit à l'étranger, qui en Sicile, qui en Grèce et qui jusqu'en Asie Mineure; quand ensuite, sous le règne d'Etienne de Blois, une suprême levée de boucliers ayant montré, par sa triste issue, aux Anglo-Saxons leur impuissance à vaincre les Normands, ils se résignèrent à leur sort, la barbarie de la féodalité normande, l'obstacle ne l'irritant plus, peu à peu s'apaisa. Insensiblement les vainqueurs se rapprochèrent des vaincus, et n'y voyant plus qu'un peuple soumis, ils cessèrent de le persécuter. Ils comprirent à merveille, car cette aristocratie barbare était, toute barbare qu'elle fût, singulièrement avisée, qu'il valait mieux s'en servir.

La seconde et plus puissante cause encore de ce grand changement fut la nécessité politique où se trouva bientôt l'aristocratie normande de se liguer avec la population saxonne pour arrêter les progrès de l'omnipotence royale. A l'origine, les compagnons de Guillaume le Conquérant, dotés par lui de domaines arrachés par la force aux familles qui

en avaient joui jusque-là, liés à sa personne par la complicité de cette spoliation, et à la défense de ses priviléges par le besoin de la conservation des leurs, s'étaient trouvés dans une dépendance forcée et très-étroite du pouvoir monarchique. Cette dépendance dura nécessairement et ne fit même que s'accroître tant que dura la lutte avec les Saxons vaincus, et tant que durèrent surtout aussi les excès de tout genre qu'engendrait cette lutte. Mais quand le combat finit et que les barons n'eurent plus à défendre par la force la propriété désormais acceptée de leurs fiefs, le sujet alors de leurs soucis changea. A force de se grouper autour du roi et de recourir à son appui sans jamais lui marchander le leur, ils avaient insensiblement fini par mettre son autorité, non-seulement au-dessus de toutes les autres, mais au-dessus encore de tous les droits. Cette exagération de l'autorité royale, tolérable et tolérée tant que dura l'urgence du besoin que les barons en avaient, commença de l'être moins à mesure que ce besoin diminua, et ne le fut plus du tout quand il cessa. Ajoutez que la royauté ne s'aperçut ni ne voulut tenir compte du changement de l'état des choses. Elle avait hérité du pouvoir arbitraire, elle prétendit le continuer et même l'accroître encore. De manière que ce pouvoir devint plus pesant pour les barons à mesure

même qu'il leur fut moins nécessaire. Enfin, au commencement du treizième siècle, Jean-sans-Terre, par ses folies et par ses crimes, le leur rendit insupportable. Ils se levèrent. Mais où trouver à la résistance un point d'appui et une armée? La population vassale seule pouvait donner l'un et l'autre. Les barons s'adressèrent à elle : bourgeois et vilains comprirent cet appel; ils s'y rendirent, et Jean, vaincu, fut obligé, en 1215, de signer l'acte de limitation de la puissance royale devenu depuis si célèbre sous le nom de *Grande Charte*. On juge tout ce qu'il y avait, dans un fait pareil, de puissance de rapprochement entre l'aristocratie normande et la population saxonne. Quel mode plus efficace, en effet, y avait-il de réconcilier les deux classes ennemies que de les faire combattre pour le succès de la même cause? Ajoutez que les événements développèrent singulièrement l'efficacité de ce moyen. Si, la Grande Charte une fois imposée à la monarchie, celle-ci l'avait d'abord et toujours respectée, l'union des Normands et des Saxons, des barons et des bourgeois, des seigneurs et des serfs aurait pu n'être qu'un accident passager; mais la monarchie, loin de respecter cette charte, n'eut rien de plus pressé que de la violer et rien de plus à cœur que de la détruire. De là une lutte qui, pour ne pas anticiper sur la suite des temps et nous borner à la

période dont nous nous occupons en ce moment, devait, presque sans intervalle, durer jusqu'à la fin du quinzième siècle, c'est-à-dire environ trois cents ans. Au bout de ces trois cents ans de combats côte à côte et sous le même drapeau cependant, la fusion de l'ancienne aristocratie conquérante et de l'ancienne population vaincue devait, comme on pense, être parfaite ; et elle le fut.

C'est là le grand événement de l'enfance du peuple anglais; il en fut le premier et il domina tous les autres. Il fait tellement saillie, d'ailleurs, dans l'histoire d'Angleterre, que dès que la philosophie s'est appliquée à l'interprétation de l'esprit de cette histoire, elle l'a d'abord signalé. Mille voix en ont depuis, dans toutes les langues, célébré l'importance et la gloire ; il serait banal et inutile d'ajouter un seul mot à ce juste concert de louanges. Mais une partie des conséquences de cette révolution nous intéresse ici, partie trop peu remarquée et sur laquelle il est bon qu'un moment au moins notre attention se porte : c'est la partie de ses conséquences immédiates.

En général, quand les historiens ou les publicistes parlent du rapprochement qui, sous l'empire des deux causes que nous venons de signaler, s'opéra, du treizième au seizième siècle, entre l'aristocratie normande et la population saxonne, ils

n'ont d'yeux que pour les fruits de liberté politique dont ce rapprochement contenait le germe, et que dans la suite des âges il était destiné à produire. Sans doute c'était à cet incomparable résultat qu'un jour tout devait aboutir; mais il faut « distinguer les temps, » comme dit Bossuet, et ne pas « faire la Grèce aussi libre du temps de Philippe que du temps de Thémistocle et de Miltiade. » Considérée au point de vue de ses résultats politiques immédiats, c'était peu de chose que la Grande Charte au treizième, au quatorzième et au quinzième siècle. C'était si peu de chose, à ce point de vue du moins, que plus de cent cinquante ans de despotisme encore après cela étaient réservés à l'Angleterre. Mais si ce parchemin avait à cette époque peu de signification politique, il en eut une administrative et économique extrêmement intéressante.

En stipulant pour eux des libertés politiques qui, quoi qu'on ait dit, restèrent la plupart du temps lettre morte, les barons stipulèrent pour leurs alliés les bourgeois des droits civils qui, une fois souscrits, ne périrent pas. Ainsi les premiers rois normands avaient promulgué, pour la propagation et la conservation du gibier, des lois affreuses : ces lois furent annulées par un édit annexé à la Grande Charte. Ce fut un grand soulagement pour l'agriculture de cette époque barbare. La condition des

villes devint aussi et très-rapidement meilleure. A l'origine, les villes étaient imposées par le roi ou par les seigneurs, au bon plaisir de ceux-ci. Ce régime cessa; au système tyrannique des tributs individuels et arbitraires succéda celui d'une rente perpétuelle fixe, exigible une seule fois l'an et payable collectivement par tout le bourg. Tous les droits féodaux ensuite, qu'il était moralement impossible aux seigneurs de maintenir, dans le besoin qu'ils avaient des villes et des campagnes, furent abandonnés les uns après les autres. Les rivières et marchés devinrent libres de péage. Toutes les villes eurent le droit de s'administrer elles-mêmes. Les corporations s'établirent; et, si l'ouvrier n'y devint pas libre, du moins il n'y releva que de ses pairs. Enfin, et sous mille formes, tout ce qu'il y avait dans le régime féodal d'oppressif du génie des arts utiles, c'est-à-dire de toute la vie des masses et de la classe moyenne, disparut.

Ajoutez quelque chose de plus et de très-considérable, je veux dire la transformation de toute pièce, et à vue pour ainsi dire, qui s'opéra alors dans les mœurs et dans l'existence du baron. Ce n'avait été jusque-là, à tout le moins, qu'un spoliateur, le plus souvent qu'un bandit. Tant que dura la résistance à la conquête, il n'avait été occupé qu'à rançonner les villes et qu'à piller les campagnes. A

partir de son union avec les manants et avec la bourgeoisie contre la royauté, ce déprédateur insensiblement se changea en un grand propriétaire, occupé de faire valoir ce qu'auparavant il ravageait. Changement immense, qui fut définitivement accompli en Angleterre au milieu du quinzième siècle, au plus tard, et qui devait avoir pour sa fortune des conséquences incalculables.

La suite des temps nous montrera d'elle-même le progrès de l'action de cette grande cause de la puissance britannique, et nous aurons, à bien des époques, l'occasion d'en signaler et d'en apprécier les résultats. Ici, et pour ne pas anticiper sur l'avenir, remarquons seulement de quelle importance il était pour l'Angleterre d'être aussi rapidement délivrée des fléaux que traînait après lui le régime féodal. C'est par voie de comparaison surtout que cet avantage peut être apprécié. A la même époque, je veux dire au quinzième siècle, où en était sous ce rapport la France, par exemple? Rien n'était pis que sa condition. Les seigneurs féodaux qui la possédaient, loin de se relâcher, en quoi que ce fût, de la dureté et de l'absurdité insignes de leurs prétendus droits, ne faisaient, au contraire, que les exercer avec la dernière rigueur. La monarchie, de son côté, ne vivait que d'exactions financières; et ainsi tout le gouvernement n'était occupé qu'à op-

primer le travail du peuple ou qu'à le dévorer. Songez maintenant que quatre grands siècles devaient s'écouler avant que la Révolution renversât ce monde d'abus, et vous jugerez aisément quelle heureuse fortune c'était pour l'Angleterre d'être si promptement, et comparativement à si peu de prix, non-seulement débarrassée de la féodalité, mais dotée en place d'une aristocratie territoriale uniquement vouée désormais à la servir.

Ainsi fut jetée dans le désordre d'une époque encore barbare la base principale et la plus solide de la future grandeur britannique. Mais l'œuvre de fondation que poursuivit et que, dans quelques-uns de ses points essentiels, acheva cet âge ne s'arrêta pas là. D'autres assises encore, et non moins indispensables au soutien de l'édifice, furent alors, soit fortune, soit dessein et prix du travail des hommes, établies définitivement dans le sol.

Au nombre des choses qui jusqu'alors avaient manqué à l'Angleterre, et sans la venue desquelles toute prospérité et partant toute grandeur, car l'une est la condition de l'autre, lui étaient interdites, il faut, après le défaut d'un gouvernement puissant et habile, compter l'absence de la sécurité. Depuis la retraite des Romains, au cinquième siècle, jusqu'à la soumission définitive de la population anglo-saxonne, au douzième, c'est-à-dire pendant

une période non interrompue de sept cents ans, elle avait été le théâtre d'une guerre intestine permanente. Pendant le même laps à peu près de temps, ses côtes avaient subi des descentes, des pillages et des invasions continuelles. Enfin, comme l'île ne formait pas encore un tout ensemble, et qu'elle était politiquement et ethnographiquement divisée en Angleterre proprement dite, en pays de Galles et en Écosse, il s'était trouvé durant toute cette même époque encore, qu'en dépit de son heureuse constitution territoriale, elle avait eu constamment, sur son sol même, des voisins et des ennemis. A chaque instant ç'avaient été, dans ses provinces de l'est, des incursions des Gallois, et dans ses provinces du nord, des irruptions des Ecossais. Toute culture paisible du sol anglais dans un tel état de choses, et par suite tout progrès de l'Angleterre vers la civilisation, avaient été impossibles.

Mais avec la dynastie des Plantagenets, cela aussi changea. Les rois angevins donnèrent à la Grande-Bretagne une sécurité intérieure et extérieure aussi grande, sinon plus grande encore, que celle dont elle avait joui sous les Romains; et cette sécurité, après eux, à part quelques crises, dont l'histoire d'aucun peuple, même des plus policés, n'est exempte, était destinée jusqu'à nos jours, sinon à

n'être plus ni menacée ni troublée, au moins à augmenter toujours et à n'être plus détruite.

La sécurité intérieure s'établit d'elle-même la première par la cessation de la résistance de la population anglo-saxonne; elle était, de ce côté du moins, un fait définivement accompli à la mort de Henri III, dans le dernier quart du treizième siècle. A partir de là, l'Angleterre, deux cents ans durant, vécut ainsi délivrée, sinon de toutes discordes intérieures, au moins de tous grands désordres. La fin du quinzième siècle seulement, pour suivre les choses jusqu'à la fin de la période qui nous occupe en ce moment, fut éprouvée par la guerre des deux Roses; mais encore cette guerre, si fertile en sanglantes rencontres et en crimes privés, fut-elle bien loin d'infliger au sol britannique des ravages qui de loin fussent comparables à ceux qu'avaient causés dans l'époque précédente les guerres des Anglo-Saxons entre eux, et ensuite les déprédations féodales des premiers barons normands. L'aristocratie, qui combattit dans cette guerre et qui y fut vaincue, n'avait nul intérêt d'ailleurs à la rendre dévastatrice. Alliée de la bourgoisie, elle se la fut aliénée en rançonnant les villes, et propriétaire des campagnes, elle se fut ruinée en les pillant. Ainsi la sécurité, comparativement du moins à ce qui s'était passé jusqu'alors,

fut, du côté de l'intérieur, très-grande en Angleterre du douzième au seizième siècle.

Du côté de l'extérieur elle le fut plus encore. Les invasions des peuples étrangers prirent fin avec l'occupation normande. Tout au commencement, en 1089, au plus fort des misères imposées à la population vaincue par l'expropriation subite de toutes ses terres, les Danois, que bien des liens de consanguinité attachaient aux familles dépossédées, avaient tenté de venir à leur secours, et une flotte scandinave de deux cent quarante voiles était entrée dans les eaux de l'Humber et avait débarqué une armée nombreuse, qui avait pénétré jusqu'à York. Mais Guillaume, par son énergie et sa politique, était parvenu à refouler cette invasion, dont la mémoire est restée comme une sorte de monument historique, car elle est la dernière qui ait foulé et mis en péril le territoire de l'Angleterre. Délivré, à partir de là, de toutes menaces des peuples étrangers, le sol anglais ne tarda pas à l'être de celles des autres peuples qui habitaient, sur ses frontières, le reste des îles Britanniques. Henri Plantagenet, au douzième siècle, conquit l'Irlande, et la sécurité de l'Angleterre fut d'un seul coup et pour jamais établie de ce côté. A la fin du siècle suivant, Édouard I[er] réunit le pays de Galles, dont les montagnes, depuis Guillaume, n'avaient cessé de

servir de refuge et de repaire à tous les proscrits, à tous les misérables et à tous les bandits qu'avait faits la conquête normande. Édouard III, enfin, au quatorzième siècle, en finit, à Halidon-Hill, avec les incursions des Écossais, rejetés à toujours, à partir de là, derrière leurs murailles de montagnes. Ainsi, avant le quinzième siècle, c'est-à-dire à une époque où presque tous les États modernes du continent se débattaient dans la guerre civile et étrangère, et étaient encore bien éloignés d'avoir acquis des frontières, que la plupart d'entre eux cherchent encore, l'Angleterre, grâce au courage et à la politique des Normands, grâce à son heureuse situation topographique, grâce enfin, car cela compte aussi dans la vie d'un peuple, à son heureuse fortune, était tranquille à l'intérieur, rassurée contre l'étranger au dehors, et presqu'à la veille d'achever la formation de son unité territoriale. Ce commençait d'être déjà l'Etat insulaire que nous voyons aujourd'hui, paisible au dedans, et gardé des dangers extérieurs par la difficulté de ses approches et l'énergie de ses habitants.

Mais si féconds qu'ils fussent pour l'avenir de sa grandeur, ces résultats acquis par l'Angleterre sous la dynastie angevine n'étaient pas les seuls. Non-seulement elle s'était mise dès lors à l'abri des insultes des autres peuples, mais encore elle avait fait

sentir à ces peuples et à celui dont elle avait le plus à craindre que, si elle était hors de leurs coups, ils n'étaient pas à l'abri des siens. C'est ce qu'avait montré la guerre de cent ans. Cette guerre, si désastreuse pour la France, coûta sans doute, comme tous les historiens l'ont remarqué, d'énormes sacrifices d'hommes et d'argent à l'Angleterre, et elle finit, en dernière analyse, par ne lui rapporter aucune conquête; mais, outre qu'elle fit voir, ainsi que nous venons de le dire, que le peuple qui occupait maintenant les îles Britanniques était très-redoutable à ses voisins et qu'il avait peu de chose à redouter d'eux, qu'il pouvait leur porter la guerre et qu'il était très-difficile de la lui rendre, qu'il était enfin dans cette situation privilégiée de pouvoir aisément envahir et de ne pouvoir être que très-difficilement envahi; outre cette démonstration redoutable des ressources de sa sécurité au dedans et de sa puissance au dehors, la guerre de cent ans rapporta encore un autre fruit des plus précieux au peuple anglais : elle constitua définitivement sa nationalité à l'intérieur, et elle en dénonça l'existence aux étrangers avec un éclat incomparable. Il n'y eut plus sur le sol de la Grande-Bretagne ni Saxons ni Normands, après Crécy, Poitiers et Azincourt, il n'y eut plus que des Anglais. Ces grandes victoires nationales, toutes

stériles d'ailleurs qu'elles devaient être, eurent du moins ce fruit de ne faire qu'un seul peuple des chefs et des soldats qui les avaient ensemble remportées. L'aristocratie normande surtout y prit, avec la haine de la France, vers laquelle jusqu'alors tant de souvenirs et de penchants l'avaient au contraire entraînée, un esprit de nationalité dont la violence même la rendit chère au peuple qu'elle avait mission de gouverner. Quant au dehors, le retentissement de cette gloire militaire fut immense. Jusque-là on savait bien confusément en Europe qu'il y avait à l'ouest une grande île, qui depuis plusieurs siècles était le théâtre d'invasions et de révolutions sanglantes, mais c'était un monde à part, que rien ou peu de chose ne rattachait à la vie commune du reste de l'Occident. La guerre de cent ans mit fin à cette solitude du peuple anglais; elle le fit entrer, sous les auspices d'une brillante renommée guerrière, dans le concert des affaires européennes; et, comme elle avait constitué son existence nationale, elle créa sa puissance politique.

C'étaient là de fécondes révolutions. Que de résultats un jour en devaient sortir pour la grandeur de la nation anglaise et pour le progrès de l'humanité! Mais ces résultats généraux et à grande portée n'étaient pas mûrs, tant s'en faut alors, et il fallait des siècles pour les produire. Des consé-

quences d'une apparence plus modeste, mais qui, dans le fond et pour l'avenir, n'en étaient pas moins très-importantes, en furent pour le moment le fruit; ce furent, comme ce l'avait été déjà à la suite de l'heureuse transformation des mœurs de l'aristocratie normande, des conséquences de l'ordre économique.

Quand, sur un territoire longtemps barbare, l'état de paix succède enfin, d'une manière durable, à l'état de guerre et la régularité d'une existence à peu près paisible aux habitudes du brigandage, les arts utiles alors s'emparent de ce territoire et entreprennent de le féconder. Aux conquérants et aux bandits qui l'avaient désolé jusque-là succèdent des laboureurs, des industriels et bientôt des commerçants. C'est là l'histoire de tous les peuples au moment de leur passage de la barbarie à la civilisation. Ce fut à la fin du douzième siècle l'histoire de l'Angleterre. Lorsqu'à cette époque ses campagnes et ses villes obtinrent enfin quelque sécurité, les arts utiles y parurent. Cette première apparition de leur génie serait un fait notable dans les annales de tout autre peuple; mais dans celles de la nation anglaise l'événement offre un attrait exceptionnel. Quand on songe, en effet, à ce que l'agriculture, l'industrie et le commerce ont fait depuis de ce pays, on considère avec un intérêt

dont on ne peut se défendre jusqu'à leurs plus faibles commencements. L'esprit pensif involontairement s'y arrête, comme le voyageur aux bords de l'humble source d'où découle un grand fleuve.

L'agriculture, cette aïeule de tous les arts, fleurit, ou, pour mieux dire, refleurit la première sur le sol britannique. Les Romains, au temps de leur domination, l'y avaient poussée à sa perfection dernière, puisqu'en dépit d'un climat aussi peu favorable à la culture du blé, ils en avaient fait un des greniers de leur subsistance. Les choses, assurément, n'en revinrent pas à ce point sous le gouvernement des Plantagenets; mais, une prospérité relative considérable, si on la compare à ce qui s'était vu durant les sept siècles qui avaient précédé leur avénement, n'en transforma pas moins l'aspect et la condition des campagnes. Les récoltes de froment ne reparurent pas encore en abondance dans ces campagnes, mais les prairies et leur croît naturel et si important, le bétail, y multiplièrent. Une requête, présentée au gouvernement en 1327 par lord Spencer, pour demander justice de déprédations commises sur ses terres,—document authentique d'un rare intérêt, et que Hume fait connaître et apprécie avec la sagacité d'un esprit supérieur,—donne à cet égard de précieux renseignements. Ce lord du commencement du XIVme siècle, qui, chose remarquable et qui res-

sort des termes mêmes de sa plainte, non-seulement vivait sur ses terres, mais les faisait valoir lui-même, déclare que, dans soixante-trois terres qu'il possédait dans le sud, on lui a enlevé ou détruit vingt-huit mille moutons, mille bœufs, douze cents génisses, onze cent soixante chevaux de trait et deux mille porcs. Le nombre des moutons, si l'on réfléchit surtout qu'il n'existait pas alors de prairies artificielles, est fait notamment pour frapper l'esprit. Ainsi déjà, à peine au sortir de la barbarie, se formait sur le sol de la Grande-Bretagne ce puissant capital agricole vivant, grâce auquel l'agriculture anglaise devait un jour devenir la première du monde; ainsi déjà, sous le règne du sixième des rois angevins, l'aristocratie britannique avait pris ces habitudes de résidence rurale et de faire-valoir propre qui étaient destinées à jouer un si noble et si grand rôle dans son avenir et dans celui de son pays.

Mais tout s'enchaîne, et quand un des arts économiques quelque part surgit, il est rare que tous les autres tardent à s'y joindre. L'agriculture, si peu qu'elle prospère, suscite quelques commencements de trafic et bientôt d'industrie. Cette génération des choses fut ici toute naturelle. Le mouton, ce grand produit et ce grand instrument de l'agriculture de l'Angleterre, devint en outre le premier objet sur lequel son génie commercial et industriel s'exerça.

Au milieu du quatorzième siècle, l'Angleterre exportait couramment, année moyenne, trente mille sacs de laine, pesant chacun quatorze livres. Les étrangers lui achetaient cette laine brute, pour la lui rendre manufacturée. Mais bientôt l'émulation la prit de travailler elle-même ce produit de son agriculture. Edouard III, le vainqueur de Crécy, de Calais, de Poitiers, était un prince d'un génie aussi ouvert aux grandes choses en matière d'administration qu'en matière de politique et de guerre. Frappé de l'ambition féconde que manifestait le peuple anglais pour se créer des manufactures de laine nationales, il l'encouragea de la manière la plus habile. Ayant rompu avec Louis de Nevers, comte de Flandre, il prohiba l'exportation des laines anglaises à destination de ce pays, alors le plus manufacturier du monde. Le chômage aussitôt désola les riches draperies de Bruges, et tous les métiers flamands furent sans ouvrage. Edouard saisit cette occasion. Il fit savoir à tous les ouvriers de la Flandre qu'ils trouveraient en Angleterre tous les avantages et tous les priviléges qu'ils pourraient désirer. Ceux-ci en foule passèrent la Manche; des fabriques de drap, grâce à eux, s'élevèrent bientôt sur le sol britannique, et ainsi y commença l'industrie qui plus tard donna naissance à toutes les autres..

A partir de là, tous les Plantagenets, par des règle-

ments économiques de tout genre, tantôt bons, tantôt médiocres, tantôt mauvais, mais toujours conçus dans un esprit de protection au génie naissant du travail indigène, singulièrement sagace et persistant, ne cessèrent d'encourager, tant qu'ils purent, l'essor de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de la navigation nationales. Le recueil des lois anglaises, du commencement du quatorzième à la fin du quinzième siècle, est rempli de ces règlements, dont l'ensemble est un des monuments les plus curieux de la renaissance de l'esprit d'administration en Europe. L'inexpérience éclate à chacune des pages de ce premier essai du code économique de la Grande-Bretagne, et ses prescriptions assurément sont loin d'être toutes ce que le temps en a fait ensuite ; mais on y sent partout comme une fièvre d'enfantement national qui saisit l'âme. Qui étaient les conseillers rédacteurs de ces lois, toutes écrites, accident bizarre de la fortune, dans le style naïf, précis et coloré de notre vieille langue française? On l'ignore, personne n'a signé; mais on sent partout que ces hommes étaient animés déjà du profond et fécond esprit de nationalité auquel l'Angleterre, plus qu'à aucune autre cause peut-être, doit d'être ce qu'elle est aujourd'hui dans le monde. Tout pour l'Angleterre! voilà la fière et saine devise que bégayent tour à tour en français

tous les conseillers inconnus qui, cent cinquante ans durant, dirigent l'administration des trois Edouards, de Richard II et des trois Henris. Ils se trompent souvent dans les moyens qui doivent les mener à leur but, mais jamais ils n'hésitent ni ne se divisent quant à ce but.

On sent tout ce que le génie industriel et commercial du peuple anglais, ce ressort si important de sa grandeur à venir, prit, dans ces essais divers, de solidité et de trempe; mais la destinée, qui sans doute veillait à ce que rien ne manquât à la formation de ce génie, le mit, en outre, pendant la période qui nous occupe, à une nouvelle et dernière école, plus forte et plus originale encore que n'avaient été les autres.

La Grande-Bretagne devait déjà beaucoup aux régions de la Baltique. C'est de là, on s'en souvient, qu'à diverses époques lui était venue sa population presque entière. Par une rencontre qui est un des plus curieux événements de l'histoire, c'est de là que lui vint aussi, sous une forme aussi féconde qu'imprévue, le principal de son éducation économique et marchande.

Dès le dixième siècle environ, les frontières maritimes de l'Allemagne, qui, des bouches de l'Elbe à celles de la Vistule, bordent la Baltique et font face à l'archipel cimbrique et à la péninsule scan-

dinave, étaient devenues, sous l'influence de diverses causes, et particulièrement sous l'empire des progrès qu'y avait faits le christianisme, l'un des siéges de la renaissance du commerce de l'Europe. Une foule de villes s'étaient, comme par enchantement, bâties sur cette côte, et, un siècle plus tard, y avaient acquis déjà une importance considérable. Ces villes, qui existent toujours, bien que grandement déchues de leur ancienne splendeur, étaient, entre autres, Brême, Lubeck, Wismar, Rostock, Stralsund, Stettin, Colberg, Dantzick, Elbing, Kœnigsberg, etc. La vie commerciale qui s'y était établie avait eu, là comme partout, besoin de sécurité pour durer. Cette sécurité, grâce aux incursions des pirates saxons, danois et norwégiens, qui infestaient continuellement la Baltique, avait longtemps manqué. Enfin, cependant, à une époque qu'il est difficile de préciser avec exactitude, mais qui ne doit pas être postérieure à la seconde moitié du douzième siècle, les cités dont nous parlons, lasses de ces déprédations constantes, s'étaient unies pour y mettre fin, et avaient, dans ce but, formé une Hanse, ou société qui, peu après sa constitution définitive, avait à peu près purgé la Baltique des forbans qui la désolaient. Ce premier essai d'union ayant réussi, les villes qui n'avaient d'abord adhéré à la Hanse que dans un motif de défense person-

nelle, sentirent qu'elle pouvait devenir d'un grand secours aussi pour le développement de leur fortune commerciale. L'acte constitutif de la société fut remanié dans cet esprit, et très-promptement, dans le premier tiers du treizième siècle au plus tard, la ligue marchande, depuis si célèbre sous le nom de Ligue hanséatique, était définitivement formée.

Une fois venue à cet état, la Hanse sentit bientôt les besoins de ses relations s'accroître avec l'importance du capital maritime, marchand et financier qu'elle pouvait réunir. Dès lors, elle chercha à se constituer dans les divers États du Nord et de l'Occident des comptoirs et magasins où elle pût tant entreposer ses marchandises qu'accréditer des agents capables de surveiller ses intérêts et d'augmenter ses affaires. Elle établit de bonne heure le premier de ces comptoirs à Wisby, dans l'île suédoise de Gothland. Cet établissement mettait ses navires sur la route des ports de la Livonie et de ceux du golfe de Finlande : les navigateurs de la Hanse les visitèrent, et, remontant jusque dans le bassin de la Néva, ils le reconnurent, et y fondèrent, en s'y établissant, la fortune de Novogorod. Maîtres de la Baltique, les Hanséates songèrent ensuite à la mer du Nord. Il leur fallait, pour y pénétrer, la liberté du passage des Belt et du Sund;

ils la conquirent par la force des armes sur le Danemark, et se l'étant assurée par des stations navales respectables, ils allèrent s'établir sur le versant occidental de la région scandinave, à Bergen, qui devint le centre de leurs expéditions à la pêche du hareng. Cela leur donnait tout le commerce et toute la navigation du nord de l'Europe. Pour s'en emparer de même dans l'Occident, les Hanséates, suivant le même système, s'y créèrent partout, soit des associés, soit des comptoirs. C'est ainsi que la plupart des villes du Rhin et de l'Escaut entrèrent dans leur alliance, et qu'au quatorzième siècle ils eurent, soit des membres de leur union, soit des magasins à leur compte, dans Cologne et dans Nimègue, dans Wesel et dans Bruges.

Si près de la Grande-Bretagne, pays avec lequel d'ailleurs leurs voisins les Saxons, les Danois et les Northmans avaient eu tant, de si tragiques et de si célèbres relations, comment les Hanséates n'auraient-ils pas cherché à s'en assurer aussi le commerce? Ils n'y manquèrent pas. Déjà, à la fin du dixième siècle, il paraît, par des documents authentiques du règne d'Éthelred II, que des marchands de la Baltique, venus sans doute sur les vaisseaux des Danois, dont les incursions en Angleterre étaient fréquentes à cette époque, s'étaient établis à Londres, et, moyennant une redevance en denrées

insignifiante, y avaient obtenu le droit d'établir sur la rive droite de la Tamise, un peu en aval du point où le pont de Londres la traverse aujourd'hui, un grand bâtiment affecté à leur service, et qu'on avait nommé *Guildhalla Teutonicorum*, ce que nous traduirions, entrepôt général des marchands allemands. C'était au moyen âge, comme on sait, la coutume d'attribuer ainsi dans les villes différents quartiers et différents édifices aux diverses sortes de marchandises et aux diverses nationalités de marchands. Les Hanséates jetèrent les yeux sur la *Guildhalla;* et, en 1239, Henri III, alors en guerre avec la France, ayant eu besoin de navires pour y porter des troupes, ils lui en fournirent, tant à la condition que la cité de Londres leur louerait ce magasin, qu'à la condition aussi qu'il leur serait permis d'y établir, sous la garantie d'une charte, un comptoir privilégié, sur le modèle de ceux qu'ils avaient déjà à Wisby, à Novogorod, à Bergen, à Bruges, etc. Le marché conclu, ils occupèrent l'édifice, le réparèrent, et en firent, sous le nom de Steel-Yard, qu'il garda depuis, et qui veut dire, — soit, du nom d'une des principales marchandises qu'ils y entreposaient, magasin d'acier; soit, en traduction corrompue de l'allemand, *Stael-hoff*, cour de l'entrepôt, — le siége de l'exploitation, et, par suite, de l'école commerciale du peuple anglais, la

plus originale et la plus féconde qui se pût voir.

La charte qu'ils avaient obtenue de Henri III, qui, jusqu'à Edouard III, en 1335, c'est-à-dire pendant un siècle entier, leur fut, sans contestation ni diminution aucune, continuellement confirmée, et enfin, qu'à partir de là jusqu'au bout de la période qui nous occupe en ce moment, ils conservèrent sinon sans combat, au moins sans échec, absolument intacte, cette charte donc, moyennant quelques redevances à la cité de Londres, de pure forme, et l'engagement d'assister au besoin de leur marine les rois d'Angleterre, leur concédait le droit exclusif de faire, au détriment non-seulement des autres étrangers, mais des nationaux eux-mêmes, toutes les importations et toutes les exportations du pays. Armés de cet énorme privilége, les marchands du Steel-Yard monopolisèrent à la lettre l'achat des produits bruts du territoire britannique, la fabrication et la revente de ces produits une fois manufacturés, et la navigation entière enfin de la contrée. Ils achetaient aux propriétaires fonciers leurs métaux à l'état naturel, et notamment leur plomb, leur fer et leur étain; ils leur achetaient encore leurs laines et leurs cuirs; ils rapportaient une partie de ces choses en Angleterre, transformées en ustensiles, en vêtements, en chaussures, etc., et ils versaient le reste sur les divers marchés de la Flandre, de

l'Allemagne ou des pays scandinaves. Tout ce que cela enfin exigeait de transports se faisait sur leurs propres navires, à l'exclusion formelle de tous autres, ceux des Anglais compris. C'était comme un étouffement systématique absolu de tout ce que la race britannique pouvait avoir, même en germe, de génie industriel, marchand et maritime : servitude terrible, la pire que pût essuyer ce peuple, puisqu'elle lui interdisait jusqu'à la liberté de son intelligence et de ses bras.

Mais le bien quelquefois naît de l'excès du mal; on en y vit ici un bel exemple : cet asservissement commercial du peuple anglais, qui aurait pu tuer ou atrophier le génie d'une race de constitution moins robuste, devint pour celle-ci, comme nous le disions tout à l'heure, la plus saine et la plus féconde des écoles.

A l'origine, les Anglais, tant ils étaient encore barbares et inexpérimentés, ne parurent soupçonner même pas tout ce qu'ils perdaient à ce que leur industrie, leur marine et leur commerce fussent ainsi affermés aux mains des étrangers. Les propriétaires du sol voyaient même avec plaisir dans les Hanséates des marchands qui leur achetaient avec empressement des produits naturels dont sans eux ils n'auraient su que faire. Le peuple, de son côté, n'était pas moins satisfait de voir

débarquer sur les berges de la Tamise quantité d'objets fabriqués qu'il était encore trop grossier pour produire. Son ignorance même en matière de vente et d'achat était extrême. Un proverbe curieux courait, à cet égard, parmi les marchands du Steel-Yard : « Nous acheterions d'un Anglais, disaient-ils, la peau d'un renard quatre pence, et nous lui revendrions la queue douze pence. » Le proverbe fut vrai un siècle tout entier; mais enfin la réflexion vint à ce peuple enfant. Il comprit, comparant sa misère à l'aisance des ouvriers du Steel-Yard et à la richesse de ses directeurs, que s'il faisait lui-même ce qu'ils faisaient pour lui, il deviendrait sans doute aisé et opulent comme eux. Sa jalousie s'éveilla; bientôt elle se changea en haine, et cette haine se traduisit en rixes et en émeutes, dont la violence croissante obligea les Hanséates à faire du Steel-Yard une forteresse. Mais une fois déclarée, une telle guerre ne pouvait être que constante. Elle le fut, en effet, pendant l'époque entière qui nous occupe ici. Comme toutes les guerres, elle eut pour les Anglais ses alternatives de succès et de revers, et en définitive, quand le seizième siècle s'ouvrit, elle n'était pas, loin de là, terminée encore à leur avantage. Au contraire même, la Hanse, victorieuse, profitant d'ailleurs de la faiblesse du gouvernement pendant la guerre

des deux Roses, leur imposa sous Édouard IV, à Utrecht, un traité qui aggrava les conditions primitives déjà si onéreuses de la charte de Henri III.

Mais, et quoi qu'il en fût, à cette époque même encore, de l'état de la lutte, ce qu'elle avait d'essentiel n'était pas là. Sans doute il importait à l'Angleterre d'être délivrée du monopole de la Hanse; mais il était évident, qu'attaqué comme il l'était, un peu plus tôt, un peu plus tard, ce monopole finirait toujours par tomber. Ce qui était alors et ce qui est resté pour l'histoire d'un intérêt suprême dans cette lutte, c'est l'éducation qu'y reçut le génie d'entreprise et de commerce de l'Angleterre. Sous la servitude féconde des Hanséates, les Anglais prirent d'abord un goût que donne toute espèce de servitude — le goût de l'indépendance : ils y conçurent et ils y poursuivirent avec une énergie qui, un jour enfin, devait être couronnée de succès, la résolution de faire leurs affaires eux-mêmes. Les Hanséates ensuite leur révélèrent l'esprit et la portée de ces affaires. D'emblée et de prime saut, les Anglais prirent à cette école l'instinct, les habitudes, et déjà les maximes du grand commerce. Enfin, non contente d'apprendre aux Anglais l'importance de leurs propres affaires, la Hanse leur enseigna encore tout ce qu'on gagnait à faire, en outre, quand on pouvait, celles des autres : elle leur

montra de quelle importance il est pour la grandeur d'un peuple de dominer les marchés et les mers, et elle leur fit connaître par son exemple, sur leur sol même, et ce qui était plus démonstratif encore, à leurs dépens, quels étaient les moyens qui pouvaient fonder cette domination et la maintenir.

La leçon était belle. Les Anglais l'entendirent. On verra assez dans la suite de ces récits avec quel génie ils en profitèrent. Ici, pour résumer seulement les résultats de l'époque, à l'extrémité de laquelle nous voilà parvenus, dans un mot qui en fasse apprécier la grandeur, nous nous bornerons à dire qu'à la fin du quinzième siècle, le but qu'avait poursuivi cette époque était atteint : — l'éducation de l'Angleterre était faite.

IV

Les choses en étaient là, quand arriva cet événement, « le plus grand de notre globe, dont une moitié, comme dit Voltaire, avait toujours été ignorée de l'autre » : Christophe Colomb découvrit l'Amérique. Cela fit un profond changement dans la destinée de toutes les nations ; mais il n'y en eut

pas pour qui cela eut plus d'intérêt que pour la nation anglaise. Cette découverte, en effet, renouvela les places respectives que les différents peuples avaient jusqu'alors occupées sur la surface de la sphère, et celle notamment de la Grande-Bretagne. Mais, tandis que bien des États perdirent à cette révolution des positions géographiques extrêmement favorables, la Grande-Bretagne en gagna une, au contraire, qui lui ouvrit tout un avenir de prospérité et de puissance.

Les îles Britanniques n'avaient joué dans le monde connu de l'antiquité et du moyen âge que le rôle d'un appendice extrême. Quand Himilcon, au sixième siècle avant notre ère, découvrit, dans son fameux voyage, le petit archipel que nous appelons des Sorlingues, et que les Grecs, après Himilcon, nommèrent, de l'étain qu'on en tirait, les îles Cassitérides, ce point du globe, bien que pourtant visité par des matelots de la Méditerranée, demeura presque ignoré,—les marchands de Carthage exceptés,—de tout le reste du monde. Hérodote avait entendu parler de ces îles, mais il avoue, avec sa candeur ordinaire, qu'il ne sait où elles sont. L'expédition de César, à plus de trois cents ans de là, fixa d'une manière positive, sinon encore la latitude, au moins la topographie de cette région. On sut, après lui, qu'à l'est et au nord des Sorlingues

existaient deux autres grandes îles : la Bretagne et l'Irlande ; mais cela ne changea rien à l'excentricité de leur position géographique. La Grande-Bretagne fut pour les Romains ce qu'avaient été les Cassitérides pour les Grecs, la limite occidentale du globe, et elle ne fit pas plus de figure sur la carte de leur empire que n'en fait aujourd'hui la terre de Diémen, par exemple, sur la carte de l'empire britannique. Le moyen âge, ensuite, avait sans doute fait faire de remarquables progrès à la géographie. Les barbares du Nord ayant rempli l'Europe de leurs émigrations, on connut par eux les contrées d'où ils étaient sortis. Les frontières du monde reculèrent ainsi de l'Elbe à l'Océan glacial. La passion pour les voyages, que développèrent les Croisades, avait reculé de même les limites de l'univers à l'Orient. Puis, enfin, étaient venus les Portugais, qui, effaçant tous leurs prédécesseurs, avaient passé la ligne et reconnu le Midi du globe jusqu'au Cap. Mais tout cela encore avait laissé les îles Britanniques dans leur situation extrême. La terre avait eu beau s'étendre au nord, à l'orient et au sud, elles en formaient toujours à l'occident la limite : toutes les routes de ce côté y finissaient ; elles n'en prolongeaient ni n'en commençaient aucune.

Mais enfin vint cet homme extraordinaire qui, au lieu de chercher à l'est, au midi et au nord les

parties encore inconnues du globe, eut l'idée de génie de les chercher à l'ouest; et croyant, dans cette direction, aborder sans obstacle aux côtes occidentales de l'Asie, trouva en route le continent interposé de l'Amérique. Autant toutes les autres découvertes avaient été stériles pour l'Angleterre, autant celle-là, à l'époque surtout où elle se fit, lui devait être et lui fut en effet fructueuse.

Tant que l'océan Atlantique avait été à l'ouest la limite extrême de la terre habitée, le commerce n'avait eu que trois théâtres possibles : l'Orient, la Méditerranée et la Baltique. Il les avait occupés tous les trois ensemble pendant le moyen âge. La Hanse dans la Baltique, les Républiques italiennes dans la Méditerranée, les Grecs et les Turcs en Asie, avaient monopolisé, chacun de leur côté, toutes les marchandises et tous les transports. Les nations de l'Occident proprement dit, cependant, bien que riveraines d'une mer immense, étaient restées en dehors de toute existence commerciale. Mais lorsque Colomb eut découvert, à l'opposé même des rivages occidentaux et de l'autre côté de cette mer, si longtemps inexplorée, un continent nouveau; lorsqu'en même temps Vasco de Gama eut doublé le cap de Bonne-Espérance et ouvert une autre route aux Indes, il devint inévitable alors que le commerce quittât les contrées de l'Orient, du Midi

et du Nord, où il s'était jusque-là tenu, pour s'établir en Occident. Bagdad, Constantinople, Venise et Lubeck, à partir de ce moment, cessèrent d'être les centres du commerce du monde. Ce centre, déplacé par Colomb et Gama, fut transporté tout d'un coup des rives du Tigre, de la mer de Marmara, de l'Adriatique et de l'Elbe aux bouches de tous les cours d'eau qui aboutirent à l'Océan Atlantique, et ce ne fut plus être relégué aux extrémités du globe que d'habiter les rivages de cette mer, ce fut en occuper le milieu.

De toutes les nations cependant auxquelles ce changement devait être favorable, il n'en était pas à laquelle il pût l'être davantage, sinon même autant qu'à l'Angleterre. Il opérait toute une révolution en effet dans les conditions d'existence de son passé, de son présent, et ce qui était plus important encore, de son avenir.

Dans le passé, qu'avait été l'Angleterre? Nous l'avons vu : une île rejetée ou abandonnée aux derniers confins du monde. Les autres nations occidentales, riveraines comme elle de l'Océan Atlantique, n'avaient vécu cependant, tout fermés que fussent pour elles aussi les débouchés de cette mer, ni de ce régime d'exclusion, ni de cette existence d'abandon. La péninsule Ibérienne, par ses côtes de la Méditerranée, était restée en communication con-

tinuelle avec les peuples civilisés, — avec les Phéniciens et toutes leurs colonies ; avec les Grecs ; avec les Romains ; avec les matelots d'Amalfi, de Gênes et de Venise ; avec les Orientaux. La France, grâce à sa magnifique assiette au sud et à l'est, sur la Méditerranée, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin, avait trouvé dans ses rapports avec l'Espagne, l'Italie, le Levant et l'Allemagne, un dédommagement considérable à la clôture ou à l'insignifiance de la navigation de la Manche et de l'Océan ; mais l'Angleterre, que la mer de tous côtés isolait du reste des nations, quel moyen jusque-là lui avait été offert de sortir de cette solitude ? Aucun.

Sa condition présente, envisagée sous ce rapport, ne faisait, en l'aggravant même, que continuer le malheur de sa condition passée. Fermez l'Océan à l'ouest et au midi, comme il l'était avant Colomb et Gama, puisque avant eux il ne menait ni en Amérique ni en Asie, il ne restait à tous les peuples, comme nous l'avons remarqué déjà, que trois théâtres où ils pussent donner carrière à leur génie maritime : la Baltique, la Méditerranée et la mer Noire. Mais ces théâtres étaient depuis longtemps occupés, quand, à la fin du quinzième siècle, l'Angleterre ne faisait que sortir encore du chaos de la barbarie. Tenterait-elle le commerce de l'Orient ? Mais il fallait, de toute nécessité alors, passer par la

Méditerranée pour faire ce commerce, et comment une nation naissante en aurait-elle disputé l'empire à Gênes et à Venise? Essayerait-elle de la navigation de la mer du Nord et de la Baltique? Mais cette navigation était toute aux mains de ces Hanséates, dont elle subissait le monopole jusque dans Londres même. Cependant, et dans cette obligation que lui faisait le blocus, soit naturel, soit accidentel de toutes les mers qui la baignent, de vivre concentrée en elle-même, l'Angleterre avait-elle au moins, comme la France, par exemple, la ressource d'un grand marché intérieur? Pas davantage. La France réunissant plusieurs climats, le transport réciproque des produits de l'un dans l'autre, de ceux du midi dans les contrées du nord, et de ceux du nord dans les contrées du midi, peut entretenir un certain commerce; mais rien de semblable n'a lieu en Angleterre : son climat est uniforme, et la distinction d'un nord et d'un midi, quant à la nature au moins des productions, y est inconnue. Des prairies et des mines, de la laine et des métaux, voilà tout ce que le nord comme le midi de l'Angleterre offrait à ses habitants; nul échange intérieur fructueux n'était possible dans cette identité universelle de produits. Ajoutez que la nature elle-même était en quelque manière hostile à l'établissement de cet échange, quel qu'il fût. Il n'y a aucun cours d'eau sur le sol

de la Grande-Bretagne qui prenne la direction du nord au sud. Tous les fleuves et les rivières y coulent soit vers l'est, soit vers l'ouest; et, par des embouchures toujours libres, aboutissent soit à la mer du Nord, soit à l'Océan. Ils semblent de la sorte solliciter, pour ainsi dire, le peuple anglais à sortir incessamment de chez lui. Mais où aller encore une fois, quelque libres et quelque belles que fussent toutes ces embouchures de fleuves, de la Tamise au Forth, et de la Severn à la Clyde, puisque la mer du Nord ne menait que dans les eaux de la Hanse et que l'Océan ne menait nulle part? Cette condition était terrible.

Mais l'océan Atlantique s'ouvrant, tout changea; et remarquez combien fut radical et profond ce changement : tout ce qui précisément avait jusqu'alors été contraire au développement de la prospérité et de la puissance de la Grande-Bretagne, — constitution insulaire, obligation stérile de vivre sur soi, et nécessité, impossible à satisfaire, de se répandre par le monde, — tout cela lui devint favorable, et ses raisons de gêne se transformèrent en autant de motifs de grandeur.

C'était une île, et ç'avait été jusque-là son malheur : avec la découverte de l'Amérique et celle du passage aux Indes par le Cap, ce devint sa fortune. C'est un grand avantage ou c'est un grand incon-

vénient pour un peuple que d'habiter une île. Si cette île est située dans une partie du globe que le génie de la civilisation n'habite pas, elle aura beau avoir tous les mérites de conformation géographique imaginables, le peuple qui y est fixé n'en fera jamais le théâtre d'un grand empire. Telle avait été jusqu'au seizième siècle la condition de l'Angleterre. La civilisation jusqu'alors n'avait visité que le midi et une petite partie du nord de l'Europe, et la position insulaire alors de la Grande-Bretagne n'avait servi qu'à la mettre hors de la portée et du chemin de l'esprit de progrès; mais quand, par le fait des voyages de Colomb et de Gama, l'ouest devint le pôle vers lequel tout tendit, alors, de détestables qu'elles avaient été si longtemps, la constitution et la situation géographiques de l'Angleterre devinrent excellentes : tous leurs avantages subsistèrent et tous leurs inconvénients disparurent. L'Angleterre fut toujours une île, c'est-à-dire un territoire dont la sécurité extérieure fut toujours plus fortement et plus facilement assurée que celle d'une péninsule ou d'un État continental; mais ce fut, en outre, une île située dans la région du monde destinée à devenir le théâtre de tous les efforts et de tous les progrès du génie de l'homme; elle aussi, enfin, sans perdre en rien, bien loin de là, le bénéfice de sa configuration insulaire, elle fut instantanément

transportée des extrémités abandonnées du globe, au centre de tout le mouvement futur des idées, des travaux, de la vie entière du genre humain. Et qu'importa dès lors l'étroitesse et la stérilité de son marché intérieur? L'Océan, débouché au midi et à l'ouest, n'ouvrait-il pas à son activité le nouveau monde et les Indes? Qu'importa davantage que tous ses fleuves coulassent ou vers l'est ou vers l'ouest? Au contraire; désormais ils mettaient ainsi d'eux-mêmes ses matelots sur la route des Antilles ou du Cap. Jamais transformation des conditions d'existence d'un grand peuple ne fut plus absolue ni plus prompte.

Mais un dernier trait manque au tableau. La découverte de l'Amérique et celle du passage aux Indes par l'Océan, en transportant, du nord et du midi à l'ouest, toute l'importance et tout l'avenir du commerce maritime, porta nécessairement un coup de mort aux peuples qui jusque-là avaient, de la Baltique et de la Méditerranée, monopolisé le factage et la fourniture de l'Europe. Les Républiques italiennes et la Ligue hanséatique furent perdues le jour où l'Adriatique et l'Elbe cessèrent d'occuper le centre des communications du globe. Leur succession sans doute devait être longtemps débattue, mais dès l'aurore du seizième siècle elle était ouverte. Ainsi l'Angleterre, par le fait seul,

se trouva débarrassée de la concurrence redoutable et probablement écrasante que lui auraient faite, avec l'avance qu'ils avaient sur elle, en esprit industriel et en expérience maritime, les Italiens et les Hanséates, s'ils avaient occupé des rivages occidentaux. Ce fut avec des peuples de l'Occident, de formation toute récente comme elle, qu'elle eut à disputer l'empire de la nouvelle scène qui s'ouvrit au génie de la marine et du commerce. Ni Venise ni Lubeck, les reines contemporaines des marchés et des mers, ne purent paraître sur cette scène. Reléguée l'une au fond de l'Adriatique, et l'autre au fond de la Baltique, dans des coins du monde où de jour en jour on allait avoir moins d'intérêt à se rendre, leur rôle finissait forcément au moment même où celui des nations occidentales commençait. Toutes ces nations sans doute gagnèrent à cela; mais aucune encore autant que l'Angleterre. L'abaissement de la Hanse d'abord devait lui profiter, et comme nous le verrons, lui profita bientôt d'une manière exceptionnelle : il contribua singulièrement en effet à la débarrasser, non pas seulement de la rivalité des Hanséates, mais, ce qui fut plus essentiel encore, de l'oppression de leur monopole. Quant aux concurrents naturels qu'elle rencontra ensuite dans les autres peuples occidentaux, outre que ceux-ci, comme nous le remarquions tout à l'heure, ne purent

s'élancer dans la carrière qu'en même temps qu'elle, aucun ne fut aussi bien placé pour y entrer ou pour s'y maintenir; aucun n'occupa sur la carte du globe ce poste insulaire, si longtemps mauvais et désormais incomparable, qui regarde également l'ancien et le nouveau monde, et que la nature elle-même semble avoir désigné pour être la station intermédiaire de leurs communications. Quoi qu'il en soit, quand la lutte à ce sujet s'ouvrit entre les nations occidentales, seules aptes à y prendre part, l'Angleterre eut tout de suite sur elles, presque autant que sur le reste du monde, un avantage qui, dans tous les genres de combat, fait beaucoup pour la victoire, — le terrain.

V

L'Angleterre, sous l'action lente et bornée sans doute, mais néanmoins déjà féconde des différentes causes dont nous avons jusqu'ici parcouru l'histoire, était, à la fin du quinzième siècle, arrivée à ce moment incertain de la vie qui n'est plus l'enfance, qui n'est pas encore la jeunesse, et qui, dans la carrière des nations, aussi bien que des individus, annonce la fin et le commencement d'un âge.

La Grande-Bretagne barbare des Angles, des Saxons, des Danois, des Normands, s'effaçait; encore un peu, elle n'allait plus être qu'un souvenir : déjà du milieu des ruines de ce passé commençait de sortir un peuple dans les traits duquel on pouvait toujours reconnaître la part des éléments qui avaient concouru à sa formation, mais dont la physionomie tendait à prendre une unité et une fixité de caractère qu'elle n'avait pas eues jusqu'alors. Cependant, pour que la nation anglaise en vînt là et qu'on la pût dire tout à fait hors de l'enfance, un dernier effort était nécessaire. Le seizième siècle, qui alors s'ouvrit, accomplit cet effort. C'était partout, on le sait, la mission de cet âge — si justement nommé, de la rénovation qu'il accomplit, en effet, en presque toutes choses, l'âge de la Renaissance — c'était partout, disons-nous, la mission de cette époque de susciter ou d'achever le travail d'enfantement dont est sorti le monde actuel. L'Angleterre, elle aussi, ressentit l'influence de ce printemps de l'esprit moderne. Toutes les facultés de sa vie, sous cette chaude haleine, prirent une liberté et une puissance d'expansion extraordinaires. Une révolution s'ensuivit dans les conditions et dans les modes de l'existence nationale du peuple anglais. Sa stature, son visage, son geste, sa parole, tout changea. Les premiers soleils du seizième siècle

avaient encore vu en lui un peuple enfant, les derniers éclairèrent déjà les premiers pas dans la carrière d'un peuple fait homme.

Une dynastie nouvelle, qui elle aussi commença et prit fin avec le seizième siècle, fut contemporaine de cette phase suprême du travail de formation du génie et de la nationalité britanniques : ce fut la dynastie des Tudors.

On ne saurait méconnaître l'influence qu'exerça le caractère personnel des principaux souverains de cette maison sur l'achèvement de cette œuvre. Edouard VI, qui ne fut qu'un enfant bien doué sur le trône et qui mourut avant d'avoir atteint l'âge d'homme, n'y prit sans doute par lui-même qu'une part médiocre. On en peut dire autant de Marie, chez qui un fanatisme barbare pervertit et annihila d'heureuses qualités naturelles. D'ailleurs, ces deux règnes furent l'un et l'autre très-courts. Mais il en fut différemment des trois autres souverains que donna encore la maison de Tudor. Ceux-ci, dont le premier régna un quart, le second plus d'un tiers, le dernier près d'une moitié de siècle, exercèrent chacun, pendant ces longs maniements des affaires, une influence directe considérable, et, en définitive, très-heureuse sur la conduite et sur le développement des destinées de l'Angleterre. Henri VII, fondateur de la dynastie, est peut-être

un des princes les plus rares qui, en aucun lieu, aient occupé le trône. A sa cupidité près, on peut dire qu'il ne montra que des vertus publiques. Sévère, ferme, adroit, appliqué, réfléchi, l'Angleterre, au dedans et au dehors, lui dut l'initiative et la direction d'une politique extrêmement favorable à l'éducation de son génie et à l'avancement de ses affaires. Henri VIII, son fils, considéré comme homme, fut assurément un monstre, et on a dit avec raison que l'énumération de ses vices serait celle de tous ceux dont la nature humaine est capable. Mais un homme abominable peut être un prince de mérite, et des qualités politiques de premier ordre peuvent se rencontrer chez lui, en même temps que les passions privées les plus odieuses. Cette association bizarre de bas instincts et de facultés puissantes n'était pas nouvelle dans l'histoire : Tibère en avait déjà donné le spectacle à Rome et, plus récemment, Louis XI à la France : Henri VIII le donna à l'Angleterre. Cet exécrable despote eut quelques-unes des vertus d'un roi. Enfin Elisabeth, sa fille, au milieu, elle aussi, d'horribles défauts, passa aux yeux de ses contemporains eux-mêmes pour un des types les plus complets et les plus heureux qu'on eût jamais vus de la puissance et de la dignité royales, et la postérité, tout balancé, a confirmé ce jugement. C'est qu'en effet si, considérée

comme femme, Elisabeth offre dans le caractère des traits d'une virilité sanguinaire, burlesque ou repoussante, qui ne rappellent que trop son père ; si son imagination, souvent fantasque, et ses goûts continuels de débauche détruisent ou déshonorent en elle toutes les grâces de son sexe, considérée comme prince, c'est-à-dire comme une créature investie du pouvoir redoutable de régir une portion du genre humain, elle eut incontestablement des parties de la vraie grandeur. Au moins n'est-il pas douteux qu'elle ne fut étrangère à aucune des résolutions de son règne et que l'effet de l'ensemble de ces résolutions fut de porter la nation anglaise à un degré, à une solidité et à un éclat de puissance qui ne s'étaient pas vus jusque-là. La maison de Tudor, quelque mémoire d'ailleurs qu'elle ait laissée, a donc été, dans la personne de ses principaux représentants, un instrument incontestable et très-puissant des progrès originaires du peuple anglais dans la carrière de la grandeur.

Montesquieu a remarqué qu'une des causes de la prospérité de Rome est que ses rois furent tous de grands personnages. On peut, en l'expliquant cependant, faire la même remarque de l'Angleterre. On peut dire qu'une des causes de sa puissance a été que parmi ses rois, il s'est rencontré un nombre notable de grands personnages. Les

dynasties normande et angevine en avaient, à divers titres, produit déjà quelques-uns; mais, que la maison de Tudor, dans le seul espace d'un siècle, en ait donné trois, cela est considérable. Ajoutez qu'à l'époque surtout où ces trois personnages se succédèrent, leur venue fut aussi opportune qu'elle pouvait l'être. La guerre des deux Roses, à l'avénement de Henri VII, avait, pour un temps, anéanti la puissance de l'aristocratie, et avec cette puissance tout le support et toute l'espérance de la liberté politique. La royauté était restée maîtresse du champ de bataille, et elle en avait remporté comme trophée le pouvoir absolu. Nous ne voulons pas dire, Dieu nous en préserve! que ce fût là un bien: tout despotisme est un mal en soi. Nous ne voulons pas dire davantage, entrant dans les vues d'une théorie que recommande cependant le nom d'historiens et de publicistes illustres, mais qui, à aucun degré, n'a notre foi, que le despotisme qu'exercèrent les Tudors fût bon du moins à l'époque où il sévit. Nous n'en croyons rien; nous croyons, au contraire, que la liberté, si le ciel l'eût voulu, eût suffi au même ouvrage, avec plus d'honneur seulement pour les souvenirs de l'humanité. Mais ce fut pour l'Angleterre une fortune, que dans une histoire des causes de sa grandeur nous ne saurions négliger, de rencontrer du moins dans les représentants du

pouvoir arbitraire qu'elle subit alors, au lieu de princes imbéciles ou médiocres, comme il arrive en pareille occasion si souvent, des personnages chez qui, tout méchants qu'ils fussent, la Providence permit que le génie politique fût plus puissant encore que la passion privée.

Comment, quoi qu'il en soit, s'opéra sous les Tudors le passage définitif de la nation anglaise des dernières années de l'enfance à la première période de la virilité? Au milieu et sous la figure d'événements bien nombreux et bien complexes, mais parmi lesquels cependant on ne tarde pas, avec un peu d'attention, à reconnaître ceux que les causes dont nous poursuivons l'histoire ont marqué de l'empreinte, soit de leur première apparition, soit de leur développement, soit de leur arrivée au plein état de la puissance. On vit, en effet, durant cet âge, diverses causes et des plus importantes de la grandeur anglaise se manifester aux différents degrés que nous signalons là, et il est intéressant, pour la clarté du reste de leur histoire, de les classer d'après ce point de vue.

Entre les causes déjà anciennes de la puissance de l'Angleterre, qui parvinrent, pendant cette époque, à ce qu'on peut appeler leur perfection d'état, il faut compter en première ligne la sécurité de son territoire. Cette sécurité alors fut établie avec

une solidité, un bonheur et un éclat admirables.

Philippe II d'Espagne et l'échec de sa fameuse Armada furent, en 1588, l'un l'auteur, l'autre le monument de ce grand résultat. L'Espagne alors était le plus vaste et le plus puissant des États du globe. Charles-Quint et Fernand Cortès avaient porté ses dimensions et sa puissance à un degré effrayant pour le reste du monde. L'héritier de ce gigantesque empire cependant arme un jour contre la petite Angleterre. Une flotte, telle que la chrétienté n'en avait jamais vue, comptant trente-deux vaisseaux de guerre d'une grandeur jusque-là inouïe, plus de cent autres bâtiments de transport, et portant trois mille canons, huit mille matelots et trente mille hommes de vieilles troupes, alors les premières de l'Europe, sort, sur son ordre, des bouches du Tage, et paraît dans la Manche. Qui n'eût cru l'Angleterre perdue? Le plus grand des bâtiments de l'escadre qu'elle avait à la hâte armée pour sa défense jaugeait onze cents tonneaux et ne comptait que quarante canons. L'épouvante pendant huit jours fut à Londres. On se croyait à la veille de catastrophes semblables à celles qui avaient au onzième siècle suivi l'invasion des Normands; mais tout d'un coup, bien qu'on fût en été, l'Océan se met de la partie; ses flots se soulèvent, et, furieux, balayent honteusement le terrible armement de

Philippe. L'Angleterre sauvée poussa alors un long cri de joie et de triomphe : joie bien légitime, triomphe bien réel ; nul événement comparable n'était encore arrivé dans les fastes britanniques. Qui venait, en effet, d'échouer dans ses desseins contre elle avec l'Armada ? Le prince le plus puissant, la nation la plus guerrière, la marine la plus redoutable, qui fussent alors au monde. Et que démontrait cet échec ? Il démontrait, avec un retentissement d'un éclat immense, que la constitution insulaire du sol de la Grande-Bretagne rendait désormais l'envahissement de son territoire, sinon impossible, au moins d'une difficulté telle que les plus habiles et les plus audacieux y pouvaient échouer. Démonstration qui, grossie encore par la voix de la renommée, eut une portée incalculable. Le territoire britannique dès lors passa dans l'esprit des autres peuples pour être à peu près inviolable, et la sécurité de ce coin du monde, quelque fréquemment envahi qu'il eût été jadis, devint en un moment ce qu'elle est restée jusqu'à nos jours, — proverbiale.

Un autre et des plus importants ressorts de la grandeur de l'Angleterre prit aussi, pendant cet âge, une liberté de jeu désormais parfaite : ce fut l'indépendance nationale de son industrie, de sa marine et de son commerce. Nous avons vu quel extraordinaire empire marchand les Hanséates étaient, au moyen

âge, parvenus à fonder jusque sur le sol britannique. Cet empire, attaqué déjà par les Anglais, dans la dernière moitié du quinzième siècle, s'écroula définitivement, après des luttes et des chances diverses, dans le dernier quart du seizième. Elisabeth, bravant les menaces de la Hanse, comme elle bravait celles de l'Espagne, prononça l'arrêt de mort de la célèbre compagnie du Steel-Yard, non-seulement en abrogeant ses priviléges, mais en faisant même fermer la maison [1] où elle avait si longtemps monopolisé le commerce britannique, et en expulsant tous les étrangers qui en faisaient partie. Ce fut une grande conquête. Jusque-là les bras et le génie industriel et marchand de l'Angleterre avaient été à peu près dans l'esclavage. A partir de là, ils furent libres. Il faut remarquer quelque chose de plus, et qui mérite infiniment de l'être, c'est que l'Angleterre arriva ainsi à l'émancipation, parlons-en mieux, à la constitution de la nationalité de son

[1] Ce bâtiment a entièrement disparu. En descendant, de l'ouest à l'est, Upper Thames Street, on trouve aujourd'hui sur le côté droit et dans la portion de cette rue comprise entre Allhallows-Lane et Cousin-Lane un vaste magasin où des négociants entreposent encore des métaux. Ce magasin est percé dans le sens de sa profondeur de deux allées parallèles communiquant de Thames Street à la Tamise, et dont chacune porte au front de son entrée : *Steel-Yard wharf.* Cette inscription est le seul monument qui rappelle aujourd'hui à Londres l'extraordinaire établissement marchand qu'y avaient, au moyen âge, fondé les Hanséates.

travail, à une époque précisément où tous les autres peuples qu'elle pouvait craindre d'avoir pour rivaux étaient, les uns, comme la Ligue hanséatique et comme Venise, à la veille de disparaître de l'arène; les autres, comme la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Espagne, au moment de voir le génie des arts utiles s'abîmer pour longtemps chez eux dans un chaos de dissensions intestines.

Mais la sécurité du territoire et l'indépendance du travail de l'Angleterre étant choses à ce point établies, il était inévitable que son esprit manufacturier et commercial prît essor : ce fut en effet ce qui arriva.

Déjà ses luttes continuelles avec le Steel-Yard ayant eu pour effet de faire, à diverses époques, restreindre les priviléges de celui-ci, l'industrie anglaise, à la faveur de ces premières victoires, avait commencé à poindre. Des manufactures de drap notamment, manufactures si naturelles sur un sol qui produisait la laine en si grande abondance, n'avaient pas tardé à s'y élever; quand le Steel-Yard fut détruit et que les ouvriers anglais héritèrent de son monopole, ces fabriques prospérèrent aussitôt à l'envi. Anderson, dans ses sèches mais précieuses annales, produit un document duquel il résulte que, peu de temps après leur émancipation du joug de la Hanse, vers 1582, les Anglais déjà exportaient

annuellement deux cent mille pièces de drap, dont les trois quarts à destination de l'Allemagne, et le reste en Suède et en Norwége. Tout s'enchaîne; et quand l'esprit d'industrie d'un peuple s'élève, il s'applique à tout. De drapiers, les Anglais devinrent rapidement verriers et mineurs; le travail des métaux suivit leur exploitation dès que les Hanséates ne l'accaparèrent plus; et, enfin, quand Elisabeth mourut, un mouvement industriel, bien petit, sans doute, si on le compare à ce qui existe aujourd'hui, mais considérable, si on réfléchit au peu de temps qu'il avait eu alors pour se développer, se déclara dans toutes les villes d'Angleterre.

Point d'industrie cependant sans commerce; la relation de ces deux choses est nécessaire. A peine l'Angleterre fut-elle industrielle qu'elle tenta de devenir marchande. Mais il se passa tout de suite à cet égard un fait qu'il convient avant tout de remarquer. Le despotisme de la Hanse infligeait de grandes privations aux Anglais, mais en revanche il leur donnait d'admirables leçons. Il leur enseignait, entre autres choses, que, sans grands capitaux, on ne fait que de médiocres affaires, et que sans l'esprit d'association on ne réunit pas de grands capitaux. L'exemple parlait: de bonne heure les Anglais l'entendirent, et dès qu'ils furent, ou à peu près, débarrassés de la Hanse, ils l'imitèrent. A partir de 1555, ils ne consti-

tuèrent pas moins de cinq grandes compagnies qu'ils munirent, comme l'avait été le Steel-Yard, de privilèges exclusifs : l'une pour exploiter le commerce de Russie, deux autres pour mettre en rapport les mines et pour en ouvrer les produits, une quatrième pour la navigation de la Baltique, une dernière enfin, qui a duré jusqu'à nos jours et qui en est encore l'étonnement, la compagnie des Indes orientales.

Tout cela cependant poussait de plus en plus les Anglais à sortir de chez eux, et pour ce faire à devenir navigateurs. L'esprit du siècle, d'ailleurs, depuis Christophe Colomb, entraînait pour ainsi dire toutes les nations vers l'Océan. Comment l'Angleterre, entourée de tous côtés par cet Océan, que la découverte de l'Amérique et celle du passage aux Indes par le Cap venait en quelque sorte de déboucher pour elle ; comment, disons-nous, dans de telles conditions, les Anglais auraient-ils pu hésiter eux aussi à mettre la voile au vent ? De bonne heure ils le tentèrent et bientôt on les vit prendre, dans la carrière qu'avaient si glorieusement ouverte les Espagnols et les Portugais, cette première place, qu'ils ont encore.

Un Vénitien, que sa patrie dédaigna, comme Gênes avait méprisé Colomb, Sebastiano Gabotha, qui changea depuis son nom en celui de Sébastian Cabot, fut leur premier maître. Cabot vint offrir ses services

à Henri VII, les lui fit accepter, et en reconnaissance découvrit, pour l'Angleterre, la Floride. La voie était ouverte : un navire anglais enfin avait traversé l'Océan. Il ne restait plus à l'Angleterre qu'à produire des navigateurs indigènes, dont les noms pussent s'inscrire dans l'histoire à côté de ceux des Cabral et des Magellan. Ils parurent. Le fils d'un pauvre marinier du comté de Cornouailles, Drake, ouvrit les fastes de ce livre d'or. Magellan, en 1520, avait trouvé le passage aux Indes par le sud-ouest, et ses compagnons, car le grand homme était mort en route aux Philippines, étaient revenus par le Cap et avaient ainsi accompli le premier voyage autour du monde. Un demi-siècle plus tard, de 1577 à 1580, Drake retrouva la route de Magellan et recommença son voyage. Bientôt Forbisher, cherchant le fameux passage au nord-ouest, découvrit le Groënland; Davis, le détroit qui porte son nom; le brillant et depuis si malheureux Raleigh, cette Virginie, où commença par lui l'immense colonisation anglaise. Et ainsi, dès les premiers pas qu'ils firent hors de chez eux sur les routes de cet Océan si longtemps redouté et solitaire, les Anglais y acquirent une renommée qui, d'un coup, égala leurs navigateurs aux plus entreprenants et aux plus illustres que les autres peuples, l'incomparable Colomb excepté, eussent encore produits.

Mais la gloire, chose que nous aurons désormais bien souvent à remarquer dans la suite des annales de l'Angleterre, ne fut pas ici pour elle, loin delà, sans profit : c'est même une des causes de la grandeur britannique qu'il convient, dès sa première apparition ici, de signaler.

L'esprit de découverte et celui d'invention, l'amour de la renommée et des conquêtes, la soif de l'or enfin, étaient les principaux mobiles qui avaient poussé les Espagnols et les Portugais à sonder les profondeurs de l'Océan. Les premiers navigateurs anglais, eux aussi, sans aucun doute, furent entraînés en partie par ces divers penchants. Mais d'autres pensées, qui se révèlent clairement dans les récits, et, ce qui est plus décisif encore, dans les résultats de leurs voyages, leur en inspirèrent l'entreprise.

L'esprit de commerce, dès ces premiers temps, y fut pour beaucoup. On n'en peut douter quand on lit, par exemple, dans les documents officiels du temps, qu'outre la gloire qu'ils avaient acquise, Drake et ses compagnons, à leur retour, touchèrent un bénéfice d'environ cinquante pour cent de la somme qu'ils avaient chacun engagée dans leur expédition. Ainsi le petit navire de cent tonneaux sur lequel l'audacieux marin avait fait le tour du globe portait, dans sa personne et dans celle de ses compagnons, tout un équipage d'actionnaires en même

temps que de héros. Trait de mœurs qui peint l'Angleterre et explique bien des choses.

L'esprit de colonisation aussi joua un grand rôle dans les premières expéditions des Anglais. Le voyage de Raleigh en sert assez de preuve.

Un résultat, en outre, très-important de ces entreprises fut de commencer la formation de ce matériel et de ce personnel naval de l'Angleterre, qui est devenu ensuite l'instrument principal et le boulevard de sa fortune. L'Angleterre, jusqu'au seizième siècle, n'avait pas eu de flotte, ni marchande, ni militaire, qui lui fût propre. La domination des Hanséates l'en avait empêchée, et Henri VIII encore avait été obligé, pour soutenir ses guerres, de louer, comme ses prédécesseurs, des vaisseaux de Hambourg, de Lubeck, de Gênes et de Venise. Sous Élisabeth, et grâce aux grandes expéditions maritimes qui se firent alors des ports anglais, cela changea. Une flotte anglaise, faible encore, car elle n'était que de trente mille tonneaux et ne portait pas plus de huit cents canons, parut en mer au moment des menaces de l'Armada; mais, toute petite encore qu'elle fût, cette flotte était nationale, et c'était un grand pas. Ajoutez que parmi ses capitaines elle comptait Drake, Hawkins et Forbisher, qui eussent été, le premier surtout, de grands hommes de mer en tout temps. Un peu plus tard,

à la mort d'Elisabeth, sait-on où en était déjà cette marine naissante? Après un quart de siècle à peine d'existence, elle comptait douze cents navires et quinze mille matelots.

Enfin, un esprit inhérent à la race britannique, esprit qui lui a fait faire depuis de très-grandes choses, contribua beaucoup aussi à la jeter dans les entreprises maritimes, ou tout au moins se révéla à la suite de ces entreprises: c'est l'esprit de domination. A peine les vents ont-ils dispersé l'armement de Philippe II, à peine les priviléges de la Hanse sont-ils abolis, que soudain il n'est plus de nation en Europe qui le prenne partout de plus haut que l'Angleterre, qu'il n'en est pas surtout qui affiche à l'empire de cet Océan, sur lequel elle vient à peine cependant de mettre le pied, des prétentions plus altières. Ainsi le lionceau, dès seulement que quelques bonds lui ont appris sa souplesse et sa force, s'exerce déjà à mépriser les autres espèces.

Ce progrès de la nation anglaise sous les Tudors ne fut pas dû, toutefois, à l'action des seules causes que nous venons de rappeler; d'autres mobiles encore s'y joignirent, dont l'influence fut trop réelle pour que nous puissions les omettre ici.

Ce fut d'abord le développement remarquable que prit alors l'habileté politique en Angleterre.

L'autorité des Tudors, à coup sûr, fut aussi ab-

solue dans la forme et aussi arbitraire dans les actes que jamais en aucun lieu du monde autorité royale l'avait été. Il faut remonter jusqu'à Caligula et jusqu'à Néron pour trouver un prince d'une tyrannie aussi violente et aussi capricieuse que le fut Henri VIII; et, ce qu'on appelait le Parlement, de son temps, égala certainement, ne pouvant la surpasser, l'historique bassesse du sénat de Tibère. Toute la bonne volonté et toute l'érudition d'Hallam échouent à retrouver dans le chaos sanguinaire de cette époque la moindre lueur de liberté politique. Semblable à ces généalogistes qui croiraient tout perdu s'ils découvraient un temps, fût-ce avant le déluge, où leur héros n'avait pas tous ses quartiers, le savant auteur de l'*Histoire constitutionnelle d'Angleterre* semble penser que sa nation serait déshonorée s'il ne démontrait pas que, même sous l'absolutisme le plus violent du monde, elle jouissait encore de certaines prérogatives parlementaires. Le paradoxe, en fait, est énorme, mais il renferme, en outre, une grave erreur de jugement. L'honneur de l'Angleterre, au contraire, est de n'avoir pas toujours été libre, d'avoir éprouvé les plus grandes difficultés à le devenir, de l'être devenue cependant, et, ce qui est plus rare que tout, de le rester. Le pouvoir des Tudors, considéré dans sa forme et dans la puissance directe d'ac-

tion dont il fut investi, fut donc détestable, car il fut sans bornes. Mais, à défaut d'être limité, ce pouvoir, pour le bien de l'Angleterre, eut le bonheur, du moins, de rencontrer d'habiles conseillers, et, en somme, au milieu d'effroyables écarts, le bon sens de les écouter.

Les Tudors, en effet, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, ont ce trait distinctif de leur race, d'avoir associé un fonds et une tenue singulière de sagesse publique à un désordre et à une férocité d'instincts privés voisins de la folie. Le fils d'un boucher d'Ypswich, à qui la nature avait donné les plus rares talents politiques, et que la fortune fit cardinal et ministre, pour le mettre à même de les produire, Wolsey fut le premier, et est justement resté le plus illustre des habiles modérateurs du despotisme de ce temps. Son nom ouvrit la liste, depuis si remplie et si glorieuse, des grands hommes d'Etat de l'Angleterre. Cromwell et Norfolk, après lui, sous le même règne, et au milieu de plus tragiques circonstances encore que celles où il avait vécu, continuèrent heureusement, sinon pour eux, au moins pour leur pays, le rôle difficile qu'il avait créé. Mais ce fut après la mort de Henri VIII surtout que ce rôle, repris par des personnages, d'extraction, de mœurs et de caractères différents, produisit pour l'Angleterre les meilleurs résultats.

Alors, en effet, parut cette école d'hommes d'Etat de profession, tous laïques et tous sortis des rangs de la bourgeoisie, dont l'esprit n'avait ni l'étendue de celui des races aristocratiques, ni la dextérité particulière aux gens d'Église, mais qui avaient puisé, dans le sang et dans l'éducation de leur caste, ce que cette caste, quand elle élève bien ses enfants, leur donne à peu près partout, une probité, relative au moins, remarquable, l'instruction, l'assiduité, la persévérance, l'entente nette et solide des affaires, un patriotisme ennemi de tout repos. Ce fut cette école qui, sous Edouard VI, Marie et Élisabeth, donna à l'Angleterre Cécil, Smith, Walsingham et Nicolas Bacon, le père de celui dont le génie philosophique a immortalisé ce nom.

Ces personnages, dont le premier trouva le secret, c'en était un surtout sous les Tudors, de rester ministre quarante ans, et les autres vingt, réduisirent, en quelque manière, en théorie la politique dont la perspicacité profonde de Wolsey avait, avant eux, jeté les fondements, et qui, au travers de mille vicissitudes, est, en définitive, restée dans ses principales maximes l'inspiratrice constante de la conduite de l'Angleterre. C'est ainsi que, sous Élisabeth surtout, ils firent, avec un bonheur admirable, appliquer par l'Angleterre à ses ennemis le fameux principe : *Divide et impera*. Wolsey et Norfolk, sous Henri VIII, leur

avaient montré la route, mais ils y marchèrent comme personne. Attentifs partout et sans relâche à opposer les uns aux autres les rivaux de la Grande-Bretagne, il n'en fut pas un, qu'à la fin de leur administration, ils ne laissèrent moins grand, qu'en commençant, ils ne l'avaient trouvé. Ils anéantirent en Ecosse l'autorité de la couronne, et ils énervèrent celle de l'aristocratie; ils humilièrent la maison d'Autriche, et contribuèrent à en séparer les Pays-Bas; ils soutinrent en France, avec la Réforme, l'instrument d'une guerre civile de plus d'un quart de siècle; et enfin, à la faveur et à l'ombre de toutes ces divisions, ils fondèrent la puissance maritime de leur pays. Ils ne furent pas moins habiles dans l'ordre économique. C'est aux efforts continués par Cécil, sous trois règnes, que les Anglais durent l'expulsion définitive des Hanséates. Sa main et celle de ses collègues est partout visible et partout admirable dans la rédaction des dépêches, instructions, conventions et chartes, intéressant le négoce, qui parurent alors. L'Angleterre, sous Marie et sous Élisabeth, leur dut trois traités de commerce avec le Maroc, le Danemark et la Russie, aussi léonins que jamais l'avaient pu être ceux de Venise ou de la Hanse avec aucun peuple étranger. On lit encore aujourd'hui, avec admiration de leur habileté et de leur sagesse, les

instructions données par les lords du Conseil, par exemple, à Edward Fenton, envoyé en reconnaissance aux Indes orientales et au Cathay, ou bien encore celles qu'ils donnèrent à lord Ewre et à sir John Herbert, leurs plénipotentiaires à Brême, pour les guider dans la négociation du traité avec le Danemark.

Chose singulière, et à certains égards plus remarquable encore, cet essor de l'esprit politique ne se manifesta pas seulement alors en Angleterre dans la sphère des conseils du gouvernement; cela gagna jusqu'aux particuliers eux-mêmes. On a encore des pétitions, requêtes et mémoires de marins, industriels et marchands du temps, qui témoignent chez leurs auteurs, quelque visiblement illettrés, d'ailleurs, que soient la plupart d'entre eux [1], d'un sentiment et d'une intelligence extraordinaires des intérêts publics de la Grande-Bretagne. Ainsi, déjà sous le régime de gouvernement le plus despotique et le plus arbitraire du monde, ce peuple sentait s'agiter en lui l'invincible

[1] Ces monuments primitifs de l'histoire de l'esprit politique en Angleterre sont nombreux. On en trouve d'un grand intérêt dans les *State Papers published under the direction of his majesty's commission, temp. Henry VIII* (1513-1547) — Lond. 1831-36. 5 vol. in-4°; dans l'ouvrage en deux vol. in-8°, donné en 1838 par sir Th. Wright, sous le titre de *Queen Elizabeth, and her times*; et enfin dans les *Memoirs of the life and administration of W. Cecil*... published... by Edw. Nares. Lond., 1828-32, 3 vol. in-4°.

besoin de s'occuper de ses affaires : besoin fécond, qui contenait en germe toutes ses libertés et toute sa grandeur future.

Mais un grand événement, auquel enfin il est temps d'arriver, et qui, lui aussi, était destiné à devenir l'une des causes les plus actives de la puissance de l'Angleterre, contribua, dès cette époque, à imprimer ce salutaire mouvement à son esprit public: on voit que nous voulons parler de la Réforme.

Ce serait anticiper mal à propos la suite des temps que de déduire ici par avance toutes les conséquences de ce fait: celles seulement qui se produisirent dès son origine, au seizième siècle, nous doivent occuper en ce moment. Sans être naturellement aussi considérables que le temps les devait rendre un jour, sans épuiser non plus tout ce qu'il y avait de fécond dans l'événement dont elles sortaient, ces conséquences cependant eurent déjà un intérêt notable.

La Réforme, dès son établissement en Angleterre, y eut des résultats qui concoururent tout de suite d'une manière sensible à achever le travail d'organisation économique du peuple anglais, à constituer son originalité nationale et à préparer son émancipation politique.

La Réforme abolit les couvents et restreignit

instructions données par les le … jours de
exemple, à Edward Fenton, … multipli-
sance aux Indes orientales … a. depuis
encore celles qu'ils donn… ulture des
John Herbert, leurs plén… s peuples
les guider dans la n… terre d'en
Danemark. … nt la plu-

Chose singulièr… pas d'un mince
quable encore, … ontesquieu, détruisit
se manifesta … seuse elle-même, et qui
dans la sp… sse des autres, parce que,
cela gagn… spitalité, une infinité de gens oisifs,
a encor… mes et bourgeois, passaient leur vie à
marin… de couvent en couvent… Depuis ce change-
tém… l'esprit de commerce et d'industrie s'établit
en… ent en Angleterre. » Un autre profit immédiat encore, très-noble au point de vue moral et très-utile au point de vue économique, que rapporta la Réforme à l'Angleterre, fut d'en faire une terre de refuge pour tous les protestants que continuèrent de persécuter dans plusieurs grands États continentaux les fureurs des catholiques. Les ouvriers, les commerçants et les matelots allemands, hollandais, brabançons, français, chassés de leur patrie pour cause de protestantisme, s'enfuirent en Angleterre, et en y portant leur industrie contribuèrent, dans une proportion considérable, à la

'e son capital et de son personnel ma-
'archand et maritime.

conséquences politiques, extrême-
l'avenir de la nation anglaise,
nite aussi pour elle de sa
stant. La première fut de
le des papes, et par là d'ôter
prétexte à l'ingérance de l'étranger
affaires, sous prétexte de religion. Son
ge, de sujet qu'il était jusque-là, comme celui du reste de la chrétienté, de l'évêque de Rome, devint essentiellement national; et ainsi furent coupées dans la racine toutes les querelles et difficultés théologiques, si funestes à d'autres nations sous les noms d'ultramontanisme, d'accord des deux pouvoirs, de négociations de concordat, et le reste. La seconde conséquence politique de cette révolution fut de créer à la Grande-Bretagne tout un système d'alliances continentales extrêmement important: elle n'avait été, jusqu'au seizième siècle, qu'une des provinces de la monarchie catholique, elle devint, en quelque manière, dès le temps d'Élisabeth, comme la métropole du protestantisme; et alors, commencèrent de graviter dans son orbite, ou du moins d'y tendre infiniment plus que vers Rome, toutes les nations qui, dans l'univers, avaient embrassé comme elle la religion réformée.

Enfin, Henri VIII et Elisabeth, en mettant l'Angleterre en possession du gouvernement de ses destinées morales, et en faisant du libre examen le premier principe de la religion de l'Etat, préparèrent, sans s'en douter, son avénement nécessaire à la liberté politique. La Réforme, en habituant le peuple anglais à ne relever en religion que de Dieu et de lui-même, devait, par une pente insensible mais fatale, le conduire à désirer et à revendiquer la même initiative et les mêmes franchises dans le domaine de ses intérêts temporels que dans celui de ses destinées religieuses. Car, qu'y avait-il de plus contradictoire que de renverser le pouvoir absolu dans l'Eglise et de le conserver dans l'Etat? Plus on irait maintenant, plus cette contradiction paraîtrait monstrueuse, jusqu'à ce qu'elle le parût un jour tellement qu'il ne fût plus possible enfin de la défendre ni de la supporter.

Ainsi s'opéra sous les Tudors, sous l'influence diverse, mais harmonieuse, de toutes ces causes accidentelles et naturelles, matérielles et morales, économiques et politiques, temporelles et religieuses, le passage de la nation anglaise de l'âge de la formation et de l'enfance à l'âge, nettement caractérisé par toutes les habitudes et par tous les actes de sa vie ultérieure, de la virilité; ainsi s'acheva le travail qui durait depuis tant de siècles de la

constitution de sa nationalité et de son génie.

Un signe éclatant de l'achèvement de ce travail fut donné alors, qui ne permit plus aux contemporains eux-mêmes de s'y tromper, et qui, en tout cas, éclaire aujourd'hui d'une telle lumière cette partie des annales britanniques, qu'il est impossible à la postérité de n'en être pas frappée: ce signe fut la soudaine et magnifique apparition de la langue anglaise dans le concert et dans l'histoire des langues modernes.

Tant qu'un peuple n'a pas d'idiome qui, non-seulement lui soit propre et le distingue de l'étranger, mais encore dont la culture ne soit pas assez développée pour que l'esprit humain l'adopte comme un de ses organes, la formation de ce peuple n'est pas achevée; c'est un enfant plus ou moins vigoureux, mais c'est toujours un enfant. Telle avait été à peu près, jusqu'au seizième siècle, la condition de la nation anglaise. Sans doute, l'idiome semi-scandinave et semi-teuton qu'elle avait à l'origine apporté avec elle de la Chersonèse cimbrique était, on l'a bien vu depuis, susceptible de féconder et de modifier singulièrement sa barbarie originaire. Quelques exemples, du septième au onzième siècle, avaient montré déjà que, toute barbare qu'elle fût, cette langue pouvait servir à l'expression orale ou écrite de la pensée d'esprits au-dessus de la foule.

Bède, Alcuin, Scot Erigène, parlèrent le pur anglo-saxon. Alfred le Grand y trouva un dictionnaire assez riche pour suffire à la traduction et à la composition d'ouvrages d'histoire, de géographie, de philosophie, et, ce qui demandait plus de puissance encore dans l'instrument, de grammaire. Du reste, n'est-il pas avéré aujourd'hui que les quatre cinquièmes des termes de l'anglais moderne sont anglo-saxons? Si ce fonds de langage donc eût été continuellement cultivé depuis lors, il est vraisemblable qu'une langue, vraiment digne de ce nom, en eût été tirée de meilleure heure. Mais la conquête des Normands porta un coup funeste à cette culture. Guillaume et ses compagnons, en effet, ayant importé en Grande-Bretagne le français, ou plutôt le dialecte français qu'ils parlaient, l'idiome anglo-saxon devint et resta plus de trois siècles le langage obscur et méprisé de la population vaincue. Deux causes concoururent, vers la fin de cette période, à le tirer de sa misère : la réunion du duché de Normandie à la couronne de France, après laquelle l'émigration des poëtes et romanciers normands à la cour d'Angleterre devint moins fréquente, et la haine de la France, et insensiblement de sa langue, que puisa dans la guerre de cent ans l'aristocratie normande. Parurent alors Chaucer, qui a gagné l'immortalité à revendiquer avec esprit et éloquence les droits du vieil Anglo-

Saxon, et Caxton, qui ne rendit pas un moindre service à ces droits, en allant à Mayence apprendre de Guttemberg l'art d'imprimer Chaucer. Mais tout cela, même après l'impression des ouvrages de Chaucer, ne faisait pas qu'il existât encore dans le monde une langue anglaise. Le monde qui consacre l'existence et la renommée des langues, le monde qui lit, ne lisait toujours alors que le grec, le latin, l'italien et le français. Homère, Virgile, Boccace, Froissart et Commines, voilà le fond des bibliothèques des châteaux et des cours du moyen âge : d'auteur ou d'ouvrage anglais, il n'en était pas question. Ce décri de l'anglais, jusque sur le sol de l'Angleterre, était tel, qu'à la fin du quinzième siècle encore, le latin et le français y étaient les seules langues officielles : langues de l'Église, de la cour, de la politique, des lois, de tous les actes et discours publics. Ouvrez, par exemple, la collection des *Statutes of the Realm*, il vous faudra descendre jusqu'à Henri VII pour trouver une ordonnance royale rédigée en anglais. Quatre cents ans ainsi durant, le génie de l'idiome anglo-saxon resta étouffé dans son germe.

Avec l'avénement de la dynastie indigène des Tudors cependant, cette longue oppression cessa. L'anglais parut à la cour et devint la langue du gouvernement et du barreau. Bientôt un de ces mouvements qui, dans l'histoire des langues comme

dans celle des peuples qui les parlent, annoncent qu'un grand changement est à la veille de se faire, se manifesta en faveur de l'emploi littéraire du vieil idiome qu'avait seulement débrouillé Chaucer. Surrey et Wyatt, sous Henri VIII, commencèrent cette révolution; Sidney, Spenser, Lilly, Greene, Marlowe, sous Elisabeth, la continuèrent; mais ils ne faisaient tous qu'annoncer l'homme auquel il était réservé de la consommer : Shakspeare enfin parut.

Shakspeare fit ce qu'avant lui déjà avait fait Dante, ce que bientôt allait faire Corneille, ce que depuis a fait Klopstock : il accorda un des organes de la pensée moderne. L'anglais, jusqu'à lui, quelque louables efforts qu'eussent tentés des écrivains de courage et de talent pour l'arracher à sa rudesse native, était toujours resté un de ces idiomes primitifs, du bloc desquels, sans doute, on peut tout tirer, car quel marbre ne contient pas une statue? mais que le génie seul a le secret de faire passer de la mort à la vie. Tout d'un coup, du haut des planches d'un théâtre, un homme se mit à parler cet idiome avec une excellence et avec une grandeur d'expression dont personne ne s'était douté avant lui. Tellement que ce langage, hier encore barbare, mis aujourd'hui par l'admirable artiste dans la bouche de Brutus et de Desdémone, d'Hamlet et de

Juliette, de Miranda et de Shylock, y rendit soudain, avec une vérité et avec une puissance d'intonation unique, tous les sons de l'âme humaine, des plus terribles aux plus doux, des plus sublimes aux plus simples, des plus mélancoliques aux plus enjoués, des plus tourmentés aux plus naïfs. Cela, d'un seul effort, mit la langue que parlait l'Angleterre de pair avec toutes celles, anciennes ou contemporaines, quelles qu'elles fussent, qu'avait parlées ou que parlait le reste du genre humain. Quelle langue, dès lors, en effet, pour la souplesse et pour la puissance de l'expression au moins, fut au-dessus de celle dans laquelle la philosophie avait trouvé le monologue d'Hamlet; l'éloquence populaire, le discours d'Antoine; la vie privée, le récit d'Otello; le dialogue, la conversation de Portia; la tragédie, Macbeth; la comédie, Falstaff, l'imagination, Ariel? Aucune.

Mais Shakspeare fit davantage : non-seulement il fut le père d'une langue, en ce sens que le premier il l'appropria, avec un génie admirable, à l'expression de l'échelle entière des sentiments humains, mais, en outre, il eut l'art et la fortune de chanter le premier aussi dans cette langue le passé et l'avenir des destinées de son pays. Comme Eschyle, à qui on l'a comparé quelquefois et à qui il ressemble en ce point surtout, comme Eschyle donc

avait, dans *Prométhée, les Perses, Agamemnon, les Euménides*, représenté et révélé la Grèce à elle-même, ainsi Shakspeare, dans une suite de tragédies historiques qui composent la partie la plus originale peut-être de son œuvre, vint raconter à ses compatriotes ce que, du roi Jean à Henri VIII, ils avaient fait en ce monde. Quand l'Angleterre vit se succéder ainsi sur le fond de scène du théâtre de Black-Friars cette série de merveilleuses peintures à fresque, où tout son passé et presque tout son présent revivaient, quand toutes ses légendes, toutes ses traditions, toutes ses chroniques, toute sa vie enfin lui réapparurent dramatisées de la sorte, elle s'y reconnut, et, charmée de ce spectacle de sa naissante grandeur, elle l'acclama.

Shakspeare, enfin, fut pour son pays plus que ce chantre national encore : il fut à ses contemporains comme une sorte d'apparition extraordinaire, si l'on peut ainsi dire, de toutes les vertus, de toutes les passions, du type complet, en un mot, de leur race. Aucun homme peut-être n'a partagé, aucun, du moins, n'a exprimé avec une puissance comparable les sentiments qui, entre toutes les autres races, font le caractère de la sienne. Il en eut et il en montra, dans des proportions d'une vérité grandiose, le bon sens et la mélancolie, la hauteur et la brutalité d'esprit, le mépris des autres et l'orgueil

de soi-même, tout cet ensemble enfin de qualités et de défauts qui composent encore le tempérament, sans pareil, de l'âme de sa nation.

Il en éprouva et il en rendit surtout, avec une énergie extrême, la passion peut-être la plus profonde, celle du moins qui, dans la vie publique de ce peuple, domine, quand elle ne fait pas taire toutes les autres, — le patriotisme.

L'amour du sol natal assurément n'avait pas attendu Shakspeare pour naître en Angleterre, et il y était déjà bien profond quand celui-ci vint au monde; mais personne encore avant lui n'avait, en exprimant publiquement cette généreuse passion, expérimenté et révélé jusqu'où elle était enracinée dans les cœurs anglais. Shakspeare fit cette épreuve. Dans des vers d'une séve épique, il chanta, non pas les vertus, mais les fureurs du patriotisme: «..... Trône royal des rois, s'écria-t-il, île porte- « sceptre, terre de majesté, siége de Mars, autre Éden, « demi-paradis, forteresse bâtie par la nature elle- « même pour s'y retrancher contre l'infection et « contre la main de la guerre, heureuse race « d'hommes, petit univers, pierre précieuse que la « mer enchâsse dans ses flots d'argent; que, comme « un rempart ou comme un fossé creusé autour « d'une maison, elle protége contre la jalousie de « contrées moins heureuses; ce sol béni, cette terre,

« ce royaume, cette nourrice, dont le sein enfante « des rois redoutés..... cette patrie de tant d'êtres « chéris..... cette Angleterre..... cette Angleterre, « ceinte d'une mer triomphante, et dont le rivage, « hérissé de rochers, repousse les envieux assauts « de l'humide Neptune..... cette Angleterre, accou- « tumée à soumettre l'étranger!..... » A ces accents, dont, même dans une autre langue, l'imparfait écho émeut encore, l'Angleterre tressaillit; dans cette expression, originale jusqu'à la bizarrerie, emportée jusqu'au délire, de l'amour du sol natal, elle sentit comme vibrer son âme entière. Shakspeare venait de lui révéler ce qu'elle n'avait senti que confusément jusque-là, ce que depuis elle n'a cessé de faire voir, qu'il n'est rien en ce monde dont ses enfants fassent cas, excepté elle-même.

Lorsqu'une nation en est là cependant, lorsqu'elle éprouve à ce point le sentiment de sa dignité et de sa force, et que la confession la plus hyperbolique de ce sentiment, loin de choquer son goût, ne fait qu'enivrer sa raison, n'est-ce pas un signe éclatant que cette nation est faite, que l'heure de son entrée sur la scène et dans les combats de la civilisation est venue, qu'elle est prête à y paraître et à y tout oser? Quand l'aiglon déjà fort, du haut du nid solitaire où il est venu au monde, allonge les serres, bat les ailes, les étend, s'écrie et appelle l'étendue,

tout cela n'annonce-t-il pas qu'il va prendre son vol ? Telle était la nation anglaise quand le seizième siècle prit fin. Elle aussi, elle brûlait de s'élancer hors de « l'île porte-sceptre », devenue maintenant trop petite, qui lui avait servi de berceau ; et déjà, comme agitée du prophétique instinct de sa grandeur, elle planait en pensée sur le monde. Cet instinct ne la trompait pas ; toutes les facultés de cette grandeur maintenant étaient en elle, il ne lui restait plus qu'à les employer : l'histoire de leur action commençait, celle de leurs origines était finie.

LIVRE II.

La Virilité.

Avénement de la maison de Stuart. — Jacques Ier. — A quelles épreuves ce règne mit la nation anglaise. — Comment elle les supporta. — Organisation de la défense des destinées nationales dans le sein du Parlement. — Histoire du Parlement jusqu'à cette époque. — Sa composition sous Jacques Ier. — Session parlementaire de 1604. — Sessions suivantes jusqu'en 1610 : leur caractère. — Les Communes de 1621 : leur protestation contre le règne entier du premier des Stuarts. — Esprit de l'Angleterre à la fin de ce règne. — Charles Ier. — Simplicité du rôle qu'il avait à remplir : combien peu il comprit ce rôle. — Ses prétentions au droit divin. — Quel appui ces prétentions trouvèrent dans le haut clergé. — Comment Charles Ier usa du pouvoir absolu. — Ses ministres. — Ce qu'ils firent ensemble de la liberté religieuse, civile et politique de l'Angleterre. — Comme ils en administrèrent les intérêts au dedans et au dehors. — Caractère privé du roi. — Conduite du Parlement. — Les Communes de 1627. — Pétition des droits. — Hampden. — Difficultés des temps : doutes des plus fermes courages. — L'Angleterre en 1638. — II. Scission définitive des Communes et de la Couronne. — Session de 1640. — Le Long-Parlement. — Supplice de Strafford. — Remontrance sur l'état du royaume. — Ouverture de la guerre civile. — Triomphe des radicaux. — Le Covenant. — La République. — Comment et combien les radicaux, en religion et en politique, dépassèrent le but que l'Angleterre alors s'efforçait d'atteindre. — Prompte nécessité d'une dictature. — Cromwell. — III. Patriotisme des membres du gouvernement républicain. — Leur esprit d'administration. — Quel soin ils prirent des intérêts commerciaux de l'Angleterre. — L'Acte de navigation. — Précédents historiques de

cette loi fameuse. — Texte de sa rédaction primitive. — Guerre et paix avec la Hollande : fruits de l'une et de l'autre. — Commencements de la puissance coloniale de l'Angleterre. — Grandes idées et conduites de Cromwell à ce sujet. — IV. Nécessité de la restauration. — Charles II. — Facilité de sa tâche. — Son incapacité et son indignité. — Tableau de son règne. — Jacques II. — Comment il trouva le secret de se montrer encore plus indigne que son frère. — Energie de l'esprit public anglais pendant cette époque.— Réaction religieuse des masses— et du Parlement.— *Le Paradis perdu.* — Trouble inévitable des intelligences en matière politique. — Hobbes et Harrington. — Prévalence admirable de l'esprit de liberté. — *L'Habeas corpus.* — Le Traité de la triple alliance.—Habileté remarquable du Parlement sous ces deux règnes. — Remaniement de l'Acte de navigation. — Politique coloniale. — Constitution définitive des grandes compagnies de commerce. — Extension à toutes les branches du travail national anglais des règlements du régime prohibitif. — Etat de l'esprit public en Angleterre vers 1685. — Constitution des partis tory et whig. — Conspirations de Russell et de Montmouth. — Comment un nouveau renversement des Stuarts était devenu inévitable.— V. Révolution de 1688. — Parallèle des causes qui la firent réussir et des causes qui avaient fait échouer la révolution de 1640. — Guillaume d'Orange : son caractère et son génie.—Son élévation au trône d'Angleterre. — Déclaration des droits de 1688. — Etablissement du régime constitutionnel. — Difficultés de tout genre de cet établissement. — De quels doutes Guillaume eut l'esprit agité. — Loyauté et bon sens admirables de sa conduite. — Attitude du Parlement. — Ses principaux actes politiques. — Quelles lois économiques il rendit : leur vigoureux caractère. — Création de la Banque d'Angleterre. — Les emprunts : origine de la dette. — Progrès matériel de l'Angleterre sous le règne de Guillaume. — Dignité des professions utiles en Angleterre dès cette époque : importance de ce fait. — Politique étrangère de Guillaume. — Opiniâtreté des desseins et justesse générale des vues de cette politique. — Ouverture de la guerre de la succession d'Espagne. — Mort du roi.— L'Angleterre à la fin du dix-septième siècle.

Lorsqu'au commencement du dix-septième siècle la dynastie des Tudors s'éteignit avec Éli-

sabeth, toutes les causes destinées un jour à porter au comble la grandeur de l'Angleterre étaient, comme on vient de le voir, prêtes à entrer en action. Il semblait qu'elles l'allaient faire, et qu'en peu de temps ce peuple allait dévorer la carrière où l'ardeur et l'ambition de son génie le poussaient. Il n'en arriva pas ainsi cependant, et ce fut à une œuvre différente que la nation anglaise eut d'abord à se consacrer.

« Tu ne mangeras qu'en travaillant et qu'à la sueur de ton front, » *In laboribus comedes et in sudore vultus tui,* a dit à Adam le Dieu de la Bible. Cet arrêt, prononcé à l'origine sur l'avenir de toute la race humaine, n'a pas seulement atteint depuis les individus, mais les peuples. Eux aussi, ils ne mangent qu'à la sueur de leur front. La douleur, cette grande et mystérieuse loi de l'univers moral, s'étend sur eux comme sur tous les autres êtres de la nature sensible ; eux aussi, ils souffrent pour venir au monde, ils souffrent pour s'y établir, ils souffrent pour y rester, ils souffrent pour en partir; eux aussi, à toutes les époques de leur carrière, ils la trouvent obstruée d'obstacles et d'écueils, et souvent ils ne sont jamais plus éloignés de toucher au but auquel ils aspirent que lorsque ce but paraît le plus à leur portée.

Ce fut ce qui advint à l'Angleterre lorsqu'Élisabeth mourut. Soudain la route qui, sous le dernier

règne, se présentait si brillante et en apparence si facile devant elle, se ferma, et ce fut à la rouvrir qu'elle eut, pour près d'un siècle, à employer toutes les ressources et toutes les forces de son génie. Mais ce travail fut pour elle l'occasion de déployer les plus rares vertus; et, dans la longue histoire des combats du genre humain, il n'est pas d'annales peut-être qui méritent, au même degré que celles que nous allons maintenant parcourir, le respect et l'étude de la postérité.

Au point où les Tudors laissaient les choses quand ils finirent, un gouvernement ordinaire, avec de l'honnêteté et quelque esprit, pouvait suffire à la conduite des destinées de l'Angleterre. L'impulsion, si je puis ainsi dire, de la nation était telle, que, pourvu seulement qu'elle ne fût pas contrariée dans ses tendances, il était certain qu'elle continuerait sa route. Mais ce gouvernement, si simple qu'il fût, n'échut pas, tant s'en faut, à la nation anglaise.

Il ne se présentait pas moins de quatorze prétendants à la succession d'Élisabeth. Le malheur voulut, qu'entre tant de compétiteurs, les conseillers de la feue reine, à la tête desquels se mit Cecil, fissent tomber le choix sur Jacques VI d'Ecosse, depuis Jacques Ier d'Angleterre, en qui commença la fatale dynastie des Stuarts.

Jacques I[er], auteur de cette dynastie, la représenta d'avance, si l'on peut ainsi dire, dans son règne. Ce triste homme se serait donné à lui-même et aurait légué à ses successeurs la tâche d'entraver, autant que possible, le développement naturel du génie et de la puissance de la nation qu'il avait à conduire; il se serait imposé pour but de toute sa vie et il aurait recommandé à ses descendants, pour unique fin de la leur, d'arrêter par tous les moyens imaginables l'essor des causes de la grandeur anglaise, que certainement il ne se fût pas autrement conduit.

Il avait à gouverner un peuple protestant, et dont même le protestantisme était, pour parler ainsi, devenu l'âme sociale. L'Angleterre alors, en effet, avait embrassé les principes de la Réforme avec une sincérité profonde, et la raison en était simple, c'est qu'elle y avait trouvé l'occasion de développer une indépendance d'esprit qui lui était naturelle et nécessaire. Rien n'était plus simple et en même temps plus politique que de ne pas contrarier ce puissant courant de l'intelligence publique. Jacques fit tout au monde pour l'enrayer ou pour le braver.

La Réforme avait émancipé la conscience religieuse de ses sujets : il entreprit de la diriger et de lui imposer tout un code de canons, hors la croyance

publique duquel il n'y eut bientôt pour les Anglais aucune sécurité. La Réforme, dans la première ardeur de son établissement, avait, comme toute religion nouvelle, exalté beaucoup d'esprits. Les hommes sont si fous qu'ils ne peuvent jamais s'en tenir aux règles de la droite raison. Leur parlez-vous en religion de la nécessité de la discipline, il en est qui s'emportent jusqu'au jésuitisme; leur parlez-vous des droits de l'indépendance individuelle, alors vous voyez naître, radicaux d'un autre genre, les puritains, les unitaires, et le reste. Les exaltés de cette dernière espèce n'avaient pas manqué de paraître, et en assez grand nombre, sous Élisabeth; mais ils étaient inoffensifs, et la pureté de leurs mœurs, non moins que la sévérité de leur doctrine, les faisait respecter du peuple : tout au plus était-il nécessaire de contenir leur zèle. Jacques les persécuta; il jeta les uns dans les cachots, les autres dans les flammes des bûchers.

La Réforme, comme nous l'avons déjà dit, avait en outre créé à l'Angleterre des alliances précieuses sur le continent. Envisagée de ce côté encore, rien n'était plus à ménager que ses intérêts et que son esprit. Jacques, dès le lendemain de son avénement, n'eut rien de plus pressé, non-seulement de faire la paix avec la catholique Espagne, mais encore de lui demander une épouse pour son fils.

Ayant échoué dans cette belle politique, il réussit du moins à marier ce fils, depuis Charles I[er], avec la sœur du roi très-chrétien Louis XIII, cette Henriette depuis si célèbre.

Cependant cette insensée réaction contre l'esprit religieux de l'Angleterre couvrait, chez Jacques, un autre dessein encore que celui de réglementer la conscience de ses sujets, et ce ne fut pas seulement en matière de foi qu'il exigea leur obéissance passive, mais en matière de gouvernement. N'étant encore que roi d'Ecosse, il avait publié un livre dans lequel il avait entrepris de prouver qu'un prince est la fidèle image de la Divinité sur la terre, qu'il ne tient son autorité que du ciel, qu'il a le droit de faire telles lois qu'il lui semble, et que Dieu seul a celui de lui en demander compte. Parvenu au trône d'Angleterre, il n'eut naturellement rien de plus pressé que de mettre son livre en action, sans s'inquiéter autrement de savoir si le régime absolu, depuis l'établissement de la Réforme, n'était pas en contradiction ouverte avec l'émancipation générale de l'esprit de l'Angleterre. Quand un homme a le pouvoir d'opprimer un peuple, il se rencontre toujours des lâches qui l'y aident. Jacques en trouva. Le clergé anglais, qui avait alors pour primat un certain Bancroft, réfléchit qu'à appuyer les prétentions de la couronne il gagnerait sa sanction et son appui

pour les siennes propres ; l'alliance se fit, et Jacques, tant qu'il put, affecta le pouvoir sans contrôle d'un roi de droit divin.

Et comment exerça-t-il ce pouvoir ? Il y mit toute la dureté des Tudors, et rien de leur intelligence ni de leur grandeur. Les Tudors lui avaient légué tout un arsenal d'institutions despotiques, à l'aide desquelles rien n'était plus aisé non-seulement d'exercer mais de pousser à bout le pouvoir absolu : — une chambre étoilée, commission judiciaire prise en partie dans le conseil privé, et qui avait, à discrétion, l'autorité d'imposer des amendes, d'emprisonner, et d'infliger toute sorte de châtiments corporels : le roi était de droit président de ce tribunal ; quand il y était présent, lui seul jugeait, et ses assesseurs n'avaient que la faculté d'opiner ; — une cour de haute commission, juridiction plus terrible encore, qui, comme l'inquisition en Espagne, connaissait souverainement du crime d'hérésie, et définissait à son gré ce crime avant de le punir ; — une loi martiale, en vertu de laquelle tout infortuné qu'il plaisait à un délégué du pouvoir de soupçonner seulement pouvait être immédiatement frappé comme rebelle, ou complice de rebellion ; — l'ordre direct du conseil privé, qui épargnait même le simulacre de procédure de la chambre étoilée, de la cour de haute commission

et de la loi martiale, et au moyen duquel le souverain ou ses représentants pouvaient, préalablement à tout, faire appliquer la question ; — l'emprunt, imposition arbitraire et forcée, appelée de ce nom par ironie sans doute, puisque les deniers perçus de la sorte ne portaient point d'intérêt et n'étaient jamais rendus, et au moyen de laquelle le roi levait de l'argent à discrétion; — la bénévolence, don gratuit de même sorte; — la pourvoierie, dont vivait la cour; — les concessions de monopoles au détriment de la liberté la plus vulgaire du commerce, et le reste. A l'aide de tels engins de despotisme, Jacques était à l'aise pour fouler aux pieds tous les droits aussi bien que tous les intérêts de l'Angleterre : ce fut ce qu'il fit.

Les tribunaux d'exception, dont, avec le progrès des temps, il aurait dû de plus en plus laisser tomber et restreindre l'usage, furent sous son règne plus violents dans leurs actes et dans leur procédure qu'ils ne l'avaient jamais été. L'histoire, entre cent autres et aussi tristes exemples, a conservé le souvenir du procès d'un certain Peacham, ministre dans le comté de Somerset et puritain austère, dans le cabinet duquel on avait trouvé le manuscrit d'un sermon qui n'avait jamais été prêché, et dans lequel Peacham se répandait en censures contre le gouvernement. Jacques fit accuser Peacham d'avoir voulu

l'assassiner, lui fit donner la torture, le condamna et l'envoya mourir dans une geôle.

En dehors de ces juridictions terribles, la justice était-elle mieux rendue aux citoyens? Pas davantage. Le chancelier Bacon, ce même Bacon qui fut pourtant aussi l'auteur du *Novum Organum,* la vendait.

Quant aux intérêts de l'Angleterre, aux intérêts de son commerce surtout, qui, depuis l'élan que lui avait imprimé Elisabeth, lui étaient si chers, Jacques, loin de les favoriser, les opprima tant qu'il put. Les plus rapaces des Tudors n'avaient jamais imposé sous les noms de monopoles, bénévolences, etc., des extorsions pareilles à celles que le commerce vit sous ce règne. En 1608 parut un tarif de taxes, imposant sur toutes les marchandises de tels droits, qu'on se demande, en le lisant aujourd'hui, comment le négoce du temps y put résister. Nul prince d'ailleurs n'avait jamais été moins soucieux du développement de la grandeur commerciale de son pays. La première année de son règne, Raleigh lui adressa un mémoire, qu'on lit aujourd'hui encore avec admiration, et dans lequel tous les besoins et tous les intérêts de la fortune maritime, industrielle et marchande de l'Angleterre lui étaient exposés et recommandés. Le mémoire du grand navigateur resta lettre morte. Seulement, quinze ans plus tard, Jacques, en ré-

compense et pour rassurer l'Espagne, que le génie maritime de Raleigh effrayait, l'envoya à l'échafaud.

Enfin, pour que le tableau du règne de ce premier des Stuarts soit complet, il faut rappeler qu'à sa rare incapacité comme homme public, Jacques joignit, comme homme privé, des mœurs immondes. La couronne, sous son règne, eut pour conseillers, et pour conseillers tout-puissants, des mignons. Deux entre autres, Robert Carr, duc de Somerset, et Georges Villiers, duc de Buckingham, eurent sur sa personne un ascendant sans bornes. Cela vint au point que le second, un des personnages les plus nuls aussi bien que les plus dissolus dont les annales politiques d'aucun peuple fassent mention, eut, pendant les huit dernières années de ce règne, la direction complète des intérêts extérieurs, que, bien entendu, il compromit ou trahit tous, de l'Angleterre.

Qu'on se représente à présent tout ce qu'il y avait de fatal pour cette grande nation à tomber et à rester près d'un quart de siècle dans les mains d'un pareil prince, à l'époque surtout où les mystérieux arrêts du ciel l'en affligèrent. Elle arrivait, nous l'avons vu, à la virilité; toutes les forces de son génie ne demandaient qu'à s'employer; tout ce qu'il y avait de généreux en elle qu'à se produire; toutes les causes si laborieusement pré-

parées de sa grandeur qu'à porter leurs fruits : c'est à ce moment même que lui échoit l'indigne gouvernement dont on vient, en quelques traits, de résumer l'histoire.

Mettez cependant à une telle épreuve une nation de sang moins généreux, un peuple faible, attendant tout de ceux qui le gouvernent et rien, ou presque rien, de lui-même : que fût-il arrivé? Le génie de l'Angleterre s'étiolait; les destinées de sa grandeur, à tout le moins, s'ajournaient pour un temps inconnu; il serait arrivé là ce qui s'est produit, à la même époque, en tant d'autres lieux, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en France : la théorie du droit divin eût prévalu, et l'univers serait encore à attendre le beau spectacle d'un peuple libre. Mais, le ciel en soit béni! la race britannique, pour l'honneur de l'humanité, avait, depuis dix siècles, été composée et trempée de telle sorte que, lorsque ce solennel jour d'épreuve arriva pour elle, il la trouva prête.

Voyant que leur gouvernement ou les abandonnait ou les trahissait, que leur fortune nationale elle-même était en péril, si elle restait dans les mains du misérable pouvoir qui en avait la conduite, les Anglais, avec une résolution et avec une mesure admirables, entreprirent aussitôt de s'en charger eux-mêmes. Ils avaient une vieille institution, dont

l'origine remontait à quatre siècles, et qu'ils appelaient le Parlement. C'avait été peu de chose jusque-là, un nom plutôt qu'une réalité; ils en firent l'asile de leurs destinées menacées, et bientôt, tant ils mirent de courage et d'art à s'en servir, ce devint, ce que c'est resté depuis, ce que c'est encore aujourd'hui pour eux, l'instrument principal et le palladium de leur grandeur publique.

Qu'est-ce donc que ce Parlement, qu'avait-il été jusque-là, et qu'était-il à cette époque? C'est, pour l'intelligence du reste de cette histoire, ce dont il est indispensable de commencer par nous rendre compte.

Il n'y a nulle part dans la nature de productions spontanées, et ces soudaines apparitions qui se sont vues plus d'une fois dans l'histoire d'institutions ou de chartes, dont il était à peine question jusqu'alors, ne sont rien que des consécrations publiques de faits et de progrès, en silence et depuis longtemps accomplis. Il en fut ainsi du Parlement anglais au commencement du dix-septième siècle.

Auparavant et jusque-là, le cadre seul, si l'on peut ainsi dire, s'en était publiquement constitué. Cela avait commencé, à ce qu'on croit et autant qu'on peut le discerner sous la cendre des âges, à l'époque de la grande Charte, au treizième siècle, sous Jean sans Terre. La quinzième année de son

règne, Jean fut, par la nécessité des circonstances, obligé de convoquer, pour s'entretenir avec lui des affaires de l'État, quatre chevaliers, vassaux immédiats de la couronne, choisis dans chaque comté. Cette assemblée, la première dont il soit fait mention dans les annales de l'Angleterre depuis la constitution définitive du peuple anglais par la conquête normande, se tint en 1214, à Oxford. Trente ans se passent sans que rien de pareil se renouvelle; mais, en 1245, on voit Henri III convoquer les comtes, barons et autres grands de l'Etat, à Londres, pour s'entendre avec les chevaliers des comtés sur la quotité de l'aide à accorder au roi dans les circonstances difficiles où il se trouve. Vingt ans plus tard, sous le même règne, en 1264, Simon de Montfort, comte de Leicester, s'étant momentanément emparé du pouvoir, convoqua, pour en obtenir des subsides, non-seulement l'aristocratie des barons, non-seulement la petite noblesse des chevaliers, mais deux citoyens ou bourgeois, par chaque cité ou bourg du comté : ce qui constituait, comme nous dirions s'il s'agissait de l'histoire de France, de véritables états généraux. Mais au siècle suivant, sous le règne d'Édouard III, une révolution importante s'opéra, sous l'influence de causes obscures et qu'il est aujourd'hui difficile de démêler, dans la forme de

la tenue de ces états. Ils se divisèrent en deux Chambres : l'une de la grande noblesse, qui fut dite haute ou des Lords, et dont les membres siégèrent par droit héréditaire, et en vertu d'une convocation individuelle de la part de la couronne ; l'autre, qui prit de bonne heure le nom de Chambre basse ou de Communes, et qui fut composée de chevaliers ou représentants de la petite noblesse des comtés, nommés par les francs tenanciers, et de bourgeois élus, soit par les villes de la couronne, soit par les bourgs tenant, soit de la couronne, soit d'un seigneur médiat, charte spéciale à cet effet. Ce fut l'origine du Parlement anglais, sous la forme générale au moins qu'il conserve aujourd'hui encore sous nos yeux. Les convocations de ce Parlement, à partir de là, n'avaient été rien moins que régulières; et, de la mort d'Édouard III à l'avénement de Jacques Ier, les générations qui s'étaient succédé sur le sol de l'Angleterre étaient loin d'y avoir trouvé de solides garanties de liberté politique. Ç'avait été peu de chose, à coup sûr, que ces deux Chambres, sous les Tudors, pour la défense des droits et des intérêts de la nation, et il a fallu à certains publicistes whigs un grand fonds d'optimisme historique pour trouver dans les règnes de Henri VIII ou d'Élisabeth quelque chose qui, même de très-loin, ressemble aux garanties d'un gouver-

nement modéré ; mais les Lords et les Communes cependant n'avaient cessé d'être convoqués et de siéger de temps en temps, et quelle que fût jusque-là son peu d'autorité réelle, les Anglais, depuis quatre siècles, comme dit si expressivement M. Guizot, « n'avaient cessé de voir la figure du Parlement. »

Cet fut dans ce cadre d'institution si heureusement constitué, et dont le temps devait tirer un tel parti, que la génération anglaise qui, dans les premières années du règne de Jacques Ier, se trouvait avoir atteint l'âge viril, travailla, et, à force de bon sens et de courage, parvint à retrancher, comme dans une forteresse, la fortune en péril du génie de ses pères et de l'avenir de ses enfants. D'où lui vint cette vertu qui avait manqué à toutes ses devancières, et comment s'opéra entre ses mains cette transformation soudaine du Parlement inutile, servile ou méprisé des rois Angevins ou des Tudors, en une assemblée élevant, avec autant de fermeté que de sagesse, la voix des intérêts de la nation ? Les causes de cette révolution sont très-simples, et elles en expliquent aisément le succès.

Lorsque Jacques Ier parvint au trône, il se trouva vis-à-vis d'un peuple très-différent de celui qu'avaient gouverné ses prédécesseurs. Les Tudors, héritant du triste bénéfice de la guerre des deux Roses, n'avaient trouvé à leur despotisme aucun contre-poids dans

la haute aristocratie, que cette guerre avait vaincue, et qu'ils achevèrent d'annihiler en l'attirant à leur cour et en l'y corrompant. Jacques n'avait rien à redouter de cette grande noblesse, dans l'état où l'avaient pour un temps réduite ses devanciers, et, en effet, il n'y trouva aucun obstacle aux excès de son règne. Tout au plus, la Chambre des Lords de ce temps exerça-t-elle, comme le veut avec indulgence Hallam, une sorte de neutralité médiatrice dans les conflits que les turpitudes et les violences de la couronne suscitèrent entre celle-ci et la nation. Mais, à défaut des Lords, la petite noblesse et la bourgeoisie, qui siégeaient dans les Communes, prirent en mains la cause compromise de la fortune britannique et eurent l'honneur de la sauver.

Cette aristocratie du second ban, si je puis l'appeler ainsi, s'était, depuis environ un siècle, singulièrement préparée à ce rôle. Elle avait insensiblement hérité dans la nation de toute l'autorité qu'y avaient perdue les lords, ruinés par la guerre des deux Roses et corrompus par les largesses des Tudors. Tandis que les barons affluaient à la cour pour essayer, sans beaucoup y parvenir, d'y réparer leur patrimoine, les gentilshommes, les francs tenanciers, les bourgeois, durant tout le cours du seizième siècle, profitant de la sécurité relative qui régnait alors et de l'élan que le gouvernement despotique mais

énergique de Henri VII, de Henri VIII et d'Elisabeth avait imprimé à l'esprit d'entreprise de la nation, ces gentilshommes donc et ces bourgeois s'étaient enrichis, et en s'enrichissant ils étaient devenus peu à peu les vrais patrons du peuple. La Réforme avait éclaté : la petite noblesse et la bourgeoisie, dont elle flattait l'esprit naturel d'indépendance, l'avaient embrassée avec transport, et, converties au protestantisme, elles y avaient pris avec le temps des habitudes d'esprit d'examen, dont il était impossible de leur contester le principe, et dont il était devenu difficile de leur mesurer l'étendue d'action. Comment refuser à des hommes à qui on accordait la plus grande liberté dans l'examen des matières de foi une liberté au moins équivalente dans l'examen des matières d'Etat? L'émancipation des âmes avait préparé de la sorte l'émancipation des esprits, et insensiblement ces protestants étaient devenus des citoyens.

Faut-il attribuer l'honneur de ce grand changement à la vertu de la seule Réforme? Ce serait aller trop loin. Le protestantisme a conquis à ses principes d'autres peuples que le peuple anglais, et il n'a pas déterminé les mêmes et aussi heureuses conséquences dans la vie politique de ces peuples. La Réforme est née en Allemagne, l'a bouleversée et ne l'a pas émancipée; elle y a suscité un monde de

controversistes, de libres penseurs, de mystiques et d'indifférents; elle a été incapable, quelque logique que cela semblât, d'y préparer seulement la venue de la liberté politique. Mais le protestantisme, en Angleterre, trouva, par bonheur, quand il y parut, un contre-poids aux dangers de son génie et un auxiliaire à la vertu de ses maximes, qui en agrandirent le triomphe. Ce contre-poids, cet auxiliaire fut l'esprit pratique dès lors très-développé de la race britannique.

La petite noblesse et la bourgeoisie anglaises s'étaient enrichies sous les Tudors par la culture des terres, par la navigation et par le commerce. En même temps qu'elles avaient puisé dans les principes de la Réforme le goût du libre examen, elles avaient pris, dans la vie d'exploitation agricole et marchande qu'elles avaient menée, un sens des affaires de ce monde et une habitude de s'en occuper, admirablement propres, d'un côté, à les préserver des dangers de la mysticité religieuse, et de l'autre, à les mettre sur la voie de devenir capables des affaires d'Etat. Il n'y a pas d'esprit, en effet, qui soit aussi apte que l'esprit de commerce à préparer un peuple à l'intelligence des affaires publiques, puisqu'il est inévitable que les entreprises où le commerce entraîne ce peuple soient continuellement dépendantes de la conduite des intérêts de l'Etat:

de là à s'occuper de ces intérêts et à concevoir l'ambition de les diriger, le chemin est médiocre. L'esprit anglais, sous les Tudors, avait silencieusement fait ce chemin, et les bourgeois protestants et marchands de Henri VIII et d'Elisabeth étaient tout préparés, quand Jacques Ier monta sur le trône, à défendre contre sa tyrannie leurs croyances et leurs intérêts.

Ajoutez que cette riche bourgeoisie n'était rien moins alors que dépourvue de toute éducation administrative et politique. La royauté, même sous Henri VIII et sous Elisabeth, n'avait pas songé à centraliser entre ses mains toutes les ressources de l'administration. Au contraire, pour achever d'abattre ce qui pouvait rester de force à la grande aristocratie dans les provinces, les Tudors avaient suscité contre elle, dans toutes les villes et dans tous les bourgs de quelque importance, des corporations municipales, où ne siégaient que de simples gentilshommes ou des bourgeois, et qui administraient les affaires financières, militaires, et judiciaires même, des comtés. La population où se recrutaient les Communes s'était lentement et solidement formée là à l'intelligence, à la discussion et à la gestion des intérêts publics, et elle n'y était rien moins que neuve quand, à la mort d'Elisabeth, l'incapacité et le despotisme de Jacques la mirent en demeure de venir

sur un plus grand théâtre en prendre la défense.

Enfin, car il faut tout dire, la race britannique avait une aptitude innée à se gouverner elle-même, qui parut d'abord dès qu'elle fut parvenue à la virilité. De tout temps, les Anglo-Saxons avaient eu goût à s'assembler pour s'occuper de leurs affaires. D'où leur venait ce goût, tandis qu'on voit tant d'autres nations se croire perdues sitôt qu'elles sont menacées d'avoir à se gouverner elles-mêmes? C'est là un fait primitif que l'histoire constate, et dont la philosophie est impuissante à rendre compte. La nature, dans le mystère de ses voies et de ses fins, dote inégalement les peuples aussi bien que les individus: elle en fait de fiers et de serviles, de sensés et d'imprévoyants, de courageux et de timides: que dirai-je? elle avait donné au peuple anglais toutes les qualités de caractère et d'esprit qui lui étaient nécessaires pour qu'il se rendît libre quand le salut de sa fortune et l'avenir de la civilisation l'exigeraient; et lorsque, sous le premier des Stuarts, ce moment solennel arriva, il surgit comme de soi-même du milieu de ce peuple, — car qu'y avait-il de plus peuple, en effet, que les propriétaires et que les marchands qui composèrent les Communes de cette époque? — toute une élite d'hommes qui d'abord, et comme si cela leur eût été naturel, se mirent à parler avec une aisance surpre-

nante le langage des affaires et du gouvernement.

Il ne fallut pas longtemps à l'esprit public anglais, préparé comme il l'était là, pour juger l'incapacité de Jacques et le danger que courait l'Angleterre à l'avoir pour souverain. La première année de son règne, remplie déjà d'exactions et de maladresses, y suffit de toute manière; et quand, en 1604, il convoqua, espérant en tirer un subside, son premier Parlement, l'édification de tous ceux qui y siégèrent était complète.

Mais comment conjurer le péril qui menaçait les destinées britanniques? Ce fut ce que tout de suite les Communes jugèrent avec autant de décision que de sagesse.

Elles pressentirent que Jacques, à la manière dont il s'annonçait, ne continuerait les Tudors que dans ce que leur domination avait eu d'arbitraire; qu'il ne les rappellerait en rien dans ce que leur politique intérieure ou étrangère avait eu de puissant; qu'avec lui, enfin, l'essor de toutes les causes de la grandeur publique allait forcément s'arrêter. Dans cette conviction, elles se résolurent au seul parti qui pût sauver l'avenir de la nation : ce fut, ne pouvant déposséder du pouvoir le personnage qu'un choix de malheur en avait investi, de tout tenter, de tout oser, de tout faire, pour arriver du moins à le partager avec lui. Alors commença dans

les annales de l'Angleterre cette longue lutte entre la Couronne et le Parlement, qui, au milieu de vicissitudes si dures, devait se prolonger jusqu'à la fin du siècle, et dont l'issue était réservée à avoir sur la fortune de ce pays une si merveilleuse influence. Tout, pendant cet âge, s'effaça devant la conquête de ce résultat suprême; la vie publique anglaise tout entière dans toutes ses aspirations et de toutes ses forces y tendit; il n'y eut plus, près de cent ans durant, qu'un seul problème à résoudre sur le sol britannique : trouver une forme de gouvernement qui permît à l'Angleterre de continuer sa destinée.

Les communes de 1604, aussi résolues que sensées, mirent hardiment la main à l'œuvre. Elles se trouvaient vis-à-vis d'un homme qui érigeait en principe l'excellence du pouvoir absolu et qui affectait de mettre son pouvoir au-dessus de tout contrôle et de toute discussion; elles commencèrent par proclamer deux principes fondamentaux de leur existence : le premier, qu'elles avaient seules le droit de vérifier l'élection de leurs membres; le second, que ces membres, tant que durait la session, étaient inviolables et qu'ils ne pouvaient être poursuivis ni arrêtés durant ce temps pour quelque cause que ce fût. Cela fait, elles entrèrent dans l'examen du long chapitre des abus. Les Tudors en

avaient légué à Jacques un immense arriéré; mais tandis que la gloire et l'habileté d'Élisabeth avaient en ce genre couvert tout, l'indignité de Jacques ne couvrait plus rien; puis la lassitude en était venue, et tout meurt enfin de vieillesse en ce monde, même les abus. Parmi les plus criants se trouvait le droit que s'arrogeait le souverain de faire à tout moment la presse des chariots et des voitures, et d'extorquer des vivres pour l'usage de sa cour à chaque fois qu'il remuait, c'était ce qu'on appelait la pourvoierie; puis celui qui attribuait au suzerain la tutelle de son vassal jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de vingt et un ans, sans rendre compte des profits, ce qu'on nommait le droit de tutelle en chevalerie: les Communes protestèrent contre ces abus, en demandèrent la fin, et n'échouèrent dans leur réclamation que par la faiblesse des Lords, qui n'osèrent aller si loin contre la couronne. Mais peu importait le succès immédiat: l'esprit public était en marche, il avait maintenant un représentant et un organe, et rien désormais ne pourrait plus, sinon l'arrêter, au moins l'étouffer. Les Communes, à la fin de cette première session, en donnèrent une preuve éclatante. Jacques avait fait un livre, n'étant encore que roi d'Écosse, pour démontrer que Dieu lui avait donné le privilége de faire les lois à lui tout seul. « Votre Majesté est mal informée, lui

dirent gravement les Communes, les rois d'Angleterre n'ont pas par eux-mêmes le pouvoir absolu, soit de changer la religion, ce que Dieu ne laisse au pouvoir d'aucun mortel que ce soit, soit de faire des lois autrement que par le consentement du Parlement. »

Tel fut le début de cette grande lutte, début dont on ne peut s'empêcher de remarquer, à côté de la noble fermeté du langage, la parfaite mesure de la conduite. Ce premier Parlement ne s'emporte ni en harangues ni en motions : chacun de ses membres a l'air de savoir que c'est une œuvre longue et difficile que de rendre un grand peuple libre, qu'il n'y faut surtout rien précipiter, que c'est affaire de modération, de politique, de persévérance et de temps, s'il en est; et, comme pénétré de ces idées, il met dans l'accomplissement de sa tâche autant de modération que de résolution.

Ce fut l'esprit de sa conduite pendant sept années de suite qu'il siégea. Seulement, lors de sa dernière session, en 1610, ses réclamations annuelles contre les abus étant restées sans effet, il finit par un coup d'éclat, qui, pour le moment, ne remédia à rien, mais qui montre aujourd'hui quel chemin avait fait durant ces sept années l'esprit public de l'Angleterre. En cette année 1610, Jacques ayant besoin d'argent,— il voulait 200,000 livres sterling

de plus par an, — les Communes en prirent occasion pour lui représenter avec plus de force que jamais que les abus allaient croissant; que lui, Jacques, ne cessait de substituer sa volonté à celle des lois; que sa Chambre étoilée et sa haute Cour de commission ne laissaient aucune sécurité à la liberté ni à la fortune des citoyens, et que ce régime de bon plaisir était devenu intolérable. La seule réponse qu'elles obtinrent fut une dissolution, et quatre ans se passèrent avant qu'un nouveau Parlement fût convoqué.

Jacques, toujours pressé d'argent, en convoqua un autre en 1614, auquel il fit dire qu'il allait le dissoudre sur l'heure, s'il ne lui accordait pas le subside qu'il demandait. Mais l'esprit des Communes de 1614 ne se trouva pas moins ferme que celui des communes de 1604. Elles dirent qu'elles verraient à discuter le subside quand, au préalable, elles auraient réglé le compte des impositions illégales que la Couronne, depuis quatre ans, sous le nom de bénévolences, d'emprunts et le reste, n'avait cessé d'extorquer au peuple. A l'instant elles furent dissoutes, et plusieurs de leurs membres, qui s'étaient distingués par la fermeté de leur parole, furent arrêtés et emprisonnés pendant quelque temps.

Sept ans ensuite se passèrent sans que Jacques

appelât de nouveau des représentants de la nation, sept ans pendant lesquels lui et les siens vécurent à leur bon plaisir d'extorsions et de prévarications de toute sorte. Mais en 1621, quand on le vit, suivant les conseils de ses favoris, non content de dilapider l'État à l'intérieur, abandonner à l'étranger ses intérêts les plus évidents en sacrifiant Raleigh à l'Espagne, en recherchant pour son fils la main de l'infante, et en laissant la maison d'Autriche envahir le haut Palatinat, l'exaltation de l'esprit public devint telle qu'il crut prudent de convoquer un Parlement.

Les communes de 1604 et de 1614 aussitôt reparurent, admirables d'intelligence, de conduite et d'attitude. La grande affaire du moment était l'inepte et lâche abandon du haut Palatinat à la maison d'Autriche. Les Communes représentèrent à la Couronne que la maison d'Autriche, par son énorme accroissement, menaçait la liberté de l'Europe; que la religion et le commerce de l'Angleterre étaient en jeu dans cette question, et avec son commerce et sa religion, sa fortune, et elles supplièrent Jacques de prendre en main la cause du Palatinat et de déclarer la guerre à l'Espagne.

Ce programme admirable de sens pratique, que Richelieu, en France, quelques années plus tard, allait exécuter, non-seulement bien entendu, ne fut

pas compris de Jacques, mais sa présentation ne fit que l'irriter.

Il se trouvait au monde une assemblée assez hardie pour oser croire que le libre arbitre d'un peuple était au-dessus de la volonté d'un homme. Aussitôt il écrivit au président des Communes une lettre, un des monuments les plus précieux de l'histoire de la liberté, dans laquelle il reprocha à la Chambre d'être entrée dans la discussion d'affaires au-dessus de ses lumières, et où il lui défendit de se mêler dorénavant de choses aussi profondes que les matières d'Etat. Mais les Communes de 1621 avaient derrière elles l'opinion publique; elles le sentirent, et, loin de plier, elles répliquèrent à Jacques par une protestation de la plus grande force, dans laquelle elles lui dirent fièrement que « les libertés, franchises, « priviléges et juridiction du Parlement sont le « droit natif, ancien, incontesté, et l'héritage des « sujets d'Angleterre, » et que « les affaires graves « et urgentes concernant le roi, l'État et la défense « du royaume et de l'Église d'Angleterre, le soin « de faire et de maintenir les lois, de redresser « les griefs qui s'élèvent journellement dans le « royaume, sont le propre et légitime objet des « débats du Parlement... »

Cette protestation n'eut pas plus d'effet immédiat que celles de 1610 et de 1614. Tout son résul-

tat fut d'attirer sur la tête des chefs les plus distingués du Parlement, parmi lesquels on remarqua cette fois les noms des familles les plus considérables de la noblesse, un Essex, un Warwick, un Spencer, par exemple, des vengeances de toute sorte. Mais que prouve la violence d'un pouvoir absolu, sinon sa faiblesse? Dans la lutte ouverte entre elle et les Communes, il était évident, dès lors, qu'un jour ou l'autre la couronne était appelée à succomber, car les Communes avaient pour elles la conduite en même temps que le droit.

Comme exemple de cet esprit de conduite, il est impossible de ne pas remarquer en passant la prétention des Communes de ne revendiquer dans le privilége de discuter les affaires de l'État, quelles qu'elles soient, que « le droit natif, ancien, incontesté et l'héritage des sujets d'Angleterre. » Il y a là un témoignage admirable, et un des premiers qu'ait conservé l'histoire du sain et fécond esprit de tradition qui anime les Anglais. A la différence des autres peuples, des Français surtout, qui, dépourvus comme ils sont du sens du respect, ne trouvent une chose bonne qu'à la condition qu'on la leur donnera pour nouvelle, les Anglais, au contraire, ont naturellement une telle circonspection, qu'ils se hâtent, comme pour s'excuser eux-mêmes de faire du nouveau, de découvrir du mieux qu'ils

peuvent quelque lien qui rattache cette nouveauté à leur passé. La prétention des Communes de ne faire, en adressant des remontrances à Jacques, que ce qu'avaient fait leurs devancières, était historiquement énorme; mais comme trait de caractère et de conduite, elle était bien éloquente, et c'était un peuple qui méritait vraiment de devenir libre, que celui dont les représentants affectaient ainsi de ne voir et de ne demander dans les conquêtes les plus précieuses de l'esprit public de leur pays que le développement naturel de principes qui lui étaient innés.

Tel fut, dans ses principaux traits, le règne du premier des Stuarts. On voit, comme nous le disions tout à l'heure, qu'un changement considérable s'y opéra non-seulement dans la vie publique de l'Angleterre, mais dans le cours, que nous retraçons ici, de l'histoire des causes de sa grandeur. Le développement de ces causes se trouvant par l'effet de l'incapacité et de l'indignité du pouvoir royal, violemment suspendu, la nation, trop pleine de vie pour s'arrêter, se mit à chercher une forme de gouvernement où elle pût sans entraves reprendre et continuer sa marche. Le despotisme, tout violent qu'il fût, de la précédente dynastie, avait eu cet instinct du moins et ce bonheur, non-seulement de ne pas contrarier cette marche, mais même, dans

une assez large mesure, de la diriger et de la hâter. A ce prix, il avait duré; mais, quand la dynastie nouvelle voulut, au milieu de générations d'ailleurs plus éclairées, continuer les mêmes abus, sans rendre les mêmes services, ce que ce régime avait d'odieux parut seul, et la nation anglaise qui, même au temps de la grandeur des Tudors, commençait à s'en fatiguer, refusa de le supporter davantage. Elle chercha un autre mode d'administration de ses destinées, et la fierté naturelle de son génie l'inspirant, elle entreprit, se voyant si mal gouvernée par ses rois, de se gouverner elle-même. La liberté politique de l'Angleterre, cette noble et principale cause de sa prépondérance à venir, fit ainsi son entrée dans l'histoire. Elle n'était qu'en germe, sans doute, dans les premiers essais que vit le règne de Jacques Ier; mais, du moins, quand celui-ci mourut, il laissa dans l'impuissance où il avait été, tout omnipotent qu'il se crût d'étouffer ce germe, un témoignage profond de sa vitalité.

Ce témoignage projetait une telle lumière sur l'état des esprits et des besoins de l'Angleterre, au moment de la mort du premier des Stuarts, qu'il semble, pour parler ainsi, que tout le règne de son successeur aurait dû en être éclairé. On admire aujourd'hui, du moins, jusqu'où il a fallu que Charles Ier ait poussé l'obstination dans l'aveuglement

pour ne pas voir une chose aussi visible, et la longue erreur de son règne excite encore plus, s'il est possible, l'étonnement que la pitié.

L'esprit de ce règne, honteux pour le gouvernement qui s'y perdit, glorieux pour la nation qui le supporta, si dramatique pour tous ceux qui, à quelque parti qu'ils appartinssent, le traversèrent, du point de vue d'où il nous intéresse de l'envisager, est très-facile à résumer et à saisir.

La royauté et le Parlement ne firent, au temps de Charles Ier, que continuer chacun le rôle qu'ils avaient joué pendant le règne précédent. Charles, comme son père, sembla n'avoir d'autre dessein que de contrarier toutes les tendances de l'esprit du peuple qu'il avait à gouverner; les Communes, comme celles de 1604, de 1614 et de 1621, n'eurent d'autre but que de soustraire à l'omnipotence d'un tel prince la direction des destinées publiques et de conquérir un régime de gouvernement où le génie de l'Angleterre fût rendu au développement sans entraves de ses facultés et de son action. Seulement il arriva que cette lutte qui, à l'avénement de Charles Ier, durait déjà depuis vingt ans, des deux côtés s'exaspéra; qu'elle prit en s'exaspérant le caractère d'un duel entre un homme et une nation, entre un homme défendant les priviléges de son bon plaisir et une nation revendiquant,

ce qu'aucun bon plaisir, ce semble, n'était fondé à lui contester, le droit de se civiliser et de grandir; que bientôt le terrain du combat et les perspectives de son issue s'élargissant, le principe de la liberté politique, qui n'était apparu que dans un lointain avenir aux Anglais du temps de Jacques, se lia, de la manière la plus étroite, dans l'esprit des contemporains de Charles, à la nécessité même de la vie et du développement de la nation; et qu'enfin, les choses étant venues à ce point, le renversement, momentané au moins, ou du trône ou du Parlement fut inévitable.

Charles I[er], venons-nous de dire, ne fit que continuer son père, et en le continuant qu'élargir l'abîme que celui-ci avait commencé de creuser entre la couronne et la nation. En effet, toutes les actions de son règne ne font que répéter toutes les fautes du règne précédent en les envenimant et en les grossissant encore. Comme son père, Charles inaugura son règne en déclarant publiquement qu'il n'entendait tenir sa couronne que de Dieu, et ne rendre compte de ses actions qu'à lui. Il ajouta ce que Jacques, tout maladroit qu'il fût, n'avait pourtant pas fait, l'insulte à la provocation. Un de ses favoris dit de sa part aux membres du Parlement que, s'ils s'avisaient de la moindre turbulence, il les réduirait à n'avoir « ni sabots aux

pieds ni chemise sur le corps. » Pourquoi, avait-il coutume de dire, ne gouvernerais-je point sans Parlement, comme font mes frères d'Espagne et de France? Il ne réfléchissait pas qu'il n'était ni en France ni en Espagne.

Jacques avait cherché et trouvé dans le haut clergé des appuis à ses prétentions à l'absolutisme; Charles eut le malheur d'en chercher et d'en trouver comme lui. Il y a toujours, sous toutes les tyrannies, des hommes avides d'avancement, et à qui leur vil instinct révèle que, sous un tel régime, la bassesse conduit à tout. Charles rencontra de ces gens-là dans son clergé, comme en avait rencontré Jacques; et il obtint d'eux, sans même le demander, des approbations publiques de son insensée doctrine. Il se trouva des prêtres pour dire du haut de la chaire évangélique que, par droit de naissance, le roi pouvait faire tout ce qu'il voulait.

Établi dans ces dangereuses et extravagantes prétentions, se décernant à soi-même l'autorité absolue, comment en usa-t-il? Comme avait fait son père. Les Tudors autrefois, du moins, s'étaient entourés d'hommes éclairés et patriotes pour les conduire: Charles eut pour premier conseiller ce Buckingham, qui avait déjà déshonoré la fin du règne précédent, et qui, jusqu'à ce qu'il tombât sous le poignard d'un fanatique, déshonora le com-

mencement du sien; pour second, Laud, primat d'Angleterre, dont la maxime politique était : *A outrance!* pour troisième, Wentworth, plus célèbre sous le nom de Strafford, qui avait commencé par être dans les Communes un des organes les plus hardis et une des espérances les plus nobles du parti de la liberté, et qui, dévoré de l'ambition, si ambition cela peut s'appeler, de servir les volontés d'un maître, devint, dans ce beau poste, le conseiller, quand ce ne fut l'exécuteur, de toutes les mesures odieuses et violentes.

Entouré de la sorte, avec les maximes d'ailleurs qu'il professait, quel étonnement que Charles Ier suivît pas à pas la politique à contre-sens que lui avait léguée son père? Ce fut ce qu'il fit, en l'exagérant encore.

Les puritains, exaspérés par les persécutions du règne de Jacques, s'étaient confirmés de plus en plus dans l'austérité de leur doctrine et dans la véhémente énergie de leurs croyances. La politique, à défaut de l'humanité, conseillait de les laisser tranquilles. Que gagne un gouvernement à tourmenter des fanatiques? à en faire des héros ou des martyrs. Charles Ier, suivant les conseils de Laud, s'engagea dans cette voie funeste. Prynne, avocat distingué de Londres, s'étant, à l'éloquence près, élevé, dans un livrecontre le théâtre,

les mascarades et les danses, avec la même humeur puritaine qui, chez nous, dans le même siècle, dicta à Bossuet sa lettre au père Caffaro, fut mis au pilori, fouetté publiquement, eut les oreilles mutilées, le nez fendu et le visage marqué d'un fer rouge. Il récidiva dans un autre ouvrage : le bourreau lui enleva ce qui restait des tronçons de ses oreilles. Plusieurs personnes distinguées, le docteur Leighton, le médecin Bastwick, le ministre Burton, et d'autres, subirent aussi cet affreux supplice. C'était la Chambre étoilée qui rendait les sentences contre ces infortunés. Dans ses jours d'indulgence, cette cour se contentait de ruiner d'amendes, celui-ci pour avoir épousé sa nièce, celui-là pour avoir envoyé un cartel, cet autre pour s'être permis une parole offensante envers Strafford. La tyrannie des Césars n'avait pas été plus affreuse, et la vengeresse éloquence de Tacite eût encore trouvé là sa place et sa vérité.

Tandis cependant que la liberté religieuse et civile des Anglais était traitée de la sorte, comment l'étaient leurs intérêts, les intérêts de leur commerce surtout, dont, après ceux de leur religion, ils étaient si jaloux? Charles et ses ministres, en vérité, se seraient donné la tâche d'empêcher jusqu'à l'exercice de ce commerce, qu'ils ne se seraient pas autrement conduits. Ils taxaient les denrées et

les frappaient d'un maximum. Ils requéraient des bénévolences, dont ils fixaient la somme, avec menace, pour ceux qui refusaient de payer, d'être traduits devant la Cour de haute commission. Ils multipliaient les monopoles, faisaient revivre dans toute leur dureté toutes les lois fiscales du moyen âge, opprimaient enfin les transactions et le crédit de toutes les manières imaginables.

Telle était la conduite de la royauté à l'intérieur.

Sa politique étrangère était de qualité pareille. N'ayant pas réussi à épouser l'infante d'Espagne, Charles I[er] avait épousé Henriette de France. C'avait été braver bien gratuitement déjà les croyances religieuses de sa nation, et, du moins, la prudence non moins que la politique conseillait-elle de maintenir le plus possible le caractère de cette alliance dans les termes d'une convenance privée. Charles affecta d'y chercher la base d'un retour de l'Angleterre à la religion catholique. Pour cela, non-seulement il abandonna, comme avait déjà fait son père, toutes les alliances protestantes de la nation anglaise; non-seulement il négocia avec la maison d'Autriche et se fit jouer par elle; non-seulement il laissa en France Richelieu détruire, dans La Rochelle, le boulevard du protestantisme qu'il importait le plus à l'Angleterre de maintenir intact sur le continent, mais il eut l'incroyable pensée d'en-

trer en pourparlers sérieux avec divers envoyés du pape, avec Panzani et Con notamment, pour arriver à rendre au saint-siége la suprématie spirituelle que la Réforme lui avait fait perdre sur le sol anglais.

Enfin, si Charles Ier ne scandalisa pas ses sujets, ainsi qu'avait fait son père, par des mœurs ignobles, s'il eut dans sa maison et dans sa personne des habitudes et des goûts qui, dans la condition privée, font estimer un homme, comme homme public, en revanche, il montra une duplicité qui, lors même qu'il n'aurait pas fini par en être la victime, aurait toujours terni son caractère. Il eut enfin ce vice de se jouer tellement de sa parole, que la faculté d'y croire fut un jour aussi interdite à ses sujets qu'à lui-même.

Tel fut le gouvernement de Charles Ier : en outrages de toute sorte faits à la liberté, à l'esprit, aux besoins, aux intérêts de l'Angleterre, il surpassa même, comme on voit, le gouvernement qui l'avait précédé. Jacques, au moins, en montant sur le trône et en prétendant y continuer le pouvoir absolu des Tudors, avait l'excuse de n'avoir pas encore été averti par les événements ; et, quand ces événements survinrent, ils le surprirent trop pour permettre à sa faible intelligence d'en saisir la portée ; mais cette excuse manquait à son fils : celui-ci avait le

règne entier de son père pour enseignement, et, avec un peu de bon sens et de droiture, il eût trouvé dans cet enseignement sa règle et son salut.

Si le roi cependant continua ainsi les tristes errements de la politique de son père, le Parlement et toute la partie éclairée de la nation, de leur côté, ne se relâchèrent en rien de la ferme résistance à l'illégalité qu'elles avaient inaugurée sous le règne précédent; au contraire, l'accroissement de la tyrannie ne fit qu'élever et qu'affermir les courages.

La lutte entre le Parlement et le nouveau monarque commença dès l'année de l'avénement de celui-ci. Il s'était suffisamment déjà fait connaître. Ne gardait-il pas, en effet, Buckingham pour premier ministre? Accorder de larges subsides à un pareil homme et les accorder pour la vie entière du roi parut, avec raison, aux Communes un danger et une faiblesse. Elles ne votèrent qu'un aide modique et ne concédèrent à la Couronne la faculté légale de percevoir les droits que pour un an. Charles, irrité, les congédia; mais elles revinrent l'année suivante, et elles voulurent mettre en accusation Buckingham. Charles déclara orgueilleusement que celui-ci n'avait rien fait que par ses ordres, et, pour toute réponse à l'accusation des Communes, fit arrêter et emprisonner deux de leurs plus illustres membres, et renvoya le reste.

Cependant, et quelque bonne envie qu'eût le roi de se passer de Parlement pour persister à l'aise dans son cher système d'impôts et d'emprisonnements arbitraires, le besoin d'argent le pressant, il résolut, en 1627, d'appeler de nouvelles Communes, pour essayer de leur faire voter un subside. Mais celles-ci, justement indignées de la conduite du monarque, qui, depuis trois ans bientôt qu'il était sur le trône, se faisait un jeu de toutes les libertés et de tous les intérêts publics, résolurent, préalablement à tout, d'imposer à la couronne un statut déclaratoire des droits essentiels de la nation. Elles rédigèrent, dans ce but, la pièce parlementaire demeurée depuis si célèbre sous le nom de la *Pétition des droits*.

Rappelant d'abord, avec ce sain et vigoureux esprit de tradition qui distingue la rédaction de tous leurs actes publics, divers statuts qui, depuis la grande Charte, confirmaient aux sujets anglais les droits : 1° de ne payer l'impôt que lorsqu'il avait été régulièrement voté par les représentants de la nation; 2° de n'être chargés, sous quelque dénomination que ce fût, d'aucune taxe arbitraire; 3° de ne pouvoir être arrêtés ni condamnés que par jugement de leurs pairs, les Communes énumérèrent ensuite les plus criantes des violations que Charles Ier s'était permises de ces droits, et elles terminèrent

en l'adjurant gravement et simplement de rétablir enfin en Angleterre le règne de la loi.

Quand aujourd'hui encore on lit ce document, on est ému du ton de puissante et calme grandeur qui y règne. Jamais peuple, en aucun temps, n'avait parlé aussi noble langage à son roi, et on se demande comment Charles Ier n'en fut pas touché et averti. Mais autant l'attitude des Communes était franche et fière, autant sa conduite, il faut bien le dire, fut détournée et vile. Il commença par repousser d'une manière équivoque le message des Communes, puis il y accéda en termes généraux, puis il prorogea le Parlement et assura qu'il n'avait rien promis.

Le terrain de la résistance à tant d'illégalité et de fourberie n'était pas limité cependant à la seule enceinte de Westminster, et Charles Ier s'en aperçut bientôt.

Toute la partie éclairée de la nation, propriétaires, négociants, et le reste, se constitua d'abord en une sorte de Parlement permanent, décidée, coûte que coûte, et au péril même de sa liberté et de sa vie, — les emprisonnements qui avaient lieu et les piloris qui se dressaient chaque jour avertissaient suffisamment tout le monde ; — décidée, disons-nous, à protester jusqu'au bout contre l'indignité d'un despotisme qui s'obstinait à ce point à arrêter le développement de la fortune et de la vie publiques.

Vingt exemples notamment de refus de payer aucun subside non voté par le Parlement furent donnés par la haute bourgeoisie et par la petite noblesse anglaise; mais tous furent effacés par l'action, pleine de grandeur dans sa simplicité, de ce gentilhomme du comté de Buckingham, qui a immortalisé le nom de Hampden.

Le roi et ses conseillers, ne sachant qu'inventer pour se procurer de l'argent, épuisaient leur imagination à rétablir les impôts les plus tombés en désuétude, ou à inventer des taxes inconnues. Ils découvrirent qu'autrefois, dans certaines occasions, les villes maritimes avaient été obligées de fournir des navires pour le service de la couronne. Aussitôt ils s'avisèrent d'imposer à tous les habitants de l'Angleterre, habitants de l'intérieur aussi bien que des côtes, une taxe qu'ils appelèrent contribution navale (*ship money*). On vint réclamer à Hampden vingt schillings pour sa part. Sans emportement, sans bruit, il refusa. On l'arrêta; son unique occupation alors fut de parvenir à faire constater ou dénier dans sa personne les droits de son pays. Un procès s'engagea. La cause fut débattue devant douze juges; deux, ils s'appelaient Hutton et Crook, eurent le courage, remarquable dans le second surtout, qui y exposa non-seulement sa liberté, mais jusqu'à la subsistance de sa famille, de juger contre la Cou-

ronne; le reste qui, c'est le cas ou jamais de le dire, ne vaut pas l'honneur d'être nommé, prononça contre Hampden. Mais celui-ci du moins, par sa ferme conduite, avait montré que la conscience d'un citoyen peut, à jours certains, devenir l'asile de la loi, et l'exemple qu'il donnait retentit dans tout ce que son temps comptait d'esprits libres et d'âmes fières.

Il n'a cessé aussi de retentir dans la postérité, transmis d'âge en âge par la tradition reconnaissante des honnêtes gens; et, après tant de vicissitudes, — noble prestige du devoir simplement rempli, — on ne peut aujourd'hui encore en réveiller le souvenir sans qu'il émeuve, à quelque contrée de ce monde qu'ils appartiennent, tous ceux qui sentent le prix de l'honneur et de la liberté.

Mais l'action de Hampden est remarquable à un autre point de vue, qu'il ne faut pas négliger dans cette histoire. Ce ne fut rien moins, évidemment, que l'inspiration privée d'un généreux caractère qui anima ce grand citoyen: ce fut l'âme publique de son pays et de son temps. Il fut en quelque sorte, et il est demeuré comme l'incarnation parfaite de l'esprit politique de la race anglaise. Avec lui parurent, dans ce que leur éclat avait de plus pur et leur simplicité de plus puissant, toutes les vertus d'Etat de cette race, le sens

pratique, la résolution, la patience, le mépris du faste, le profond sentiment du droit uni à un sentiment non moins profond du devoir, — tout cet ensemble enfin de solides et mâles qualités qui constitue le tempérament public d'un peuple né pour être libre.

Cependant, et même après tout cela, même après la pétition des droits, et même après l'action de Hampden, quelle serait l'issue de la longue lutte qui, depuis un tiers de siècle déjà, durait entre la couronne et le Parlement? C'était l'élite de la nation qui soutenait le Parlement; mais toute élite est une minorité. Cette minorité, si fière et si courageuse qu'elle fût, serait-elle capable de venir à bout d'émanciper l'Angleterre? Des doutes navrants dévoraient souvent l'âme des plus généreux de ses membres, d'Hampden lui-même et de ses amis. Le pouvoir royal était si fort, la multitude si ignorante ou si indifférente, que le désespoir à certaines heures gagnait les plus fermes. L'histoire en a conservé un célèbre et toujours instructif exemple. Poussés à bout par la tyrannie, honteux d'une patrie pour laquelle ils combattaient seuls, beaucoup de patriotes, tournant leurs regards vers le nouveau monde, avaient, dès 1629, passé en Amérique. L'émigration, depuis, n'avait fait que croître. Laud, effrayé des proportions qu'elle prenait, de l'impor-

tance toujours augmentant du numéraire que les émigrés portaient au delà de l'Océan, eut, en 1638, l'idée de l'arrêter. Quand son ordonnance parut, un navire allait mettre à la voile; l'ordonnance retint ce navire : il portait Cromwell! La Providence avait étendu son bras sans doute, et elle avait trouvé que la mesure de l'iniquité était comble.

Alors prit fin dans les annales de l'Angleterre la belle époque que nous venons de parcourir.

Trois choses avaient rempli cette période et la caractérisent au point de vue surtout de l'histoire que nous retraçons ici : la suspension violente du cours des destinées de l'Angleterre par le fait de la tyrannie sans lumières du pouvoir royal; la résistance légale, aussi résolue qu'elle pouvait l'être, de toute la partie éclairée de la nation aux décrets de cette tyrannie; enfin, la mise en action d'un ressort jusque-là caché ou inactif de la grandeur britannique, qui, dès lors, et quelques aventures que réservât l'avenir, était visiblement destiné à en devenir l'âme : — le Parlement.

II

Si la raison gouvernait les peuples, le cours de leur existence offrirait la même régularité que le cours de celle de tous les êtres organisés de la nature, et leurs annales ne seraient que l'histoire de leur progrès continu et paisible vers la fin que la Providence leur a assignée. Mais les passions, on le sait, ces grandes agitatrices du monde moral, ne permettent pas plus aux nations qu'aux individus d'accomplir aussi aisément leur carrière. Leur violence, par intervalle, les ravit à elles-mêmes, et alors elle les emporte, soit en dehors de leur route, soit au delà du but où cette route, simplement suivie, les menait. Cela cause dans le développement de leur vie des perturbations profondes, où momentanément elles perdent, au point de paraître même l'avoir pour jamais oublié, jusqu'au sens de leur destinée.

Ce fut dans une de ces crises que tomba la nation anglaise à l'époque où nous sommes parvenus : crise terrible qui, à commencer à l'instant où elle éclata et à la suivre jusqu'à celui où on put la considérer comme terminée, ne dura pas

moins de vingt ans, et, dans l'orage de laquelle, tant toutes choses s'y obscurcirent, il fut permis aux plus perspicaces d'ignorer où la force majeure des événements les menait, et aux plus fermes de douter à certains moments si c'était à la décadence ou à la grandeur.

Plus Charles I[er] s'enfonçait dans les prétentions de sa tyrannie, et plus il s'obstinait à régner sans Parlement, moins ses continuels besoins d'argent d'une part, et le soulèvement croissant de l'esprit public de l'autre, lui permettaient de tenir son insensée gageure. Dans l'hiver de 1640, enfin, il lui fallut, sous la pression de cette double nécessité, convoquer pour la cinquième fois, depuis le commencement de son règne, des représentants de la nation. Le 3 novembre de cette année, date importante à laquelle se rapporte tout le reste de l'histoire d'Angleterre, cinq cents Anglais, parmi lesquels figurait tout ce que la nation comptait alors d'hommes les plus distingués et les plus énergiques, vinrent à Westminster former cette assemblée nouvelle que le temps, durant treize ans qu'elle devait durer, destinait à accomplir les plus grandes choses à côté des plus violentes, et qui est demeurée immortelle sous le nom de Long-Parlement.

C'était l'Angleterre même, on peut le dire, qui siégeait dans ces solennelles assises, et quand Char-

les Ier, les ouvrant en personne, promena ses regards sur les visages de l'assistance, ils étaient tous empreints d'une si noble fierté, qu'un moment l'arrogance du monarque fléchit. Heureux, — il était temps encore, — si l'enseignement de ce spectacle l'eût changé, et s'il eût puisé là quelque résolution honnête et raisonnable. Mais il parut bientôt que l'éloquence, toute vivante qu'elle fût de cette leçon, était perdue pour lui, et que les membres du Parlement, même les plus modérés, n'avaient rien à attendre que de leur courage dans le combat que ce prince insensé livrait à son pays. Le Parlement de 1640, cependant, était de taille à soutenir l'effort de la lutte : quarante années bientôt de résistance au despotisme avaient, en Angleterre, formé l'esprit public et trempé le courage civil, et quiconque alors eût examiné de plus près, que n'étaient capables de le faire Charles et ses courtisans, le personnel des Communes eût tremblé de braver de tels hommes.

Dès leur première session, ils montrèrent qui ils étaient.

Il était sensible que les abus ne se perpétuaient que parce que les Parlements n'étaient réunis qu'à de longs intervalles, et qu'ils étaient dissous presque aussitôt après qu'ils avaient exprimé les plaintes de la nation. Le remède à ce mal était de fixer une

limite de temps après laquelle il ne fût pas permis à la couronne, après avoir dissous un Parlement, de n'en pas convoquer un autre. Ce fut ce que firent d'abord les Communes. Elles votèrent un bill, qui statua qu'à l'avenir aucun Parlement ne serait dissous ni ajourné sans son propre consentement, dans les cinquante jours qui suivraient son ouverture, et que, dans les trois ans au plus après la dissolution d'un Parlement, un nouveau serait convoqué par la couronne, ou, à défaut de cette convocation, se réunirait de plein droit. Cette base solide d'indépendance politique posée, les Communes, sans plus hésiter, se mirent à poursuivre la destruction radicale des abus. Elles commencèrent par les taxes arbitraires. Après avoir déclaré illégale la fameuse taxe des vaisseaux, et avoir cassé l'arrêt qui, pour refus de la payer, avait atteint Hampden, elles abolirent en principe la faculté que s'arrogeait la couronne de lever aucun subside ou impôt sans un acte du Parlement. Elles abolirent ensuite la Chambre étoilée, la Cour de haute commission et tous les autres tribunaux irréguliers, créations du despotisme, soit des rois du moyen âge, soit des Tudors, et d'un seul coup établirent en Angleterre l'empire du droit commun. Enfin, la presse des soldats et des matelots donnait lieu à des abus de pouvoir journaliers;

les Communes réglementèrent l'exercice de ce droit régalien, et en déterminèrent la portée et les conditions.

A mesure que ces statuts, votés coup sur coup par le Parlement, étaient signifiés au roi, son irritation croissait; mais l'esprit public de Londres était avec les Communes, et cet esprit était devenu une puissance avec laquelle désormais il fallait compter. Charles Ier donc, ne pouvant faire autrement, consentit avec une arrière-pensée certaine sans doute, mais enfin consentit à ces bills. Une seule fois, à propos du dernier, il prétendit qu'une telle ingérance de la Chambre dans l'examen de ses droits attentait aux prérogatives de la Couronne. Mais les Communes regardèrent cette simple observation comme une atteinte à leurs priviléges parlementaires, et elles rédigèrent une remontrance à laquelle s'associèrent les lords, qu'il fallut que le roi entendît et subît.

La situation, comme on voit dès ces origines de la période où nous voilà entrés, était bien tendue, et il aurait fallu pour l'empêcher de devenir extrême, soit de la part de la couronne une soudaineté de loyauté, de sagesse et d'intelligence politique dont elle était convaincue d'être incapable, soit de la part des Communes une puissance de modération qui n'était malheureusement ni dans l'esprit de

tous de ses membres, ni, il faut le dire, dans l'ardeur des circonstances. Charles Ier n'accordait visiblement que par force les réformes réparatrices que votaient les Communes ; celles-ci se persuadèrent de plus en plus, et il est impossible de ne pas reconnaître que cette persuasion était fondée, que la concession de toutes ces réformes serait retirée par le roi, si jamais il trouvait l'occasion de le faire impunément.

Les membres du Parlement, dans leur très-grande majorité, n'étaient rien moins, à coup sûr, que des révolutionnaires, et on eût singulièrement étonné, sans doute, en 1640, les Hampden, les Hollis, les Coke et leurs amis, si on leur eût dit que l'inflexible logique des événements les pousserait, eux qui ne voulaient que la destruction des abus, à renverser le trône. Ils étaient déjà cependant sur cette pente dès leur première session ; ils ne le virent pas, et bientôt ils commencèrent à la descendre. C'est qu'il est bien difficile aussi à ces masses humaines que l'on appelle des assemblées de suspendre leur élan une fois que les événements le leur ont imprimé : la loi de la pesanteur, elle aussi, les entraîne ; elles vont, et plus elles vont, plus leur mouvement se précipite ; enfin, elles voient l'abîme, elles voudraient s'arrêter, ou elles voudraient n'être pas venues jusque-là ; mais il est trop tard, le ver-

tige les prend, et elles roulent jusqu'au fond.

Le Long-Parlement, après avoir arraché et imposé au pouvoir royal les grandes concessions de liberté civile et politique que nous venons de rappeler, eût mis le comble à sa gloire en n'allant pas plus loin. Mais, enhardi d'un côté par sa victoire, et craignant de l'autre que la duplicité du roi et la perversité de ses ministres la lui ravît à peine gagnée, il fit un pas terrible de plus, pas qui changea la face des choses et qui ouvrit à l'Angleterre une ère de convulsions dont aucun contemporain ne put désormais calculer la violence, la durée ni l'issue.

Des conseillers de la Couronne le plus justement haï et redouté était Strafford. Complice de tous les actes violents de Charles Ier, quand il n'en était pas le promoteur, ce personnage, dans l'extrême faveur dont il jouissait, paraissait comme le rempart du pouvoir arbitraire. Pym, membre des Communes, un de ces hommes que le génie des révolutions suscite pour en faire les exécuteurs de leurs hautes œuvres, entreprit de l'abattre. Il l'accusa de haute trahison. Le Parlement lui fit son procès, le condamna, et fit tomber sa tête sur l'échafaud.

Ce grand délinquant, comme la voix publique anglaise l'appelait, avait cherché son sort à coup sûr, et il expia sur la place de la Tour de Londres

une vie qui n'avait été qu'une longue iniquité; mais il y eut dans son procès et dans son supplice deux énormités, dont, quoi qu'il eût fait, le Parlement, si sa sagesse n'eût pas commencé à l'abandonner, et le roi, s'il avait eu les sentiments d'un roi, n'eussent jamais consenti à prendre devant l'histoire l'accablante responsabilité : la première fut, du côté des Communes, de répandre le sang de Strafford, quand il suffisait et quand il était possible de se contenter de le renverser; et, en outre, ce qui n'est pas moins grave, de violer, pour le frapper, le principe de la non-rétroactivité des lois; la seconde fut, du côté du roi, d'abandonner lâchement un homme qui s'était perdu pour lui. Le Parlement, par cette violence, le roi, par cette bassesse, mirent l'un et l'autre, ensuite, le pied dans une voie au bout de laquelle il était impossible qu'ils ne trouvassent pas également leur perte : le Parlement, parce que de réformateur il devenait révolutionnaire, de redresseur des abus proscripteur des personnes, et qu'il tendait à usurper l'arbitraire dont d'abord il n'avait pensé qu'à déposséder la Couronne; le roi, parce que de la plus folle arrogance il passait en un jour à la plus indigne faiblesse, et que les révolutions n'épargnent jamais ceux qui, après avoir eu l'imprudence de les exciter, n'ont ni l'esprit de leur accorder ce qu'elles

demandent de légitime, ni le courage de leur refuser ce qu'elles exigent d'excessif.

Après une telle atteinte, cependant, portée à la dignité et à la sécurité du trône, il était presqu'impossible aux Communes de s'arrêter en chemin, et au roi de ne pas essayer de revenir sur ses pas. Ce fut ce qui eut lieu. Tous les membres du Parlement, en frappant Strafford, avaient mis entre eux et la Couronne un abîme. Les timides eurent peur, s'ils s'arrêtaient, de s'exposer à la vengeance de la cour; les audacieux se dirent que s'ils avaient pu obtenir de Charles Ier de leur livrer son ministre, ils pourraient bien lui imposer d'autres sacrifices encore; et tous ensemble, mûs par ces sentiments divers, s'enfoncèrent résolûment dans la voie révolutionnaire qu'ils venaient d'ouvrir.

D'abord ils déclarèrent que le Parlement, qu'ils composaient, ne pouvait être dissous sans son propre consentement; puis, leur propre omnipotence ainsi proclamée, ils se hâtèrent, dans toutes les voies, de prendre le plus possible possession du gouvernement. En religion, adoptant ce que les principes puritains avaient de plus farouche, les Communes décrétèrent la destruction de tous les emblèmes religieux, et bientôt tout ce que les églises renfermaient de sculptures, de tableaux, d'ornements précieux, tomba sous le vandalisme de ces

iconoclastes nouveaux. En matière d'administration, elles ne revendiquèrent pas seulement le plein exercice de leur droit de contrôle, elles affectèrent et usurpèrent l'initiative elle-même de l'autorité souveraine : elles cassèrent des jugements des tribunaux, elles prétendirent diriger l'emploi des subsides, elles s'attribuèrent la nomination des officiers de l'armée ; enfin, l'irritation de leur énergie croissant avec chacune de ces violentes et tristes victoires, elles s'attaquèrent directement au roi lui-même dans une *Remontrance sur l'état du royaume*, qui n'était qu'un long et amer réquisitoire contre tout le règne de Charles Ier.

L'arme légale dont s'étaient contentées jusque-là les Communes et dont Hampden avait fait, quelques années auparavant, un si noble usage, était brisée, comme on voit, dans les mains du Long-Parlement. Il eût fallu, d'un autre côté, au roi autant de fermeté et d'esprit qu'il en avait peu, pour faire face alors à une situation aussi critique. Il ne sut imaginer que d'essayer d'en sortir par un coup d'État. Il envoya sommer la Chambre de lui livrer cinq de ses membres, parmi lesquels encore il eut la folie de comprendre Hampden et Pym. La Chambre ayant refusé de les livrer, il vint lui-même les réclamer le lendemain à la tête d'une troupe de soldats. Mais ils étaient en sûreté. Le peuple de Londres se sou-

leva, et le roi, qui n'eut ce jour-là le temps que de regagner son palais, n'eut, le jour qui suivit, d'autre ressource que de quitter sa capitale pour aller dans les provinces commencer la guerre civile.

Les détails, si connus d'ailleurs, de cette phase sanglante de la lutte de Charles I[er] et du Parlement, n'importent pas à notre objet; et, nous transportant tout d'un coup à la fin de la guerre civile, nous rappellerons seulement que, quatre ans après son ouverture, elle se termina dans les plaines de Naseby par la victoire des Parlementaires, attendant que quatre années encore ensuite, cette victoire reçût, sur la place de White-Hall, l'inutile et tragique consécration de l'exécution du roi.

Si maintenant nous jetons un regard sur cette première partie de la période des annales de l'Angleterre que nous parcourons en ce moment, il nous sera aisé d'en saisir et d'en apprécier l'esprit. Un fait la domina, qui s'est, à de bien rares exceptions près, reproduit dans toutes les révolutions politiques de ce monde, ce fut l'impuissance des esprits raisonnables à modérer la violence des événements, et l'autorité nécessairement prépondérante que donna cette impuissance aux esprits exaltés et extrêmes. La conséquence fatale de l'avénement de ceux-ci à l'omnipotence devait être de faire dépasser à la nation anglaise le but auquel,

que des radicaux pour s'armer de tyrannie au nom de la liberté, le Long-Parlement ne s'arrêta pas là : non content de déclarer hérétiques les partisans de la hiérarchie ecclésiastique, c'est-à-dire les anglicans ou épiscopaux, comme on les appelait, il fit peser sur eux la plus cruelle persécution. Tout le débat qui durait depuis l'avénement de Jacques Ier entre la Couronne et la nation en matière religieuse changea ainsi de caractère : la nation, dans ce débat, n'avait cherché qu'une chose, qui était d'éviter de retomber sous le joug du pape; le Long-Parlement, dénaturant cette grande intention publique, dirigea contre la hiérarchie protestante des armes dont les coups n'auraient dû s'adresser qu'au catholicisme, et pendant un temps, du moins, il détourna ainsi l'Angleterre du but auquel elle devait tendre dans l'ordre de ses intérêts religieux.

Il en fut de même dans l'ordre politique. Personne en Angleterre, à coup sûr, n'avait cherché, depuis l'avénement des Stuarts, à renverser l'aristocratie ni le trône. Ce que tout le monde y désirait seulement, c'était d'élever à côté du trône et de l'aristocratie un troisième pouvoir résidant dans les Communes, et qui, balançant l'autorité des deux autres, partagerait avec eux la direction des destinées publiques. Chacun comprenait à merveille qu'on arriverait à doter ainsi l'Angleterre d'un gouverne-

ment pondéré et fort, qui, tout en continuant de pouvoir tout pour la grandeur du pays, ne pourrait rien contre ses libertés ni contre ses intérêts. Le Long-Parlement, emporté par la violence des événements et par la sienne propre, faussa encore, et de la manière la plus radicale, ce vœu de la nation. Dès le lendemain de la mort du roi, il abolit la Chambre des lords et il proclama la République.

La République, quand elle n'est pas dans les mœurs d'un peuple, et il n'y avait rien de moins républicain que le peuple anglais au dix-septième siècle, n'est, comme on sait alors, que le nom dont quelques ambitieux décorent la dissolution du pouvoir qu'ils renversent et l'usurpation de la tyrannie qu'ils y substituent. Il en fut ainsi en Angleterre quand, le 18 février 1649, le Long-Parlement, pour employer ses termes, « abolit l'office de roi »; ce ne fut que pour concentrer dans les mains d'une oligarchie tirée de ses rangs l'exercice pur et simple du pouvoir absolu.

Est-ce à dire que le personnel de cette oligarchie exerça la redoutable omnipotence qu'elle s'arrogea de manière à ne mériter que les censures de l'histoire? Loin de là: le gouvernement qui, sous le nom, tel quel, de République, compta alors parmi ses membres Cromwell, Fairfax, Vane, Haselrig, Pembroke, Salisbury, Bradshaw, Ludlow; qui eut pour

secrétaire Milton, pour amiral Blake; qui prit, au milieu des plus grands orages, des mesures d'administration ou de politique intérieure et extérieure dont date la grandeur actuelle de l'empire britannique; ce gouvernement, considéré de ce point de vue, et dans un prochain chapitre nous l'envisagerons ainsi, est digne, au contraire, de toute l'admiration de la postérité. Il n'en demeure pas moins vrai cependant qu'il était, dans le cours des destinées de l'Angleterre, un accident éphémère et violent, qui, quelques traces heureuses qu'il dût d'ailleurs laisser de son passage, ne satisfaisait avec cela ni les véritables tendances, ni le véritable esprit du peuple anglais. Ce peuple, en religion, était et voulait demeurer simplement protestant: l'oligarchie du Long-Parlement lui imposait le puritanisme; en politique, il était royaliste-constitutionnel: le Long-Parlement, sous le nom de République, lui donnait le despotisme.

Il faut dire seulement pour l'intelligence de la conduite et pour la décharge de la responsabilité des hommes qui, après la mort de Charles I[er], usurpèrent ainsi en Angleterre, tant en matière religieuse que politique, le pouvoir absolu, que si en cela très-certainement ils furent en opposition formelle avec le sens général des destinées de leur pays, ils ne le furent pas du moins au même degré avec les besoins

temporaires de leur époque. Que dès lors la nation anglaise aspirât à la constitution religieuse et politique qu'elle possède aujourd'hui, c'est ce que son histoire, depuis la fin des Tudors au moins, démontre suffisamment; mais qu'elle fût, après tout ce qui s'était passé de violent depuis l'avénement de Charles Ier, capable, je ne dirai pas d'entrer de plein pied dans l'exercice de cette constitution, mais même de commencer à en établir les bases, c'est ce que l'observation de l'état contemporain des esprits et des affaires ne permet pas non plus d'admettre.

Ces crises violentes de la vie des sociétés, que l'on appelle des révolutions, ne sont pas sans porter dans l'âme des générations qui en sont les témoins et les victimes l'incertitude et le désordre. Comme les événements qui s'entre-choquent sous leurs yeux et qui les ballottent avec une rapidité souvent foudroyante de l'un à l'autre régime, l'esprit de ces générations, rempli d'amertume et de doute, flotte au gré de toutes les croyances. La mémoire de leur propre passé les abandonne, leur foi en l'avenir s'éteint, le fil des destinées publiques leur échappe. Elles se disent qu'elles sont des générations sacrifiées, destinées à remplir un moment la scène, jusqu'à ce que la fable de l'histoire nationale reprenne son cours interrompu; et alors, uniquement occupées de pourvoir aux nécessités du présent, elles

s'y ensevelissent. Telle était l'Angleterre quand le Long-Parlement, en 1649, se saisit du pouvoir absolu. Le seul besoin qu'alors éprouvât la nation, après plus de vingt ans de persécution ou de luttes, était, abandonnant à l'avenir le soin de reprendre une tâche à laquelle elle avait échoué, de se reposer un moment sous la main d'un pouvoir assez fort pour lui donner les deux conditions du repos : — l'ordre et la sécurité.

Seulement il arriva que si d'abord le Long-Parlement suffit à cette tâche, dans une mesure convenable, et si même, en dehors de là, il se livra à des travaux dont la mémoire lui devait survivre, bientôt cependant il ne répondit plus, sinon aux exigences, au moins au sens de la situation. Une assemblée est faite pour représenter et pour exercer les droits politiques d'un peuple ; elle n'est pas faite, longtemps du moins, pour se les arroger. Quand les choses en sont venues à ce point d'ailleurs que le despotisme est inévitable, chacun sait qu'il vaut mieux qu'il soit confié à un seul homme qu'à une multitude. Le cri du vieil Homère : Qu'un seul gouverne ! ne tarde pas à retentir dans toutes les classes de la nation, et il y a toujours alors quelqu'un prêt à l'entendre. Enfin toute assemblée, même la plus radicale, contient encore différents partis, et avec l'oppositionde ces partis, des germes de désunion

funestes. Le Long-Parlement était puritain, mais les puritains s'y distinguaient à leur tour en modérés, en progressistes et en ultras. Ces partis se divisèrent, et leur division fit sentir, puisqu'on était résigné à la dictature, la nécessité du moins de la mettre en des mains qui n'en brisassent point les faisceaux.

Ce furent, indépendamment, au reste, du génie personnel qu'il déploya, les causes générales de l'élévation de Cromwell.

Le rôle historique de ce grand homme comprend deux parties différentes, qu'il est aisé de distinguer.

Dans l'une, où, grâce à des qualités de caractère et d'esprit qui l'élèvent au rang de ce petit nombre de personnages extraordinaires auxquels il a été donné de dominer le monde, il réussit complétement. Cette partie de son rôle fut celle où il se proposa de faire les affaires de son temps. Il les fit, en effet, avec une énergie de résolution et avec une sûreté de bon sens qui touchent au sublime. Il s'agissait alors de donner la paix à l'Angleterre et de l'arrêter sur la pente d'un mouvement de discordes qui, s'il eût continué, l'eût plongée dans la plus affreuse anarchie. Cromwell fit cette grande chose : il fut, comme il le disait un jour avec cette forte originalité de langage qui est naturelle aux héros

de son ordre, il fut le « haut constable » de la révolution. Avec lui, en outre, cette révolution porta tous les fruits qu'elle pouvait donner. Entre ses mains, elle promut l'Angleterre à un rang, parmi les nations, que celle-ci n'avait pas encore occupé jusque-là, et elle dépensa son énergie avec autant d'utilité, pour la grandeur de l'Etat, qu'elle l'avait fait jusqu'alors avec un succès funeste pour sa désunion et pour son abaissement. Voilà la partie heureuse de la fortune de Cromwell.

Mais il en est une autre où, malgré tout son génie, il échoua, et où, ce génie eût-il été plus grand encore, il ne lui était pas donné de réussir : ce fut cette partie de son rôle où il essaya, non-seulement de faire les affaires de son temps, mais celles aussi de l'avenir. Cromwell, sa vie entière en dépose, n'était rien moins qu'un révolutionnaire. Si jamais l'esprit de gouvernement, dans ce qu'il a de plus élevé et de plus pratique, s'est incarné nulle part dans âme humaine, c'est dans la sienne. Il ne désirait pas le renversement du trône, et tant qu'il fut permis et prudent de refouler la république, il le fit : ce ne fut que lorsque les flots montants de la révolution l'avertirent, par leur violence, qu'il était impossible de les arrêter, qu'il s'éleva au-dessus d'eux, et qu'il les laissa le porter. Mais alors même, et quand il fut au faîte, Dieu l'avait doué d'une

sagacité trop parfaite, pour que, tandis que la nuit des temps couvrait aux yeux de ses contemporains le vrai sens des destinées de sa nation, il ne continuât pas de l'avoir présent à l'esprit. L'objet de ces destinées n'était pas plus le despotisme que la république : c'était le gouvernement modéré. Cromwell le savait, et il voulut donner à son pays ce noble gouvernement. Mais il n'appartient pas au même homme de jouer ainsi les rôles contraires, et ce n'est pas aux mêmes mains qui, pour étouffer l'anarchie, viennent d'élever la dictature, qu'il peut être permis d'établir la liberté. Ces grands changements, d'ailleurs, sont œuvre de temps, s'il en fût, et la vie d'une génération n'est pas un cadre suffisant à les contenir.

Napoléon, dans une situation semblable, disait un jour : « La révolution est un livre auquel j'ai mis un signet; les générations, à ma mort, reprendront ce livre au point où je l'ai posé. » Ce fut la destinée de Cromwell : il ne lui fut pas donné, à lui non plus, grâce à Dieu, de fermer à jamais le glorieux livre qu'avait ouvert Hampden : il apaisa les fureurs de la révolution anglaise, mais il ne lui fut permis ni d'en continuer, ni d'en étouffer l'esprit. Une tâche, après lui, allait être immédiatement reprise, que le gouvernement du Long-Parlement et le sien n'avaient fait que suspendre, mais dont l'accom-

plissement était trop essentiel aux destinées de la Grande-Bretagne, pour qu'aussitôt que les circonstances le rendraient possible, il ne se poursuivît pas : cette tâche était de fonder sur le sol anglais l'exercice régulier de la liberté politique. La fortune de toutes les autres causes de la grandeur de la nation était, à l'époque où nous sommes, visiblement subordonnée au développement de cette liberté ; et c'est l'histoire de son développement qui devait encore remplir la fin du siècle avec les premiers jours duquel nous l'avons vue naître.

III

La République, pour continuer avec la tradition à appeler de ce nom conventionnel l'épisode de pouvoir arbitraire qui, d'abord sous la figure d'une oligarchie, puis sous celle d'une dictature, avait, de la mort de Charles Ier à celle de Cromwell, rempli les annales britanniques, s'était montrée incapable d'enfanter le gouvernement que cherchait le génie de la nation anglaise; mais, à défaut de ce résultat, elle en avait obtenu d'autres, destinés à laisser dans l'histoire que nous racontons une trace singulière et profonde.

C'est quelquefois le propre de ces mouvements violents, que l'on appelle des révolutions démocratiques, de produire et de porter à la direction des affaires des hommes d'opinions extrêmes, et dont cette extrémité d'opinions même touche au fanatisme, mais qui, du moins, se montrent, à un degré rare, animés du sentiment des besoins et de la grandeur de l'État. Ces parvenus, glorieux du reste, — à Dieu ne plaise, quand ils font ce qu'ont fait en Angleterre ceux de 1640, qu'on emploie ce mot à leur égard autrement que pour exprimer la soudaineté de leur fortune, — ces parvenus de la révolution donc oublient volontiers que c'est au nom de la liberté qu'ils sont arrivés là où on les voit, et l'autorité n'est pas plus tôt dans leurs mains qu'ils en usent avec autant d'arbitraire que faisait le pouvoir sur lequel ils viennent d'usurper. Mais s'ils perdent en cela la mémoire de leurs principes, ils ne perdent pas du moins toujours, et c'est, plus tard, ce qui, devant la postérité, les absout de leurs erreurs, celle du bien de leur pays. Ils sont patriotes; et, comme dans ces vigoureuses natures aucun sentiment ne saurait être faible, ils le sont avec une puissance et avec une résolution de conviction qui les mettent dans la voie des grandes pensées et des grandes choses.

Le premier intérêt de l'Angleterre, dès l'époque

où nous sommes et celui que, dès lors, elle avait le plus à cœur de sauvegarder, était l'intérêt de son commerce. L'administration despotique, mais intelligente des Tudors, l'avait hardiment engagée dans la carrière des entreprises commerciales, et plus elle avait vécu depuis, plus il était devenu clair, à ses propres yeux, que si elle était destinée à jouer un grand rôle dans le monde, ce serait, prenant le mot dans son sens le plus élevé et le plus large, à titre de puissance marchande. Son génie naturel pour les arts utiles, dès les premiers essais qu'il avait tentés, dans la seconde moitié surtout du seizième siècle, lui avait révélé sa véritable vocation, et maintenant qu'elle l'avait trouvée, elle ne cherchait plus qu'à la suivre.

Ce besoin puissant de la grandeur britannique était resté, ainsi que tous les autres, en souffrance et en suspens depuis l'avénement des Stuarts. Uniquement attentifs au soin de continuer à leur profit personnel les abus du pouvoir arbitraire, ces souverains, nous l'avons vu, ne s'étaient occupés des intérêts publics à l'intérieur que pour les entraver, à l'étranger que pour les trahir. La fortune de l'Angleterre s'était trouvée ainsi violemment contrariée, aussi bien dans la voie de son développement commercial que dans celle du développement du reste de son génie, et, loin de trouver encoura-

gement et appui dans le gouvernement, on peut dire que l'esprit marchand des Anglais, aussi bien que leur esprit religieux et leur esprit politique, n'y avait, depuis le commencement du siècle, rencontré qu'hostilité et oppression.

Pour être comprimé dans son essor, cependant le génie commercial de l'Angleterre, durant cette époque, ne s'était pas atrophié ; loin de là, le ressort de ce génie n'avait pu prendre toute sa liberté de jeu, il est vrai, mais il ne s'était pas détendu, et un fait à cet égard s'était produit, d'une vaste importance pour l'avenir des destinées britanniques. Voyant que le gouvernement, non-seulement ne s'occupait pas de ses intérêts, mais même que les personnes chargées de la gestion de ces intérêts ne conspiraient qu'à les trahir, toute la classe industrieuse de la nation s'était mise avec plus d'ardeur que jamais à les surveiller et, dans la mesure de ses forces, à les défendre. Il était résulté de là que, si de l'avénement de Jacques Ier à la chute de son successeur, la fortune matérielle de l'Angleterre avait médiocrement avancé, du moins, chose importante, elle n'avait pas déchu. A défaut de la pouvoir accroître, les négociants de cette époque, déployant un esprit d'entreprise d'autant plus admirable que le pouvoir, qui aurait dû le susciter, l'entravait, avaient soutenu cette fortune : ils se

seraient crus dégradés à leurs propres yeux, ce semble, si, quelles que fussent les difficultés des temps, ils l'eussent transmise à leurs enfants moindre qu'ils ne l'avaient reçue de leurs pères.

Ce fait, dont toutes les annales du temps témoignent et dont nous aurons ailleurs occasion de rappeler plusieurs preuves, est, dans sa généralité, remarquable à plus d'un égard.

Ce qu'il nous importe d'abord d'y signaler, c'est l'entrée définitive sur la scène de l'histoire d'une des causes les plus essentielles de la grandeur de l'Angleterre, je veux dire cet esprit de gouvernement de soi-même, de *self-government*, comme disent les Anglais, qui, depuis, leur a fait traverser tant d'aventures et supporter ou exécuter de telles choses. Cet esprit, sans doute, avait déjà donné plus d'un témoignage avant-coureur de son existence sous les Tudors et même sous les Plantagenets, et, dès cette époque, on avait vu les Anglais, en maintes occasions, revendiquer avec une jalousie fière l'aptitude qu'ils se sentaient à faire leurs affaires eux-mêmes; mais la persistance du génie d'entreprise des marchands de la cité de Londres et des principaux ports du royaume, pendant les règnes des deux premiers Stuarts, fut comme le monument inaugural de l'entrée en plein exercice de cet esprit.

Important en lui-même, et abstraction faite de

toute autre considération, cet événement prend un plus grand caractère encore aux yeux de l'historien philosophe, si, comparant sous ce rapport les autres peuples au peuple anglais, il remarque que les plus célèbres n'ont jamais, de bien loin, su montrer une vertu pareille. L'histoire des Français, par exemple, n'est guère que celle de leurs gouvernements successifs. Ont-ils des gouvernants éclairés, patriotes, énergiques; sont-ils sous la main d'un Louis XI, d'un Henri IV, d'un Richelieu, d'un Colbert, ils prospèrent; mais tombent-ils sous l'autorité d'un Henri III ou d'un Louis XV, non-seulement ils cessent de prospérer, mais ils reculent. C'est la différence capitale des Anglais avec eux et généralement avec les autres peuples, différence qui n'a fait, comme nous le verrons, que s'accuser davantage depuis l'époque des Stuarts, et qui est l'une des plus solides raisons de la grandeur britannique. Quand les Anglais sont affligés d'un mauvais gouvernement, leurs affaires prennent un moins brillant essor sans doute, mais pour cela elles ne déclinent pas, car ils les soutiennent, la nature leur ayant donné ce puissant et sain esprit de ne jamais s'abandonner eux-mêmes.

L'efficacité d'un tel esprit est surtout précieuse dans les époques de crise, comme fut celle des règnes de Jacques Ier et de son fils. La nation qu'elle

anime se maintenant, à sa faveur, dans l'état où un plus heureux passé l'avait mise, il n'y a d'autre temps perdu dans le cours de son existence que celui que dure la crise elle-même; mais aussitôt que cette crise est finie, la prospérité qui n'avait point décliné, qui n'avait été que suspendue, à l'instant reprend sa marche au point où elle s'était momentanément arrêtée. Il n'y a rien à réparer, rien à recommencer, en effet, puisque rien n'a dépéri; il n'y qu'à se remettre à l'œuvre et à la continuer. Mais on conçoit de quelle importance il peut être dans la vie d'un peuple de retrouver ainsi après les plus grands orages cette œuvre de sa destinée intacte, de n'avoir pas à refaire incessamment cette toile qu'ailleurs la Pénélope des révolutions ou des mauvais gouvernements est sans cesse occupée à défaire, et voilà à soi seul ce qui expliquerait assez comment la grandeur britannique est arrivée au faîte où nous la voyons aujourd'hui.

La fortune matérielle de l'Angleterre cependant s'étant ainsi maintenue durant le règne des deux premiers Stuarts au niveau où l'avaient laissée les Tudors, il était inévitable, quand des jours meilleurs viendraient, que l'essor de cette fortune reprît avec d'autant plus de vigueur qu'il avait été plus longtemps et plus fortement comprimé. Ce fut ce qui arriva avec le Long-Parlement et le Protectorat.

Mais, en outre, le Protecteur et le Long-Parlement eurent le génie et la fortune de donner à ce mouvement naturel de la nation un élan dont la puissance est devenue une des merveilles de l'histoire, et dont l'initiative, leur œuvre, est un des plus beaux titres que jamais hommes publics, en aucun pays du monde, aient acquis à l'immortalité.

L'Angleterre vit alors et donna un beau spectacle. Tout d'un coup, à la place des mignons qui, comme les Carr et les Villiers, ou des malheureux qui, comme les Wentworth et les Laud, dilapidaient sa fortune et opprimaient son génie, on vit paraître à la direction de ses affaires toute une génération d'hommes d'État, administrateurs d'un sens profond et patriotes d'un cœur héroïque, qui se mirent à imprimer à l'un des ressorts les plus essentiels de la grandeur de la nation une vigueur incomparable. Ces hommes, les Vane, les Blake, les Sidney, les Haselrig, les Saint-John, les Midmay, les Marten, les Whitelock, les Scot, les Coke, les Selden, les Bradshaw, les Fairfax, les Milton, et enfin leur maître à tous, Cromwell, étaient, quelques années auparavant, de simples particuliers auxquels il était interdit de concevoir seulement l'idée de remplir jamais dans l'histoire un tel rôle; mais la fortune d'une révolution le leur ayant assigné, soudain il se trouva qu'ils en étaient capables.

Des trois grands intérêts de l'Angleterre qui étaient dès ce temps ce qu'ils sont encore, c'est-à-dire la religion, la liberté et le commerce, le Long-Parlement, entraîné par le radicalisme de ses opinions, avait, nous l'avons vu, compromis les deux premiers; mais il ne commit pas cette faute à l'égard du troisième. Il vit clairement que, développer le commerce de l'Angleterre était accroître les ressources, et partant élargir la base de sa grandeur; il vit aussi que toute la fortune de ce commerce était sur la mer, et que, par conséquent, pour l'assurer, il fallait assurer la mer au pavillon britannique. Pénétré de cette pensée, et résolu de l'exécuter à tout prix, il rendit la loi depuis si fameuse sous le nom d'*Acte de navigation.*

« Les Romains se destinant à la guerre et la regardant comme le seul art, ils mirent tout leur esprit et toutes leurs pensées à le perfectionner. C'est sans doute un Dieu, dit Végèce, qui leur inspira la légion. » Montesquieu commence ainsi le récit de la grandeur romaine. On pourrait, en y changeant peu de chose, commencer de même le récit de la grandeur anglaise : « Les Anglais se destinant au commerce et le regardant comme le seul art, ils mirent tout leur esprit et toutes leurs pensées à le perfectionner. C'est sans doute un Dieu qui leur inspira l'*Acte de navigation.* » C'est avec

cette arme, en effet, qu'à partir du jour où le Long-Parlement la leur mit entre les mains, ils ont commencé cette conquête des mers qu'on leur a vu achever depuis, et par laquelle ils dominent dans toutes les contrées du globe.

Quel est le Dieu cependant, pour continuer la figure de Montesquieu, auquel les membres du Long-Parlement furent redevables d'une pensée si féconde? Ce fut, comme toujours en Angleterre, le Dieu de la tradition et de l'expérience. Les autres peuples travaillent volontiers *à priori*, comme dit l'école. Amoureux à l'excès du raisonnement, on les a vus souvent construire de toutes pièces et l'esprit fixé sur le modèle de pures théories, jusqu'au monument entier de leur constitution sociale. Le sens éminemment pratique du génie anglais répugne à ces aventureuses chimères. L'Angleterre, et c'est encore une des causes du rang supérieur qu'elle occupe entre toutes les nations, est par excellence le pays où les lois ne sont l'œuvre que des mœurs et que du temps. L'histoire de l'*Acte de navigation*, entre mille autres exemples, en pourrait servir de preuve.

Toute nation maritime affecte naturellement l'empire de la mer, et est poussée par là à prendre des mesures qui lui acquièrent et qui lui conservent cet empire. Le bon sens et l'ambition d'une

telle nation lui suggèrent de soi-même l'esprit des mesures qui doivent la conduire à son but, et c'est de réserver, autant que possible, à ses navires le privilége de son commerce et d'en exclure les étrangers. C'est ainsi que dans l'antiquité Carthage avait interdit aux Romains de naviguer au delà du fameux promontoire; c'est ainsi qu'au moyen âge Venise avait défendu de recevoir dans son port un négociant d'une autre nation sur un vaisseau de cette nation; que la Hanse, pour consolider le monopole de sa factorerie de Londres, et pour tenir les Anglais dans l'esclavage mercantile où elle les avait réduits, avait réservé à ses seuls navires l'importation et l'exportation entière des îles Britanniques : législation partout semblable et partout féconde, qui, partout où elle a été employée avec suite, a conduit les peuples qui s'y sont fiés à la domination des mers. Avertis, tant par l'instinct de leur ambition naturelle que par l'exemple si dur et si parlant que leur donnaient en cela les Hanséates jusque sur leur propre territoire, les Anglais, de bonne heure, ainsi qu'on le voit par leurs anciens recueils de lois, avaient senti s'éveiller en eux l'orgueilleux désir de régner eux aussi sur l'Océan. Dans cette vue, ils avaient, à plusieurs reprises déjà, longtemps avant l'époque où nous sommes parvenus, essayé de s'arroger, par la vertu de statuts spéciaux, le

monopole de leur commerce, et celui même, dans un certain rayon au moins, de la navigation des mers qui baignent leurs côtes.

En 1381, un de ces conseillers des Plantagenets, dont ailleurs déjà nous avons signalé le patriotisme et la sagesse, avait dicté à Richard II, « pur « encrecer la navie dEngleterre, » un véritable acte de navigation, par le texte duquel il était défendu à tout sujet anglais de faire « defore eskipper au- « cunes manères des merchandizes en alantz hors « ou venantz dedeins le roialme dEngleterre au- « cune part fors qe soulement en niefs de la ligeance « nostre seigneur le roy[1]... » Ce statut devançait le temps, et la marine anglaise, quand il fut promulgué, n'était pas encore assez forte pour le faire respecter : l'influence des Hanséates prévalant d'ailleurs de nouveau dans les conseils de la couronne d'Angleterre, il resta lettre morte; mais il est aujourd'hui un monument curieux de l'éveil de l'esprit d'ambition navale chez le peuple qui a porté depuis cette ambition si loin.

A partir de là, du reste, les traces de la persistance de cet esprit au sein de la nation anglaise sont fréquentes dans son histoire.

Ainsi, en 1440, on vit les Communes présenter

[1] J'ai donné le texte entier de ce curieux statut dans mon *Histoire de la politique commerciale de la France*, t. I, p. 151.

requête à Henri VI, à l'effet d'obtenir de lui que les Italiens, et généralement les marchands venant d'au delà du détroit de Maroc (Gibraltar), ne fussent plus désormais reçus à importer en Angleterre sur leurs propres navires que les produits originaires de leurs contrées respectives, et ce sur la foi d'un certificat d'origine dûment en règle[1]. Ce prince indolent, égoïste et cupide, laissa tomber la requête : les marchands de la Méditerranée, d'ailleurs, trouvèrent aisément le secret de la lui faire oublier; mais elle n'en est pas moins remarquable comme indice, non-seulement de la persistance des idées d'ambition maritime chez les Anglais, mais du progrès que la pratique de ces idées avait fait dans leur esprit. La mesure spéciale qu'ils sollicitaient de Henri VI était autrement topique, en effet, tout le monde aujourd'hui, tant ces matières sont devenues vulgaires, peut aisément en juger, que n'avait été le statut trop général et prématuré de Richard II. Sous la même dynastie enfin, aux temps d'Edouard III et de Henri V, par exemple, diverses lois britanniques continrent souvent, dans leur texte ou dans leur préambule, l'énonciation la plus hardie de prétentions semblables. « Le roy, dit une de ces lois, et ses nobles « progenitors de tout temps ont été seignurs del

[1] Robert Cotton's *Abridgement of the Records*, p. 626; et Anderson, *Origin of commerce*, 1787, in-4°, t. I, p. 462.

« mère. » — « La mer, dit une autre, est del liegeance « del roy et parcel de son corone dEngleterre[1]. »

Cette forte tradition ne s'était pas perdue sous les Tudors; loin de là, elle avait même, durant cette époque, passé du simple domaine des désirs de la nation dans celui des maximes d'Etat de son gouvernement. C'était ainsi que Henri VII, la première année de son règne, sur l'observation que ses conseillers lui firent que, depuis la perte de la Guienne, les vins que l'Angleterre s'était accoutumée à tirer de cette contrée ne venaient plus que sur navires étrangers, promulgua un statut aux termes duquel ces vins ne purent plus être importés en Angleterre que par vaisseaux anglais, montés par des équipages anglais[2]. « Loi fort sage, remarque Bacon, dans la vie de ce prince, et dont l'esprit était propre à rendre le royaume aussi puissant sur mer que sur terre. Presque tous nos anciens statuts, continue-t-il avec sa haute sagacité pratique ordinaire, ne visaient qu'à amener les marchandises étrangères dans les ports anglais au plus bas prix possible, et négligeaient le grand intérêt public de notre puissance navale, mais celui-ci, enfin, y veilla. » Tous les Tudors continuèrent cette politique. Mais aucun de ces souverains ne la maintint

[1] Voyez Selden, *Mare clausum*, cap. XXIII et XXIV.
[2] *Statutes of the realm*, Henri VII, stat. I, cap. VIII.

avec plus de décision que ne le fit, conseillée en cela surtout par Cecil, la reine Elisabeth. Dès la première année de son règne, elle confirma tous les statuts antérieurs, qui, à quelque titre que ce fût, protégeaient la navigation nationale, et jamais elle ne s'en départit.

Les Stuarts, faits pour méconnaître ou pour trahir en tout les intérêts de l'Angleterre, s'étaient écartés de ces féconds errements; ils avaient conclu, notamment avec la maison d'Autriche et avec la France, des traités de réciprocité qui avaient énervé l'efficacité des anciens statuts; mais, à défaut de se continuer dans les conseils du gouvernement, les maximes de la politique que, dès la fin du quatorzième siècle, les Plantagenets avaient tenté d'inaugurer, et dont la mémoire s'était perpétuée jusque-là, se conservèrent alors dans l'esprit national. On en a, entre autres, deux témoignages, dont le dernier surtout est demeuré célèbre. En 1612, Grotius, en réponse à la prétention qu'affichaient les Espagnols et les Portugais au droit exclusif de naviguer au delà de la ligne, avait publié son traité fameux de *Mare liberum*, dans lequel il établissait, avec une force de logique qui s'élève parfois jusqu'à l'éloquence, que l'Océan est la propriété du genre humain; trois ans plus tard, un certain William Welwood, bien que la dissertation de Grotius ne

s'adressât qu'au Portugal et qu'à l'Espagne, entreprit, au nom de l'Angleterre, de contredire le grand publiciste. Dans une petite dissertation en latin, intitulée *De Dominio maris*, il essaya de prouver que la mer pouvait, comme la terre, devenir un objet de propriété, et il prétendit notamment que le droit de naviguer et de pêcher appartenait exclusivement à l'Angleterre dans un rayon de cent milles au large de toutes ses côtes. Mais un monument bien plus important et bien plus complet de ces prétentions fut élevé, en 1685, par Selden, dans l'ouvrage, qu'en opposition à celui de Grotius, il intitula *Mare clausum*. Ce traité singulier fut comme un répertoire de tous les titres imaginables que la nation anglaise pouvait faire valoir à la domination des quatre mers qui la baignent : il n'a guère d'intérêt pour personne aujourd'hui à cet égard ; mais, comme témoignage du degré d'ardeur où l'ambition maritime qui fermentait alors dans l'âme du peuple anglais était arrivée à cette époque, il est encore curieux à parcourir aujourd'hui.

Telle était la tradition, comme on voit déjà longue, que les membres du Long-Parlement, quand ils se mirent à donner leur attention au bien du commerce britannique, trouvèrent établie. Il est à peine besoin de dire qu'ils en partageaient tous l'esprit ; la seule différence qu'il y eût en cela d'eux au reste du

peuple, c'est qu'ils étaient pleins de l'idée d'arriver, par quelque moyen que ce fût, à réaliser enfin le grand projet dont cette tradition n'exprimait encore que la promesse.

La tâche cependant n'était pas aisée; car, si décidés qu'ils fussent, les membres des Communes ne trouvaient pas, loin de là, table rase, et ce ne semblait pas chose facile alors à acquérir par la vertu d'un simple décret que la domination de l'Océan.

Cette domination, en effet, appartenait, depuis quarante ans bientôt, aux Hollandais, qui l'avaient usurpée sur les Portugais et sur les Espagnols, comme ceux-ci, avant eux, l'avaient ravie aux villes hanséatiques et aux républiques italiennes. Les Hollandais, à cette époque, étaient les premiers marins, les premiers constructeurs de navires et les premiers marchands du monde. Ils possédaient en Asie, en Afrique et en Amérique, des colonies, des comptoirs et des stations considérables, dont les traités de Westphalie venaient de leur reconnaître solennellement la propriété. Ils tenaient Java et les Moluques, le Cap et les côtes du Brésil. En Europe, enfin, ils s'étaient fait concéder la clôture de l'Escaut. Ils avaient sous voile la flotte militaire la plus redoutée du temps, et une marine marchande qui montrait le pavillon néerlandais sur toutes les mers. Ce n'était qu'après les avoir dépossédés de cette domination qu'il était

possible à l'Angleterre d'y aspirer à son tour; mais comment faire pour cela?

Une idée singulière se présenta d'abord pour y parvenir à l'esprit des principaux membres du Parlement, à celui de St John, de Vane et de Cromwell lui-même: ce fut, n'osant encore rompre avec la Hollande, de lui proposer de s'incorporer à la république anglaise et de former ensemble une vaste confédération démocratique, qui tiendrait tête à toutes les monarchies de l'Europe.

Le projet fut si sérieusement arrêté, que St John en alla porter la proposition à La Haye, et qu'à Londres le gouvernement républicain fit remettre à l'ambassadeur hollandais un mémoire[1] à la rédaction duquel Vane, alors trésorier de la marine, eut la plus grande part, et dans lequel il était dit, dans un langage non moins original que le projet lui-même, « que le commerce étant, entre la Hollande « et l'Angleterre, comme une maîtresse entre deux « amants, la paix entre elles n'est possible qu'à la « condition, soit que la Hollande consente à s'in- « corporer à l'Angleterre, soit que l'Angleterre con- « quière la Hollande. » Les Hollandais cependant n'avaient pas, quarante années durant, travaillé les armes à la main à se séparer de la maison d'Au-

[1] On le trouve dans Strubb's *A further Justification of the present war*. Lond., 1673, in-4°, p. 118 et suiv.

triche pour se livrer, à peine libres, pieds et poings liés à l'Angleterre ; et ce projet d'union, qui, s'il se fût réalisé, eût bouleversé l'équilibre de l'Europe, fut, dès les premières ouvertures, péremptoirement rejeté par eux.

Ce fut alors, prenant un parti aussi calculé qu'il semblait extrême, que Cromwell, résolu à frapper la Hollande dans ce commerce où était si visiblement la source de sa puissance, fit voter par le Parlement l'*Acte de navigation.*

« Désormais, dit cet acte, aucune marchandise provenant d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique, sans excepter les propres colonies de l'Angleterre dans ces contrées, ne sera importée en Angleterre que sur des vaisseaux de construction et de propriété anglaises, commandés par un capitaine anglais et ayant les trois quarts au moins de leur équipage formés de matelots anglais. Il y aura exception, cependant, pour les marchandises d'Europe, importées directement du lieu originaire de leur production ou de leur fabrication. En outre, aucun poisson dorénavant ne sera importé en Angleterre ou en Irlande, ou exporté de ces pays à l'étranger, ou même d'un de leurs ports à un autre, autrement que sur des navires appartenant à des pêcheurs anglais[1]. »

[1] C'est la version littérale du texte primitif de cet acte fameux. Ce

L'esprit, l'éloquence, l'efficacité d'une telle loi n'ont pas besoin de commentaire. Elle en a, du reste, un assez parlant aujourd'hui, dans le prodigieux développement que, durant deux siècles qu'elle en a été l'égide, elle a donné à la marine britannique. Les politiques contemporains des autres nations, ceux de la Hollande surtout, ne s'y trompèrent pas, et dès lors ils prévirent ce que le monde a vu depuis, que si les Anglais y restaient fidèles, ils arriveraient, par sa vertu, à cette domination des mers, objet de leur ambition. L'un des plus éclairés de ces politiques, le grand pensionnaire de Witt, écrivait dès ce temps[1] : « Avec une loi pareille, il est fort à craindre que l'Angleterre succède à la Hollande. » Crainte qui s'est assez vérifiée depuis pour justifier la perspicacité d'inquiétude de de Witt, et pour immortaliser la mémoire du patriotisme et du génie des auteurs de l'*Acte de navigation.*

Le coup, cependant, quoique porté indistinctement à toutes les nations, était, pour le moment du moins, trop visiblement dirigé contre les Hol-

texte, huit ans plus tard, fut comme, nous le verrons, considérablement remanié et augmenté, et c'est dans cet état de rédaction nouveau qu'il a continué jusqu'à ces derniers temps d'être en vigueur en Angleterre. Mais le texte de Cromwell, dans son énergique concision, embrassait, comme on voit, prévoyait et réglementait tout.

[1] *Intérêt de la Hollande*, p. 1, chap. XXII.

landais, pour que ceux-ci le reçussent sans essayer, ou de le détourner, ou de le rendre. La guerre éclata entre les deux républiques. Qui n'eût cru que la vieille et puissante marine hollandaise allait détruire jusqu'à la dernière barque britannique, et qui eût pensé que l'Angleterre pût trouver un amiral et des équipages capables de lutter avec les flottes que commandaient Tromp et Ruyter? Ce fut ce qui arriva cependant. Blake défit Ruyter et Tromp, et après dix-huit mois d'une lutte sanglante, d'où la marine anglaise sortit constamment victorieuse, la Hollande signa la paix et reconnut publiquement la suprématie navale de l'Angleterre, en s'engageant à saluer son pavillon la première, partout où elle le rencontrerait[1].

[1] C'était une des prétentions du gouvernement de Cromwell dans cette guerre. Elle était littéralement exprimée déjà dans les instructions données à Blake, bien avant l'ouverture des hostilités, quand, en janvier 1649, celui-ci fut nommé au commandement de la flotte de la Méditerranée. Ce passage des instructions, qui paraissent l'œuvre de Cromwell, mérite d'être textuellement rapporté : « And whereas « the dominion of these seas (il s'agit également déjà de la Méditerranée et de l'Océan) hath anciently and time out of mind « undoubtedly belonged to this nation, and that the ships of all other « nations in acknowledgment of that dominion, have used to take « down their flags upon sight of the admiral of England, and not to « bear it in his presence ; you are, as much as in you lyeth, and as « you find yourself and the fleet of strength and ability, to do your « endeavours to preserve the dominion of the sea, and to cause the « ships of all other nations to strike their flags, and not to bear « them up in your presence..... etc. » (Thurloe's *State Papers*, t. I, p. 135.)

C'était là une grande conquête, et plus grande encore que ne l'exprimait le texte du traité de paix imposé à la Hollande. La fortune des armes, en effet, un jour pouvait changer, des amiraux moins habiles et moins heureux que Blake pouvaient être battus, la concession honorifique du salut pouvait un jour être contestée et retirée; mais une chose, dès lors, ne pouvait ni ne devait plus l'être, — l'*Acte de navigation;* et désormais, en possession définitive de cet instrument redoutable au reste du monde, du progrès de sa puissance navale, il n'était plus de terme à la grandeur de l'empire, qu'avec le temps, il était permis à l'Angleterre d'acquérir sur l'Océan. Les monuments principaux des successives étapes de ce progrès se dérouleront à mesure sous nos yeux, dans le cours de ces récits; bornons-nous ici, pour ne rien anticiper, à constater la date à laquelle la loi, qui en est le principe originaire, fut inscrite dans les fastes britanniques.

Pour arriver cependant à cet empire du commerce, objet longtemps secret et maintenant déclaré de son ambition, il ne suffisait pas à l'Angleterre d'avoir assuré, par l'*Acte de navigation*, l'avenir du développement de son matériel et de son personnel naval; il lui fallait encore, comme la Hollande, se créer dans les diverses parties du globe des comptoirs, des stations, des marchés, des colonies enfin.

Ce grand œuvre qu'avaient, nous l'avons vu, commencé les Tudors, et qui, à la fin du règne d'Elisabeth, se trouvait en voie de prospérer, avait encore, comme toutes les autres parties de la fortune britannique, été délaissé par les Stuarts; mais, en cela aussi comme dans le reste, l'énergie de la nation avait suppléé à l'impéritie du gouvernement. Pendant le demi-siècle qui venait de s'écouler, les Anglais, donnant au monde les premiers signes de ce génie de colonisation et de cet esprit d'association, avec lesquels ils ont depuis fait tant de merveilles, avaient conservé et même un peu augmenté leurs établissements en Amérique et en Asie. Ils avaient, sur le continent américain, occupé quelques petits territoires dans les contrées aujourd'hui connues sous les noms de la Virginie, de la Caroline, du Massachusets, de Maryland, du Connecticut; ils avaient également pris possession dans les Antilles de deux stations très-importantes, la Barbade et les Bermudes. Les persécutions religieuses de Laud avaient, pour une bonne part aussi, contribué à peupler cette Nouvelle-Angleterre naissante. On y comptait déjà, à l'époque où nous sommes, environ trente mille âmes, dont la majeure partie se composait, soit de puritains, soit de catholiques venus chercher, sur ces lointains rivages, ce que leur refusaient les fureurs de leur gouverne-

ment ou de leur patrie, — la liberté de conscience. En Asie, la persévérance anglaise n'avait pas été moins remarquable, ni à certains égards moins heureuse. La Compagnie des Indes-Orientales, qu'avait, en 1600, créée Elisabeth, avait depuis lors, trouvé le secret, assurément bien rare, de se soutenir à elle seule. Elle avait montré le pavillon britannique au cœur même de l'empire indien de la Hollande, à Surate, à Bantam, à Calicut, à Macassar, à Banda et ailleurs. Elle avait construit des navires de plus grande dimension qu'on n'en avait encore vus en Angleterre, et bien que traversée violemment par les Hollandais, elle avait, en dépit de leur écrasante rivalité, résolu cependant le problème de vivre à côté d'eux.

Qu'un gouvernement éclairé et résolu vînt au secours de ces établissements naissants, et l'empire colonial de l'Angleterre était fondé. Le Long-Parlement le sentit, et, dès 1646, il rendit un statut remarquable qui, devançant en partie les prescriptions de l'*Acte de navigation*, ordonna qu'à l'avenir tout le commerce des colonies se fît exclusivement sur bâtiments anglais, et fût exempt de tous droits, excepté ceux de l'excise. Ce régime énergique, en fermant les colonies anglaises à la marine étrangère, tendait au double but que le monde lui a vu atteindre depuis : de lier aussi fortement les colo-

nies anglaises à la vie de leur métropole que si elles n'en eussent pas été séparées par l'immensité des mers, et de faire de ces colonies les centres d'approvisionnements et de débouchés les plus intéressants de l'industrie et du commerce britanniques. Les Anglais alors, pour désigner leurs colonies, se servaient presque exclusivement d'un mot qui révélait déjà dans quel excellent esprit ils en envisageaient la possession : c'était le mot *plantations*. Une colonie pour eux, dès ces premiers temps, était un pays agricole, dont l'industrie métropolitaine devait tirer denrées et matières premières, à charge de lui réexpédier des produits fabriqués. Le statut du Long-Parlement est déjà tout empreint de cette saine pensée économique : c'est cette pensée, jointe à celle d'interdire aux bâtiments étrangers le commerce des colonies anglaises, qui a porté celles-ci au degré de prospérité sans rivale où nous les voyons aujourd'hui.

Ce n'était là cependant encore qu'un début : le génie de Cromwell visait plus juste et plus loin encore, et, quand il fut tout à fait le maître, il le fit voir.

Une pensée l'obsédait, et fut en cette matière l'âme de toutes les résolutions de son gouvernement : c'était de créer à l'Angleterre, en Asie, en Amérique et en Europe, un système de stations na-

vales à la fois marchandes et militaires, combiné de telle sorte qu'elles se prêtassent appui les unes aux autres, et que, dans la paix comme dans la guerre, elles servissent également de base d'opération aux flottes britanniques. Il avait sous les yeux l'exemple de la Hollande, qu'il ne se lassait pas de considérer et qu'il voyait établie de la sorte dans les trois parties du monde; il avait aussi celui de l'Espagne, dont il enviait pour son pays les riches possessions dans les Antilles; il nourrissait enfin toujours le projet, qui ne le quitta qu'avec la vie, de fonder sur plusieurs points du continent européen des établissements qui, comme ceux de la Hollande sur l'Escaut, et ceux de l'Espagne sur la Méditerranée et sur l'Océan, servissent de point de relâche ou d'entrepôt aux navires anglais revenant, soit de l'Amérique, soit de l'Orient, soit de l'Inde.

Dans ces idées, il commença d'abord par reconstituer sur des bases plus fermes qu'elle ne l'avait été jusque-là la Compagnie des Indes-Orientales, augmenta son capital, redoubla ses priviléges, en partie annihilés par le commerce interlope qui, à la faveur des troubles civils, s'était, dans les dernières années, multiplié à son détriment; et, plein de cette saine et toute britannique conviction qu'il n'est rien, en matière industrielle ou commerciale, que l'esprit d'association, aidé par de puissants ca-

pitaux, ne puisse heureusement tenter, il lança aussitôt cette Compagnie reconstituée dans les eaux et jusque sur les marchés les plus fréquentés des Hollandais, dans les mers des Indes, de la Chine et du Japon. Son génie semblait pressentir que la Compagnie des Indes trouverait quelque jour dans ces parages à fonder la capitale de quelque puissant empire.

Il tourna ensuite ses vues sur l'Amérique, et d'une manière non moins grandiose. C'étaient les Espagnols qu'il rencontrait là. Leurs magnifiques possessions lui donnaient comme le vertige. Dès 1654, au lendemain de son avénement au Protectorat, il n'y tint plus. L'Espagne était depuis 1635 en guerre avec la France, et les deux parties belligérantes convoitaient son alliance. L'occasion était admirable. Se promettant bien, d'ailleurs, de faire payer de quelque manière à la France l'appui qu'il lui prêterait, il se déclara pour elle, et aussitôt il lança l'Angleterre sur les colonies espagnoles. Il fit équiper à Portsmouth une escadre, sous les ordres du vice-amiral Penne, et sur laquelle il embarqua un corps expéditionnaire de troupes considérable, dont il confia le commandement au général Venables, dont il avait déjà apprécié le mérite en Irlande. Puis, il leur traça à tous les deux des instructions admirables, où se dévoilent toute la grandeur et

toute la patriotique ambition de son génie. L'escadre devait faire voile pour les Barbades, y toucher, s'y ravitailler, y prendre quelques troupes de renfort, s'y concerter avec les commissaires de la République, et de là, autant que possible à l'improviste, fondre successivement sur Porto-Rico, Saint-Domingue, la Havane et enfin Carthagène. Tous ces points alors étaient mal fortifiés; Cromwell jugeait aisé de les enlever, et il savait, comme personne, de quel intérêt cela serait pour son pays. « Ce sont les clefs des Indes, » disait-il à Venables[1]. Celui-ci mit à la voile; mais, soit faute de sa part, ou, comme il s'en plaignit, de ses équipages, soit enfin vigilance des Espagnols et difficultés matérielles qu'on ne sut pas forcer, l'expédition manqua. Venables, cependant, n'osant pas reparaître devant Cromwell les mains vides, se jeta sur la Jamaïque, et la conquit. C'était un beau dédommage-

[1] On trouvera le texte de ces instructions dans Lediard. Une seule observation encore à leur sujet. Il règne, d'âge en âge, une intelligence admirable entre les vues du génie des grands hommes. On ne peut s'empêcher de remarquer que les desseins de Cromwell sur les Antilles et sur les Indes sont les mêmes qu'eurent après lui Colbert quand, quelques années plus tard, il voulut, hélas en vain! nous donner à nous aussi un empire colonial, et Napoléon, lorsqu'en 1802 il tenta la reconstruction de cet empire. Les instructions de ce dernier, notamment au général Decaen et au général Leclerc, sont curieuses à rapprocher de celles de Cromwell au général Venables. Voyez-en l'analyse dans le beau récit du livre XVI de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*.

ment; et, bien que Cromwell irrité ne s'en contentât point et, quand ils revinrent, fit enfermer Penne et Venables à la Tour, une partie, toutefois, des grands desseins du Protecteur sur cette partie du monde était remplie, et le futur empire de l'Angleterre dans les Antilles avait déjà trouvé sa capitale.

Restait l'Europe. Où s'établir pour rivaliser le mieux avec la Hollande? Cromwell était incertain. Il flottait entre Elseneur, qui aurait rendu les Anglais maîtres du passage du Sund; Brême, qui les aurait faits les héritiers de tout le commerce de la Hanse dans la Baltique, et Dunkerque, à l'aide duquel il espérait dominer les Flandres. Dunkerque surtout le tentait. Lui aussi il avait clairement vu que c'était « un pistolet chargé au cœur de l'Angleterre », à moins que c'en devînt un dans ses mains chargé au cœur des Pays-Bas. Son alliance avec la France lui donna occasion d'enlever cette place importante, que possédaient alors les Espagnols. Quand le coup fut fait, Mazarin reconnut que, tout fin qu'il fût, Cromwell l'avait trompé; mais il était trop tard: Turenne, aux Dunes, n'avait battu les Espagnols que pour remettre Dunkerque aux mains d'un gouverneur anglais.

La grandeur de cette politique coloniale, non moins que celle des conseils qui avaient inspiré l'*Acte de navigation*, parle. Elle porte le souvenir

de l'époque du Long-Parlement et du Protectorat au niveau de celui des âges les plus fameux de la puissance anglaise. Quand Ludlow, considérant le degré de considération et d'éclat auquel était parvenu son pays pendant cette période, disait que la République anglaise était une des plus grandes choses que le monde eût vues depuis la chute de la République romaine, ce dire enthousiaste de l'honnête démocrate n'était pourtant que l'expression de la vérité. L'histoire, du moins aujourd'hui, ne saurait placer trop haut dans l'estime universelle la mémoire du patriotisme et du sens éminemment pratique de l'énergique génération qui dirigea les intérêts de la grandeur de l'Angleterre depuis l'ouverture de la guerre civile jusqu'à la mort du Protecteur; toujours est-il que l'Angleterre lui doit deux choses sans lesquelles elle ne serait rien de ce que nous la voyons et par lesquelles elle est devenue tout ce qu'elle est : la fondation de sa marine et celle de ses colonies.

IV

Il était aussi impossible après Cromwell que la République se relevât, qu'il avait été inévitable,

après Charles Ier qu'elle s'établît. La vacance violente du trône qui avait suivi la mort de Charles et l'absence de tout successeur à lui donner avaient été les principales causes de la proclamation de la République. Ç'avaient été en grande partie de même celles de sa durée. Mais après que Cromwell l'eût détruite, rien n'était capable de la faire revivre, ni surtout de la perpétuer comme la forme définitive du gouvernement britannique. Des nombreuses raisons qui s'y opposaient, celle qu'il suffira de rappeler, et que les lecteurs contemporains que pourra trouver cet ouvrage comprendront le mieux, c'est que la République n'avait à son avénement trouvé, ni pendant sa durée rendu le peuple anglais républicain. Milton, Vane, Ludlow, Rich, Bradshaw, mistriss Hutchinson, et un petit nombre d'autres étaient sans doute des âmes républicaines, mais ils n'avaient jamais formé qu'une élite, et comme toute élite qu'une minorité dans la nation. Celle-ci, lorsque le premier mouvement d'effervescence populaire qui avait suivi le renversement du trône fut calmé, s'était retrouvée ce que dans le fond elle était, libérale, mais monarchique. D'ailleurs, comment la République, même avant l'usurpation de Cromwell aurait-elle rallié le peuple anglais aux formes et surtout aux procédés de son gouvernement? Ce que voulait l'Angleterre alors, et ce qu'elle n'a cessé de

vouloir depuis, c'était la liberté, et qu'était devenue la liberté même du temps du Long-Parlement? Elle avait entièrement péri; tellement que Milton avait été seul alors à revendiquer, mais en vain, la liberté des consciences et de la presse. Ce régime était donc condamné à disparaître : ç'avait été dans la vie du peuple anglais un accident et une crise, rien de plus; et quand Cromwell mourut, le retour à la monarchie et à toutes les institutions nécessaires à son existence était le vœu public de tous les esprits, et ce vœu le fait dominant de la situation.

Aussi, après quatre mois de pouvoir à peine, les fils de Cromwell se virent-ils, l'un en Angleterre et l'autre en Irlande, forcés d'abdiquer. Deux hommes, depuis longtemps royalistes secrets, et qui l'étaient restés sous Cromwell, Shaftsbury et Monk, devinrent les maîtres des affaires, et comme, avec un caractère très-méprisable, ils avaient chacun un sens pratique, et surtout un instinct des besoins et des tendances de l'opinion remarquable, ils se mirent à la tête d'un mouvement qui d'abord rétablit la Chambre haute à côté de celle des Communes, et bientôt après rendit, non-seulement possible, mais populaire le rappel même des Stuarts.

Ils étaient deux frères, deux fils du malheureux Charles I[er]: l'aîné, Charles II, en la personne duquel la Restauration se fit, et le duc d'York, depuis Jac-

ques II, qui devait être le dernier monarque de cette triste maison.

Ces princes, cependant, à leur retour, avaient une belle tâche à remplir. Accueillis avec enthousiasme par la masse de la nation, qui semblait vouloir ne se souvenir que des malheurs de leur famille et en oublier toutes les fautes, ils n'avaient, éclairés par les hautes leçons d'un passé tout récent, qu'à considérer ce passé pour y trouver leur règle de conduite. De l'honnêteté, du bon sens, quelque esprit, et non-seulement ils rétablissaient à toujours leur maison, mais ils devenaient les bienfaiteurs de leur pays. Leur tâche, en effet, ne demandait rien moins que du génie. Dans les dispositions où était le sentiment public à leur égard, et dans l'impulsion que toutes les facultés de la puissance anglaise avaient reçue et gardaient encore du gouvernement précédent, ils n'avaient presque, pour qu'il prospérât, qu'à laisser faire le grand peuple qui venait de les rappeler. Mais la main du destin sans doute était sur eux, et il est des races et des existences fatales. Il se trouva que Charles d'abord, puis Jacques qui lui succéda valaient infiniment moins encore que n'avaient valu leur père et leur aïeul. Charles II, en effet, ne travailla qu'à mériter le mépris de l'histoire, et Jacques II ne sut pas même se rendre digne de sa pitié.

On a présent à l'esprit le règne des deux premiers Stuarts; on se rappelle que l'un et l'autre n'avaient passé leur vie qu'à vivre en opposition aussi déclarée et aussi effective qu'ils avaient pu avec tous les besoins de leur pays et de leur temps. Changez les dates, les noms des personnages, et la seule trame des aventures, et vous retrouverez sous les deux derniers Stuarts la répétition exacte de la même scène. La seule différence, c'est que, comme vingt ans environ et vingt ans remplis par une des plus grandes révolutions de l'histoire s'étaient écoulés entre la chute du second des Stuarts et l'avénement du troisième, l'Angleterre, pendant ce temps et à l'école des dures épreuves qui l'avaient signalé, avait réalisé en esprit public, en puissance, en richesse, des progrès qui rendaient encore l'incapacité des deux derniers Stuarts plus sensible et leur indignité plus intolérable. De sorte, sans avoir le don de deviner l'avenir, qu'un esprit élevé et calme qui eût, en 1660, parfaitement connu le caractère de Charles II et de son frère, eût facilement prévu que leur maison périrait en eux.

Quand, après de longs déchirements, une dynastie déchue reparaît dans un pays, comme ce pays a beaucoup souffert, la première vertu et la première prudence de la dynastie restaurée est de se montrer modérée et humaine. Si elle a le malheur d'être ou

de se croire obligée d'inaugurer son retour par quelques châtiments, du moins doivent-ils être les moins nombreux et les plus mesurés que possible. L'esprit de vengeance et de persécution surtout doit être sévèrement banni de ses conseils. La nation ne la rappelle pas, en effet, pour assouvir ses passions privées, mais pour lui rendre la direction des affaires publiques, et c'est d'abord ce dont il importe qu'elle se montre convaincue. Quand cette dynastie surtout, comme celle des Stuarts, est tombée sous le poids de la réprobation universelle, elle doit, à son retour, se montrer prodigue de pardon et d'oubli, car elle en a besoin elle-même autant que personne. Il eût été beau et politique à Charles II de pratiquer ces maximes. Mais comme il n'avait pas plus de grandeur dans l'âme que de sagesse dans la conduite, il s'en montra fort éloigné. A peine sur le trône, il songea à frapper tout ce qu'il put atteindre des partisans du gouvernement déchu, et il ne s'arrêta dans cette voie ni devant l'iniquité, ni devant l'ignominie.

Un grand nombre des membres du tribunal révolutionnaire qui, onze ans auparavant, avaient voté la mort de Charles Ier, vivaient encore. Charles II pouvait se contenter de les bannir; il commença par en envoyer dix à l'échafaud. Mais qu'arriva-t-il? Que ceux-ci, attestant publiquement les

contemporains, l'histoire et Dieu, qu'ils avaient autrefois rendu une sentence juste, moururent en héros. Leur exécution alors perdit le caractère d'un acte de justice, pour prendre celui qu'elle a gardé depuis, d'un acte de vengeance.

Mais ce caractère éclata bien davantage dans le reste de la conduite que tint, en cette matière, Charles II. Non content de frapper les vivants, il rechercha les morts. Il avait ramené avec lui aux affaires tout un peuple d'ultras, plus royalistes que lui-même, qui remplissaient les deux Chambres, et à l'aide desquels, dans les premiers moments de son pouvoir, la satisfaction de ses vengeances était facile. Cette majorité des Chambres, pour lui faire sa cour, fit violer les tombeaux de Cromwell, de Bradshaw et d'Ireton, et leurs cadavres, traînés sur des claies furent, par ordre royal, suspendus au gibet de Tyburn.

Cette scène hideuse ne fut ni la dernière, ni, à certains égards, la pire de ce genre. Charles, avant de faire voile pour l'Angleterre, avait signé à Bréda, en Hollande, une déclaration d'amnistie dont, à la rigueur, les régicides et leurs cadavres même, si l'on veut, pouvaient être considérés comme exceptés ; mais, à coup sûr, cette amnistie couvrait ceux des anciens membres du gouvernement républicain qui n'avaient pas voté la mort de Charles Ier. Tel était

Vane, qui n'était coupable, lui, que d'avoir été le plus grand homme d'Etat de la république anglaise après Cromwell. Près de deux ans après son retour, Charles envoya Vane à l'échafaud. Quand cette noble tête tomba, Hutchinson dit éloquemment qu'il se considérait, avec tous les honnêtes gens, comme exécuté dans cette exécution. Ce beau mot est la meilleure expression du jugement de l'histoire. Le supplice des régicides avait été une vengeance, celui des restes de Cromwell une infamie, celui de Vane fut un assassinat.

Cette soif de sang assouvie cependant, et son règne ouvert sous ces odieux auspices, Charles II allait-il se mettre à conduire ou au moins à laisser aller les affaires de l'Etat? Il se mit de point en point à les entraver. Recommençant son aïeul et son père, sans avoir l'excuse de leur inexpérience, il entreprit, en quelque sorte, de combattre comme eux le développement naturel de tous les grands intérêts publics de l'Angleterre; et, de la religion au commerce, il n'en laissa pas un se développer librement.

De tous ces intérêts peut-être, il n'en était pas dont la conduite fût plus simple et en tous cas plus clairement tracée par l'esprit des événements précédents, que ceux de la religion.

L'époque révolutionnaire qui venait de s'écouler

avait été féconde en combats de croyance, en controverses et en divisions de tout genre. Mais à présent que l'éclat de ce grand tumulte était apaisé, il était aisé de voir, au milieu même de la diversité et de l'hostilité persistante des sectes qui se partageaient l'Angleterre, quel était son véritable esprit religieux. Le peuple anglais était bien décidément et bien profondément protestant. Le protestantisme lui convenait, dans l'ordre spirituel, parce qu'il s'accordait avec la fière indépendance de son génie; dans l'ordre temporel, parce que l'avenir de sa liberté au dedans, de sa puissance politique au dehors, dépendait visiblement de son maintien. Des sectes, il est vrai, s'en disputaient l'empire, mais il était facile au gouvernement, en se prononçant pour les maximes et les pratiques de l'une, préférablement à celles des autres, de traiter celles-ci cependant avec égard et tolérance, et de rétablir ainsi la paix, sinon dans les âmes, au moins dans l'Etat. De ces sectes Charles II choisit l'anglicane qui, tenant pour la suprématie spirituelle du roi, et pour la juridiction temporelle et spirituelle des évêques, était, par ce double motif, la plus favorable à l'autorité royale.

S'il avait eu autant de génie qu'il avait de petites passions, ce n'est pas ce choix qu'il eût fait : se décidant, non pas d'après la considération de ses pré-

rogatives personnelles, mais d'après les tendances et les croyances de l'immense majorité de la nation, ce ne fût pas la secte anglicane qu'il aurait relevée, ç'aurait été la secte presbytérienne. Celle-ci, en laissant le roi au sommet de la hiérarchie ecclésiastique, rejetait le pouvoir des évêques à l'égal de celui du pape, proclamait l'égalité de tous les prêtres et rejetait toutes les cérémonies extérieures du culte. Il est vrai qu'avec cela elle n'admettait de royauté que tempérée par un Parlement et soumise envers le reste des citoyens à l'autorité des lois. Mais en cela même encore, elle était l'écho fidèle des sentiments du pays; et un prince sage, au lieu de violenter ces sentiments, s'en fût déclaré le premier partisan.

Charles suivit une conduite bien différente.

Craignant d'abord la puissance des presbytériens, il commença par les flatter, et, fidèle à la triste politique paternelle, par les tromper. Puis, quand il se crut assez fort pour le faire impunément, il les frappa. S'alliant avec la majorité d'ultras qui régnait pour lui dans les Communes, il fit rendre contre les presbytériens l'acte de Corporation, par lequel nul ne put désormais exercer un emploi séculier quelconque, sans avoir, pendant l'année précédant son élection, reçu le sacrement suivant le rit de l'Eglise anglicane, et l'acte d'Uniformité

par lequel un livre de commune prière et d'ordination des ministres était décrété, à l'exclusion de tout autre, et imposé sous serment à l'acceptation *sine qua non* de tout ecclésiastique pourvu d'un bénéfice. C'était rétablir purement et simplement, au cœur même du protestantisme, le dogme de l'obéissance passive. Mais la presbytérienne Angleterre portait trop haut le sentiment du devoir pour hésiter entre sa foi et ses intérêts temporels. Le jour de la Saint-Barthélemy, époque fixée par le gouvernement pour la prestation du serment à l'acte d'Uniformité, deux mille ministres presbytériens refusèrent, aimant mieux se laisser destituer de leurs fonctions. De l'intolérance à la persécution il n'y avait qu'un pas. Charles II se hâta de le franchir. Une secte existait encore en dehors de la communion anglicane, c'était celle de ces puritains qui, du temps du Long-Parlement, avaient accompli de telles choses. Cette secte, à l'époque où nous sommes, était entièrement déchue de son ancienne influence. Le rigorisme de ses principes, l'affectation de ses manières, le souvenir de la dureté avec laquelle elle avait exercé le pouvoir, tant qu'elle l'avait eu dans les mains, l'avait fait même tomber dans une impopularité profonde : elle n'était plus qu'un objet d'aversion ou de ridicule pour la masse du peuple. Rien n'était plus simple que de la lais-

ser mourir d'elle-même. Charles II la persécuta. Enfin, il ne lui restait plus, pour être en tout cela le digne émule de son père, qu'à montrer quelques tendances vers un retour au catholicisme. Il n'y manqua pas. Il avait, pendant son exil, pris de fortes préventions pour la religion catholique. Cette religion lui plaisait surtout en ce que les maximes de son clergé étaient ouvertement favorables au pouvoir absolu. Charles manifesta publiquement ses sympathies pour tous les prêtres catholiques. Sa cour, sous prétexte des besoins du service religieux des deux reines, sa mère et sa femme, s'en remplit. Lui-même, quand rien ne lui eût été plus facile que de contracter une alliance, qui eût été très-politique et très-populaire, avec quelque princesse protestante de la maison de Danemark, de Saxe ou d'Orange, épousa une princesse catholique, Catherine de Portugal. Enfin son frère, le duc d'York, se convertit publiquement au catholicisme.

On pressent aisément que ce n'était point par fanatisme religieux que Charles II se conduisait de la sorte ; c'était, en effet, dans son privé, un pur déiste, sinon un indifférent, et ses préférences anglicanes, ainsi que ses tendances catholiques, n'avaient qu'un motif, que nous avons déjà indiqué. Ce motif qui, en pareille occurrence, avait déjà décidé son père et son aïeul, c'était que la religion

anglicane ou catholique était éminemment favorable aux maximes du droit divin et du pouvoir absolu. Régner sur les Anglais, comme les souverains du continent, ses contemporains, régnaient sur leurs États, comme Louis XIV surtout, ce grand modèle de l'omnipotence royale, régnait en France, telle était son ambition. Il lui semblait, comme autrefois à Charles I[er], que la présence d'un Parlement le déshonorait.

Quel usage cependant était-il capable de faire du pouvoir sans bornes qu'il affectait ? Avait-il tant de vertus et de génie qu'il fût digne d'être investi d'une aussi exorbitante magistrature ? L'histoire l'accable sur ce point ; et l'on ne sait par où commencer le tableau des preuves de l'indignité de cet homme, tant elles abondent.

Sa vie privée n'était qu'un long scandale, et le souvenir de sa cour est resté comme celui de l'école par excellence de la débauche. Négligeant l'infante de Portugal qu'il avait épousée, il était publiquement l'esclave de favorites prodigues, dissolues, rapaces, vindicatives, auxquelles il abandonna la plus grande part du pouvoir. C'était une Palmer qu'il fit duchesse de Cleveland ; une Querouailles qu'il changea en duchesse de Portsmouth ; une Éléonor Gwyn. Ces femmes le gouvernèrent et tour à tour firent trafic de tous les intérêts de l'Angleterre

à l'intérieur, quand elles ne les vendirent pas à l'étranger. Quel temps pour les Anglais ! quelle épreuve, après les exemples de la génération des Hampden, des Ludlow, des Scot, des Hutchinson, des Vane ! L'histoire ici ne sait quel sentiment elle doit plutôt exprimer, de celui du dégoût pour un tel prince, ou de celui d'une généreuse pitié pour la grande nation qui fut condamnée à le subir. A moins pourtant que, prenant le ton d'une éloquente ironie d'Hallam, elle ne proclame que l'Angleterre doit beaucoup à la mémoire de ces prostituées, puisqu'elles travaillèrent comme personne à la débarrasser des Stuarts.

Avec un tel entourage et l'empire qu'il exerçait, il était difficile que Charles II eût longtemps des ministres dont les mœurs valussent mieux. Clarendon, le premier, fit quelque temps exception par l'honnêteté de ses mœurs ; mais il était au demeurant si médiocre et de caractère si faible qu'à vrai dire il ne fut, tant qu'il dura, que le porte-respect de la triste politique de son maître, et qu'enfin il succomba sous le poids du mépris et de la haine qu'elle souleva. Mais il eut des successeurs plus franchement appropriés à la dignité de ce rôle, ce furent les cinq roués dont l'union forma le ministère, que des cinq lettres initiales de leurs noms leurs contemporains ont à jamais flétri du nom de la *Cabal* :

Clifford, Ashley, plus connu sous le titre de comte de Shaftsbury, Buckingham, Arlington et Lauderdale. Ces personnages, chez qui de vrais talents s'alliaient, par un mélange en effet infernal, aux plus grands vices, furent les conseillers prépondérants du règne de Charles II, et ils partagent aujourd'hui avec lui le mépris dont sa mémoire est couverte.

Que ce mépris soit amplement justifié par les faits, c'est ce qu'une énumération rapide de ces faits suffit de reste à démontrer.

Toute la politique intérieure de Charles II roula sur un seul point : devenir roi absolu, et exercer l'absolutisme au profit pur et simple de ses plaisirs personnels. Il fallait pour cela se débarrasser, autant que possible, de toute représentation nationale. La Cabal, qu'il avait appelée aux affaires dans ce but, l'y aida. Pratiquant avec un art perfide l'intrigue et la corruption parlementaires, elle divisa profondément les Communes et, à l'aide de ces divisions, les annihila autant qu'elle put. Shaftsbury surtout, le plus habile des cinq ministres, déploya dans cette œuvre odieuse un talent que l'histoire ne doit pas oublier. A l'aide de ce machiavélisme, Charles II fut assez fort pour arracher, par exemple, aux Communes la révocation d'une des sauvegardes les plus essentielles des libertés publiques, celle du bill de la triennalité des Parle-

ments. Ce résultat obtenu, une croisade en règle commença aussitôt contre le régime représentatif. Le clergé anglican, que Charles avait comblé et qui attendait encore monts et merveilles de lui, se déclara audacieusement pour le dogme du droit divin. Les chaires retentirent de la prédication des principes de l'obéissance passive, de l'origine céleste, du droit héréditaire et indestructible de la monarchie. Le Parlement, enfin, d'ajournement en ajournement, finit même par ne plus être régulièrement convoqué, et Charles fut le maître.

Arrivé cependant à peu près à ce faîte du pouvoir absolu, il reste à dire comment il en usa, tant à l'intérieur qu'à l'étranger.

A l'intérieur, il suffira, pour peindre la politique et l'administration de ce règne, de rappeler un seul fait. En 1672, les prodigalités de la cour ayant épuisé les subsides, et l'aventure de se risquer à créer de nouvelles taxes sans l'aveu du Parlement paraissant dangereuse à courir, Charles promit la pairie à celui de ses ministres qui trouverait quelque expédient pour lui procurer de l'argent. Clifford, de concert avec Shafstbury, l'inventa et reçut pour cela la récompense promise : ce fut de faire banqueroute. Pendant dix-huit mois l'échiquier fut fermé, du moins pour payer. Une confusion et des ruines immenses s'ensuivirent, comme on pense, dans

toute l'Angleterre. Les banquiers suspendirent leurs payements; les négociants ne purent payer leurs billets : ce fut une crise effroyable; mais Charles II eut de l'argent.

A l'étranger, sa politique, bien que cela semble presque impossible, surpassa encore tout cela. Le ministère de Clarendon n'avait déjà pas été heureux sur ce terrain. Après avoir eu la maladresse de s'engager dans une guerre contre la Hollande, qui, depuis que la France commençait à devenir prépondérante, était contraire à toute saine politique, Clarendon avait été obligé de signer à Bréda, au nom de l'Angleterre battue, une paix où, perdant en un jour tout le fruit des victoires du Long-Parlement, il avait en fait reconnu la supériorité navale des Hollandais. Cette paix telle quelle faite, le simple bon sens au moins commandait de s'y tenir, et surtout de ne rien faire qui pût contribuer à augmenter sur le continent l'ascendant croissant de Louis XIV. Mais la Cabal avait d'autres maximes. Préoccupée de la noble ambition de rendre le roi absolu, elle lui persuada qu'un des bons moyens d'y parvenir était, en même temps qu'on faisait alliance à l'intérieur avec l'Église anglicane, de s'unir à l'étranger avec les grandes puissances catholiques, et surtout avec la France, dont le roi, prince d'une générosité bien connue, ne manquerait pas, en revanche,

d'appuyer au besoin toutes les prétentions de son allié à l'autorité despotique; puis de déclarer la guerre à la Hollande; sous le prétexte et à la faveur des nécessités de cette guerre, de lever des troupes à l'aide desquelles on soutiendrait au besoin la prérogative royale, et de frapper enfin des impôts qui permettraient à la cour de vivre dans l'abondance. Ce plan fut en partie mis à exécution. L'Angleterre aida la France à accabler la Hollande et, quelques années après, Louis XIV, à Nimègue, parvint à l'apogée de la prépondérance.

Après avoir trahi de la sorte tous les intérêts de la politique étrangère de sa nation, Charles II ne pouvait guère se montrer plus soucieux de ceux de sa politique commerciale. Et, en effet, cette politique n'eut pas de dépositaire plus infidèle que lui. Cromwell, comme nous avons vu, lui avait légué Dunkerque, station militaire et marchande, extrêmement importante pour l'Angleterre, et qu'il était intéressant surtout pour elle de ne pas voir passer dans les mains de la France. Mais Charles avait besoin d'argent. Il proposa Dunkerque à Louis XIV et le lui vendit. Il ne fut pas moins avisé et patriote sur un autre point très-considérable aussi de l'empire colonial naissant de l'Angleterre. L'infante de Portugal lui avait apporté en dot deux places maritimes du plus grand avenir, Bombay et Tanger. L'Angleterre, à cette

époque, n'ayant encore aucune station dans la Méditerranée, l'acquisition de Tanger était pour elle un vrai coup de fortune. Déjà le Long-Parlement avait eu dessein de s'en emparer[1]; le possédant, il ne fallait à aucun prix s'en dessaisir. Mais l'argent qu'il aurait fallu consacrer à son entretien ne se trouvant pas, depuis qu'il fallait suffire à l'opulence de la duchesse de Portsmouth, Tanger fut abandonné.

Le désir d'avoir de l'argent pour subvenir à de folles prodigalités était, comme on voit, tout le secret de cette politique. Mais Charles II eut à cœur de laisser, à cet égard, un monument final plus notable que tout cela de la bassesse de son caractère. Non content de vendre Dunkerque à Louis XIV, il lui vendit sa propre personne. Le ministre de France à Londres passa avec lui, en 1676, un traité secret aux termes duquel, moyennant qu'il s'obligeât à entrer dans les vues de la politique française, Louis XIV s'engagea à lui servir une pension annuelle et à l'aider, par tous les moyens en son pouvoir, à se débarrasser définitivement de son Parlement.

Tel fut ce règne. J'ai dit, en en commençant ce rapide tableau, que Charles II y avait recommencé son père et son aïeul; mais, en le finissant, je reviens

[1] Monk, dans une lettre à Thurloe (*State papers*, t. VI, p. 505), avait, dès 1657, proposé de s'en charger.

sur cette comparaison, et je la retire : je m'aperçois qu'elle calomnie Charles Ier, et qu'elle exagère aussi le fardeau bien lourd déjà de la responsabilité historique de son prédécesseur.

Charles II cependant, lorsqu'en 1685 enfin il mourut, n'avait pas passé moins d'un quart de siècle sur le trône. Ces vingt-cinq années avaient été bien dures pour la nation anglaise, et il avait fallu à celle-ci rassembler tout son bon sens, toute sa résignation, toute sa foi en Dieu et en l'avenir, pour ne pas éclater en révolutions. Mais il était manifeste, à la mort de ce troisième des Stuarts, que la mesure était comble; et si, à défaut de génie, Jacques II, son successeur, eût eu le moindre instinct de ses devoirs et de ses intérêts, il s'en fût aperçu.

Mais il avait déjà fait largement pressentir, n'étant que duc d'York, qu'il était dépourvu du tact de l'homme d'État, et quand il fut roi il le montra tout à fait. Il ne fit, une fois sur le trône, que porter à l'extrême la tyrannie, l'incapacité et l'indignité qui avaient déshonoré le règne de son frère, et il s'y prit de telle sorte qu'il ne dura que trois ans.

Charles II avait montré des sympathies pour le catholicisme; mais encore avait-il eu la prudence relative de rester, jusqu'à ses derniers moments au moins, dans le giron de l'Eglise protestante. Jac-

ques II, comme nous l'avons vu, s'était déjà, n'étant que duc d'York, ouvertement converti au catholicisme. Quand il fut roi, non-seulement il prodigua toutes ses faveurs à la religion qu'il avait embrassée; mais, au mépris des conseils les plus désintéressés qui lui parvinrent de toutes parts et de celle du pape Innocent XI lui-même, à qui sa folle conduite n'inspirait que mépris et inquiétude, il poussa les choses jusqu'à entreprendre de ramener de force l'Angleterre aux croyances et aux cérémonies du culte romain. Cette révolution commença dans sa cour, où il ne craignit pas de faire publiquement célébrer la messe; il la poursuivit dans la nation, où il exerça la persécution la plus atroce contre les covenantaires. Enfin, l'Angleterre fut à la veille, avec lui, de revoir ce qu'elle n'avait pas vu depuis Marie Tudor, et il le lui aurait fait voir, s'il avait duré.

Sa politique intérieure naturellement s'inspira du même esprit. Lui, non plus, il n'était catholique dans le fond que parce que le catholicisme était favorable à la maxime du droit divin des rois. L'absolutisme était son rêve, comme il avait été celui de toute sa maison. Il y tendit par tous les moyens en son pouvoir, et ne recula, pour y parvenir, devant l'emploi ni des plus violents, ni des plus féroces. Il fut, cela va sans dire, en conspiration constante

contre le Parlement : il essaya de lui arracher le retrait de tous les statuts fondamentaux des libertés publiques et de rétablir toutes les institutions, même les plus odieuses, du pouvoir absolu. Si court que fut son règne, il alla très-loin dans cette voie, car il fut assez puissant un moment pour rétablir l'ancienne Cour de haute Commission. Seulement, ce qui eût paru avant lui impossible, il trouva moyen de confier l'exercice de cet effroyable arbitraire à des créatures qui en abusèrent au delà de ce qui s'était vu même aux plus mauvais temps des Tudors. Son grand justicier fut ce Jeffreys, dont le nom est resté pour les bourreaux eux-mêmes une injure. Ce monstre n'avait rien d'humain. Par les ordres de son maître, qui était en même temps son ami, il couvrit l'Angleterre de tribunaux, d'échafauds et de gibets, où tous les raffinements de l'iniquité et de la cruauté s'étalèrent. Les Commissions de Henri VIII, en comparaison, avaient été humaines et modérées.

A cette conduite abominable au dedans, il ne restait à Jacques, pour compléter dignement son rôle de Stuart, qu'à se déshonorer au dehors. Il n'y manqua pas. Suivant les honteux errements de son frère, il se vendit à Louis XIV. Moyennant pension, il s'engagea à soustraire aux Chambres jusqu'à la connaissance des affaires de la politique étran-

gère. Et pour preuve de ses intentions, dès le lendemain de l'arrivée à Londres des premières lettres de change du grand roi, il informa Barillon, le ministre de France, qu'il ne s'opposerait pas, si cela lui convenait, à ce que Louis XIV annexât le Brabant et le Hainaut à ses États.

Ces traits suffisent à peindre ou plutôt à rappeler, car il n'y a rien de plus connu, quel fut le règne du dernier des Stuarts. Ils achèvent le tableau, que nous avions besoin de mettre sous les yeux du lecteur, du gouvernement de la Restauration. On apprécie maintenant ce qu'il fut. Au lieu, comme c'était sa mission évidente, de s'appliquer à fermer l'ère des discordes civiles, ce gouvernement ne tendit qu'à les rouvrir. On revit, pendant cette époque, ce qui s'était vu une première fois déjà au lendemain de la mort d'Élisabeth, pendant le règne des deux premiers Stuarts : toutes les causes de la fortune de l'Angleterre, comprimées dans leur essor par les mains mêmes qui avaient charge de le développer ; et la nation, obligée ou de s'arrêter court et de reculer même dans la carrière de sa grandeur, ou de s'y maintenir et d'y marcher en y rencontrant pour ennemis ses propres souverains.

Mais l'Angleterre de 1660, dans le retour de cette situation périlleuse, ne s'abandonna pas plus elle-même que n'avait fait déjà l'Angleterre de 1603.

Son gouvernement était contre elle? Elle entreprit de continuer ses destinées sans son gouvernement et même malgré lui; et, ce qu'il y eut d'admirable, c'est que, cette fois encore, elle y parvint.

Après vingt ans de révolution, il était inévitable, lorsque revinrent les Stuarts, qu'il régnât une grande exaltation et un grand trouble dans l'esprit public de l'Angleterre; et tel était en effet l'état des intelligences et des âmes des générations qui eurent à traverser les règnes de Charles II et de son frère. Mais de même que dans l'esprit d'un homme raisonnable les plus grandes agitations de la pensée laissent toujours persister cependant une certaine tenue providentielle de bon sens qui empêche cet homme d'oublier son devoir et son but, ainsi dans l'intelligence, quelque tumultueuse alors qu'elle fût, si je puis ainsi dire, de la raisonnable Angleterre, persista une tradition de conduite que les plus grands orages furent impuissants à détruire. L'Angleterre de ce temps eut des passions violentes, elle se porta, à certains égards, à l'extrême, elle fut, en pensée du moins, partagée et ballottée souvent entre des opinions bien opposées; mais au milieu de tout cela, et en définitive, elle ne perdit jamais de vue le dessein de ses destinées. En religion, en politique, en administration, elle continua de vouloir, de 1660 à 1688, ce qu'elle avait voulu

de 1603 à 1640 et de 1640 à 1660 : elle fut fidèle à elle-même; quand tout l'abandonnait, elle ne s'abandonna pas; quand tout conspirait à interrompre sa marche, elle y persévéra; quand son gouvernement même l'arrêtait, elle marcha.

Cela se vit d'abord, et dans des proportions d'une énergie extrême, en matière de religion. Nous l'avons déjà dit, l'Angleterre, dès lors, était irrévocablement protestante. Son attachement à la Réforme s'était manifesté jusque-là sous des modes très-divers; mais il éclata à cette époque sous celui d'une passion de la dernière violence et qui fut l'aversion du papisme. Inquiétée et irritée dans le libre exercice du culte de son choix par les tendances de Charles II et, plus tard, par les complots de son successeur, la foi protestante en elle tourna comme en fanatisme. Ce fanatisme, qui peut-être était nécessaire pour sauver les Anglais du retour aux formes d'une religion qu'ils avaient en horreur, a laissé des témoignages singuliers qui peuvent faire juger du moins aujourd'hui combien c'était un parti profondément arrêté, dès lors, dans l'âme de la nation britannique, de ne relever dans l'ordre spirituel, aussi bien que dans le temporel, que de Dieu et d'elle-même.

En 1666, un incendie épouvantable, uniquement causé par la négligence, ayant dévoré une partie

de Londres, une rage aveugle transportant le peuple lui fit, de propos délibéré, attribuer ce désastre à la malice des catholiques. Sous la pression de la clameur populaire, il fallut que le Parlement, quelque conscience qu'il eût de l'ineptie de cette calomnie, s'occupât avec appareil de rechercher si quoi que ce fût pouvait l'autoriser. Ces recherches en firent tomber jusqu'à la moindre vraisemblance. Mais cela ne suffit pas à calmer la prévention des masses, et il fallut graver sur un monument élevé à l'occasion de cet incendie une inscription mensongère, attribuant aux Papistes la destruction d'une partie de la cité.

En 1678, une scène plus extraordinaire encore eut lieu. Un misérable, du nom de Titus Oates, qui sur le continent s'était fait chasser d'un collége de jésuites pour cause de mœurs infâmes, et qui depuis n'avait vécu que dans l'ordure, imagina d'inventer un complot dont il chargea le Pape, la Société de Jésus, le duc d'York et un grand nombre de catholiques, et qui aurait eu pour but d'assassiner le roi, de brûler Westminster, Wapping et toute la flotte de la Tamise, et enfin de rétablir la religion catholique. L'énormité de la fable en égalait seule l'odieux. Mais les masses protestantes, quelle qu'elle fût, l'acceptèrent. Une enquête devint inévitable. Quelques papiers, qui montrèrent seulement les

penchants du duc d'York pour le catholicisme, furent découverts. Cela suffit au peuple pour justifier le mensonge d'Oates; plusieurs personnes furent exécutées, une multitude d'autres emprisonnées, et le frère du roi lui-même obligé de se retirer du Conseil.

Enfin le Parlement, lui aussi, par une suite d'actes, ou de la plus grave intolérance, ou de la plus hardie décision, s'associa d'une manière complète à ce violent mouvement de conservation protestante. En 1673, il vota le célèbre bill, qui fut dit depuis du *Test*, en vertu duquel tout employé séculier quelconque fut obligé, avant d'entrer en fonctions, de prêter en pleine Cour un serment dont la formule contenait une confession de foi explicite des principaux dogmes protestants. En 1678, après le scandale d'Oates, il vota un second statut, au terme duquel les papistes furent déclarés incapables de siéger dans l'une ou dans l'autre Chambre. L'année suivante enfin, les Communes, à la majorité considérable de soixante-dix-neuf voix, passèrent le fameux bill dit d'exclusion, qui interdisait le trône à tout prince catholique et qui, par conséquent, prononçait par avance la déchéance du duc d'York; et ce ne fut qu'avec la plus grande peine que le roi parvint à empêcher que cette loi fût votée par les Lords.

Ce qu'il y a de violent dans tout cela frappe l'es-

prit. L'ignorante crédulité des populations du moyen âge est seule égale à celle de la génération qui accusa les papistes de l'incendie de Londres et qui ajouta foi à l'odieuse invention de Titus Oates; quant aux bills du Test et à celui de l'exclusion des catholiques du Parlement, au moins étaient-ce des excès d'intolérance comparables à ce que le monde en ce genre avait vu jusque-là de plus absurde et de plus inique. Mais, en même temps, ces violences, en partie provoquées, sinon justifiées par la folle conduite des Stuarts, révélaient dans l'esprit public de la nation anglaise une détermination à outrance de demeurer protestante, qui est faite aussi pour arrêter l'attention. Quand un peuple en est venu à ressentir ce fanatique amour pour les dogmes de son culte, il n'y a pas de doute, quelque passion et quelque ignorance qui se mêle à sa religion, que cette religion chez lui est profondément assise. Ce que l'Angleterre donc, du temps de la Restauration, montra surtout, bien que sous une forme barbare, par la conduite qu'elle tint alors vis-à-vis des catholiques, c'est qu'il n'était rien qui fût capable de la faire reculer dans la défense des droits du libre examen, et qu'à tout prix, même au prix de l'intolérance, elle avait voué son âme avec sa vie aux principes d'indépendance spirituelle fondés par la Réforme.

Mais un autre monument de ce grand fait parut alors, sur lequel aujourd'hui la postérité s'arrête avec autant de sympathie qu'elle ressent d'éloignement pour le caractère de ceux que nous venons de rappeler.

L'originalité religieuse de l'Angleterre, cette originalité, qui a depuis si puissamment contribué à sa fortune, était, à l'époque de la Restauration, sans doute, bien fortement constituée. Il manquait encore à cette originalité cependant de s'être accusée dans d'autres témoignages que dans ceux que pouvait produire, sur le champ de dispute de la vie quotidienne ou de la vie publique, le fanatisme d'un peuple convaincu. Il manquait au protestantisme britannique d'avoir suscité un homme qui élevât, au-dessus des passions du monde, la voix de ses principes et de ses espérances, et d'avoir produit une œuvre à la fois populaire et savante, dogmatique et inspirée, qui célébrât ces espérances et qui consacrât ces principes. Le catholicisme, au moyen âge, dans un état de crise à peu près semblable, avait rencontré cet homme dans le Dante et cette œuvre dans la *Divine comédie*. N'était-il pas bien tard, après 1660, dans la vie intellectuelle du peuple anglais, pour qu'on pût espérer de voir surgir du milieu du protestantisme un chantre et un poëme semblables? C'est dans l'enfance des peuples que

naissent les épopées ; ce n'est que dans ce premier âge qu'ils ont d'ordinaire le fond de sincérité, d'inexpérience et d'illusion, suffisant à les produire et à les accepter. Comment croire, d'ailleurs, qu'un Homère pût venir au monde, au sein d'un peuple qui avait eu déjà son Eschyle, ses Démosthènes et son Aristote? Ce phénomène singulier dans l'histoire des lois du développement de l'esprit humain se produisit pourtant sous Charles II en Angleterre.

Devenu vieux et aveugle, n'ayant non plus, pour ne manquer en rien à la destinée des épiques, de quoi subvenir aux nécessités de sa vie et de celle des siens, Milton donna au protestantisme le *Paradis perdu*. Tout étonne dans cette œuvre sublime, mais rien autant encore que la date à laquelle elle parut et que le passé de l'homme à qui l'humanité la doit. Comment, après Shakspeare, après Bacon, après Hobbes, après Shaftsbury, ce Dante nouveau trouva-t-il assez de fraîcheur encore dans le génie britannique pour en tirer une épopée? Comment lui-même, ancien secrétaire d'Etat de Cromwell, et comme tel, plusieurs années durant, enseveli dans le détail des affaires, avait-il conservé son âme assez vierge, pour lui faire rendre, au déclin de ses jours, ces célestes accords? La raison de ce surprenant phénomène est de celles qui ne sauraient être oubliées dans notre histoire, c'est que, s'il était tard

déjà dans la vie publique et intellectuelle même de l'Angleterre quand Milton chanta, elle n'était qu'au matin encore de sa vie religieuse; c'est que, si l'intelligence de Milton aussi était bien blasée et bien désenchantée, quand il prit la lyre, sa foi était toujours innocente : comme toute l'Angleterre, il croyait, et la simplicité de sa croyance fut la muse de son génie. Le *Paradis perdu*, considéré sous cet aspect, est un monument incomparable de l'état de naïveté des convictions protestantes, presbytériennes ou puritaines, car l'œuvre de Milton respire ce double esprit, de l'Angleterre du temps de Charles II. C'est le témoignage le plus profond que l'Angleterre de cette époque ait pu produire de sa vérité d'attachement aux dogmes et au génie de la religion réformée. Rien alors, dans aucun des événements de sa vie publique, n'approche, non pas seulement en grandeur, ce qui va sans dire, mais en sincérité, de cette profession sans égale de croyance religieuse. Quand un peuple, à l'âge qu'avait déjà le peuple anglais, est capable de retrouver assez de jeunesse, de sentiment et d'imagination pour attester sa foi sous une forme pareille, quand cette foi est assez vive chez lui pour lui rendre, au milieu déjà de l'âge viril, l'innocence et la puissance de l'inspiration épique, c'est un signe à nul autre semblable que ce peuple croit bien ce

qu'il assure croire, et qu'il ne trompe en cela ni personne ni lui-même.

Telle fut, sur le terrain religieux, la résistance, énergique jusqu'à la violence dans le domaine des faits, originale jusqu'au sublime dans le domaine des idées, que l'Angleterre du temps de la Restauration opposa aux tentatives antiprotestantes des Stuarts. Son histoire explique aisément son succès.

Les Anglais, cependant, ne furent ni moins admirables ni moins heureux sur le terrain plus difficile encore de leurs intérêts politiques.

Il régnait, nous l'avons déjà dit, un grand trouble dans l'esprit public de l'Angleterre, lorsque Cromwell mourut; et ce trouble s'expliquait de reste par la mémoire toute vivante des périls que la société, pendant vingt ans, n'avait cessé de courir, et par la crainte légitime, le Protecteur une fois mort, de voir ces périls non-seulement renaître, mais redoubler. Quelle forme de gouvernement serait la plus propre à en conjurer le retour? le pouvoir fortement obéi d'une monarchie ou d'une oligarchie à laquelle la nation commettrait le dépôt de ses droits en même temps que la conduite de ses destinées, ou celui continuellement discutable et discuté d'une démocratie éteignant, dans l'exercice d'une liberté sans limites, la violence de tous les désirs et la fougue de toutes les passions? Telle était la question que, sous

la forme si souvent captieuse d'un dilemme, nombre d'esprits de cette époque se posaient avec anxiété. Beaucoup, cela est incontestable, la résolvaient, mentalement du moins, dans les sens extrêmes. Les uns, royalistes exaltés, demandaient brutalement, pour s'épargner jusqu'à la crainte d'une révolution nouvelle, l'intronisation définitive du pouvoir absolu; les autres, démocrates ardents, entraînés tout ensemble par la véhémence des convictions et par le mirage des illusions, rêvaient les plans de république les plus radicaux et les plus romanesques.

Deux philosophes exprimèrent alors, d'une manière remarquable dans leurs systèmes, ce ballottement violent des incertitudes de l'esprit public d'une grande partie de leurs contemporains; ce furent Hobbes et Harrington. Le premier, glorificateur par excellence du despotisme, le proclama résolùment comme la forme idéale du gouvernement de toute société. Argumentant que l'homme est un être essentiellement méchant, qu'il est naturellement dans un état de guerre constant avec son semblable, que l'unique moyen de terminer cette guerre est de soumettre les peuples à un pouvoir qui fasse au milieu d'eux l'office de haut constable, comme disait Cromwell, que, pour que ce pouvoir soit respecté suffisamment, il faut qu'il le soit tout à fait, et enfin

que, pour qu'il le soit ainsi, il faut qu'il n'ait pas de bornes, Hobbes conclut sans hésitation à la nécessité de l'établissement, soit d'une monarchie, soit d'une oligarchie absolue. Harrington, à l'opposé, non moins extrême, prétendit avoir trouvé, dans la chimère de l'égalité absolue, la solution du problème de son temps. Il dit que tous les désordres des États ne provenaient que de ce que la propriété n'y était pas équitablement répartie. Il rêva et proposa d'attribuer à chaque citoyen une portion déterminée du sol, qui ne pourrait jamais être ni agrandie ni réduite, de sorte que, toute aristocratie territoriale étant rendue impossible, toute inégalité civile et politique disparût, et avec elle tout moyen pour une caste ou pour un homme d'opprimer son pays. Cette base donnée à la constitution sociale de sa république, il imaginait ensuite d'en confier le gouvernement à un sénat, dont les membres, élus à la majorité des suffrages, se renouvelleraient incessamment par tiers, à des époques déterminées. Il n'y avait que dans cette anarchie, pensait Harrington, comme il n'y avait que dans le despotisme, suivant Hobbes, que les sociétés de tous les temps, et en particulier la société anglaise contemporaine, pussent trouver la fin de leurs discordes et de leurs maux.

Il est aussi inutile, à coup sûr, de s'élever contre

la théorie de Hobbes, qu'il l'est de s'arrêter au roman d'Harrington[1]. Le despotisme ni l'anarchie, l'histoire, à défaut du simple bon sens, l'a assez démontré, n'ont jamais donné la paix, non plus que le bonheur aux hommes. Le pessimisme de Hobbes n'était pas seulement profondément immoral, il était encore profondément illogique. Si tous les hommes sont essentiellement méchants, et comme il disait, des loups, les uns pour les autres, comment ne voyait-il pas que le chef, quel qu'il fût, qu'il leur donnerait, que ce fût un prince ou une assemblée, serait lui aussi un homme ou une collection d'hommes, c'est-à-dire un loup ou une compagnie de loups; et que devenait alors le reste de son système? D'ailleurs, le simple spectacle de son temps était la réfutation pratique la plus terrible de ses idées. Il fallait une grande obstination dans l'esprit de système pour promettre le bonheur et la paix à l'Angleterre, sous le pouvoir parfaitement

[1] Les esprits curieux des belles études métaphysiques trouveront une exposition et une discussion achevées de la théorie de Hobbes, dans l'*Essai sur l'histoire de la philosophie au dix-septième siècle*, de M. Ph. Damiron. Quant à Harrington, la *Revue britannique*, dans le neuvième volume de sa cinquième série, a traduit des *Miscellanées d'Israëli* un article où son système, comparé avec celui de Hobbes, est aussi remarquablement exposé et jugé. Nous y renvoyons, ainsi qu'à la lecture du *De Cive* et de l'*Oceana*, les personnes qui désireraient approfondir ce point intéressant de l'histoire de l'esprit public en Angleterre.

absolu cependant de Jeffreys ou des Puritains. Quant à Harrington, il n'oubliait dans sa douce folie qu'une chose, c'est que la nature a fait les hommes inégaux, en esprit comme en courage, en activité comme en force, en vertus comme en vices, et que cette inégalité naturelle, source de leur inégalité civile et politique, est l'âme de leurs discordes sans doute, mais aussi de leurs progrès. Il ne voyait pas qu'en supprimant de ce monde puissance, passions, richesses, il en brisait tous les ressorts, et qu'à l'existence orageuse sans doute, mais progressive des sociétés, il proposait de substituer les placides, mais stupides habitudes de la vie des troupeaux.

Ces philosophes se trompaient donc extrêmement, cela est clair; mais l'énormité de leurs erreurs est un signe précieux pour la postérité du degré de confusion où l'esprit public anglais, dans le domaine des idées au moins, était tombé à l'époque du retour des Stuarts. Pour qu'une époque produise des œuvres du genre du *De Cive* et de l'*Oceana*, en effet, il faut qu'elle soit arrivée en matière politique à un état effrayant de lassitude du présent et d'incertitude de l'avenir.

En proie dans son for intérieur à ce trouble immense, partagée dans le champ des idées entre ces terreurs et ces rêveries, l'Angleterre, sur le ter-

rain des faits, s'abandonna-t-elle cependant? Non; et c'est ce contraste qui rend pour l'histoire aujourd'hui sa conduite d'alors d'autant plus admirable.

Ni sa légitime aversion de l'anarchie, ni son profond amour de la liberté, ne l'entraînèrent dans l'ordre des faits sur les traces, soit de Hobbes, soit de Harrington. Livrée dans le monde intellectuel à un choc d'opinions, dont le désespoir et la violence n'ont d'exemple qu'aux plus mauvais jours de la vie d'aucun peuple, toutes les fois que les événements la mirent en demeure d'agir, l'Angleterre se retrouva sensée, résolue, pratique, faisant les affaires de son temps avec la même décision que si elle n'eût pas éprouvé le moindre doute sur le succès final de son œuvre. L'âme obsédée des plus cruelles incertitudes, les générations anglaises de cette époque n'en continuèrent pas moins de voir avec la dernière netteté ce qu'il fallait faire pour le bien de leur pays et de l'exécuter avec la fermeté la plus rare. Dans un temps où les violences de l'opinion poussaient à toutes les lâchetés ou à toutes les aventures, elles parvinrent non-seulement à maintenir, mais à augmenter même, sans en compromettre par aucune exagération l'avenir, le dépôt des libertés publiques. Contradiction heureuse et admirable entre les erreurs

ou les défaillances de sa pensée et la persévérante solidité de son esprit de conduite qui peint l'Angleterre et qui révèle l'un des plus rares secrets de la continuité de sa fortune.

Les détails de la belle résistance que de 1660 à 1685, les Anglais, dans le domaine politique, opposèrent aux entreprises du despotisme des Stuarts, seraient sans nombre. Bornons-nous à rappeler deux faits qui en sont pour la postérité les monuments les plus significatifs.

La grande arme du despotisme et la plus dangereuse est le droit qu'il s'arroge, et que, partout où il prévaut, il exerce, d'arrêter et de détenir illégalement les citoyens. L'Angleterre, depuis longtemps, cherchait à se délivrer du joug de cet odieux arbitraire, que les Tudors avaient transmis aux deux premiers Stuarts, et ceux-ci à la République et au Protectorat. En 1679, elle y parvint. L'esprit de la majorité du Parlement, à l'origine toute dévouée à Charles II, s'était singulièrement éloigné de celui-ci depuis qu'on l'avait vu tendre de toutes manières au rétablissement du pouvoir absolu, et qu'il avait donné lieu de soupçonner la sincérité de son attachement au protestantisme. Les élections de cette année, faites sous l'empire de ce mécontentement et de ces soupçons, avaient même amené à Westminster des Communes animées d'un esprit

ouvertement hostile à la cour. Ces Communes, sous l'inspiration de Shaftsbury qui ne s'était jeté, il est vrai, dans l'opposition que pour emporter le pouvoir, — mais qu'importe quel instrument la fortune met aux mains de la liberté, pourvu qu'elle marche, — ces Communes donc votèrent le bill depuis si célèbre sous le nom d'*Habeas corpus*. D'après cet Acte, il fut statué qu'aucun juge désormais ne pourrait refuser, à quelque prisonnier que ce fût, dans les vingt-quatre heures de son arrestation, un ordre d'*Habeas corpus*, ordre obligeant le geôlier à produire le corps de l'inculpé devant une cour régulière de justice, cette cour à vérifier la cause de l'emprisonnement, à prononcer s'il y a lieu ou non de continuer la détention préventive, et, dans le cas affirmatif, à fixer un délai dans les termes duquel l'accusé doit être définitivement jugé. Cette loi, base nécessaire de la constitution civile de tout peuple libre, fut accueillie avec une telle faveur par le peuple, que Charles II, bien qu'il y eût une irrégularité notoire dans la manière dont on avait recensé les votes de la Chambre, n'osa y refuser son consentement. Jacques II, un peu plus tard, eut le dessein de l'abolir; mais les événements ne lui en laissèrent pas le temps, et depuis elle est demeurée le boulevard des droits politiques en même temps que de la liberté individuelle des Anglais.

Un second événement d'un genre très-différent, mais éminemment caractéristique, lui aussi, de l'habileté et du courage de l'esprit de résistance des Anglais au despotisme et à l'indignité du gouvernement des Stuarts pendant la Restauration, fut, en 1668, la conclusion, pour un moment au moins, de ce fameux traité de la Triple Alliance, qu'au plus fort de la puissance et de la vénalité du ministère de la Cabal, sir William Temple, que cette belle action a immortalisé, arriva, pour ainsi dire, à surprendre à Charles II.

S'il est un domaine où il soit surprenant qu'à cette époque un Anglais ait pu parvenir à faire prévaloir, ne fût-ce qu'une heure, le sentiment de l'intérêt de son pays, c'est, à coup sûr, celui de la politique étrangère. Quand Charles II et ses ministres vendaient pour quelques pistoles à Louis XIV la direction absolue de cette politique, on comprend à peine qu'un simple diplomate ait eu assez d'esprit en même temps que de patriotisme pour faire agréer à sa cour un plan d'alliance favorable à son pays et funeste au plus dangereux ennemi de ce pays. Ce fut pourtant cette merveille que Temple un instant réalisa. Il était ambassadeur à La Haye, où la noblesse de son caractère, ainsi que la supériorité de son esprit, l'avaient lié avec le grand Jean de Witt. Dans des conférences familières avec celui-

ci, il lui proposa de former contre la France une coalition défensive, dans laquelle entreraient avec l'Angleterre, la Hollande et la Suède, d'arrêter ainsi la marche victorieuse de Louis XIV vers la prépondérance, et, ralliant dans un même faisceau, avec les forces maladroitement rivales de ces trois puissances, toutes celles du protestantisme et du libéralisme du Nord, de les opposer aux monarchies catholiques et absolues du Midi.

Le génie de cette belle conception diplomatique éclate. Temple, transportant en Angleterre les grandes maximes de la politique que Henri IV, Richelieu et Mazarin avaient fondée en France, de cette politique qui avait été couronnée d'un si grand succès à la paix de Westphalie, substituait, par son traité de la Triple Alliance, le cabinet de Saint-James à celui des Tuileries, dans le protectorat de l'équilibre européen. Unie à la Suède et à la Hollande, l'Angleterre transformait ces deux nations en satellites de sa puissance et trouvait dans leur concours une base d'appui capable, la fortune aidant, de la rendre, à la place de la France, l'arbitre de l'Europe.

Ce traité n'eut pas d'effet. Charles II et la Cabal se hâtèrent d'en vendre la résiliation à Louis XIV et de rompre avec la Hollande; mais il n'en demeura pas moins comme un précédent qui, dans la diplomatie future de l'Angleterre, était destiné à

passer en exemple et à prendre la force d'une tradition. Et ainsi, jusque dans un domaine livré à l'étranger par la corruption de ses ministres et de son roi, la nation anglaise, au temps de la Restauration, eut encore le génie et la fortune de revendiquer l'intérêt trahi de sa grandeur et de révéler à un libre avenir le secret de la sauver.

Il est un dernier terrain enfin et non moins important pour elle que celui de la religion et de la politique où l'Angleterre alors se rallia et suffit aux besoins de son génie avec non moins de sens, de résolution et d'avantage : ce fut celui du commerce. Les intérêts de sa bonne administration, du développement de ses ressources, de l'extension de ses diverses branches, l'occupèrent, même sous les deux derniers Stuarts, d'une manière particulièrement suivie et heureuse, à ce point, chose remarquable, que les commencements de la supériorité navale et marchande anglaise datent de ces règnes.

C'est que là non plus les Anglais, tout leur manquant, ne se manquèrent pas à eux-mêmes. C'était un triste gouvernement, à coup sûr, pour le bien de leur commerce, que celui qui vendait Dunkerque à la France, qui abandonnait Tanger, qui soutenait, aux gages de Louis XIV, des guerres impolitiques et ruineuses, qui enfin faisait banqueroute. Mais si la cour et ses ministres trahissaient ainsi la fortune

marchande de la nation, le Parlement et les particuliers la soutinrent. Les lois de tout genre que le premier promulgua à cet effet, de 1660 à 1685, les entreprises de toute espèce que les seconds tentèrent et dans la plupart desquelles ils réussirent pendant la même période comblèrent la lacune et réparèrent le dommage.

Il peut paraître singulier que, dans les premières années du règne de Charles II du moins, alors que sa majorité était composée des plus fougueux royalistes, le Parlement ait rendu des lois favorables, à quelque titre que ce fût, au bien de la nation. Dès 1660, il en fut ainsi cependant. Mais c'est que dans les pays libres, si les passions politiques égarent quelquefois les esprits, elles ne leur ôtent cependant jamais la vue nette des intérêts de l'ordre matériel. Ces intérêts ayant une barre où ils peuvent comparaître et une tribune où on peut les défendre, la meilleure conduite à tenir à leur égard finit toujours par prévaloir. La majorité royaliste des premières sessions parlementaires du règne de Charles II d'ailleurs, très-passionnée sur beaucoup d'objets, était très-avisée et très-éclairée en matière de politique commerciale. Il faut savoir, en effet, qu'elle se composait en définitive de personnes qui, presque toutes, avaient leur propre fortune engagée dans la fortune agricole, manufacturière et navale

du pays, de grands propriétaires, de riches industriels, de banquiers, d'hommes qui, en dehors de la vie publique, passaient tout leur temps, soit dans les campagnes, soit dans les villes, à faire valoir leur argent. Ce n'était pas une majorité de lettrés et d'oisifs, mais, dans le meilleur sens du terme, d'hommes d'affaires.

Elle le montra dès sa première session. Elle était bien violemment animée contre le gouvernement précédent, puisqu'elle eut l'indignité d'aller jusqu'à voter l'exhumation des restes de Cromwell, mais sa colère contre l'homme ne l'empêcha pas d'apprécier ce qu'il y avait d'utile dans les vues administratives que lui avaient suggérées son génie et notamment dans l'Acte de Navigation.

Reprenant et, de session en session depuis cette époque jusqu'encore en 1685, remaniant le texte de cette loi fameuse, les Communes du temps de la Restauration la développèrent, au point d'en faire un Code entier. C'est ce Code qui jusqu'à hier est resté la charte maritime de l'Angleterre et qui, deux siècles durant, a été le boulevard et l'instrument de leur puissance sur les mers.

Dans cet état de rédaction nouveau, l'Acte de Navigation, déjà si puissamment conçu par Cromwell, prit un caractère d'une énergie et d'une grandeur sans exemple dans les annales économiques

du monde. Il embrassa dans la vaste unité de sa réglementation toutes les branches de la navigation britannique : le cabotage, le commerce colonial, le commerce étranger, la pêche, la construction navale.

Le transport des marchandises, de quelque nature ou provenance qu'elles fussent, ne put se faire d'un port à l'autre de l'Angleterre que sur bâtiments anglais. On ne put rien importer aux colonies anglaises, on ne put rien en exporter que sur les navires, soit de ces colonies, soit de la métropole. La métropole seule eut le droit de fournir les colonies de produits européens. Toutes leurs denrées et matières encombrantes ne purent être transportées en droiture ailleurs que dans un port anglais. Le commerce étranger fut distingué en commerce d'Europe et de pays autres que l'Europe. On ne laissa aux Européens que le droit, qu'il était impossible de leur ôter, d'apporter leurs propres produits sur leurs propres navires. Les pavillons tiers ne purent couvrir l'importation d'aucun produit russe ni ottoman, ni de dix-neuf des articles les plus encombrants ; pour le reste, ils furent frappés à leur entrée dans un port britannique de droits différentiels considérables. Quant à l'importation des produits d'Asie, d'Afrique et d'Amérique par navires étrangers, elle fut prohibée. Bien plus, tout bâtiment

anglais dut aller charger les produits d'Asie, d'Afrique et d'Amérique sur le lieu même de production. Ne fut réputé bâtiment anglais que tout bâtiment de propriété anglaise, dont le capitaine et les trois quarts au moins de l'équipage seraient Anglais, et qui, dans certains cas même, aurait été construit en Angleterre. Le capitaine de tout navire étranger, admis à l'importation en Angleterre des produits d'Europe, dut justifier que ce navire avait été construit dans les chantiers du pays dont il apportait les marchandises; et le capitaine et les trois quarts de l'équipage prouver qu'ils étaient aussi de ce pays. Toutes les pêcheries anglaises furent réservées aux nationaux : l'importation des produits de la pêche étrangère fut frappée de surtaxe et de gênes de police qui équivalurent à une prohibition.

Le texte et l'esprit de chacune des prescriptions de cet admirable corps de lois sont si clairs, qu'il est inutile de les commenter. Ils ont trouvé, d'ailleurs, l'un et l'autre un tel commentaire dans les résultats que depuis ils ont produits, dans le degré sans exemple de prospérité et de puissance où ils ont porté la navigation britannique, que tout discours languirait auprès de l'imposante éloquence des faits. Qui ne sait que c'est sous cette égide que l'Angleterre est devenue la reine des mers? Il ne peut plus, en cette matière, y avoir de nouveauté

et d'intérêt qu'à retracer les successives étapes par lesquelles passa ce progrès merveilleux : on les verra dans la suite de cette histoire.

En même temps que sa marine recevait la protection de ces privilèges sans pareils, l'Angleterre, attentive au développement de ses colonies, où elle voyait clairement dès lors la source principale de sa fortune navale et marchande, ne négligea rien dans la mesure de ses forces pour augmenter leur prospérité et leur puissance.

Charles II avait laissé perdre avec Tanger l'un des joyaux de la dot de l'infante du Portugal, mais restait l'autre, plus précieux encore, Bombay. Il était clair que le peuple qui s'établirait fortement sur ce point pourrait devenir un jour le maître de la presqu'île de l'Hindoustan. Charles II et ses ministres étaient peu sensibles à ces grandes vues d'avenir national; mais la Compagnie des Indes-Orientales, aussi patriote qu'entreprenante, en fut frappée : elle obtint du gouvernement, qui fut charmé de se délivrer du soin de l'entretenir, et qui, vraisemblablement pour ne pas en avoir l'embarras, eût fini aussi par l'abandonner, la concession de Bombay. Une fois là elle n'était pas bien loin de Madras : elle s'y établit ; et l'Inde britannique naissante fut ainsi mise en possession de son premier port militaire et de sa première place marchande.

Peu après ni Bombay, ni Madras ne lui suffisant, la Compagnie fit un pas décisif et d'une portée immense de plus, elle pénétra dans le bassin du Gange.

Mais ce ne fut pas seulement en Asie que, suppléant de la sorte à leur gouvernement et déployant alors le plus rare génie d'entreprise, les Anglais, soutinrent la fortune coloniale de leur pays. En Afrique, ils s'établirent à Sainte-Hélène, point de relâche du plus grand avenir pour leurs retours des Indes. En Amérique, continuant la colonisation qu'avait autrefois commencée l'émigration des Puritains, ils s'étendirent le long de la rivière d'Hudson et de la baie d'Honduras. Dans les Antilles, ils ajoutèrent à leurs possessions les îles Vierges.

Admirable esprit public que celui qui, dans un tel temps, pouvait porter ce peuple non-seulement sans recevoir d'appui de son gouvernement, mais même en ayant à lutter contre lui, à concevoir et à mener à bien de pareilles entreprises!

Nous venons de voir la Compagnie des Indes se signaler surtout dans ces entreprises. Quel était donc le secret de sa fortune, et comment était-elle parvenue déjà, lorsque quelques années seulement s'étaient écoulées depuis sa reconstitution par Cromwell, à se rendre capable de jouer d'elle-même un

tel rôle dans les affaires de son pays? La seule puissance de l'esprit d'association et de privilége avait fait ce miracle. De simples particuliers, de quelque audace d'entreprise qu'ils eussent été doués, n'auraient jamais pu, en si peu de temps, fonder de tels comptoirs que Bombay et Madras; mais une Compagnie, disposant de vastes capitaux, pourvue d'un monopole, pouvant compter sur un long avenir et sacrifier à la conquête de cet avenir les avantages du présent, une telle Compagnie était capable de tenter de grandes choses, et c'est pourquoi elle les tentait. Le Parlement, rempli d'hommes qui, en matière d'administration commerciale, avait les plus longues vues et les plus saines idées, ne s'était pas lassé de soutenir la Compagnie. Trois fois, en 1661, en 1676, en 1683, il lui fit renouveler son privilége, et à chaque fois il l'étendit. La Compagnie, de son côté, en 1676, doubla son capital, et avec lui bientôt ses opérations. Ce n'était pas que sa prospérité n'excitât la jalousie, et que même il ne s'élevât de fortes clameurs à l'occasion de son monopole. L'intérêt privé est toujours et partout le même, et il ne manqua pas à Londres, de 1660 à 1685, de négociants pour réclamer, au nom de la liberté du commerce, la dissolution de la société. Mais le Parlement, qui aimait mieux travailler à la grandeur de l'État qu'à la fortune de quelques personnes,

méprisa ces clameurs ; et bientôt elles tombèrent toutes seules quand les affaires de la Compagnie prospérant, cette prospérité tourna au profit des particuliers aussi bien que de la nation. Le bon sens des masses anglaises elles-mêmes d'ailleurs aperçut vite que pour remplacer les Hollandais dans les Indes, il n'y avait d'autre moyen à suivre qu'à employer les puissants moyens économiques à l'aide desquels ils s'y étaient établis, et qu'on ne les vaincrait sur ce terrain qu'en tournant contre eux leurs propres armes.

Tout dans cette politique maritime, coloniale et marchande, respirait, comme on voit, dans le plus haut degré, l'esprit du régime si connu et si controversé aujourd'hui sous le nom de régime protecteur. A cette époque, les Anglais qui n'en avaient pas encore tiré le profit qu'ils en espéraient, et que le monde leur en a vu tirer depuis à ce point de l'avoir épuisé, ne le controversèrent en rien et l'appliquèrent en tout. Leurs manufactures, en beaucoup de points, étaient inférieures à celles des Pays-Bas, de l'Italie et de la France, que Colbert, en engageant dans les voies du système de la protection, venait, en quelques années, de mettre à la tête des puissances manufacturières du temps. Le Parlement saisit cette arme énergique. En 1678, il prohiba les produits français. A diverses autres

époques, par une suite de bills dont l'ensemble composa bientôt un Code entier, qui fut pour les manufactures indigènes ce que l'Acte de navigation était pour la marine nationale, il protégea par des droits énormes tous les ouvrages de ses industriels. Plus ces droits étaient élevés, plus ils offraient une prime à la fraude étrangère; le Parlement le sentit, mais l'inflexible patriotisme de ses membres trouva le remède à ce mal : ce fut d'attacher des sanctions terribles au respect de ces lois de douane, — le pilori, la mutilation, la mort même. Législation de fer, dont Venise ou Carthage avaient, en cette matière, seules donné le modèle, et que la persévérante Angleterre, à partir de ce jour, devait maintenir deux siècles. Enfin, toutes ces mesures ne parurent pas suffisantes encore aux Communes pour donner essor aux fabriques du royaume. Non contentes de les protéger avec cette rigueur extrême contre les périls de la concurrence étrangère, elles voulurent, par d'autres moyens encore, forcer les nationaux eux-mêmes à concourir à les encourager. Elles prirent, à cet effet, une mesure, entre autres, qui est demeurée pour la postérité l'une des singularités les plus expressives de l'histoire du vigoureux esprit de conduite de la race anglaise : ce fut de défendre qu'on ensevelît désormais les morts dans des suaires d'autre étoffe que de laine.

On peut dire de ces lois manufacturières de la Grande-Bretagne, comme des lois marchandes, coloniales et maritimes qui les avaient précédées, qu'elles parlent, et qu'il n'y a de commentaire à donner de leur justesse que le tableau des effets qu'avec le temps elles ont produits. Ce tableau viendra à sa place dans l'ordre de nos récits. Au point où nous en sommes, et pour ne rien anticiper, bornons-nous à une seule remarque.

Les lois d'un peuple, dit un sage proverbe, sont l'expression de ses mœurs. Cela surtout est vrai des lois d'une peuple libre. Les lois que les députés de ce peuple votent, en effet, ne sont pas, comme les décrets qu'il peut plaire à un despote de promulguer, sujettes à satisfaire les fantaisies du bon plaisir, les chimères de l'esprit d'aventure, les besoins de la corruption, ou ceux de la vénalité; ces lois sortent, pour ainsi parler, des entrailles de l'intérêt en même temps que du génie public, et c'est ainsi qu'elles portent vraiment l'empreinte des mœurs d'une nation. Examinez à ce point de vue les institutions économiques que donnèrent à leur pays les Communes d'Angleterre, du temps de la Restauration, vous serez frappés de leur caractère. L'âme marchande de l'Angleterre s'y est comme incarnée, et on sent, en en lisant le texte, qu'elles n'ont pu prendre naissance que chez un peuple que sa destinée ré-

servait à devenir le roi des marchés et des mers. On sent que, pour voter des lois pareilles, il a fallu que les Anglais de 1660 fussent animés déjà à un degré extraordinaire de l'ambition de parvenir à cette royauté; que chez eux, dès cette époque, ce devait commencer d'être la passion dominante de toutes les classes de la société, et qu'enfin, si leurs lois économiques dès lors tenaient un si haut rang et occupaient un si large espace dans le recueil de leur législation, c'est que, dès lors aussi, le commerce commençait d'être la grande et déjà presque la principale affaire de leur vie. Cela explique assez que, tandis que chez la plupart des autres peuples, et notamment en France, en Espagne ou en Allemagne, la profession mercantile, au contraire, était reléguée au dernier rang des préoccupations et de l'estime publique, les Anglais, mettant dans la poursuite de cette carrière toute leur énergie et tout leur génie, aient été nécessairement appelés à y prendre de bien loin les devants.

On voit avec quel honneur et quelle intelligence les générations qui, de 1660 à 1685, eurent à lutter contre le gouvernement de Charles II et de son frère, soutinrent et agrandirent, en matière économique, les fortes traditions qu'elles avaient héritées de leurs devanciers. Pour que le tableau de leur histoire, à cet égard, soit complet, il ne reste plus qu'à rappeler

le secours célèbre et imprévu qu'une faute du gouvernement français, destinée à la plus funeste immortalité, leur apporta à la fin de cette période : j'ai nommé la révocation de l'édit de Nantes.

La plus grande partie des ouvriers protestants français, frappés par ce crime d'État, émigrèrent en Angleterre. Ils y portèrent tous les secrets des riches industries que Colbert avait passé les vingt années précédentes à acclimater en France, l'industrie de la soie, des toiles à voile, de la batiste de Cambrai, du cristal, de la papeterie fine, etc. Ces industries, jusqu'alors, étaient inconnues sur le sol britannique; couvertes aussitôt qu'importées, par le même système de prohibition qui protégeait tout le reste des manufactures nationales, elles commencèrent, comme celles-ci, la carrière qui dure encore de leur prospérité.

C'était là, sans doute, un pur présent de la fortune; mais il n'y a pas du moins à accuser l'injustice de celle-ci, lorsque, comme dans la circonstance présente, on lui voit enrichir un peuple libre et qui ne respire que l'ambition de faire soi-même ses affaires, au détriment d'un autre qui, incapable de se montrer autre chose que révolutionnaire ou servile, semble ne rien plus redouter au monde que d'avoir l'embarras de se gouverner. A quoi, dans le concours des nations aux faveurs de la destinée,

servirait-il à celles qui portent haut le sentiment de la dignité humaine, de faire, au salut de cette dignité, des sacrifices de tout genre, si, en revanche, l'équitable Providence ne leur avait réservé sur celles qui n'ont cure ni souci de ce sentiment, l'avantage de profiter de toutes les fautes des gouvernements absolus dont ces dernières sont si heureuses de jouir? On peut plaindre l'Angleterre d'avoir eu un siècle durant à subir les Stuarts et tous les crimes publics de leur gouvernement, car jamais elle ne reconnut leur prétendu droit au despotisme, et elle ne cessa de le combattre jusqu'à ce qu'elle s'en fût enfin délivrée; mais comment plaindre la France des désastres que lui coûta l'autorité sans bornes de Louis XIV? Elle était à genoux devant cette autorité.

On a maintenant sous les yeux tous les monuments considérables de la résistance qu'opposa le génie de l'Angleterre à la tyrannie des deux derniers Stuarts, sur chacun des points intéressant le salut des traditions et des espérances de sa grandeur. Un caractère commun, qui déjà, sans doute, aura frappé le lecteur, avait marqué la suite entière de ces actes: c'était le caractère de la plus stricte légalité. Tandis que le gouvernement de Charles II et de son frère n'hésitait pas à employer au renversement des libertés publiques et à la trahison des intérêts de la

puissance nationale, les plus violents en même temps que les plus vils instruments, les Arlington et les Jeffreys, les Buckingham et les Kirke, les Anglais, toute pleine qu'ils eussent l'âme d'indignation et de dégoût, s'étaient, dans leurs efforts pour conjurer ce honteux despotisme, exclusivement appuyés jusque-là sur la loi.

Il était devenu de jour en jour plus sensible cependant que ces armes purement légales, la tyrannie et l'indignité des Stuarts ne faisant que croître, finiraient bientôt par être insuffisantes et impuissantes. Jusques à quand serait-il permis à un homme de s'opposer au libre développement de la grandeur de tout un peuple? Cette question qu'en 1640 l'Angleterre, une première fois déjà s'était posée, commença de nouveau d'obséder son esprit public dans les dernières années du règne de Charles II : question redoutable, car elle n'avait évidemment de solution possible que dans un renversement, à main armée, du pouvoir, c'est-à-dire dans une nouvelle révolution. La courageuse mais sensée nation anglaise tremblait avec raison de faire de nouveau ce dangereux appel à l'*ultima ratio* des peuples opprimés. L'esprit public, tout soulevé qu'il fût, était plein en même temps de la mémoire de la triste issue de la révolution de 1640. Convenait-il à la nation de rouvrir l'ère des discordes civiles? Ne s'exposait-on

pas, en détrônant Charles II ou son frère, à tomber, comme au lendemain de la mort de Charles Ier, dans la démocratie d'abord, puis dans l'anarchie, pour enfin être obligé d'en revenir à la dictature? L'Angleterre s'effrayait à bon droit devant la perspective qui se montrait à elle, d'avoir à parcourir encore ce cercle stérile et fatal.

Son courage ainsi que son bon sens aidant néanmoins, elle parvint à éviter ce péril.

On se souvient que si la révolution de 1640 avait affecté le caractère démocratique qui avait été la principale cause de sa perte, cela avait tenu à ce que la haute aristocratie anglaise, au lieu de se mettre à la tête du mouvement populaire dont cette révolution était sortie, ou s'était abstenue de s'y mêler, ou l'avait ouvertement combattu. La guerre des deux Roses ayant, à la fin du quinzième siècle, fini par son abaissement et par le triomphe de la Couronne, elle avait été réduite, sous les Tudors, au pur état de noblesse de cour. La nation alors avait cherché ses chefs ailleurs; elle les avait trouvés dans cette petite noblesse des comtés, à l'âme patricienne encore, mais aux intérêts plébéiens, d'où étaient sortis les Hampden, sans doute, mais aussi les Pym et Cromwell. Enfin, irritée contre l'abandon des Lords, elle avait un moment supprimé jusqu'à leur Chambre, et ceux-ci, pendant toute la révolu-

tion, étaient restés ou inutiles ou hostiles. La Restauration, qu'ils avaient saluée avec enthousiasme, les avait trouvés royalistes, et, dans ses premiers jours, en avait fait des ultras. De quelle reconnaissance ne devaient-ils pas payer le pouvoir qui leur rendait leurs siéges parlementaires? Une fois rétablis sur ces siéges cependant, la fierté de leur sang n'avait pas tardé à se réveiller et à parler. Peu à peu l'emportement de leur zèle pour la Couronne se calma. Ils s'aperçurent de jour en jour qu'ils étaient moins dévoués aux Stuarts qu'eux-mêmes ne le pensaient. Le sentiment du bien public et de l'honneur national commença à prévaloir en eux sur leur royalisme même. Des défections généreuses s'opérèrent dans leurs rangs. On vit des membres des plus grandes familles se rapprocher ostensiblement de la cause du peuple, venir disputer à la petite noblesse des comtés l'honneur de soutenir les intérêts de l'État, et rappeler avec orgueil à cette aristocratie cadette que sur le terrain du bien public aussi elle avait une aînée.

Un événement, futile en apparence, mais qui avec le temps devait être d'une conséquence plus grande que d'abord il ne parut, contribua à donner comme une sorte de sanction populaire à cette rentrée des Lords sur la scène de la vie publique. En 1680, lors des débats violents qui eurent lieu

dans leur Chambre, comme dans celle des Communes, au sujet du bill dit d'exclusion, et par lequel, on se le rappelle, tout prince catholique devait être écarté de la succession à la couronne, ils se partagèrent, et bon nombre, se ralliant à l'opinion de la majorité des Communes, votèrent pour le bill. Cela fit deux partis, jusque dans les Lords eux-mêmes : le parti de ceux qui continuèrent de tenir pour la prérogative de la Couronne, et le parti de ceux qui commencèrent à disputer des limites de cette prérogative. A peine constitués, ces partis se désignèrent l'un l'autre ; et, comme leurs passions étaient au comble, ils se désignèrent par des termes injurieux que le peuple répéta avidement, qu'il consacra et qui, peu après, devaient devenir, la situation des esprits changeant, des titres d'honneur pour tout le monde. On appelait par terme de mépris Tories, dans les marais de l'Irlande, les proscrits papistes qui y cherchaient un refuge, et on appelait injurieusement de même Wighs, dans les basses terres de l'ouest de l'Écosse, les proscrits du presbytérianisme qui y avaient trouvé asile. Les partisans du bill d'exclusion s'avisèrent d'appeler leurs adversaires Tories, et ceux-ci les leurs Wighs. Ces noms, depuis si célèbres, et qui vivront désormais dans la mémoire des hommes, autant que le souvenir de l'Angleterre elle-même, n'avaient au premier

abord d'autre portée que celle d'une invective, mais dans le fond ils signifiaient davantage. L'affectation populaire de ces noms, quels qu'ils fussent, à la distinction de deux partis, jusque dans le sein de la haute aristocratie anglaise, consacra aux yeux de tous le changement profond qui s'était fait dans les idées de cette aristocratie. En acceptant, eux aussi, et en grand nombre, le nom de Wighs, les Lords se réconcilièrent avec le peuple, et le premier fruit de cette réconciliation fut de leur rendre une partie de l'ascendant que, depuis près de deux siècles, ils n'avaient plus sur la direction de l'esprit public.

Mais bientôt ils firent davantage, et ce ne fut plus seulement dans l'enceinte du Parlement qu'ils entreprirent de défendre et de sauver les libertés britanniques.

La perspective d'une révolution nouvelle effrayait tout le monde en Angleterre; les Lords Whigs jugèrent sa nécessité, et l'entreprise n'en étonna pas leur courage. Les castes ont, à un puissant degré, la mémoire de leur passé et le sentiment de leur avenir. Une voix secrète disait alors à la haute aristocratie anglaise qu'elle avait à racheter aux yeux de son pays les deux siècles qu'elle venait de perdre sans assister en rien, en contrariant même quelquefois, de concert avec la monarchie, l'essor de la grandeur

publique : ce fut le premier mobile de la résolution des plus généreux de ses membres. Comme elle avait beaucoup de lumières, elle comprit à merveille, en outre, que si la révolution de 1640 avait échoué, cela tenait uniquement à ce qu'elle avait eu pour promotrice la foule et pour chefs des plébéiens ; et comme elle avait avec ses lumières une forte conscience de sa valeur, elle eut le noble orgueil de croire que si elle se mettait à la tête d'une révolution nouvelle, elle parviendrait à la modérer en la dominant. Dès lors, le renversement des Stuarts fut résolu, et il fut inévitable ; car leur unique appui étant dans les grands, ceux-ci tournant contre eux, ils furent seuls.

Ce n'était pas que cette tâche fût facile. Elle échoua deux fois : la première sous Charles II, en 1683, avec Russell et Sidney, la seconde sous son successeur, en 1685, avec Montmouth et Argyle, qui payèrent de la vie leur entreprise et son échec. Mais l'infortune de ces tentatives elles-mêmes ne fit que passionner davantage les esprits et que rendre leur résolution plus inflexible. Ajoutez que la réconciliation du peuple et des Lords se fit sur l'échafaud, où montèrent Russell et Montmouth, avec une solennité profonde. Elle aussi, à présent, la haute aristocratie anglaise elle comptait donc dans ses rangs des martyrs de l'honneur et de la liberté pu-

blique ; elle aussi, elle avait versé son sang pour la défense des intérêts du peuple, et elle avait donc ainsi racheté et retrempé tous les droits affaiblis de son antique patriciat !

Cependant, quand le sang d'une aristocratie a coulé une fois pour une cause, cette aristocratie se sent bientôt tout entière atteinte dans ceux de ses membres que le sort a frappés. En voyant tomber ses plus nobles têtes, le torysme, même le plus royaliste, s'émut et s'ébranla. Jusqu'où le dogme de l'obéissance passive obligeait-il le lord le plus dévoué au prince à tolérer les sanglants caprices de ce prince ? Quand une question de ce genre se pose dans la conscience politique d'un parti, c'est qu'elle y est déjà résolue. Un changement total s'opéra dans l'opinion des Torys. Le vieux Torysme mourut, un Torysme nouveau lui succéda, qui à l'esprit de conservation de l'ancien joignit un sentiment bientôt aussi ardent que celui des Whigs du besoin d'affranchir l'État des pratiques du despotisme ; et la haute aristocratie anglaise, passant en masse du côté du peuple, accomplit l'immortelle révolution de 1688.

A cette date, une époque nouvelle, la dernière de la période que nous avons vue commencer avec l'avénement des Stuarts, s'ouvrit dans l'histoire d'Angleterre. Quels en furent les événements, l'es-

prit, les résultats? C'est, pour achever l'histoire des causes de la grandeur anglaise pendant cet âge si dramatique, ce qu'il nous reste à raconter.

V

L'Angleterre, en 1688, pour la seconde fois depuis moins d'un demi-siècle, se trouvait dans la redoutable alternative, ou de renverser son gouvernement ou de voir périr toutes les garanties de sa liberté et de sa foi.

Après l'échec des insurrections d'Argyle et de Montmouth, en effet, Jacques II, qui, pour triompher de ces insurrections, avait encore trouvé l'appui des Torys, n'avait plus, dans l'ivresse de son succès, mis de bornes à la folie ni à la cruauté de son despotisme. Il rêvait de rétablir, sur la ruine de tous les droits si chèrement conquis depuis cent ans par les Anglais, l'omnipotence royale telle que l'avaient exercée les Tudors. *A Deo rex, a Rege lex*, telle avait été, dès le temps déjà qu'il n'était que duc d'York, sa maxime favorite, et il l'avait à présent à tout instant à la bouche. Et, pour commencer à donner aux Anglais un avant-goût de ce que serait pour eux l'exercice de ce bienheureux pouvoir entre ses

mains, il couvrait l'Angleterre de commissions, où les partisans non-seulement avoués, mais simplement suspects d'Argyle ou de Montmouth, étaient condamnés avec un mépris cynique des plus vulgaires garanties légales, et d'échafauds où leur sang ruisselait à flots. Joignez à cela des confiscations et des extorsions d'argent, telles qu'on n'en avait pas vues depuis l'abolition de la Chambre étoilée, la menace continuellement suspendue sur la tête du moindre citoyen de devenir sous prétexte, soit de puritanisme, soit de républicanisme, victime ou de la férocité ou de la rapacité du prince : le mépris, la haine ou la terreur partout. La restauration du pouvoir absolu enfin n'était pas le seul vœu de Jacques II, il y voulait joindre celle du papisme. Il n'avait d'abord marché vers ce but que par des voies obliques, mais à présent il l'affectait de la manière la plus ouverte. Il nommait des catholiques à la direction d'établissements d'éducation protestante. Il menaçait ses ministres de les destituer s'ils ne se déclaraient papistes à son exemple. Il appela officiellement un jésuite dans son conseil. Il abolit tous les statuts rendus par le Parlement contre les dissidents et les catholiques, et sept évêques s'étant refusés à obtempérer en cela à ces ordres, il les fit arrêter et mettre à la Tour.

Cette dernière violence combla la mesure et ce

fut alors qu'éclata l'heureuse révolution de 1688.

L'explication des causes du succès de cette révolution est un des textes de la philosophie de l'histoire qui, depuis le dernier siècle, ont le plus exercé les publicistes de tous les pays[1], et c'est presque un lieu commun que d'y revenir à présent. Des points de vue divers d'où on peut l'envisager, nous choisirons celui d'où, pensons-nous, on en peut prendre la plus complète intelligence : nous comparerons les causes qui ont fait le succès de la révolution de 1688 à celles qui avaient fait l'échec de la révolution de 1640. Ce parallèle est court, et il donne aisément le secret de la fortune de la première de ces révolutions : on y voit d'abord, en effet, que la révolution de 1688 a réussi, pour avoir rempli toutes les conditions de succès qui précisément avaient manqué à celle de 1640.

Ce serait outrer les choses de dire que la révolution de 1640 avait été une surprise : Charles I[er] avait tout fait pour la rendre tôt ou tard inévitable, et ses contemporains certainement l'avaient pressentie venir ; mais elle avait été prématurée, et, quand elle éclata, ni tous les esprits n'étaient prêts à la rece-

[1] M. Macaulay en Angleterre, et M. Guizot en France, sont les derniers historiens philosophes qui aient traité ce sujet, le premier dans son *Histoire d'Angleterre*, et le second dans son *Discours sur l'Histoire de la révolution d'Angleterre* (1850). On peut dire que M. Guizot l'a épuisé.

voir, ni ceux qui, l'événement accompli, l'acceptèrent le plus résolûment, n'étaient en possession de la diriger. Ceux même qui en devinrent les chefs, la veille encore du jour où elle fut inévitable, n'en voulaient pas : elle dépassa leurs vœux et les prit à l'improviste. Aussi en était-il résulté qu'ils en avaient plutôt suivi le flot qu'ils ne l'avaient dominé. Mal préparée dans l'esprit public, prématurée dans son explosion, cette révolution, en outre, n'avait pas obtenu l'assentiment unanime. Tout le monde était plus ou moins mécontent en Angleterre, en 1640, mais tout le monde n'y était pas révolutionnaire. Il s'en était suivi entre la haute aristocratie, qui avait cru de son honneur, quelques fautes qu'il eût commises, de prendre le parti du roi, et la petite noblesse, qui éprouvait davantage les instincts de la masse et qui aspirait à la gouverner, une scission funeste; et la révolution à son début s'était heurtée contre la guerre civile, attendant que bientôt elle s'y perdît. La haute aristocratie, se déclarant contre la révolution, celle-ci, par voie de conséquence, avait pris le caractère d'un mouvement démocratique, et elle en avait eu tous les hasards, tous les vices, tous les emportements et toutes les faiblesses. Une aristocratie, composée d'un petit nombre de personnes, sait, quand elle entreprend quelque chose, où elle va ; des démocrates ne le savent jamais, et ceux de

1640 n'avaient pas en cela démenti la règle. Le plus grand d'entre eux[1] l'avait avoué avec la franchise du génie. « On ne va jamais si loin, avait dit Cromwell, « que lorsqu'on ignore où l'on va. » Quand on ne sait où l'on va cependant, on ne sait pas davantage ce que l'on veut. La révolution de 1640 avait encore eu ce malheur. Quel en était le but final? Tout le monde dans ses rangs l'ignorait et personne ne s'était mis en peine de l'expliquer. Chacun l'abandonnant cependant à la violence de son impulsion, presque uniquement attentif à ne pas se laisser dévorer par elle, au lieu de tout régler ou même de tout renouveler, elle avait simplement tout renversé : le trône, les lords, et jusqu'au gouvernement républicain même qu'elle avait dans le premier moment proclamé. Par toutes ces causes, enfin, elle avait ainsi péri deux fois : la première dans l'anarchie, et la seconde dans la dictature.

La révolution de 1688, et c'est ce qui rend l'intelligence des raisons de sa fortune très-aisée, eut, de point en point, toutes les qualités contraires à ces défauts.

Elle n'éclata dans les faits que lorsque, pour ainsi dire, elle eut débordé dans les esprits. Russell et

[1] Cromwell avait l'âme d'un aristocrate, assurément, mais il n'en a pas moins fait ni, quoi qu'il en eût, pu faire toute sa vie qu'œuvre de démocrate, et c'est pourquoi lui non plus il n'a rien fondé.

Montmouth avaient tenté l'aventure, l'un à la dixième heure et l'autre à la onzième, et qu'était-il arrivé? —que tout en les plaignant, les masses ne les avaient pas suivis, et que l'aristocratie, des premiers rangs desquels ils sortaient, les avait même combattus. Mais après eux, et quand, leurs têtes tombées, Jacques II, s'abandonnant à tout le cynisme de sa nature, n'y mit plus de frein, alors le désir, sinon de prendre part à son renversement, au moins d'y assister, devint universel : les plus timides eux-mêmes le souhaitèrent, et la bonne exécution de l'événement fut possible, car la préparation en fut complète.

Le roi ayant attiré sur sa personne cette universalité d'animadversion, l'Angleterre fut préservée par là de la division fatale qui, en 1640, avait éclaté entre ses diverses classes et ses différents partis, et qui avait été alors la principale cause de l'avortement de la révolution. Non-seulement les torys et les whigs, mais les royalistes et les républicains, les anglicans et les puritains, furent d'accord que le despotisme de Jacques n'était plus tolérable, et cela évita toute guerre civile. A la faveur de la scission de la grande et de la petite noblesse, des conservateurs et des novateurs, des épiscopaux et des presbytériens, Charles Ier autrefois avait pu trouver une armée; mais Jacques II les ayant réunis

par ses excès, ne trouva pas un soldat. Généraux, conseillers, ministres, évêques, tout le monde, jusqu'à sa fille Anne elle-même, l'abandonna, et sa résistance étant devenue impossible, toute lutte fut inutile.

Ce fut dans cette patriotique unanimité du peuple anglais que, non plus comme en 1640, une foule aveugle poussant ses chefs plus encore qu'elle ne les suivait, mais deux grands partis politiques fortement organisés, composés des hommes les plus éclairés et des âmes les plus fières du pays, se réunirent pour consommer la révolution. Les conditions de son succès comme de son entreprise, dès ce point déjà, comme on voit, étaient bien différentes. Tories et Whigs alors, à l'opposé des démocrates de 1640, surent ce qu'ils voulaient et où ils allaient. Ils n'agirent point au hasard, ils ne s'en remirent pas à la fatalité des événements : ils eurent un plan longuement concerté à l'avance, ils agirent d'après ce plan, eurent la résolution de le remplir tout entier et la sagesse de ne le dépasser en rien.

Il était devenu inévitable de renverser Jacques II, et ce renversement était le vœu public; mais en même temps il fallait le renverser seul, car personne dans la nation, excepté une minorité perdue d'exaltés, ne songeait à la République, et le maintien du trône était aussi populaire que pouvait l'être l'ex-

pulsion du prince indigne qui l'occupait. Il fallait donc, Jacques II renversé, lui donner, dans le plus court intervalle possible, un successeur, et il fallait, en outre, que ce successeur, aussi éclairé, aussi sage et aussi loyal que Jacques II l'était peu, ne montât sur le trône que pour y devenir le fondateur des libertés publiques. Cette dernière condition était la plus difficile de toutes; mais la divine Providence, qui abandonne à leur présomption et à leur pusillanimité les peuples révolutionnaires et serviles, regarde favorablement les nations courageuses et sages qui, animées d'une égale horreur du despotisme et de l'anarchie, ont su, par une longue patience et par de longs travaux, se rendre dignes de la liberté : elle étendit le bras sur la nation anglaise, et suscita le prince dont elle avait besoin.

Il y avait alors au monde un grand homme, un de ces rares et beaux génies que la nature et la fortune semblent prendre plaisir à former pour accomplir à l'heure voulue les œuvres nécessaires de la civilisation : c'était Guillaume d'Orange, stathouder de Hollande. Élevé au sein d'une république, au milieu des ombrages d'un peuple jaloux à l'excès de ses droits; rompu, presque enfant, aux plus grands dangers de la vie publique; ayant acquis, dans un âge où la plupart des princes ne pensent encore qu'à leurs plaisirs, une expérience consommée des

affaires et des hommes; doué enfin, avec cela, d'un des caractères les moins accessibles à la témérité aussi bien qu'à l'irrésolution ou à la crainte qui se soient jamais vus dans l'histoire, Guillaume d'Orange était, par ce concours de circonstances et cet ensemble de vertus, le roi prédestiné qu'il fallait alors à l'Angleterre. Comme elle, et avec un sentiment même plus élevé qu'elle, car il était infiniment supérieur à tous les Anglais contemporains, il aimait la liberté; comme elle, et avec plus de lumières et de largeur d'esprit encore qu'elle, il était protestant; comme elle, enfin, il avait en horreur le plus redoutable ennemi que la fortune alors pût opposer aux Anglais sur tous les champs de bataille de la suprématie et du progrès : la France.

Gendre de Jacques II, il avait par sa femme, si son beau-père mourait sans enfants, des droits éventuels à la couronne d'Angleterre. Ce fut, indépendamment du reste, ce qui de bonne heure attira l'attention et fixa l'espérance des Anglais sur lui. Quelle fortune si on parvenait à mettre le sceptre britannique dans les mains d'un tel homme! On était à toujours délivré des Stuarts, la religion nationale ne courait plus aucun péril, les libertés publiques étaient à jamais fondées, on reprenait au dehors comme au dedans cet essor, tant de fois interrompu depuis un siècle, de la grandeur de l'État;

tous les maux de l'Angleterre étaient finis, une ère incalculable de prospérité et de gloire s'ouvrait pour elle !

Dès 1686, les Whigs, impatients du joug de Jacques II, étaient entrés en relation avec Guillaume et lui avaient formellement proposé d'entreprendre à leur tête la délivrance de la Grande-Bretagne ; mais le stathouder de Hollande, dans sa haute perspicacité, avait jugé que l'entreprise n'était pas mûre. Le même motif le fit attendre jusqu'en 1688; mais alors, au lendemain de l'emprisonnement à la Tour des évêques qui avaient refusé d'obéir aux ordres de Jacques II, les Tories, unis aux Whigs, étant venus lui offrir la couronne, il l'accepta avec autant de résolution qu'il avait mis de prudence à la refuser jusqu'alors. Sa grandeur d'esprit et son habileté de conduite parurent d'abord rien que dans la manière dont cette acceptation de sa part se fit. Loin de la cacher, il l'annonça à toute l'Europe, en lui en expliquant les motifs. Il allait en Angleterre, appelé par le vœu public de toutes les classes de la société, pour sauver trois grandes causes que Jacques II opprimait ou perdait : la cause du protestantisme, celle de la liberté, celle enfin de l'équilibre de l'Europe. Trois mois durant, il fit ostensiblement ses préparatifs, et enfin, le 15 novembre 1688, à la tête de quinze mille soldats,

la plupart Hollandais, et vétérans des guerres contre Louis XIV, il débarqua dans la baie de Torbay. L'infatuation est heureusement l'un des vices des despotes. Jacques II — son gendre l'avait profondément jugé — s'endormit malgré tout dans une confiance sans bornes. Ni le bruit public des préparatifs de Guillaume, ni les avis formels de ses ambassadeurs, ni ceux de Louis XIV, qui, désespéré de perdre un tel pensionnaire, lui offrit tout au monde pour le sauver malgré lui, ne lui ouvrirent les yeux. Il ne crut à l'entreprise ou au moins au succès possible de l'entreprise de Guillaume que lorsque celui-ci fut sur le sol britannique. Mais alors, grâce à Dieu, il était perdu. L'expédition de Guillaume, pendant près de deux mois que de son débarquement à Torbay à son entrée à Londres elle dura, ne fut qu'une longue promenade militaire, dont la lenteur calculée n'avait pour but que de donner à tout le monde le temps de quitter Jacques II, et de mettre celui-ci dans une solitude qui le rendrait incapable d'aucune résistance. Ce fut ce qui arriva. Guillaume, d'étape en étape, avança, si l'on peut s'exprimer ainsi, comme au milieu d'une révolution partout faite. Il ne trouva nulle résistance, pas plus que Jacques aucun appui. Pas une amorce ne fut brûlée, pas une goutte de sang ne coula; et le 18 décembre au soir, enfin,

Guillaume, aux cris retentissants de Liberté! et de Plus de Papisme! entra paisiblement dans la capitale dont Jacques s'était enfui pour toujours le matin.

Ce qu'on peut appeler le matériel de la révolution était définitivement accompli ce jour-là : l'Angleterre était débarrassée des Stuarts; un prince protestant, libéral, patriote, était à leur place établi sur le trône. Mais restait encore, pour que la révolution fût consommée, à fixer les règles d'après lesquelles Guillaume, et dans l'avenir ses successeurs gouverneraient. Cette tâche n'était pas moins délicate que la première; mais Guillaume et les Anglais y furent admirables.

Les deux Chambres, réunies en convention, commencèrent par voter trois déclarations : — la première, que le trône était vacant; — la deuxième, que l'expérience avait appris qu'un royaume protestant ne pouvait s'accorder avec le gouvernement d'un roi catholique; — la troisième, que la couronne était offerte au prince protestant Guillaume, qui l'acceptait.

Remarquez la vigoureuse simplicité pratique de ces Actes, l'absence frappante de toute déclamation comme de toute superfluité, qui caractérise le texte de leur rédaction; tout y marche au fait sans hésitation, sans ambage : on y sent partout la main,

non pas d'une foule en révolution qui pérore sur ce qu'il convient qu'elle fasse, mais d'une aristocratie d'hommes éclairés et résolus, qui ont arrêté de longue date ce qu'il faudrait faire à l'heure voulue, et qui le font.

A quelles conditions enfin régnerait Guillaume, et quels seraient les termes du pacte constitutionnel qui l'obligerait envers la nation? C'est là qu'une multitude démocratique eût philosophé et discouru sans fin; c'est là, si la révolution de 1688 fût, par malheur, devenue la proie d'une assemblée populaire, que des mois se seraient écoulés avant que cette Assemblée eût voté une Charte, bien remplie de maximes générales, et aussi creuses que générales; c'est là enfin que tout eût échoué, si tout n'eût pas été dans les mains seulement d'un grand homme et d'un petit nombre d'hommes éclairés. Mais l'Angleterre eut ce bonheur. Après un premier moment, où, comme il était inévitable, les partis extrêmes entreprirent, mais en vain, de donner carrière à leurs fureurs, le Parlement sans parler, comment dit spirituellement M. Macaulay, « ni d'Harmodius, ni de Timoléon, ni du vieux ni du jeune Brutus, » sans faire non plus de préambule philosophique ou soi-disant tel, sur les droits de l'homme et du citoyen, mais s'attachant nettement et précisément au fait, vota, en une seule séance,

une simple déclaration des droits, moins énergique même dans sa rédaction que n'avait été celle de 1640 ou même la pétition de 1628. Cette déclaration, en effet, se borna à énoncer les deux principes essentiels de liberté civile et de liberté politique qu'après un siècle de combats l'Angleterre venait enfin de conquérir : le premier, qu'aucun homme ne pourrait être emprisonné, même pour un jour, par la volonté arbitraire du souverain, et qu'aucun représentant du pouvoir ne pourrait violer envers le plus humble des sujets les garanties que celui-ci tenait de la loi; le second, qu'aucun acte législatif ne pourrait être promulgué, aucun impôt décidé, aucune armée entretenue, sans que le Parlement l'eût librement délibéré et résolu. Ce fut tout [1], rien davantage ne fut prétendu ni écrit, et cela même ne fut pas décoré du titre pompeux et si souvent vide de Constitution, mais seulement présenté au Roi et au Peuple comme l'acte consécrateur des limites si longtemps débattues, et maintenant hors de controverse, de leurs droits et de leurs devoirs.

Il serait superflu de commenter la forte sagesse de cette conduite; elle s'explique d'elle-même : quand une révolution aussi légitime que le fut celle de 1688 trouve des chefs capables de l'exécuter

1 Pour le texte entier de cette Déclaration, voyez *Parliam. Hist.*, t. V, p. 308.

avec un tel concert et de la maîtriser avec un tel bon sens, sa longue fortune n'a plus rien qui étonne. A la suite des révolutions populaires, la fièvre des masses dominant tout, les plus modérés et les plus éclairés eux-mêmes sont forcés de faire à la soudaineté de l'événement et à la violence des désirs qu'il déchaîne, des sacrifices de tout genre, désastreux pour l'avenir; mais, quand une révolution est faite par un petit nombre d'hommes éclairés, ayant le bonheur encore d'avoir à leur tête un chef dont le bon sens atteint au génie, le gouvernement qui sort de cette révolution peut être durable, car il n'est pas le produit brutal et informe des passions, mais l'œuvre profondément saine de la réflexion et de l'expérience.

Ainsi fut fondé sur le sol de l'Angleterre, dès le lendemain de la révolution de 1688, le libre gouvernement qui la régit encore aujourd'hui.

Ce gouvernement établi cependant, une tâche sans laquelle il fût resté lettre morte incomba aussitôt à l'Angleterre, ce fut la tâche, à ces origines très-difficile, de le faire fonctionner.

Ce n'est pas une chose aisée à un peuple que de devenir libre : les Anglais, depuis l'avénement des Stuarts, l'avaient assez éprouvé et montré; mais ils éprouvèrent et montrèrent après leur expulsion qu'il n'est pas facile non plus à un peuple qui vient

de conquérir un gouvernement libre, d'en user. Il n'y a rien de plus simple que le pouvoir absolu, ni qui aille à son but à moins de frais. Un homme se charge de penser pour toute une nation : il traduit ses pensées en ordres; bons ou mauvais, la nation les exécute, et tout est dit. Ainsi avaient prétendu régner les Stuarts. Mais un gouvernement modéré, dans lequel les pouvoirs arrêtent les pouvoirs, et qui ne se soutient que par l'équilibre des institutions est d'une manœuvre plus compliquée. Il faut là qu'un roi s'entende avec des Chambres, que ces Chambres supportent ce roi, et qu'elles se supportent entre elles. Un pareil gouvernement est toujours d'une conduite difficile, même lorsqu'il est depuis longtemps établi chez un peuple; mais quand il vient seulement d'y être fondé, cette difficulté prend des proportions immenses. Telle était la condition de l'Angleterre à l'avénement de Guillaume III. Ce fut l'œuvre du règne de celui-ci de former la nation anglaise à l'habitude et à la pratique des nobles institutions qu'il lui avait apportées. Cette œuvre glorieuse ne s'accomplit pas sans embarras, tant s'en faut : elle fut au contraire très-pénible, et, pendant les treize années qu'il y coopéra, Guillaume lui-même si pénétrant, si fier et si ferme qu'il eût l'esprit, désespéra plus d'une fois d'y réussir; mais le succès enfin couronna

ses efforts, et quand il mourut, il laissa le gouvernement constitutionnel, non plus seulement fondé, mais fonctionnant désormais avec la régularité des plus anciennes institutions sur le sol de l'Angleterre.

Un tableau rapide des difficultés de cet enfantement de la liberté politique anglaise fera mieux juger que toutes les réflexions du mérite et du bonheur qu'il y eut alors à les vaincre. Le premier ordre de ces difficultés vint de Guillaume lui-même.

C'était un trop grand homme pour l'état auquel la révolution de 1688 avait réduit la royauté anglaise. Non pas que nous voulions dire, loin de là, que, pour faire un bon monarque constitutionnel, il faille un homme médiocre. Les Stuarts avaient été des types parfaits de médiocrité, et ils n'avaient jamais pu vivre avec des Parlements. Un bon roi constitutionnel, au contraire, doit être un homme chez qui la plus pure loyauté du caractère s'allie aux lumières les plus rares de l'homme d'Etat. Guillaume III était peut-être l'homme le plus loyal et, à coup sûr, le politique le plus éclairé de son temps; mais il joignait à ces vertus une volonté puissante, qui ne trouvait pas toute sa carrière dans les limites imposées à ses prérogatives; il était dénué de cette souplesse d'esprit et de conduite nécessaire à un roi constitutionnel pour dominer le manége des

partis; il se sentait plus de génie à dépenser qu'il ne pouvait faire dans sa condition; il s'indignait quelquefois à la pensée d'être réduit à ne faire qu'assister au gouvernement du pays qui l'avait élu et qu'il avait sauvé; enfin, il ne pouvait supporter l'idée, après les preuves qu'il avait faites, que qui que ce fût osât soupçonner qu'il fût capable de mettre la main sur les libertés de la nation ou d'en trahir les intérêts.

Dans ces idées, il ne se rendit pas un compte toujours très-exact de ses devoirs de souverain constitutionnel, et quelquefois même il put être accusé justement d'en avoir outrepassé les pouvoirs. Cela eut lieu notamment dans l'affaire des traités de partage de la monarchie espagnole qu'il signa, en 1698 et en 1700, avec la France. Ces traités, excellents du reste, furent son œuvre tellement personnelle qu'aucun de ses ministres n'eut connaissance de l'esprit même des négociations dont ils sortirent, et que l'autorisation légale dont il avait besoin pour ouvrir ces négociations fut rédigée de sa main, sur des pouvoirs en blanc que lord Somers, son chancelier, lui délivra, à cet effet, sur sa seule demande. Rien n'était moins conforme à l'esprit de la Déclaration des droits.

La supériorité d'esprit de Guillaume fut encore, comme sa supériorité de caractère, une occasion

de difficultés politiques assez graves et qui contribuèrent aussi à rendre pénible l'établissement du gouvernement constitutionnel. Il était, comme nous l'avons déjà dit, infiniment plus éclairé que tous les Anglais de son temps. Aussi l'intolérance, soit politique, soit religieuse, lui paraissait-elle odieuse. Élevé en Hollande, dans ce pays alors l'asile des réfugiés de toutes les sectes et des proscrits de tous les partis; habitué lui-même dès l'enfance à juger de la fragilité des choses de la fortune, il eût voulu inculquer à l'Angleterre la sage vertu de la tolérance en matière d'erreurs politiques et de dissentiments de religion. Dans ces nobles vues, il demanda aux Communes, qui le lui refusèrent, un bill d'amnistie en faveur des personnes compromises sous les deux règnes précédents pour leurs attaques illégales contre les libertés publiques. Il demanda de même, et n'obtint pas davantage, un bill de tolérance en faveur des catholiques. Nul doute, à considérer les choses, non-seulement en philosophe mais en homme d'État, qu'une telle conduite ne fût aussi habile qu'elle était généreuse. Les partis et les sectes vivent de proscription; si les Communes de 1700 fussent entrées dans les vues de Guillaume, elles auraient, par les bills d'amnistie et de tolérance qu'il leur demandait, plus fait assurément pour la perte des partis des Stuarts et du

catholicisme qu'elles ne firent par les lois haineuses qu'elles laissèrent subsister ou même qu'elles promulguèrent à nouveau contre eux. Mais le roi, à son tour, eut le tort dans ces démarches d'alarmer un peuple ombrageux, en lui demandant un sacrifice de ses passions religieuses et politiques, dont il n'était pas encore capable, et dont le fanatisme même attestait la sincérité.

A ces difficultés qui vinrent, chose singulière, des vertus d'un grand homme, il s'en joignit d'autres d'origine infiniment moins noble, qui rendirent autrement laborieuses encore ces premières années du régime constitutionnel en Angleterre, et au milieu desquelles même, tant par intervalle elles furent fortes, il parut comme au moment de périr.

La révolution de 1688, au moment où elle éclata, avait bien réuni tous les partis; mais, quand elle fut faite, ces partis, retournant à leur naturel, se divisèrent comme auparavant. Jusque-là rien que de très-ordinaire à la nature humaine, et dans une large mesure même que de très-utile à l'exercice de la liberté politique. Mais, en revenant à leurs anciennes divisions, les partis politiques anglais ne se contentèrent pas de se faire la guerre sur le terrain de la constitution, ils s'établirent de plus en dehors de ce terrain, les Whigs, en assez grand nombre sur celui de la démocratie, et les Tories, même parmi

ceux qui avaient pris part à la révolution, sur celui — qui l'aurait cru! — du Stuartisme, ou, comme on commença de l'appeler alors du nom de Jacques, du Jacobitisme. La conduite des Whigs était très-imprudente; elle compromettait extrêmement l'édifice à peine sorti de terre du gouvernement de 1688, mais que dire de celle des Jacobites? que dire des relations qu'entretinrent avec Jacques II, dans la perspective que Guillaume III, n'ayant pas d'enfants, la famille de son beau-père pourrait revenir, les plus éminents des Tories, l'amiral Russell, Shrewsbury, Godolphin, ministres de Guillaume, et ce Marlborough, enfin, en qui la nature assembla tant de facultés puissantes et tant de vices! Non-seulement inquiété mais trahi par ses conseillers eux-mêmes, Guillaume eut besoin d'autant d'habileté que de grandeur d'âme pour tenir dans une situation pareille, sans violer, à son tour, le dépôt des libertés publiques. Cela le réduisit à louvoyer entre les partis; à n'avoir presque que des ministères de coalition; à employer des traîtres, sachant qu'ils étaient traîtres; quelque mépris qu'il eût pour les pratiques de la corruption, à être forcé d'y recourir pour se soutenir dans les Chambres; à employer la ruse et l'intrigue, quand il eût voulu ne gouverner que par des procédés loyaux et généreux.

On peut imaginer ce que cela donna de diffi-

cultés à son gouvernement et par suite à l'établissement définitif du régime constitutionnel en Angleterre. Cela alla au point que Guillaume lui-même, tout persévérant qu'il fût, eut plusieurs fois la pensée d'abandonner son œuvre, que le métier d'acheteur de consciences où il était réduit lui donnant des nausées, et l'impopularité, car bien entendu il fut impopulaire, où les calomnies de ses adversaires l'avaient fait tomber, lui soulevant l'âme d'indignation, il faillit un jour abdiquer et revenir vivre et mourir tranquille dans cette Hollande où il était né et qui avait tous ses souvenirs.

C'est au milieu de ces contrariétés et de ces lâchetés, de ces trahisons et de ces faiblesses cependant que, de 1689 à 1702, se fixa définitivement le texte de cette libre constitution qui depuis est devenue le maître instrument du progrès et de la grandeur de l'Angleterre. Tant il est vrai qu'une nation dont les qualités d'esprit public dominantes sont le bon sens et la persévérance peut continuer sa destinée jusqu'au milieu du plus grand déchaînement des moins prudentes et des moins nobles passions. Ces qualités caractéristiques de l'esprit de la nation anglaise la sauvèrent de tous les périls qui suivirent la révolution de 1688, comme elles l'avaient sauvée de tous ceux qui l'avaient précédée.

Il suffit de rappeler trois ou quatre des princi-

paux bills votés alors par le Parlement, à l'effet d'assurer définitivement le salut des libertés publiques, pour être édifié à cet égard.

Une des ruses du gouvernement des Stuarts pour arriver à fausser l'esprit et à éluder le contrôle du régime représentatif avait été de prolonger, autant que possible, la durée des Parlements. C'est ainsi que Charles II avait fait durer son second Parlement jusqu'à dix-sept ans. On conçoit que la continuation des mêmes Communes, pendant un si long période de temps, non-seulement détruisait tout rapport entre le peuple et ses représentants, mais livrait ces derniers à toutes les tentations de la vénalité et à toutes les manœuvres de la corruption. Les Communes, en 1693, limitèrent à trois ans la durée des sessions d'un Parlement. — Les Stuarts, encore, avaient imaginé de remplir les Communes d'employés ou de pensionnaires de leur maison, à l'aide desquels ils se composaient une majorité. Divers bills, votés de 1694 à 1702, exclurent ces personnes et un assez grand nombre de fonctionnaires, en outre, du droit de siéger au Parlement. — Le bill de l'appropriation des subsides, c'est-à-dire de l'affectation expresse des fonds votés par les Chambres aux différents services publics, bill autrefois voté sous Charles II, était tombé en désuétude sous Jacques II; les Communes, dès

l'avénement de Guillaume, le firent revivre : une loi défendit aux lords de la Trésorerie d'affecter aucune somme aux besoins d'aucun autre service que de celui pour l'entretien duquel elle aurait été votée ; principe excellent, qui transmit de la Couronne aux deux Chambres la surveillance de l'emploi des deniers publics, et qui mit définitivement la libre Angleterre en possession de la propre gestion de sa fortune.

Un statut, enfin, d'une grande importance pour l'avenir des libertés nationales fut adopté alors par les Chambres : ce fut le statut qui, réduisant à sept mille hommes au plus l'effectif des troupes soldées qu'il pût désormais être permis au souverain, sauf les cas de guerre, d'entretenir sur le sol de l'Angleterre, y interdit en réalité l'existence de toute armée permanente en temps de paix. Ce fut après le traité de Ryswick, en 1697, que les Communes, prenant prétexte de la nécessité d'opérer des réductions dans l'armée, pour arriver à en opérer aussi dans les charges des contribuables, votèrent cette loi. Guillaume III, qui craignait qu'un tel désarmement ne ranimât l'ambition belliqueuse de Louis XIV, s'opposa en vain à son adoption : les motifs qui, au nom de la puissance militaire du pays l'en éloignèrent, parurent, avec raison, aux Chambres de moindre considération que ceux qui,

au nom de la liberté, militaient en sa faveur. Que ne pourrait entreprendre un prince moins loyal que Guillaume III contre la constitution, s'il avait à sa disposition, en temps de paix, une armée oisive et nombreuse? La défense de la Grande-Bretagne, et même la ressource essentielle de sa puissance militaire au dehors, en outre, n'était pas dans ses troupes de terre, mais dans sa marine. N'était-elle pas gardée par l'Océan et ne pouvait-elle, soit pour résister à une agression étrangère, soit pour porter la guerre sur un territoire ennemi, couvrir la mer de vaisseaux? Les Tories, en masse, s'unissant à la majorité des Whigs, votèrent à l'envi la loi. Au milieu de leurs passions, même les moins généreuses, il était une chose qu'en cela, du moins, ils virent tous : c'est que la constitution insulaire de l'Angleterre, lui donnant cet immense avantage sur les États du continent de n'avoir pas de voisins immédiats, l'entretien d'une armée de pied permanente qui, pour ces États, est une nécessité fatale de propre conservation, est heureusement inutile pour elle : garantie providentielle des institutions politiques de cette nation que presqu'aucune, malheureusement, ne peut lui emprunter, et qui lui donnera toujours à rester libre une facilité interdite à la plupart des autres peuples.

Ce fut ainsi que le règne de Guillaume III vit, en

dépit de mille obstacles, l'Angleterre entrer en jouissance définitive de ce « chef-d'œuvre de législation que le hasard fait rarement et que rarement on laisse faire à la prudence[1] » et qu'on appelle un gouvernement modéré. Guillaume et ceux de ses contemporains qui, avec lui, l'établirent, en proie à tous les dégoûts et chargés de toutes les peines d'un travail de fondation, non-seulement ne pouvaient en recueillir en paix les fruits, mais même ne pouvaient apprécier leur propre ouvrage tout ce qu'il valait. De là les doutes, souvent exprimés par le roi, que la nation anglaise eût assez d'esprit public pour supporter un gouvernement pareil, de là son impopularité auprès des masses, dont son génie dépassait de trop haut l'ignorance, de là enfin l'inimitié que lui vouèrent les partis, trop émus au lendemain d'une révolution pour ne pas être soupçonneux et jaloux. Mais ces misères ne devaient avoir qu'un temps : la postérité allait rendre au centuple à Guillaume la popularité glorieuse dont il était digne et que lui avait refusée son époque, et la génération d'hommes d'État qui traversa son règne laissait après elle un monument dont la grandeur a couvert depuis jusqu'à la mémoire de ses passions et de ses vices.

[1] *Esprit des lois*, liv. V, chap. XXIV.

L'Angleterre de ce temps, cependant, ne se borna pas à donner à l'organisation de ses institutions politiques ce complément suprême. Des hommes capables de constituer aussi fortement les principes essentiels du gouvernement de leur pays ne l'étaient pas moins de porter dans la gestion de ses intérêts la même activité et les mêmes lumières. Ce fut ce qu'ils firent; et le règne de Guillaume III devint encore ainsi l'une des époques les plus propices au développement de la fortune britannique.

Nous avons vu jusque sous les Stuarts, et pendant les plus mauvais jours de leurs règnes, les Communes, profondément attentives aux intérêts du commerce national, engager de plus en plus la législation économique de l'Angleterre dans les voies du régime protecteur, et voter, dans cet esprit, une longue suite de lois toutes empreintes de la sollicitude la plus patriotique et la plus éclairée : confirmer et augmenter encore les prescriptions prohibitives de l'Acte de Navigation, fermer les colonies anglaises à toute exploitation étrangère, soutenir de grandes compagnies de commerce, encourager les manufactures. Les Communes du temps de Guillaume III, bien éloignées de se départir de ces maximes, y persistèrent énergiquement au contraire. Ayant même, grâce au bienfait de la révolution de 1688, une liberté, plus grande que leurs

devancières ne l'avaient jamais eue, de se consacrer à la surveillance de ces vastes intérêts, ils devinrent le constant objet de leurs soins. Pas une session ne se passa, de 1689 à 1702, qui ne les vît délibérer et voter des bills ayant pour but le bien de la navigation, ou de l'industrie, ou du commerce national. Guillaume qui, sur quelques points de la politique intérieure ou étrangère, se montra quelquefois en désaccord avec elles, sur celui-là, du moins, non-seulement partagea, mais porta, s'il se peut, plus haut encore qu'elles-mêmes, le sentiment qu'elles éprouvaient du bien public. Il était personnellement très-versé dans ces matières comme, en général, dans toutes les questions d'Etat. La Hollande, sa patrie, alors le siége du grand commerce, lui avait à cet égard donné des spectacles et des leçons de tout genre, dont son excellent esprit avait profité. Il avait même pris à cette école des idées supérieures à celles de la plupart des Anglais de son temps, et il les apporta et implanta sur le sol britannique avec lui.

Il est à peine besoin de dire que l'*Acte de navigation* subsista tout ce règne dans son intégrité. Il fut même, ce qui, au premier abord, paraîtra presque impossible, renforcé encore en 1696. Un petit nombre de capitaines de navires étant parvenus à n'en pas remplir strictement les conditions relatives,

soit à la composition des équipages, soit à l'origine des bâtiments, soit à la provenance des cargaisons, dans divers voyages aux colonies, les Communes réédictèrent le texte de ces conditions et protégèrent leur respect par des sanctions nouvelles.

Il devenait de plus en plus évident que l'avenir de la marine et du commerce britanniques était dans l'extension des établissements coloniaux, et que la meilleure manière d'étendre ces établissements était de les mettre dans les mains de Compagnies pourvues d'un capital et d'un privilége qui leur permissent de grandes entreprises. L'opinion des Communes était unanime à cet égard, et Guillaume III qui, en Hollande, avait été témoin des merveilleux résultats de prospérité marchande et de puissance navale obtenus par la Compagnie d'Amsterdam la partageait pleinement. En 1698, plusieurs maisons de commerce ayant offert de prêter à l'État une somme de deux millions de livres sterling à 8 pour 100 d'intérêt, si on voulait leur concéder le privilége du commerce des Indes Orientales, la Chambre des Communes accepta cette offre, et une seconde Compagnie des Indes fut créée qui, quatre ans plus tard, sur les conseils du roi, se fusionna, comme on dit aujourd'hui, avec l'ancienne, et augmenta de plus de moitié son capital et le chiffre de ses affaires. La même année, les Communes, s'apercevant que le

commerce interlope mettait en danger l'existence de la Compagnie d'Afrique, dont les comptoirs devenaient des stations navales et militaires de plus en plus intéressantes, frappèrent le libre exercice de ce commerce de droits *ad valorem* considérables, dont les deniers, versés dans la caisse de la Compagnie, furent affectés à l'entretien public des ports et des fortifications des comptoirs.

L'intérêt des manufactures ne préoccupa pas moins le roi et les Communes. Il faut lire la collection des *Statutes of the realm*, pendant la durée de ce règne, pour prendre une juste idée de la large part d'attention qu'alors elles obtinrent. Toutes les industries indigènes contemporaines furent comblées de mesures de privilége et de protection. Il ne se passa presque pas de session notamment sans que l'exploitation des houillères, les fabriques de laine de toute sorte, et celles alors naissantes, et récemment importées en Irlande par les réfugiés protestants français, du chanvre et du lin, ne reçussent du Parlement les marques les plus actives d'encouragement et de sollicitude. Les considérants[1]

[1] Nous signalons entre autres, aux esprits curieux, ceux du bill voté en 1698 pour encourager les fabriques de coton de la métropole. Il est intéressant de les rapprocher du préambule de l'édit de Colbert en 1664. Les Communes de 1698 s'expriment presque dans les mêmes termes que lui. C'est que, en économie politique, non plus que nulle part ailleurs, le bon sens n'a pas deux manières de

des bills de privilége qui leur furent alors accordés sont surtout remarquables : le dessein de développer la puissance de la nation en donnant essor à sa fortune marchande y éclate et y est exprimé à chaque ligne avec une énergie de langage qui frappe. Le roi, de son côté, secondant cette politique, ne négligea rien pour suggérer aux représentants de la nation toutes les mesures propres à en atteindre le but. Il se signala personnellement surtout par le soin qu'il prit de faire obtenir aux ouvriers français réfugiés en Angleterre, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, tous les priviléges capables de leur permettre d'acclimater sur le sol britannique les industries de luxe que trente ans auparavant la grande administration de Colbert avait naturalisées en France [1]. Il entendait comme personne que c'était là frapper la plus dangereuse rivale de l'Angleterre au cœur.

Mais la loi de ce genre la plus curieuse du règne fut celle qu'en 1700 les Communes votèrent pour protéger les manufactures de calicot, de mousseline et d'indiennes de la métropole. La Compagnie des Indes avait commencé dès 1631 d'importer en

s'exprimer ni de procéder. On trouvera le bill dont nous parlons dans les *Statutes of the realm*, t. VII, p. 598.

[1] Voyez, par exemple, dans les *Statutes of the realm*, le remarquable texte du privilége accordé par les Communes à Nicolas Dupin, pour élever une manufacture de papiers peints.

Angleterre les articles de cette riche industrie; ils y étaient devenus rapidement à la mode, et la consommation s'en était, d'année en année, prodigieusement accrue. Frappés de cette extension de l'usage des cotonnades dans leur pays, plusieurs fabricants anglais, en 1670, avaient élevé à Londres et à Manchester des fabriques indigènes, à l'aide desquelles ils avaient essayé de faire concurrence aux importations des Indes; mais celles-ci augmentant de plus en plus, et la Compagnie, pour ruiner toute rivalité, livrant les produits des Indes à bas prix, les fabriques de la métropole étaient en danger de périr. Les Communes averties du fait, et jugeant avec grand sens que la naturalisation de l'industrie du coton sur le sol de la métropole était d'un avenir incalculable pour sa fortune, n'hésitèrent pas, en 1698, à prohiber formellement l'usage en Angleterre des cotonnades de l'Inde, et à n'en permettre désormais l'entrée dans les entrepôts de la métropole que sous la condition expresse et fortement garantie de les réexporter à l'étranger. La patriotique sagesse de cette loi est sensible. En prohibant l'usage des cotonnades d'Asie en Angleterre, et en en permettant l'exportation à l'étranger, les Anglais, du même coup, assuraient l'avenir de leurs fabriques indigènes de coton, et ils ruinaient celui des manufactures rivales du continent.

Toutes ces mesures témoignent de la persévérance que le bon sens anglais apporta alors à maintenir les traditions économiques fondées par les Parlements précédents ; mais le règne de Guillaume, en cette matière, vit quelque chose encore de plus, ce fut la première apparition en Angleterre d'un esprit qui jusqu'alors lui était demeuré étranger, et qui était destiné à partir de là, à y opérer des merveilles, je veux dire l'esprit de crédit.

L'intérêt de l'argent en Angleterre avait toujours été exorbitant. En vain, sous les Tudors, le taux légal avait été limité à 8 pour 100; en vain, le Long-Parlement avait-il réduit ce taux à 6. En fait, comme il n'existait aucune institution publique de crédit, les marchands étaient toujours à la merci des prêteurs, qui leur faisaient payer l'argent ce qu'ils voulaient. Ce commerce de prêt qui, au moyen âge, avait été en Angleterre comme partout aux mains des juifs, s'était, depuis l'expulsion de ceux-ci du royaume, concentré presque exclusivement dans les mains des orfévres de Londres, lesquels, en héritant du privilége des juifs, avaient hérité aussi de leurs pratiques usuraires. On en jugera par ce fait que Charles II cherchant de tous côtés de l'argent pour subvenir aux folies de ses maîtresses, les orfévres de Londres ne consentirent à lui en prêter qu'à 20 et même à 30 pour 100. Non contents de cela, ces

ruineux prêteurs, quand ils avançaient des sommes au gouvernement, exigeaient de lui des sûretés destructives de toute administration des finances : il fallait leur donner en gage toutes les allocations de subsides du Parlement dès qu'elles étaient votées, leur aliéner le revenu de l'excise ou des douanes, leur livrer, en un mot, le trésor de l'État. Guillaume III avait vu en Hollande le crédit public établi sur d'autres bases. Les opérations de la Banque d'Amsterdam lui étaient familières comme à tous les Hollandais. Il suscita le premier établissement à Londres d'une institution semblable. Le 27 juillet 1694, date mémorable, les Communes, sur la présentation d'un projet que leur avaient soumis les ministres, votèrent un bill qui fonda sur les mêmes principes que la Banque d'Amsterdam l'établissement financier depuis sans rival de la Banque d'Angleterre.

Enfin, les Anglais durent encore à Guillaume III une innovation très-importante du même genre, ce fut l'usage en grand des emprunts. Ce peut sembler d'abord un paradoxe de finance que d'entendre louer un prince d'avoir augmenté notablement, pendant son règne, la dette du pays qu'il fut appelé à gouverner; mais il faut ici, comme en toute chose, distinguer l'usage de l'abus, et on peut détester l'un sans méconnaître l'efficacité de l'autre. La dette de

l'Angleterre, à l'avénement de Guillaume, ne représentait un capital que de 665,000 livres sterling, dont la rente annuelle coûtait seulement 31,000 livres; à sa mort, la dette montait à près de 21 millions, et le total des annuités, à environ 17 millions de livres. La différence était forte, à coup sûr; mais qu'était-ce, pour l'Angleterre même de cette époque, qu'une somme de moins de 2 millions sterling, inscrite au budget de ses dépenses annuelles, en comparaison des facilités qu'avait données à son crédit, à son commerce, aux entreprises de sa politique, l'usage immédiat d'une somme de 20 millions, en dehors des revenus de l'impôt? Guillaume avait dépensé la plus grande partie de cette somme à soutenir la sanglante guerre qui finit à Ryswick par arracher à Louis XIV la reconnaissance du gouvernement issu de la révolution de 1688, et par imposer à la France et à la Hollande la suprématie navale de l'Angleterre. C'était, à coup sûr, de l'argent bien employé, et la postérité n'avait pas à se plaindre de n'avoir à supporter pour tous frais d'un tel héritage que le léger fardeau de moins de 2 millions d'impôt annuel. Heureuse l'Angleterre si, profitant de cet exemple, elle n'en eût pas abusé; et si, distinguant toujours, en cette importante matière, la mesure et l'excès, elle n'eût, à l'école de Guillaume, appris à ne grever l'avenir que des dé-

penses faites autant à son profit qu'à celui du présent! Ce fut dans ces limites que se tint rigoureusement, on peut le dire, le gouvernement anglais de 1689 à 1702, et c'est à ce titre que l'exemple qu'il donna de recourir plus largement que par le passé à l'emprunt pour l'exécution de grands desseins peut être rappelé comme une des bonnes mesures de son administration en même temps que de sa politique.

Tel fut le progrès des lois et des institutions économiques de la Grande-Bretagne pendant le règne de Guillaume III. Il peut être intéressant à présent de considérer quels étaient déjà, à la fin de ce règne, les résultats que les unes et les autres, depuis les dates respectives de leur établissement, avaient produits : c'est aussi la meilleure manière d'en apprécier toute l'importance.

La marine royale de l'Angleterre, avant l'*Acte de navigation*, ne jaugeait guère que de vingt à vingt-cinq mille tonneaux, et elle ne comptait pas plus de quarante navires de haut bord montés par environ sept ou huit mille hommes; en 1695, elle jaugeait cent vingt mille tonneaux, comptait en chantier ou à la mer cent soixante-treize navires de tout rang, et embarquait de quarante à cinquante mille matelots. On n'a pas pour cette époque de documents authentiques qui puissent servir à constater exac-

tement de même le progrès de la marine marchande, mais on peut juger par analogie de l'augmentation qu'elle avait, elle aussi, dû réaliser.

Le commerce des colonies, depuis les lois prohibitives qui le réservait aux seuls sujets anglais, n'avait pas moins prospéré. On en jugera par le développement qu'avait pris celui de la Compagnie des Indes Orientales. Depuis la reconstitution définitive de cette Compagnie par Cromwell, l'importance de ses affaires n'avait pas cessé de s'accroître. En 1670, elle employait déjà de vingt-cinq à trente navires, montés par environ deux à trois mille hommes, et jaugeant en moyenne cinq cents tonneaux. Elle importait en Angleterre pour une valeur annuelle de cent cinquante à cent quatre-vingt mille livres sterling de denrées et de marchandises des Indes. Elle en exportait à l'étranger pour le double. Elle portait aux Indes pour plus de cent mille livres sterling de produits des manufacture de la métropole[1]. Vingt ans plus tard, en 1690, tous ces chiffres tendaient à doubler[2]; la jauge moyenne de ses bâtiments s'était élevée à douze cents tonneaux et le reste à proportion. Elle rivalisait dès lors avec la

[1] Je tire ces chiffres d'un curieux *Discourse of trade*, publié en 1694 par Josiah Child, alors un des directeurs de la Compagnie.

[2] C'est ce que montrent les états annuels des affaires de la Compagnie, analysés par Milburn, *Oriental Commerce*, Introduction. 1813, in-4°.

Compagnie d'Amsterdam; encore un peu, et elle allait la dépasser.

Le progrès de l'industrie sous l'empire des lois protectrices qui prévalaient depuis trente ou quarante ans n'avait pas été moins remarquable.

L'exportation annuelle des charbons de Newcastle, qui, dans la première moitié du dix-septième siècle, ne montait pas à quinze mille tonnes, à la fin du règne de Guillaume dépassait soixante mille; l'exportation des mines de Sunderland avait suivi le même progrès [1]. La fortune des manufactures de laine ne pouvait manquer, sous la protection des lois énergiques qui, de toutes parts, les couvraient, de prendre un vaste essor. A la fin du règne de Guillaume cela dépassa même toutes les prévisions; car le chiffre de la valeur des exportations de cette seule branche de l'industrie anglaise fut égal aux deux cinquièmes de celui de l'exportation totale du royaume [2]. Il faut citer encore, comme exemple, le coton. La loi qui en protégeait la fabrication sur le sol des îles Britanniques n'y était pas bien vieille quand Guillaume mourut, puisqu'elle ne remontait

[1] Ces nombres ont été publiés par T.-H. Hair, dans son ouvrage intitulé *A Series of views of the collieries in the counties of Northumberland and Durham*. Lond., 1844, in-folio.

[2] D'après Josiah Child, dans son *Essay upon wool*, Lond., 1694, in-8°, et d'Avenant, cité par Anderson, *Origin of commerce*, ad ann. 1699.

qu'à 1698. Or, avant la loi, en 1697, Manchester n'exportait que pour une valeur de cinq à six mille livres sterling de cotonnades; en 1701, le chiffre de la valeur de cette exportation était monté à près de de vingt-quatre mille livres, c'est-à-dire qu'il avait quadruplé [1].

Enfin, quant à la Banque, le bienfait de son institution se fit sentir dès son origine. Il n'y avait pas un mois qu'elle était établie que déjà le taux de l'escompte des effets de commerce était tombé à 6 pour 100, et que ce taux, jusque-là nominalement légal, était devenu usuel.

De pareils résultats, obtenus en si peu de temps, disent assez la vertu des lois auxquelles l'origine en était due. La promptitude avec laquelle ces résultats se produisirent, néanmoins, s'explique encore par une autre raison que, pour terminer ce tableau des causes et des progrès de la fortune économique de l'Angleterre pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, il importe de signaler.

Tout le secret de l'avancement des arts utiles au sein d'une société n'est pas dans le plus ou moins de perfection des lois qui les régissent. Ces lois, sans doute, quand elles sont bonnes, agissent merveilleusement, mais elles ne font pourtant pas tout.

[1] Suivant un tableau statistique publié par la *Revue Britannique*, dans sa livraison d'avril 1837.

Il faut encore que la société tienne ces arts en considération marquée, que chez elle les professions d'agriculteur, de manufacturier, de marchand, de financier, de navigateur, ne soient pas des professions méprisées, auxquelles ne se voue que le commun de la nation et du milieu desquelles il soit impossible au plus honnête et au plus habile homme de s'élever aux fonctions et aux dignités de l'État; il faut que ce soient des professions, au contraire, où tout le monde, indistinctement, trouve honneur comme profit à entrer, et, plus encore, honneur comme profit à rester. Cet excellent esprit, qui avait de vieilles racines déjà dans la nation anglaise, devint, durant la période de ses annales que nous achevons de parcourir ici, l'un des traits de son caractère, et ce fut lui qui, secondant l'efficacité des saines lois économiques que, depuis le gouvernement républicain, nous avons vu les Communes ne cesser de voter, concourut avec ces lois à imprimer à la prospérité matérielle de la nation un si remarquable essor.

Tandis que, dans la plupart des grandes monarchies du continent, en Allemagne, en Espagne ,en France, notamment, les professions utiles, à de très-rares exceptions près, ne menaient alors ceux qui s'y adonnaient ni aux fonctions, ni aux dignités, ni même à la considération publiques, en Angle-

terre, au contraire, elles étaient, depuis longtemps déjà, la pépinière de la noblesse, et, par elle, des hommes d'État. Les plus grands seigneurs du règne de Guillaume III descendaient d'aïeux qui, deux siècles et quelquefois même un seul siècle auparavant, étaient de simples marchands en détail. Montague, un des ministres les plus importants du règne, descendait de Stephen Brown, épicier, qui l'était encore à la fin du quinzième siècle. Le grand-père du duc d'Essex était un drapier nommé Capel, lord-maire de Londres sous Henri VII; celui du comte de Dartmouth avait été peaussier; ceux de lord Dormer, des comtes de Coventry, de Warwick et Holland, merciers; celui du duc de Leeds, fabricant de draps[1], et presque tous ainsi. Cette fière aristocratie, cependant, partageait-elle le moins du monde le funeste et sot préjugé qui, en France

[1] Je tire ces détails, dont l'authenticité n'est pas suspecte, d'un petit traité publié en 1689 par un certain Philip Medows, sous le titre de *Observations concerning the dominion and sovereignty of the seas*; Londres, in-4°. Dans ce traité qui, quant au reste, n'est qu'un résumé du vieil ouvrage de Selden, Philip Medows ne publie pas ainsi la généalogie des principales familles aristocratiques de son temps à titre de reproche, mais à titre d'honneur; tellement qu'il la donne comme une des preuves à l'appui de cette thèse que développe un de ses chapitres : *Of the Importance and Dignity of merchants*. Medows d'ailleurs lui-même était gentilhomme. Il prend le titre de *knight*. L'opinion qu'il exprime en est d'autant plus remarquable : elle montre, entre beaucoup d'autres témoignages, du reste, qu'elle était bien dès lors celle de toute la noblesse anglaise.

surtout, faisait rougir la noblesse du métier de ses pères? Si peu, qu'elle le continuait. Elle ne croyait pas, le moins du monde, ni déroger ni s'avilir que de s'engager, non-seulement de ses capitaux, mais de sa personne, dans toutes les entreprises commerciales du temps, de posséder et d'exploiter des mines, d'élever des troupeaux et d'en vendre les toisons, de créer des manufactures; elle ne trouvait pas davantage indigne d'elle de siéger dans les conseils de la Compagnie des Indes, ou de la Compagnie d'Afrique, ou même de simples sociétés industrielles, comme elle siégeait dans la Chambre des Lords ou dans celle des Communes. Que résultait-il cependant pour son avenir et pour celui de l'Angleterre de cette sage conduite? De grandes conséquences. En restant ainsi dans les affaires, la noblesse anglaise trouvait moyen, non-seulement de conserver son patrimoine, mais de se créer d'immenses fortunes. Ces fortunes, à leur tour, jouaient dès lors et étaient destinées à jouer de plus en plus un rôle considérable dans le développement de la vie publique et de la vie marchande de l'Angleterre. Oisive, ou purement ecclésiastique et militaire, comme était à cette époque, par exemple, la noblesse de France, la noblesse d'Angleterre fût devenue, comme celle-ci, une aristocratie de cour besoigneuse et mendiante, obligée, pour soutenir son

rang, de vivre des faveurs de la couronne; riche par son travail, elle était indépendante, elle n'avait nul besoin du roi, et elle pouvait, sans craindre de mourir de faim, soutenir contre lui les libertés publiques. En restant industrielle et marchande ensuite, la noblesse anglaise, outre qu'à ce métier elle augmentait sa fortune et son indépendance, y augmentait aussi son influence sur la nation. Elle n'était pas odieuse au peuple, qui ne la voyait pas, comme les aristocraties du continent, détenir les meilleures terres du royaume sans culture et mépriser toute occupation lucrative; elle lui était respectable et précieuse, au contraire, car il lui voyait la main dans toutes les affaires intéressant la prospérité du pays. Enfin, ces excellentes mœurs de l'aristocratie britannique étaient aussi favorables que possible au progrès de la puissance nationale. Toutes les entreprises d'industrie, de commerce ou de navigation de quelque importance, en effet étant dans ses mains, elle consacrait à les faire fleurir toutes ses lumières et tous ses capitaux, de manière que la gestion des intérêts de la fortune de l'Angleterre, en même temps que de sa liberté, appartenait en définitive aux plus éclairés et aux plus riches. Fait immense, qui depuis, comme nous le verrons, est devenu l'une des causes les plus essentielles de la grandeur de cette nation, et qui déjà avait

contribué, dans une proportion considérable, à lui constituer les deux éléments vitaux de sa fortune historique, — sa richesse et sa liberté.

Devenue dès lors riche et libre, cependant il restait à l'Angleterre à user de cette liberté et de cette richesse pour prendre le rang qui lui était dû dans le monde. Depuis la mort de Cromwell, c'est-à-dire depuis trente ans, elle était, nous l'avons vu, restée bien au-dessous de ce rang. Les derniers Stuarts ayant vendu à Louis XIV toutes les traditions de sa politique étrangère, elle n'avait pesé en rien, durant leurs deux règnes, dans la direction des affaires générales; mais comment la réparatrice révolution de 1688, en lui rendant l'indépendante gestion de ses intérêts au dedans, ne la lui aurait-elle pas rendue aussi au dehors? Ce fut, en effet, grâce surtout à Guillaume III, à la gloire duquel l'accomplissement de cette œuvre mit le comble, ce qu'elle fit. Il ne nous reste plus, pour avoir épuisé la carrière de cette époque, qu'à en rappeler cet événement fameux et suprême.

Guillaume III, presque au sortir de l'enfance, avait contracté une passion politique violente, qui ne le quitta qu'avec la vie : c'était la haine de la France et celle de Louis XIV, en qui la France se personnifiait alors. L'origine de cette haine avait été l'invasion et la désolation de la Hollande par

les troupes françaises en 1672. Le jeune Guillaume, l'âme navrée à la vue des malheurs de son pays, avait fait dès ce moment contre le monarque qui en était l'auteur et la nation qui en était l'instrument, le serment d'Annibal contre Rome.

Ce sentiment avec les années ne s'était pas affaibli; il n'avait fait que grandir et que se tremper, au contraire, dans l'âme du stathouder de Hollande, à mesure des progrès de son expérience et de son génie politique.

Ambitieux comme l'était Louis XIV, militaire comme l'était la nation française, jusqu'où, la fortune des armes aidant, la maison de Bourbon un jour n'était-elle pas capable de porter l'ascendant du protectorat qu'elle exerçait déjà sur le monde? La perspective de ce triomphe effrayait et indignait Guillaume à trois points de vue. Il y voyait l'établissement de la suprématie du catholicisme en Europe, et c'était un événement dont la sincérité profonde de sa foi protestante ne supportait pas l'idée. Il y voyait l'anéantissement du principe de la liberté dans le monde; républicain de caractère, cette pensée lui était odieuse. Il y voyait enfin le renversement de toutes les garanties de l'équilibre européen, et son grand sens politique le rendait l'ennemi juré de toute puissance capable de mettre ces garanties en péril.

Dominé par ces craintes, que sa forte imagination s'exagérait encore, Guillaume avait voué sa vie en quelque sorte à empêcher à tout prix la France de monter à ce faîte d'omniponce. N'étant encore que stathouder, il avait énergiquement déjà mis la main à l'œuvre. Les revers de la guerre de Hollande, le triomphe de la paix de Nimègue, ne l'avaient ni étonné ni abattu, et en 1686, il avait, avec une habileté consommée, noué à Augsbourg une coalition défensive entre les princes de l'Empire, le roi d'Espagne et celui de Suède, dont, le cas échéant, il s'était réservé de prendre le commandement, en y joignant toutes les forces de la Hollande.

Bientôt cela même ne lui avait pas suffi. Il était une nation qu'à tout prix encore il voulait coaliser, avec les autres, contre la France, c'était l'Angleterre. Mais comment y parvenir, tant que l'Angleterre serait aux mains de rois pensionnés par Louis XIV et de ministres pleurant d'attendrissement, en compagnie avec ces rois, à la réception de lettres de change françaises? La révolution de 1688 avait providentiellement levé l'obstacle : roi d'Angleterre, Guillaume avait été libre désormais d'exécuter son dessein. Il s'était hâté. Dès 1689, il avait fait entrer l'Angleterre dans la ligue d'Augsbourg, et il avait dirigé en personne contre la France une guerre qui, après huit ans de sanglants conflits sur

terre et sur mer, s'était terminée par l'épuisement matériel de la France et par la défaite morale de Louis XIV, à Ryswick.

La politique, dont les combinaisons avaient amené ce premier et grand résultat, était, à coup sûr — la postérité ne peut avoir d'illusion à cet égard aujourd'hui—profondément conforme, sinon aux intérêts de toute l'Europe, ce qui était une question, au moins à ceux de l'Angleterre. Guillaume à Ryswick, en effet, n'avait pas seulement fait constater la reconnaissance par Louis XIV des principes religieux et politiques de la révolution de 1688, mais encore il avait fait rentrer avec éclat l'Angleterre sur le théâtre des affaires générales, et il lui y avait fait jouer le premier rôle. Bien plus, chose singulière, lui, le plus grand des Hollandais, et à coup sûr fort attaché au bien de sa patrie, il l'avait cependant, dans toute la guerre d'Augsbourg, réduite à la condition, non pas seulement d'auxiliaire, mais de vassale de l'Angleterre, et il avait ainsi préparé le jour fatal où la Hollande ne serait plus, vis-à-vis de celle-ci, comme on l'a dit énergiquement depuis « qu'une chaloupe à la remorque d'un vaisseau. » La guerre d'Augsbourg cependant, quelque clair qu'en fût le sens, n'avait pas été populaire dans la nation anglaise. Guillaume s'était vu accuser par une foule ignorante, qui l'aurait

cru? de sacrifier l'Angleterre à son petit pays de Hollande. Le Parlement, par passion ou autrement, avait partagé ou feint de partager cette singulière opinion; et Guillaume, que ne satisfaisait ni ne tranquillisait pas complétement la paix de Ryswick, quelque glorieuse et avantageuse qu'elle fût, avait, pour le moment du moins, les Communes refusant formellement de l'aider davantage, été forcé de s'en contenter.

Mais bientôt la fortune lui permit de reprendre l'œuvre qu'il avait commencée, et de finir son règne en la réalisant selon le plan qui avait été le vœu de toute sa vie.

Le 1er novembre 1700, un événement éclata qui, tant par les conséquences qu'il aurait pu avoir que par celles qu'il a eues, est resté l'un des plus grands de l'histoire de la politique moderne: Charles II d'Espagne, dernier héritier mâle de la monarchie de Charles-Quint, mourut, désignant pour son héritier le duc d'Anjou. Les craintes de toute la vie de Guillaume III se trouvaient réalisées par cet événement. Louis XIV, acceptant pour son petit-fils la succession de la monarchie espagnole, ce fut un cri dans tous les cabinets de l'Europe que la France désormais allait avoir pour satellites l'Espagne et l'Italie, que les Pays-Bas deviendraient sa proie, et que d'Anvers et de Cadix, du golfe de Tarente aux

bouches de l'Escaut, elle menacerait à la fois Amsterdam, Londres et les Indes. La masse de la nation anglaise cependant, tant que tout cela ne fut que sur le papier, ne s'émut pas du péril; elle ne le mesurait pas. Tellement qu'une année entière le Parlement refusa à Guillaume, dévorant son inquiétude et sa haine, les subsides nécessaires à équiper une flotte et à lever une armée. Mais l'orgueil et la folie de Louis XIV ne tardèrent pas à lui venir en aide. Louis XIV fit réserver par lettres patentes au nouveau roi d'Espagne tous ses droits éventuels à la couronne de France, et il se saisit des Pays-Bas. Cela parlait. Quand l'Angleterre vit les Français à Anvers, elle comprit. L'opinion, jusque-là contraire à Guillaume, tourna soudain de son côté. Les Communes se rallièrent à l'opinion. Guillaume, maître d'agir, conclut à La Haye, sur le modèle de la ligue d'Augsbourg, un traité qui coalisa l'Angleterre, l'Empire, la Hollande, le Palatinat et le Hanovre. Ce traité n'était encore que défensif, et le Parlement hésitait à voter des subsides, quand Louis XIV, par une étourderie inouïe, s'avisa d'aller déclarer publiquement à Jacques II, alors à son lit de mort, qu'au mépris du traité de Ryswick, il considérait le prince de Galles comme son légitime successeur. A cette nouvelle, les Communes bondirent; l'argent et les hommes demandés par Guillaume furent votés

d'enthousiasme, et la terrible guerre de succession commença.

On voit dans quelles conditions, sous quels auspices et dans quel but l'Angleterre y entrait. Il ne fut pas réservé à Guillaume de l'y guider. Moins d'un an après la conclusion de l'alliance à laquelle il avait travaillé toute sa vie, ce grand homme n'était plus. Mais il avait encore eu le temps du moins de mettre l'Angleterre sur une route au bout de laquelle elle devait voir un champ immense s'ouvrir à ses destinées.

Un âge nouveau, en effet, commença à cette époque dans les annales du développement de la puissance britannique, âge d'un caractère aussi différent de celui que nous venons de parcourir, que celui-ci l'avait été des temps qui l'avaient précédé, et où, pour achever l'histoire de cette grande fortune, il nous reste maintenant à entrer. Avant de quitter tout à fait cependant l'époque de cette histoire qui finissait alors, qu'on nous permette à son sujet une dernière réflexion.

Un siècle auparavant, à la mort d'Élisabeth, nous avons laissé l'Angleterre dans une situation en un point du moins semblable à celle où elle se retrouvait à la mort de Guillaume III. A la fin du seizième siècle, en effet, comme à la fin du dix-septième, le génie de sa grandeur la poussait avec une

force d'impulsion que rien ne semblait pouvoir arrêter, à disputer aux autres peuples le sceptre des mers et du monde. Les Stuarts avaient paru, et cette haute ambition avait été comprimée pour cent ans. Avait-ce été cependant un mal en tout pour l'Angleterre, et ce siècle entier d'arrêt avait-il été perdu pour elle? Bien au contraire; et elle se présentait à présent dans la lice des nations avec de bien autres armes que du temps des Tudors.

A la mort d'Élisabeth, ce peuple, comme la plupart des autres peuples modernes, n'était qu'un adolescent vigoureux, au printemps de sa force et de son génie, et que l'instinct plutôt que le calcul de l'ambition tourmentait. Si Elisabeth eût eu des successeurs et que le combat que l'Angleterre cherchait alors se fût engagé, elle n'aurait pas eu dans la lutte un avantage décisif sur les autres nations; elle n'était en rien plus avancée que la plupart d'entre elles, et elle l'était moins que plusieurs. Mais quelle différence en 1700! Ce n'était plus le peuple, à peine sorti de l'enfance de 1604, qui descendait dans la carrière; c'était un peuple parvenu en tout à la virilité. Bien plus, tandis que, sous les Stuarts, ce grand changement s'était opéré en lui, qu'étaient devenus ses rivaux, et celui notamment avec qui il allait croiser le fer? Ce n'étaient toujours en comparaison que des enfants. Une simple réflexion

suffit à montrer que le mot n'est que juste : le peuple anglais dès lors, en effet, était libre, et pas un de ceux du continent non-seulement ne l'étaient, mais de cent ans encore ne devaient commencer à s'inquiéter de le devenir. Les chances de l'Angleterre, à sortir de la grande lutte que lui léguait le testament de Guillaume III, la première des nations, étaient donc, avant toute entrée en ligne, immenses, car elle en était déjà l'aînée.

LIVRE III.

La Prépondérance.

Gravité des affaires universelles à la mort de Guillaume III. — Avénement de la reine Anne. — Puissance des institutions publiques de l'Angleterre. — Etablissement définitif du gouvernement constitutionnel.—Procès de Sacheverell.— Union de l'Ecosse et de l'Angleterre. — Guerre de la succession d'Espagne. — Conduite comparée de cette guerre en Angleterre et en France. — Ses principaux événements. — Ses résultats. — Paix d'Utrecht. — II. Avénement de la maison de Hanovre. — Caractère de Georges Ier et de Georges II. — Puissance des Whigs sous ces deux règnes. — Leur longue administration. — Leurs principes économiques. — Leur libéralisme politique. — Walpole : son caractère, ses talents, ses maximes. — Ses successeurs. — Guerre de la succession d'Autriche. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — Expédition de Charles-Edouard : ses résultats. — III. Progrès matériel, intellectuel et moral de la Grande-Bretagne depuis le commencement du dix-huitième siècle. — IV. Etat général des affaires en 1755. — Quel ombrage la France portait alors à la Grande-Bretagne. — Explosion de la guerre entre les deux nations. — Premiers événements de cette guerre. — William Pitt : son extraction, son génie, sa popularité. — Tableau de son ministère. — Sa retraite. — La France est obligée à demander la paix. — Raisons du triomphe de la Grande-Bretagne. — V. Paix de Paris. — Ses motifs. — Ses conditions. — Son esprit. — Ses résultats. — L'Angleterre en 1763.

La situation dans laquelle, lorsque le dix-huitième siècle s'ouvrit, Guillaume III mourant lais-

sait les affaires de la politique universelle, grave pour les destinées de tous les peuples de l'Europe, était, on peut dire, décisive pour l'avenir de la grandeur de l'Angleterre. Dans la lutte, en effet, qu'elle venait d'engager avec la France au sujet des prétentions de celle-ci à l'héritage du petit-fils de Charles-Quint, il ne s'agissait, au fond, de rien moins que de savoir à laquelle des deux nations appartiendrait un jour la prépondérance dans le monde. La France n'affectait pas la monarchie universelle, comme ses ennemis effrayés, et consultant plus leur frayeur que la réflexion, l'en accusaient alors, mais elle affectait certainement la suprématie, et, malgré de récents revers, elle paraissait capable de l'emporter aussi bien que de l'oser. Arrivée, à la paix de Nimègue, à l'apogée de la puissance relative, la ligue d'Augsbourg était bien parvenue, à Ryswick, à l'humilier et à l'arrêter, mais non pas à la mettre hors d'état de monter à ce premier rang, objet longtemps dissimulé et maintenant public de son ambition. Guillaume III, pour détourner ce péril, avait noué une coalition formidable; mais la France, de son côté, ramassait, dans un violent et suprême effort, tout ce qu'elle avait de résolution et de forces, et l'issue du conflit était à tout le moins douteuse. Qu'adviendrait-il cependant si la fortune des armes, se déclarant en

faveur des Bourbons, le testament de Charles II devenait une vérité, et si la France, victorieuse à Anvers, à Cadix, à Gibraltar, se rendait maîtresse de tout le midi de l'Europe et du commerce de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Inde? L'Angleterre serait refoulée bien loin au second rang, et la carrière de sa grandeur, à peine rouverte par la révolution de 1688, se trouverait de nouveau pour un temps inconnu refermée.

C'est dans ces circonstances, cependant, que la mort, enlevant Guillaume III, privait soudain l'Angleterre d'un roi dont l'expérience et le génie lui avaient été jusqu'alors, et aujourd'hui plus que jamais, lui auraient pu être du plus puissant secours. Bien plus, le successeur de ce grand homme, par une sorte de moquerie de la fortune, se trouvait être un des plus insignifiants caractères de l'histoire. C'était Anne, seconde fille de Jacques II, à qui son attachement aux idées de la pure Église anglicane avait valu d'être choisie pour succéder à son beau-frère, mais chez qui, ce zèle protestant mis à part, on ne trouvait aucune de ces vertus qui, même chez une femme, peuvent composer une âme de prince. Faible de volonté, médiocre d'esprit et plus encore de sens, c'était sous son règne cependant, et sous un règne qui devait durer treize ans, qu'allait se passer la première phase de la grande lutte où

se trouvait engagée l'Angleterre. Rien, même à côté d'elle, ne palliait la dangereuse infirmité de son intelligence politique. Un mari, dans l'état d'indécision où sur beaucoup de points relatifs à l'exercice des prérogatives de la couronne la constitution britannique se trouvait encore, aurait pu, du moins, gouverner pour la fille de Jacques II. Mais elle avait épousé Georges de Danemark, prince tellement nul, que tout ce que l'histoire peut avoir à dire de lui se borne à rappeler qu'il fut l'époux de la reine Anne. Cela exposait celle-ci à tomber sous la main, soit de quelque courtisan, soit de quelque favorite, qui, s'emparant de sa faible intelligence, gouvernerait sous son nom, et ce qui pouvait en résulter pour l'avenir de la grandeur publique était incalculable.

Mais le génie de la révolution de 1688 conjura ce danger, et la vertu des institutions libres qu'elle avait établies montra, dès ces origines, qu'elle pouvait suffire aux plus difficiles conjonctures.

Entre les mille inconvénients du despotisme, celui-ci saute aux yeux des moins clairvoyants que, lorsque le souverain qui exerce ce despotisme vient à mourir, ce n'est pas un homme seulement avec lui qui disparaît de la scène, mais tout un gouvernement. Raisonnez dans la plus favorable hypothèse; supposez que ce prince absolu ait été un

grand politique : lui mort, qui prend sa place sur le trône ? D'ordinaire, un homme médiocre, souvent un imbécile, quelquefois un monstre, d'aventure une femme ou un enfant : après Auguste, Tibère ; après Henri IV, Marie de Médicis ; après les Tudors, les Stuarts. Comme ce nouveau prince ensuite ne relève, comme son prédécesseur, que de sa conscience et de Dieu, et qu'il est libre de prendre tels conseillers qu'il lui plaît, il ne manque pas de remplacer tout le personnel de l'administration précédente par des gens de son choix, et l'État tombe alors dans les mains les plus indignes : après Sully, Concini ; après Cecil, Buckingham. Dans le système des nobles institutions que l'Angleterre avait conquises cependant, ce redoutable défaut n'était plus à craindre ; et, en effet, raison profonde de la continuité non interrompue de la prospérité de ce grand peuple depuis lors, il disparut à l'époque où nous sommes pour jamais de ses annales.

La mort de Guillaume III était une grande perte pour l'Angleterre, et s'il eût transmis à sa belle-sœur un pouvoir héréditaire absolu, cette perte eût pris les proportions d'une calamité nationale. Mais Anne, comme Guillaume, n'étant heureusement qu'un souverain constitutionnel, c'est-à-dire n'exerçant le pouvoir qu'avec la participation et sous le contrôle des représentants de la nation, cette mort,

toute regrettable qu'elle fût pour l'avenir de la conduite des intérêts anglais, n'eut pas, du moins, ce résultat redoutable de faire en un jour passer cette conduite des mains du génie dans celles de la médiocrité. Anne occupa le trône, mais le gouvernement ne lui échut pas. Il fut recueilli par le Parlement, qui le confia aux plus éminents de ses membres. On ne vit pas alors un Villiers prendre les rênes de l'Etat en place d'un Burleigh; les Villiers pullulent dans les monarchies absolues, mais ils sont impossibles dans un gouvernement libre. On vit les hommes qui s'étaient formés aux grandes affaires sous Guillaume III, recrutés de personnages nouveaux qui s'étaient produits depuis, se partager ou se transmettre les uns aux autres le pouvoir, et l'exercer tous, Tories ou Whigs, conservateurs ou progressistes, et quelque passion privée d'ailleurs qui les poussât, au profit final du bien public. Enfin, on continua de voir à la tête du gouvernement les Somers, les Sunderland, les Halifax, les Godolphin, qui en avaient été l'ornement et la force sous le règne de Guillaume, et on y vit arriver avec eux ou après eux les Cowper, les Marlborough, les Harley et les Bolingbroke, qui conservèrent sous le nouveau règne les traditions de l'ancien. Peu importa alors que les faibles mains de la fille de Jacques II portassent le sceptre britannique, elle n'eut

que la cérémonie du pouvoir, la nation, représentée par tout ce qu'elle comptait alors d'hommes hors ligne, en posséda la réalité.

C'est ainsi que ce règne qui, dans d'autres conditions, eût été vraisemblablement l'un des plus funestes des annales de l'Angleterre, en est resté, au contraire, l'un des plus glorieux, et que cette Anne, de sa personne si insignifiante, a fini par laisser son nom à un âge entier de l'histoire de la grandeur britannique.

Des événements nombreux de cette période qui lui ont valu cette gloire, il n'en est pas d'abord qui mérite d'arrêter plus fortement l'attention que celui que nous venons de rappeler, car il est capital, non-seulement dans les annales du règne de la reine Anne, mais dans celles de tout le reste de l'histoire d'Angleterre. De cette transmission naturelle et sans contestation qui s'opéra alors de toutes les forces du pouvoir, des mains des derniers ministres de Guillaume III à celles de la majorité des divers Parlements du règne d'Anne, date décidément, en effet, l'apparition du pur gouvernement constitutionnel sur le sol anglais, et, avec lui, celle de ce beau modèle de monarchie tempérée, où l'exercice de la liberté ne coûte rien à la dignité du pouvoir, ni la dignité du pouvoir à l'exercice de la liberté; qui, depuis cent cinquante

ans, n'a cessé d'être l'objet de l'admiration jalouse de toutes les âmes libres de l'univers.

Trois ministères exercèrent le gouvernement, de la mort de Guillaume, dans le printemps de 1702, à celle d'Anne, dans l'été de 1714. Le premier, sous la présidence de lord Rochester, fut un ministère de coalition, où les deux partis, Tories et Whigs, se balancèrent; le second, qui supplanta celui-ci en 1708, fut ce grand ministère whig, demeuré depuis si justement célèbre, et qui réunit sous la présidence de Godolphin, Somers, Sunderland, Cowper, Wharton, Halifax, Walpole et Marlborough; le dernier enfin, exclusivement tory, comme le précédent avait été exclusivement whig, ramena au pouvoir avec Rochester, Harley et Bolingbroke, qui y restèrent jusqu'à la fin du règne.

Quelle fut cependant la cause de ces révolutions ministérielles? Il n'y en eut qu'une seule dont il faut saluer ici l'avénement définitif aussi à la direction des destinées de l'Angleterre : l'opinion publique. Ce fut l'opinion publique, prenant corps et vie dans la majorité du Parlement, qui, en 1702, forma, sous la présidence de Rochester, l'administration mixte dont avait besoin le tempérament contemporain des partis et des affaires. Ce fut elle, en 1708, qui, cette administration ayant fait son œuvre et les intérêts anglais ayant besoin de rece-

voir une impulsion plus forte, promut les Whigs à la souveraineté. Ce fut elle enfin qui, en 1711, ramena les Tories, lorsque les Whigs eurent cessé de paraître à la nation anglaise les hommes de la situation. Evénement décisif et d'une portée incalculable : il témoigna, en effet, plus que tout autre, que l'Angleterre était bien déterminément un pays libre, car il n'y a que dans ces pays que la seule opinion du peuple puisse avoir assez d'empire pour déterminer dans le personnel et dans les idées du gouvernement des changements semblables.

Elevés ou renversés par l'opinion, se réglant elle-même suivant les besoins des temps, ces divers cabinets cependant exercèrent-ils tout le pouvoir dont ils avaient la responsabilité? Absolument tout. On eût dit, dès l'origine, tant il était dans le génie du peuple anglais, que ce peuple avait toujours joui du gouvernement représentatif. L'insuffisance d'esprit et de volonté de la reine Anne fut même en ce sens favorable au développement des libertés britanniques. Le régime constitutionnel assurément avait été en général pratiqué dans sa sincérité par Guillaume III; mais toute la loyauté de ce grand prince néanmoins n'avait pu faire qu'il ne pesât comme involontairement, dans la direction des affaires, de tout l'ascendant de son génie, et que tout éclairés que fussent ses ministres, les Monta-

gnes, les Russell, les Somers, les Godolphin eux-mêmes, ils ne lui fussent subordonnés. Ce glorieux inconvénient disparut avec Guillaume. La reine Anne eut des caprices sans doute, et ces caprices donnèrent aux différents cabinets qui gouvernèrent sous son nom plus d'un souci et plus d'un embarras; mais ces caprices en définitive n'empêchèrent jamais ces cabinets de faire leur œuvre, et ils leur en laissèrent à eux seuls l'initiative et la conduite, en même temps que le fardeau. Nouveau fait non moins important que le précédent, et qui, comme lui, donne au règne de la reine Anne le caractère d'une des époques les plus favorables au développement de la grandeur de l'Angleterre, puisqu'elle le fut à ce point à celui de sa liberté.

Il faut signaler enfin un dernier phénomène très-remarquable dans l'histoire de cette période de formation définitive du gouvernement constitutionnel en Angleterre, ce fut l'impuissance des passions les plus violentes des partis ou des vices les moins avouables des hommes à empêcher, tant le génie de la liberté a de force, le bien général de l'État, de toujours et de partout prévaloir. Il n'y eut rien de plus acharné et même de plus odieux, en plusieurs cas, que l'opposition', par exemple, que firent les Torys, sous la conduite de Harley et de Bolingbroke, au ministère de Godolphin; il n'y eut

rien de moins honorable que les pratiques concussionnaires de Marlborough et de ses amis; malgré ces violences et malgré ces vices cependant, l'Angleterre, pendant cette période, ne cessa d'avancer dans la carrière de sa puissance et de sa fortune. Il sembla que le feu sacré de la liberté politique épurât tout. Les passions qui, sous une monarchie absolue, auraient bouleversé l'État, les vices qui l'auraient avili et ruiné, sous l'empire des institutions représentatives émurent des partis, souillèrent des renommées, mais n'eurent point d'influence sur la grandeur publique. Celle-ci marcha, employant indifféremment le talent des plus corrompus et des plus purs, des plus passionnés et des plus circonspects; et quand, après ses treize ans de règne, la reine Anne mourut, il se trouva que la nation anglaise, durant cet intervalle, avait fait un de ces pas décisifs qui mettent un peuple sur la voie de devenir le maître de l'univers.

Mais ce n'est que sur ses actes que l'on juge un gouvernement; disons donc quels furent ceux du gouvernement constitutionnel du temps de la reine Anne.

Le bruit et l'éclat de la guerre de la succession d'Espagne ont tellement rempli ce règne, que tous les autres événements en ont été, par la plupart des historiens, ou passés sous silence ou rélégués

dans l'ombre. Cette guerre, en effet, et par la manière dont elle fut conduite, et par la paix qui la termina, est le fait capital de l'époque de l'histoire d'Angleterre, qu'elle a à jamais illustrée; mais sa considération cependant ne doit pas faire négliger d'autres événements contemporains, dont le récit, indépendamment de leur importance générale, est éminemment propre à caractériser cet âge de la grandeur anglaise et à le faire bien juger.

Il en est deux notamment sur lesquels, avant d'en venir à la guerre de la succession, fait d'ailleurs auquel, dans l'ordre des temps comme dans celui de l'importance, aboutit tout le reste du règne de la reine Anne, il est intéressant d'abord de s'arrêter.

Le premier fut, sous le grand cabinet whig, le procès qu'intenta ce cabinet au ministre anglican Sacheverell.

Fidèles aux maximes de Guillaume III, qu'ils se faisaient justement gloire de continuer, les Whigs, tout dévoués qu'ils fussent à la cause de l'Eglise nationale, professaient ouvertement la tolérance religieuse. A toute occasion, depuis l'avénement de la reine Anne, ils en avaient, sur les bancs de la Chambre, défendu les principes. C'est ainsi qu'en 1703 et en 1704, ils avaient, à diverses reprises, repoussé et fait échouer un bill qui aurait eu pour objet de rétablir dans toute sa rigueur la fameuse épreuve

du *Test*. Ils rencontraient dans cette noble voie des ennemis de tout genre et de tout rang, qu'ils trouvèrent plus que jamais conjurés contre eux, quand ils furent en possession du pouvoir. C'était la reine elle-même d'abord, qui, en matière de religion, avait hérité de la bigoterie de son père, avec cette seule différence qu'au lieu d'être catholique, comme elle avait été chez Jacques II, cette bigoterie chez sa fille était anglicane. Puis venait la haute Église, soutien déclaré de cette orthodoxie à courte vue, aux yeux de laquelle tout dissident était un réprouvé, et qui, en politique, ne se cachait pas pour professer le pur jacobitisme. Enfin, la multitude, qui, égarée par ce clergé fanatique, était tombée, à cette époque, dans la pratique d'une dévotion anglicane aussi étroite et aussi ombrageuse qu'avait pu l'être autrefois celle des puritains eux-mêmes. Toutes les armes sont bonnes à la haine des partis. Les chefs du parti tory, dans le fond pour la plupart indifférents, non-seulement à toute querelle religieuse, mais voire même à toute religion positive, ne s'en étaient pas moins mis à la tête de ce mouvement violent d'intolérance que combattaient les Whigs; et, dans le seul but de supplanter ceux-ci, on les voyait partout affecter de flatter le zèle de la reine, la dévotion du haut clergé et le fanatisme des masses. Il arriva, dans ces circonstances, qu'en 1709, un certain docteur Sa-

cheverell, recteur de l'église de Saint-Sauveur, dans le bourg de Southwark, s'avisa, dans deux sermons prononcés en pleine cathédrale de Saint-Paul, non-seulement de tonner contre les dissidents, mais, lançant ses foudres par-dessus leur tête contre les Whigs leurs protecteurs, de déclamer contre ceux-ci, et opposant à leurs maximes de tolérance la dévotion de la reine, de prêcher net la fameuse doctrine de l'obéissance passive des sujets, du droit divin des rois et d'anathématiser en forme toutes les doctrines de liberté. Ce Sacheverell était un homme d'une intelligence très-bornée et un orateur au-dessous du médiocre. Il y paraissait à ses sermons, qui avaient fait pitié à tous les gens éclairés qui les avaient lus, car le zélé ministre n'avait pas manqué de les faire imprimer. Fallait-il, quelque illégaux qu'ils fussent et bien qu'évidemment la révolution y fût outragée et la constitution violée, n'y répondre que par le mépris? Ce fut, dans le conseil des Whigs, l'avis prudent de Marlborough et de Somers; mais les autres ministres, et notamment Godolphin et Walpole, dont l'opinion prévalut, insistèrent pour qu'on traduisît Sacheverell devant la cour des Lords, et qu'on prît occasion de ses harangues, toutes pitoyables qu'elles fussent, pour défendre publiquement, vis-à-vis de la Couronne, de la haute Église et des masses réunies, les grandes causes insultées de la

liberté de conscience et de la liberté politique.

L'Angleterre vit alors un des plus beaux spectacles qui se soient donnés dans toute l'histoire. Au milieu des cris de fureur d'une populace fanatisée qui, dans son délire, en vint jusqu'à faire du pauvre Sacheverell un martyr, sous le feu de l'opposition de tout ce que la haute Eglise comptait de partisans dans les Chambres, en hostilité flagrante avec la reine, qui affecta, cachée dans une tribune particulière, d'assister au procès, le cabinet whig, représenté par trois de ses membres, Walpole, Smith et Boyle, et assisté de plusieurs de ses plus éloquents partisans, siégeant à côté de lui comme commissaires des Communes, s'en vint, à la barre des Lords, soutenir les droits du peuple contre l'opinion, égarée par la passion religieuse, de ce peuple lui-même.

La personne de Sacheverell était peu de chose, ses sermons moins encore; mais quelle question redoutable et profonde que celle engagée au fond de ce débat! Il ne s'y agissait de rien moins, en effet, que de savoir et de faire décider publiquement par la Cour suprême du royaume, si l'obéissance du sujet au souverain était sans limite, et s'il n'existait ni dans l'ordre civil, ni dans l'ordre politique, quoi que pût se permettre un prince, un droit de résistance.

Mais la manière dont les Whigs, à la barre des

Lords, traitèrent cette question, celle dont ensuite les Lords en délibérèrent, la solution enfin qui s'ensuivit, a imprimé à ce débat, déjà si grand par son objet, un caractère incomparable. Des tribuns, appelés dans ces circonstances à défendre la cause insultée d'une révolution leur œuvre, n'auraient pas manqué, aussi déclamatoires dans leur sens que Sacheverell l'avait été dans le sien, de se répandre en récriminations véhémentes contre le pouvoir absolu des rois, et très-certainement quelqu'un d'entre eux eût trouvé ce jour-là la phrase fameuse : «Quand la Constitution est violée, l'insurrection est le plus saint des devoirs.» Mais les Whigs d'alors au moins, fort heureusement pour l'avenir des libertés britanniques, n'étaient pas des démocrates. Ils confondirent les basses maximes de Sacheverell, sans blâmer en rien la monarchie; et Anne put assister d'un bout à l'autre au procès, sans entendre sortir de la bouche des commissaires des Communes autre chose qu'une revendication énergique, mais respectueuse, des droits fondamentaux de toute société libre. La délibération des Lords, qui vint ensuite, fut plus belle encore que le plaidoyer des Whigs. En aucun temps peut-être, ni en aucun lieu, le génie de la liberté n'avait, dans aucune assemblée publique, parlé ce langage à la fois résolu et mesuré, énergique et calme. Enfin, la conclusion du procès fut aussi

politique qu'en avait été la conduite. Il eût été odieux de frapper trop sévèrement Sacheverell; il était plus échauffé que criminel; d'ailleurs, une fois devant les Lords, il avait fait amende honorable. On se contenta, après l'avoir déclaré coupable, de lui interdire la chaire pendant trois ans; et, pour inculquer au peuple le respect de ses propres droits, de faire brûler les sermons prononcés à Saint-Paul, en présence du lord-maire et des shériffs de Londres. Les masses ne comprirent ni la sagesse, ni la grandeur de la leçon; elles s'obstinèrent à voir dans Sacheverell un confesseur persécuté de la foi; elles le promenèrent en pompe dans les rues de Londres et dans celles des principales villes des comtés; mais, politiques jusqu'au bout, les Whigs laissèrent faire: ils comprirent que, même pour défendre les droits d'un gouvernement libre, il faut ne mettre au service de cette défense, si l'on veut qu'elle triomphe, rien au delà de la fermeté, et ils se contentèrent d'avoir fait leur devoir en dépit de leurs contemporains et au profit de l'avenir.

Quand on réfléchit aujourd'hui que c'est en 1709 que cette grande scène se passait en Angleterre; quand on songe que c'est au lendemain de la révolution de 1688, et vingt ans à peine après que le régime constitutionnel avait commencé de prévaloir dans ce pays, qu'il s'y rencontrait un gouver-

nement composé de membres tous pris dans le parti politique le plus avancé de l'époque, capable de défendre de telle manière, contre le peuple lui-même en même temps que contre la Couronne, les droits de la liberté, on n'admire plus alors qu'un État conduit ainsi ait pris de si loin le pas sur toutes les autres nations du monde. Quels seraient le sens et le prix de la sagesse sur cette terre, si elle ne servait à élever ceux dont elle règle la conduite au-dessus de ceux dont la vie se passe à en mépriser les conseils?

J'ai annoncé, sans parler du grand fait de la guerre de la succession d'Espagne, qu'il était un second événement encore de cette époque qui méritait l'attention : j'ai voulu parler de l'union définitive qui s'opéra en 1707 entre l'Écosse et l'Angleterre. Le procès de Sacheverell vient de montrer quelle fut la sagesse du libre gouvernement qui dirigea les destinées britanniques pendant le règne de la reine Anne, le traité d'union qui fit de l'Écosse et de l'Angleterre la moderne Grande-Bretagne en montre l'habileté.

Il avait été de tout temps désirable, pour l'avenir de la nation anglaise, de voir la grande île de Bre-
e réunie, non-seulement sous le même sceptre,
sous le même gouvernement. Il semblait que
rts, Écossais d'origine, auraient dû aisément

y parvenir. Ç'avait été, depuis Jacques Ier, leur vœu continuel, et cependant ils ne l'avaient pas vu réussir. Ce fut un des grands résultats de la révolution de 1688. Quand, après cette révolution, il y eut un parlement à Édimbourg comme à Londres, l'utilité de la confusion de ces Parlements en un seul frappa d'abord tous les esprits éclairés d'en deçà et d'au delà de la Tweed. Une circonstance, en outre, vint de bonne heure rendre cette union plus nécessaire que jamais. Tous les enfants d'Anne étant successivement morts presque aussitôt que nés, il était, dès avant son avénement déjà, devenu extrêmement probable qu'elle mourrait sans postérité. Il avait fallu alors régler la grande question de la succession au trône. Le jeune prince de Galles, fils de Jacques II, était incontestablement le plus proche héritier du trône; mais il était catholique, réfugié à la cour de France, élevé dans toutes les idées qui avaient perdu son père, et enfin c'était lui que Louis XIV, au début de la guerre de la succession, avait si étourdiment proclamé roi d'Angleterre, en l'opposant à Guillaume III. Il était donc impossible de songer à lui. Le Parlement anglais alors avait jeté les yeux sur un autre descendant des Stuarts, Sophie, électrice douairière de Hanovre, petite-fille de Jacques Ier par le mariage d'Élisabeth, seconde fille de celui-ci avec Frédéric V. Sophie

était protestante, et par là nécessairement attachée, quand ce ne serait que pour mieux combattre les prétentions du prince de Galles, aux principes de 1688. Dès 1700, Guillaume III vivant encore, les Communes avaient voté un bill qui, après la mort d'Anne, assurait à Sophie la réversibilité de la couronne. Mais ce bill ne parait pas à toutes les difficultés, car il n'était valable qu'en Angleterre, le Parlement d'Édimbourg ne l'ayant pas adopté. Qu'arriverait-il cependant, si, à la mort de la reine Anne, les Écossais appelaient au trône une autre personne que la princesse Sophie, et notamment ce prince de Galles, ce prétendant que la cour de France élevait dans cette vue, et qui avait dans toute l'Écosse de nombreux partisans? Ne verrait-on pas renaître entre les deux pays les vieilles et sanglantes guerres qui avaient désolé le sol britannique au moyen âge, et n'était-il pas à craindre que Louis XIV, à la faveur de ces guerres, ne poursuivît ses desseins, non-seulement sur le territoire de l'Europe, mais jusque sur celui de l'Angleterre elle-même? Effrayés de la perspective d'un tel péril, les principaux personnages politiques des deux Parlements de Londres et d'Édimbourg s'abouchèrent pour aviser à le conjurer; et enfin, au printemps de 1707, après de longues conférences où le patriotisme et le grand sens pratique des commissaires,

notamment de Godolphin et de Harley, du côté de l'Angleterre, et des comtes de Seaffield et de Mar du côté de l'Écosse, aplanirent toutes les difficultés, il fut décidé que l'Écosse et l'Angleterre ne feraient plus désormais qu'un seul État, représenté par un seul et même Parlement, sous le nom de royaume de la Grande-Bretagne, et que si la reine Anne mourait sans enfants, l'héritage de la couronne britannique serait dévolu, ainsi que l'avait réglé le bill de 1700, à la princesse Sophie et à ses héritiers.

L'importance d'une telle résolution est visible. Le gouvernement anglais, par là, ne coupa pas seulement court à toutes les divisions intestines qui pouvaient naître un jour sur le sol britannique à l'occasion de la succession au trône, il étouffa encore dans leur berceau toutes les espérances que ses ennemis, et notamment la France, fondaient sur ces divisions. Il fit plus : il changea du même coup, à l'avantage notable de l'Angleterre, l'ordre établi jusque-là de la puissance relative des différents Etats de l'Europe. Tant que l'Ecosse et l'Angleterre n'avaient point formé un seul corps de monarchie, le peuple anglais n'avait pas présenté à l'étranger la masse imposante d'une nation homogène. Qui pouvait affirmer jusque-là que l'unité politique des îles britanniques ne viendrait jamais à se briser?

A partir du traité de 1707, cette grave éventualité s'évanouit, et la Grande-Bretagne prit dès lors, sur le tableau de l'importance comparée des États, un rang que la simple fédération anglo-écossaise, qui l'avait précédée, n'avait pas, de bien loin, obtenu.

Ceci nous ramène sur le terrain de la politique générale, et, par une transition naturelle, au fait suprême du règne, la guerre de la succession d'Espagne.

Il faut, pour prendre une idée complète de l'influence qu'eut cette guerre sur le développement de la grandeur britannique, l'envisager sous trois aspects : dans la manière dont elle fut conduite, dans les événements qui la signalèrent, dans la paix enfin qui la termina. Mais cette étude elle-même manquerait d'horizon et de lumière, si on n'y comprenait que la seule Grande-Bretagne. On ne juge que par comparaison, dit un aphorisme de logique. Pour apprécier comme il convient la valeur des motifs qui donnèrent dans cette lutte la victoire aux Anglais, et l'étendue des avantages qu'ils en recueillirent, il faut placer en regard les raisons qui y décidèrent la défaite des Français, leurs rivaux, et les pertes qu'elle leur coûta. Le contraste est puissant et renferme une belle leçon.

Pour reprendre les choses au début, il ne s'agissait de rien moins, ainsi que nous l'avons déjà dit,

dans cette guerre de la succession d'Espagne, que de savoir à qui, de l'Angleterre ou de la France, demeurerait la prépondérance dans les affaires du monde. Si la France, en effet, parvenait à recueillir l'héritage de Charles II, il était sensible que cette prépondérance lui était acquise; si l'Angleterre parvenait à l'en empêcher, au contraire, c'était à elle évidemment que le sceptre de cette suprématie passerait. Les deux nations, en définitive, se battaient donc là, s'il faut trancher le mot, pour l'empire de l'univers.

Une différence capitale, cependant, qui dominait tout le reste et qui devait en décider, les distinguait dès leur entrée dans la lice; c'était la différence de la forme de leur gouvernement : la France était soumise au pouvoir absolu, l'Angleterre était libre. Les théoriciens politiques qui trouvent que le meilleur des gouvernements que, dans les temps de crise surtout, comme ceux d'une grande guerre, puisse avoir un peuple, est celui dont la volonté rencontre le moins d'obstacles, n'auraient pas manqué, en 1700, suivant leurs maximes, de prédire que l'Angleterre, entravée dans sa marche par les mille ambages du régime constitutionnel, ne soutiendrait pas la gageure contre la France, réunie dans la main d'un homme qui n'avait qu'à penser pour être obéi : l'événement cependant tourna de toute

autre manière, et les causes aujourd'hui en sont aussi faciles à exposer qu'à saisir.

Reportons-nous, pour ne rien omettre, tout à l'origine de la lutte, et commençons le parallèle par celui des scènes comparées qui l'ouvrirent en Angleterre et en France.

En Angleterre, c'est le Parlement qui, le 30 décembre 1701, date mémorable, sert de lieu à cette scène. Guillaume III en personne, entouré de ses ministres, se rend au sein des représentants de la nation, et, dans un discours d'une mâle simplicité, leur expose les raisons qui ont décidé son gouvernement à rompre avec la France. Longtemps les Communes avaient refusé de suivre le roi sur ce redoutable terrain. Tant que le partage de la monarchie espagnole au profit de la France n'avait été qu'une éventualité, elles avaient répugné à courir les hasards d'un conflit. Mais Louis XIV ayant accepté pour son petit-fils le testament de Charles II et mis déjà la main sur les Pays-Bas, elles comprirent alors, comme Guillaume lui-même, qu'il n'y avait plus à hésiter. Une acclamation unanime, qui n'était que l'expression plus élevée du sentiment des masses elles-mêmes, répondit de tous les bancs du Parlement à la harangue du roi, et c'est ainsi que la guerre fut décidée. Quoi de plus noble qu'une telle conduite, et quand jamais une nation

entreprit-elle de courir les formidables hasards des combats, après en avoir mesuré d'un regard plus libre et plus mâle l'inévitable nécessité? Nul caprice, point de coup de tête dans cette entreprise de l'Angleterre; c'est volontairement qu'elle-même, après y avoir longtemps réfléchi, s'y décide. On vit là toute une nation délibérer et se résoudre avec toute la maturité et toute la fermeté de caractère et d'esprit qu'eût pu y mettre le plus raisonnable des hommes.

En regard de cette scène à présent, plaçons par la pensée celle qui, presque jour pour jour et heure pour heure, se passait, du côté de la France, à Versailles. Il n'y a là ni nation convoquée, ni Parlement consulté. C'est dans la chambre d'une favorite, autour d'une table où sont assis non loin d'elle quelques familiers, que tout se passe. Louis XIV consulte ces quelques personnes : leur majorité, d'accord avec Mme de Maintenon, se décide, non par des raisons tirées de l'intérêt de la grandeur publique ni de la considération des ressources du pays, mais par des motifs de pur orgueil, à l'acceptation du testament. Louis XIV embrasse cet avis. La guerre encore, à la rigueur, pouvait n'en pas sortir; mais Mme de Maintenon persuade au roi qu'il est de sa gloire, en même temps qu'il met le duc d'Anjou sur le trône de Charles-Quint, de se char-

ger de rétablir le fils de Jacques II, alors mourant, sur le trône de son père. Il déclare publiquement qu'il le fera; et voilà comment en France la guerre se décide.

Dans quel état maintenant les deux nations se trouvaient-elles au moment d'entrer dans cette formidable lice, et laquelle des deux aurait dû délibérer le plus longtemps avant d'y descendre? La France, — et ce fut celle dont le souverain, libre de tout faire, puisqu'il était absolu, délibéra le moins. L'Angleterre, en effet, pouvait, quelque graves qu'ils fussent, courir les hasards de cette guerre; elle y exposait infiniment moins que la France et elle y était infiniment mieux préparée. Ce n'était pas sur ses frontières que les batailles allaient se livrer; l'Océan la gardait de toute invasion. Ses finances étaient en bon ordre; sa flotte, le principal de sa puissance, sur un pied sans précédent dans ses annales; enfin, elle avait sur le continent des alliés qui, à eux seuls, pouvaient tenir en échec le plus gros des forces de la nation française. Quant à celle-ci, au contraire, elle était, avant de tirer seulement le premier coup de canon, dans le plus déplorable état. Depuis quarante ans qu'en personne il régnait, on aurait dit que Louis XIV n'avait poursuivi qu'un but : l'épuiser. Était-ce que la guerre de la succession d'Espagne le prenait à l'impro-

viste? Point. Depuis ces quarante ans elle était l'événement attendu de tous les hommes d'État de l'Europe. Mazarin, dès 1660, l'avait prévue, et l'unique recommandation de son testament politique avait été de s'y préparer. Mais Louis XIV, au lieu de cela, avait, comme à plaisir, usé les forces de la nation dans les entreprises les plus imprévoyantes et les plus ruineuses : la guerre de Hollande, celle de la ligue d'Augsbourg, la révocation de l'édit de Nantes, un faste de bâtiments et de fêtes continuelles enfin, qui avaient à l'envi décimé la population et ruiné le Trésor. Telle était la situation comparée des deux nations au moment d'entrer en campagne : il n'y avait, en quelque sorte, d'égal au solide état des affaires de l'une que la détresse de celles de l'autre.

Mais la guerre est ouverte, il s'agit maintenant des deux parts, de la conduire. Il faut, pour bien conduire une grande guerre, deux sortes d'hommes, sans lesquels, ou bien on est bientôt hors d'état de la soutenir, ou bien on ne tarde pas à y échouer; ce sont de bons généraux et un bon ministre des finances. Du côté des deux peuples les choix se font; mais qui choisit l'Angleterre? Ce qu'elle a de plus éminent dans son sein. Guillaume III, — il se connaissait en hommes, et il avait trop de grandeur d'âme pour être jaloux, — devine dans Marlbo-

rough le grand capitaine que les événements bientôt produiront, et il a encore le temps, avant de mourir, de le désigner au commandement de l'armée de Flandre. En même temps le prince Eugène, à la tête des Impériaux, descend par le Tyrol dans les plaines de la haute Italie; et la France se trouve du premier coup avoir à ses portes deux grands généraux, à la tête d'armées formidables. Quant aux finances, le Parlement, à la mort de Guillaume, les trouve dans les mains de Godolphin, un des meilleurs administrateurs que l'Angleterre ait jamais eus; il les lui laisse. Considérez en regard de cela maintenant les choix de Louis XIV. A l'époque où il en était de son règne, tous les grands hommes d'administration et de guerre qui l'ont à jamais illustré étaient morts: Colbert, Louvois, Turenne, Condé, Duquesne, Luxembourg, n'étaient plus. Mais encore y avait-il dans la nation des hommes capables, sinon d'égaler ces grands personnages, au moins de continuer leurs traditions. Louis XIV confia l'administration des finances et celle de la guerre, les deux ministères ensemble, dont chacun avait autrefois usé et immortalisé Colbert et Louvois, à Chamillart. Il était incapable, il le confessait, et le roi le savait; mais cette incapacité même lui valait la faveur royale, Louis croyant d'autant plus régner, qu'il avait de plus médiocres ministres. Quant aux géné-

raux, il y en avait trois alors dont le mérite était réel : Vendôme, Catinat et Villars. Vendôme fut seul employé constamment, et encore le fut-il de bonne heure sur le théâtre le moins intéressant de la guerre, en Espagne. Pour Catinat, que recommandait sa belle victoire de la Marsaille, Mme de Maintenon trouvant que, comme autrefois Colbert, c'était un philosophe, et qu'il manquait de dévotion, on lui ôta son commandement, et on le mit sous les ordres du plus vain des hommes, Villeroi. Villars, tout au début de la guerre, avait montré ses talents et son bonheur à Friedlingen. On l'enfouit bientôt, pour ne lui rendre un grand commandement que lorsqu'on fut à bout de ressources, dans l'obscure et secondaire insurrection des Cévennes, et on employa à sa place Marsin, La Feuillade et Tallart; enfin, pour que rien ne manquât au contraste, tandis que Marlborough et Eugène avaient la liberté de se décider sur le terrain d'après les circonstances, ce fut du fond encore de la chambre de Mme de Maintenon que Louis XIV lui-même entreprit, sans rien voir ni savoir, entre son confesseur et sa maîtresse, d'arrêter les plans de campagne.

Il ne s'agit pas seulement encore, pour qu'une guerre soit bien conduite, de la confier, dès le début, aux administrateurs et aux généraux les plus

éminents, il faut en outre, tant qu'elle dure, la surveiller avec la plus active sollicitude, avoir constamment l'œil sur les chefs, sur les troupes, sur les finances, sur le matériel des armées. Les Communes, tout le temps que dura la guerre de la succession, furent admirables à cet égard. Dès 1703, par exemple, un de leurs amiraux, Graydon, n'ayant pas fait tout ce qu'il aurait pu faire, le Parlement aussitôt le blâma par un vote public, et obligea le ministère à le remplacer. En même temps les lords ouvrirent sur l'état de la marine une enquête qui, à partir de là, fut, pour ainsi dire, perpétuelle. Cette vigilance cependant n'eut rien de tracassier. Au bruit des victoires de Marlborough et d'Eugène, toute opposition se tut. Jamais cabinet ne fut moins empêché dans sa marche, notamment, que le cabinet wigh. Les Communes le surveillèrent, mais à aucun moment ne l'entravèrent; et chaque fois qu'il demanda des subsides, la patriote aristocratie britannique, sous la seule réserve d'en contrôler l'emploi, les vota presque sans discussion. En France, au contraire, que se passa-t-il? Il y eut encore moins de contrôle, s'il se peut, qu'il n'y avait de conduite. Tout alla d'année en année à la confusion, à la dissolution, à la ruine. La discipline disparut des armées; on vit des enfants commander des régiments; la noblesse ne vint dans les camps que pour

y porter le désordre; la marine périt d'incurie plus encore que de défaites; les finances, déjà si obérées, tombèrent de la détresse dans le néant.

Que la fortune joue un grand rôle dans les affaires de la guerre, c'est ce que personne ne songera jamais à nier; mais que la bonne conduite aussi n'y puisse gouverner la fortune, c'est ce qu'il serait peu sensé de méconnaître. Au moins faut-il avouer que dans la guerre de la succession, non-seulement la victoire se rangea du parti qui le méritait par sa sagesse, mais qu'elle y fut constamment le prix de cette sagesse. Les Anglais et leurs alliés ne firent huit années durant que marcher de succès en succès. Chacune de leurs campagnes, soit sur terre, soit sur mer, fut marquée par une grande victoire : Blenheim, Ramillies, Turin, Oudenarde, Lille, Malplaquet; Vigo, Gibraltar, Malaga. Nous venons de pénétrer le secret de cette suite non interrompue de triomphes. Comment, entre Marlborough et Tallart, Eugène et Marsin, Godolphin et Chamillart, Louis XIV et les Communes, une telle lutte pouvait-elle finir autrement? Il n'aurait pas fallu seulement, pour produire cet étrange renversement des choses humaines, que l'imprévoyance et l'impéritie pesassent plus dans leur conduite que le calcul et la raison; mais encore, ce que la Providence ne pouvait permettre, car elle aurait alors

démenti ses propres lois, que de deux grands peuples en lutte l'un contre l'autre, le plus faible à l'événement se trouvât, non pas celui qui commettait à l'absolue volonté d'un seul homme la direction de ses destinées, mais celui qui ne se reposait à cet égard que sur lui-même.

La paix, enfin, devint le vœu des deux parties belligérantes; mais, pour suivre jusqu'au bout ce parallèle, sous l'empire de quels sentiments et de quels besoins la France et l'Angleterre, après dix années de combats, en arrivèrent-elles chacune à ce point? Rien de plus instructif encore que cette comparaison.

Le motif qui poussa la France à désirer la paix fut bien simple : son épuisement l'y contraignit; la guerre se prolongeant, en effet, elle était exposée aux derniers désastres. Après la bataille de Malplaquet, le royaume fut tellement ouvert aux coalisés, qu'ils pénétrèrent jusqu'au cœur de la Picardie, et que leurs coureurs se montrèrent jusque sur la Seine. Depuis le passage de la Somme, en 1636, par les Impériaux, l'État n'avait pas vu de plus mauvais jours. Marlborough et Eugène parlaient de venir dicter la paix dans Versailles; et une victoire de plus pouvait leur en ouvrir la route.

Mais du côté de l'Angleterre, des raisons bien

différentes décidèrent l'esprit public à désirer la fin de cette grande lutte.

Il n'y a rien de moins rare que de voir des princes absolus entreprendre ou prolonger des guerres pour la seule satisfaction, soit de leur vanité, soit de leur ambition personnelle ; mais ces entraînements ruineux sont inconnus aux peuples libres. Le sentiment toujours vivace de leur intérêt bien entendu les en préserve, et l'attention dominante qu'ils donnent à cet intérêt fait qu'ils ne se résolvent jamais à commencer une guerre, sans y être contraints par la nécessité, et qu'ils la terminent toujours dès qu'ils y ont avantage. Nous avons vu, en 1701, l'Angleterre ne rompre avec la France qu'à la dernière extrémité ; on la vit non moins sage, en 1709, quand la bataille de Malplaquet eut amené Louis XIV à lui faire des propositions de paix proportionnées à la grandeur des triomphes qu'elle avait obtenus, se hâter de prêter l'oreille à ces propositions.

L'occasion de la guerre de la succession avait été l'acceptation par Louis XIV, au nom de son petit-fils le duc d'Anjou, de la couronne d'Espagne; mais son objet véritable pour l'Angleterre, plus encore que pour ses alliés, avait été d'arracher à la France le sceptre de la suprématie politique qu'elle exerçait depuis quarante ans dans les conseils de l'Europe. Après les grandes victoires de Marlborough et

d'Eugène, l'humiliation où ces victoires avaient réduit Louis XIV et la détresse où elles avaient jeté la France, ce but était atteint.

Le cabinet de Versailles, par orgueil autant que par politique, ne prétendait plus alors qu'à maintenir le duc d'Anjou sur le trône de Madrid; il consentait à ce qu'on détachât de la couronne d'Espagne, en faveur de l'empereur d'Autriche et du duc de Savoie, toutes les importantes annexes qui en avaient jusque-là dépendu en Italie et dans les Pays-Bas; il offrait, en Europe et en Amérique, des cessions de places et de territoire considérables; il se résignait à raser les fortifications de Dunkerque, à voir élever sur ses frontières les plus intéressantes une barrière de forteresses qui répondît dans l'avenir de la sincérité de sa soumission; enfin, sa marine, son armée et ses finances étaient ruinées, et il faudrait un temps considérable pour qu'elles se relevassent. Dans de telles conjonctures et à de telles conditions, la paix n'était-elle pas désirable pour l'Angleterre? C'est ce que très-sagement une grande partie de la nation se prit, dès 1709, à penser. Bientôt la considération des frais considérables qu'entraînait la continuation désormais stérile de la guerre augmenta la force de cette opinion pacifique. Enfin, en 1709, la fortune des armes ayant tourné dans la Péninsule, et Vendôme ayant, à Brihuega, fait

mettre bas les armes à toute une division anglaise et battu à Villaviciosa la dernière armée qu'eut à craindre Philippe V, le parti de la paix prit à Londres un ascendant public et définitif.

Les Tories, qui, de bonne heure, s'étaient jetés dans ce parti, moitié à cause des solides raisons qui l'avaient formé, moitié parce que les Whigs s'étant prononcés pour la continuation de la guerre à outrance, leur tactique était, pour leur enlever le pouvoir, d'arborer une opinion contraire à la leur, quand, à la fin de 1710, cette opinion prévalut, s'en trouvèrent naturellement les représentants et les chefs dans le Parlement. S'alliant alors à la reine Anne, qui détestait les Whigs, tant à cause de leurs opinions religieuses que du peu d'égards qu'en maintes circonstances ils avaient témoigné pour ses caprices, ils supplantèrent le cabinet whig et formèrent, sous la présidence de Rochester, un ministère nouveau, dont Harley et Bolingbroke furent les principaux membres. Dès l'année suivante, ces nouveaux ministres, au mépris de conventions contraires formelles, laissant les Impériaux et les Hollandais continuer seuls la guerre, signèrent à Londres des préliminaires de paix avec la France, et deux ans plus tard, enfin, à Utrecht, le traité qui termina tout.

Il suffit de rapporter les dispositions principales

de ce traité, pour qu'on juge de quelle importance il fut pour l'Angleterre.

Nous venons de dire par anticipation jusqu'où le gouvernement de Louis XIV consentait à s'y humilier; on ne peut donner de meilleure mesure des avantages que la puissance britannique en tira qu'en disant qu'ils furent proportionnés à cette humiliation. Sur tous les points les intérêts de cette puissance triomphèrent au détriment de ceux de la puissance française. Les traités de Westphalie, qui, soixante-cinq plus tôt, avaient fait de la France l'arbitre de l'Europe, furent, en quelque manière, à Utrecht, renouvelés contre elle. Le vieil et glorieux héritage de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin, dissipé comme à plaisir par les folies de Louis XIV, s'en alla en lambeaux, et à l'ère désormais épuisée de la suprématie française dans la conduite de la politique du monde commença de succéder celle qui dure encore de la prépondérance britannique.

Le traité d'Utrecht reconnut d'abord à l'Angleterre la propriété de deux des stations les plus importantes d'une mer dont la nature l'avait exclue, et où elle n'a cessé de dominer, comme sur toutes les autre depuis, la Méditerranée. Ce furent Gibraltar, dont un coup de main de l'amiral Rooke l'avait mise en possession dès 1704, et Minorque, que l'Espagne lui céda. Elle prit, en outre, dans le nou-

veau monde, à la France, la baie d'Hudson, Saint-Christophe, une des plus intéressantes des Antilles, et, enfin, l'Acadie et Terre-Neuve, possessions capitales pour l'avenir de ses pêcheries.

Ajoutez à ces belles conquêtes, qui furent comme le principal du traité, des avantages accessoires qui, avec moins d'éclat, eurent au fond encore plus d'importance : les uns, de l'ordre politique, comme la création du royaume de Prusse et de celui du Piémont, qui changèrent, au profit de l'Angleterre, les bases de l'équilibre européen; la subalternisation définitive de la Hollande, qui ne fut plus, dès lors, épuisée qu'elle avait été par quarante ans de guerre, qu'une puissance maritime de second rang; la formation d'une grande alliance avec l'Autriche et avec les princes allemands, qui, dans l'avenir, devait être pour le cabinet de Saint-James une mine de coalitions contre la France, d'une ressource inépuisable : les autres, de l'ordre commercial, comme le traité conclu, dès 1703, par lord Méthuen avec la cour de Lisbonne, et par lequel, à charge d'admettre les vins portugais avec une diminution d'un tiers sur le droit acquitté par les vins des autres pays, l'Angleterre s'était fait recevoir à importer en Portugal les produits de ses manufactures de laine, à des conditions qui excluaient la concurrence de toute autre nation; le traité de l'Assiento

avec l'Espagne, aux termes duquel elle fut admise, comme la France seule l'avait été jusque-là, à transporter dans l'Amérique espagnole des nègres de la côte d'Afrique, et à importer, en outre, dans cette Amérique toutes sortes de produits fabriqués aux mêmes conditions que la nation la plus favorisée : — conventions léonines qui, de quelque ordre qu'elles fussent, étaient calculées pour assurer, dans un avenir prochain, à la nation britannique, au détriment égal de ses alliés et de ses ennemis, la domination maritime et la suprématie politique.

Et à quoi était dû un triomphe aussi rapide? Comment, en si peu de temps, l'Angleterre était-elle parvenue à s'élever de l'état d'infériorité et comme de nullité politique où elle avait végété si longtemps sous les Stuarts, à ce redoutable degré d'importance et de gloire? Quel talisman avait donc fait que, s'attaquant pour ses débuts à la nation la plus justement redoutée de l'époque, elle était venue si promptement à bout d'imposer à cette nation un traité tel que celui d'Utrecht? Et quel était enfin le secret de la supériorité étonnante qu'elle venait soudain de révéler dans la conduite des plus vastes et des plus difficiles affaires? Un seul mot, vous l'avez vu, suffit à expliquer ce mystère, mot magique, il est vrai, et à l'aide duquel cette nation était destinée encore à accomplir bien d'autres mi-

racles : — dans la servitude du reste des peuples de l'univers, elle avait su conquérir un gouvernement libre.

II

Lorsqu'on est arrivé dans l'histoire d'Angleterre à l'époque de la conclusion de la paix d'Utrecht, on entre alors dans une période de près d'un demi-siècle, qu'à la considérer superficiellement, comme l'ont fait beaucoup de publicistes, on serait disposé d'abord à prendre pour un temps de halte et comme de sommeil des causes de la grandeur britannique, mais qui, lorsqu'on l'examine de plus près, révèle un tout autre caractère : c'est la période qui s'étend de la fin de la guerre de la succession, en 1713, à l'ouverture de la guerre de sept ans, en 1756. Différentes raisons ont contribué à faire méconnaître l'importance de cette partie des annales de l'Angleterre : le peu d'éclat des événements qui la remplirent, comparé à la splendeur et au bruit de ceux qui avaient occupé le monde pendant l'époque précédente et qui l'occupèrent pendant la suivante, une certaine difficulté à bien saisir l'esprit com-

mun de ces événements qui, de prime abord, paraissent diverger en plusieurs sens, l'habitude enfin qu'ont la plupart des historiens, les Anglais surtout, d'accorder une attention excessive aux détails et de ne considérer les faits que un à un, sans s'élever presque jamais à un point de vue d'où ils en découvrent l'ensemble. En jetant sur cette époque un regard plus impartial et plus large, on trouve bientôt, au contraire, qu'elle compte parmi les plus importantes de l'histoire des progrès de la puissance anglaise.

Elle commença par un fait dont la valeur, longtemps contestée, ne saurait plus l'être à présent par personne : ce fut l'avénement à la couronne d'Angleterre de la maison de Brunswick-Hanovre, qui la porte encore aujourd'hui.

L'Acte d'établissement, ainsi que nous l'avons vu, avait, dès 1700, appelé à succéder au trône, après la mort de Guillaume III et après celle de la reine Anne, Sophie, petite-fille de Jacques Ier, électrice de Hanovre, ou, à son défaut, ses descendants. Sophie étant morte deux mois avant la reine Anne, la couronne revint de droit à son fils, qui la recueillit sans opposition, et qui, sous le nom de Georges Ier, la porta jusqu'en 1727, pendant la première partie de la période dont nous nous occupons en ce moment. Georges II, fils de cet auteur de

la dynastie hanovrienne, succéda également, sans contestation, à son père, et occupa le trône quatre années encore après l'ouverture de la guerre de sept ans, jusqu'en 1760.

Le grand et unique titre de ces princes à succéder à une couronne, dont on a compté que cinquante-sept héritiers plus fondés qu'eux les séparaient, était le même qui avait, dès 1700, fait élire leur mère par les Communes : ils étaient protestants, tandis que tout le reste de la descendance des Stuarts, à commencer par le Prétendant, fils de Jacques II, était catholique. Ce fut leur premier et essentiel mérite sur le trône. L'Angleterre y gagna d'avoir enfin à sa tête une dynastie dont la foi ne lui fut plus ni antipathique, ni suspecte, et sous le sceptre de laquelle les intérêts temporels aussi bien qu'ecclésiastiques de sa religion cessèrent pour jamais d'être inquiétés. Georges et son fils ensuite, Allemands d'origine, apportaient avec eux, dans leur nouvelle patrie, divers mérites qui firent d'eux des princes très-utiles à la nation anglaise.

Il peut paraître paradoxal de parler des mérites de Georges Ier ou de Georges II, et il n'est guère d'historien, en effet, qui se soit arrêté à en faire mention. C'est que les historiens de ces princes n'ont guère entretenu la postérité que de leurs vices et de leurs désordres privés. Ces vices et ces

désordres furent réels, et l'histoire, sans doute, en les flétrissant, n'a fait que son devoir. Georges I[er] fut le moins estimable des hommes : cruel, débauché, ivrogne, il n'est digne, considéré dans sa personne, que du mépris que de son vivant il avait déjà obtenu et que, depuis sa mort, la postérité n'a cessé de lui continuer. Georges II ne valut guère davantage. Avide jusqu'à la déloyauté, colère, ombrageux, dissolu, il a laissé, lui aussi, une des renommées personnelles les moins enviables de l'histoire. Mais, de même que le plus beau caractère privé peut s'allier, les exemples n'en sont pas rares, avec la parfaite incapacité politique, de même, ainsi qu'on a eu déjà occasion de le remarquer, les qualités qui font l'homme d'État peuvent se rencontrer dans le même personnage avec des vices dont un seul suffit à déshonorer une vie privée. Georges I[er] et son fils en sont la preuve. Georges I[er] montra sur le trône, au milieu de tous ses désordres, une perspicacité de diplomate qui concourut, dans une proportion notable, aux succès de la politique étrangère de l'Angleterre pendant son règne. Georges II, toutes grossières que furent ses mœurs, avait avec cela un fonds de bon sens qui, dans les occasions décisives, détermina toujours sa conduite. L'un et l'autre, en outre, comprirent parfaitement leur fonction, si peu définie

qu'elle fût encore alors, de monarques constitutionnels. La dernière chose dont ils s'avisèrent fut d'entreprendre contre les libertés publiques quoi que ce fût qui pût, non-seulement les mettre en péril, mais même leur porter ombrage. Tenus à cet égard en continuel respect par l'exemple toujours vivant du châtiment des Stuarts de la ligne catholique, obligés même par l'heureuse fortune des circonstances de s'armer contre les menaces des Jacobites, alors encore très-puissants, des principes de la révolution de 1688, ils furent des rois aussi peu inquiétants pour le maintien des institutions publiques de l'Angleterre que pour celui de ses croyances religieuses. Au contraire, ces institutions trouvèrent en eux desprinces tels de tout point qu'il leur en fallait alors pour s'affermir; car, suivant une maxime célèbre, ils régnèrent, mais ne gouvernèrent pas.

Et qui donc gouverna alors? Cette puissance qui depuis n'a cessé de diriger les destinées de l'Angleterre: l'opinion, représentée dans la délibération des affaires par la majorité du Parlement, et dans leur conduite par le cabinet, organe et maître de cette majorité.

Ce cabinet, sous le règne entier des deux Georges, fut constamment, et dans le personnel complet de ses membres, tiré des rangs des Whigs. On pourrait même dire que, de 1714 à 1760, c'est-à-dire pen-

méconnaissant, les bravent. Cette tactique des Tories avait été adroite autant que la politique qu'ils avaient entrepris de faire prévaloir par elle était sage. Mais, une fois au pouvoir, il aurait fallu qu'ils se montrassent dignes de la confiance que la nation avait mise en eux, et c'est ce qu'ils n'avaient pas fait.

L'Angleterre, en 1710, voulait la paix; mais, d'abord, elle voulait cette paix la plus lucrative en même temps que la plus glorieuse possible, et, ensuite, elle ne voulait pas qu'elle servît, à quelque parti que ce fût, de prétexte à rien entreprendre contre les principes de la révolution de 1688. Les Tories, maîtres du gouvernement, avaient méconnu d'une manière grave ces deux conditions essentielles du contrat populaire qui le leur avait confié.

Premièrement, ils avaient concédé aux négociateurs français un article portant que, dans les deux mois de la signature du traité, une loi de douanes accorderait au commerce d'importation de la France en Angleterre le traitement de la nation la plus favorisée. Toutes les lois prohibitives rendues, depuis quinze ans, contre l'introduction sur le sol britannique des produits des manufactures françaises, étaient, d'un trait de plume, anéanties par là, et les industries surtout, qu'à la faveur de ces lois on avait depuis lors essayé d'acclimater en

Angleterre au détriment de la France, notamment celles de la soie, du papier, du cristal, des bijoux, etc., exposées à la redoutable concurrence des Français, qui y excellaient, couraient risque de périr. C'est ce qu'une vive opposition, dès que cet article du traité fut connu, remontra avec force aux ministres, de tous les points de l'Angleterre. Bientôt le traité n'étant valable qu'après avoir reçu l'approbation du Parlement, la discussion à ce sujet s'engagea dans les Communes; et, après avoir entendu les orateurs du temps les plus expérimentés en ces matières, entre autres Walpole et Nathaniel Gould, ancien directeur de la Banque, elles repoussèrent le malencontreux article, à la majorité de neuf voix: échec parlementaire extrêmement grave, quand on considère sur quel terrain le cabinet l'essuyait. Ce vote des Communes, en effet, d'accord avec le sentiment des masses, proclamait, signe prochain d'une inévitable chute, que la nation ne voyait pas avec confiance la direction des intérêts de son commerce dans les mains des Tories.

Ceux-ci, ensuite, très-pressés de conclure la paix et de fonder, sur la renommée de l'avoir conclue, l'avenir de leur puissance politique, ne l'avaient pas faite aussi lucrative pour la Grande-Bretagne que, sans doute, et comme bientôt l'opinion unanime les en accusa, ils l'auraient pu faire. Il était notoire,

par exemple, qu'aux conférences de Gertruydemberg, après la bataille de Malplaquet, les Whigs étant encore au pouvoir, Louis XIV, à bout de ressources, avait offert, pour obtenir la paix, la cession de l'Alsace et un million de subsides par mois, pour nourrir les troupes alliées qui iraient en Espagne faire la guerre à son petit-fils. Le cabinet de Godolphin et de Marlborough n'avait pas trouvé ces conditions suffisantes, et, deux ans plus tard, rien n'ayant amélioré d'une manière sensible la position de la France, les Tories lui en avaient accordé d'infiniment plus douces. Bien plus, ils avaient, au mépris d'un traité formel, abandonné alors les alliés de l'Angleterre et permis à Villars, dont même ils avaient éclairé les mouvements, d'écraser les Hollandais à Denain. Non contents ainsi de livrer les intérêts du commerce de la nation, ils avaient trahi ceux de sa politique générale.

Enfin, dans la prévision de la mort de la reine Anne, sans tenir plus de compte des termes exprès de l'Acte d'établissement que des principes les plus essentiels de la révolution de 1688, ils avaient noué avec le Prétendant des intrigues qui pouvaient avoir pour résultat de rétablir un jour les Stuarts sur le trône, et ils avaient menacé ainsi dans leur avenir la religion et la liberté de l'Angleterre.

Un seul de ces motifs eût suffi à renverser le ca-

binet tory; mais leur réunion l'accabla. Tellement que, lorsque sa conduite fut connue, il fut impossible même d'épargner à ses deux principaux membres, Oxford et Bolingbroke, le scandale d'un procès d'Etat, qui valut à l'un la prison et à l'autre l'exil.

La rentrée des Whigs au pouvoir, en 1714, dut à ces circonstances de prendre aux yeux de la nation des proportions tout autres que celles d'une simple révolution ministérielle. Il sembla que le génie un moment menacé de la fortune britannique revînt avec eux aux affaires, et qu'il n'y eût, après la conduite que venait de tenir le cabinet tory, que dans leurs mains que les intérêts du commerce, de la politique, de la religion et de la liberté de l'Angleterre pussent demeurer en sûreté. Et c'est ce qui explique, dans l'intérêt flagrant qu'avait d'ailleurs la dynastie hanovrienne à s'éloigner de tout parti qui ne serait pas par principes l'ennemi mortel du jacobitisme, comment rétablis dans la possession du gouvernement, en 1714, les Whigs, à partir de là, en restèrent près de cinquante ans, les maîtres.

Justifièrent-ils cette longue confiance de la nation anglaise? A lire la plupart des historiens de cette époque, c'est ce dont il y aurait au moins lieu de douter. Rien, en effet, dans les récits de ces historiens, ne montre à quels titres les Whigs méritèrent d'exercer si longtemps et si exclusivement le pou-

voir. Mais dans un pays libre, ce n'est pas par pur hasard qu'un parti domine de la sorte pendant près d'un demi-siècle. Il y eut une cause à la durée de ce succès des Whigs, qu'un examen attentif de leurs actes fait d'abord découvrir; c'est, qu'en effet, remplissant le mandat qu'en renversant les Tories l'opinion anglaise leur avait donné, ils firent à merveille les affaires de leur pays et de leur temps. Toutes les grandes choses intéressant l'avenir de l'Angleterre : commerce, liberté, politique extérieure, avaient périclité entre les mains des Tories; elles furent en sûreté et prospérèrent dans les leurs.

Le premier et très-populaire bienfait de leur longue administration fut le maintien de tous les principes et de tous les règlements du régime économique dans les voies duquel, depuis le Long-Parlement, l'Angleterre n'avait cessé de marcher, et où nous lui avons vu déjà trouver une source si abondante de richesse et de puissance. L'opposition énergique qu'ils avaient faite à la ratification du traité de commerce avec la France avait, en ce genre, donné les gages les plus rassurants à la nation. Ils tinrent tout ce que leur conduite dès lors avait promis. De 1714 à 1756, il ne se passa presque pas de session dans laquelle ils ne proposassent, soit de confirmer, soit d'étendre les statuts protecteurs de l'industrie, du commerce et de la

marine nationale qui s'étaient déjà succédé en si grand nombre dans l'histoire de la législation économique de l'Angleterre, sous Charles II, sous Guillaume III et sous la reine Anne.

Il serait long de rappeler tout ce qu'ils firent en ce genre. Bornons-nous à quelques exemples.

Divers bills furent votés, et un traité conclu avec Hambourg, pour favoriser la pêche du hareng, et essayer d'en enlever les profits aux Hollandais. Plus l'Angleterre allait, plus elle comprenait qu'une grande partie de son avenir naval était dans ses pêcheries, et que la meilleure manière de former le personnel d'une grande marine de guerre était de tenir constamment aux prises avec les dangers de l'Océan la population de sa marine marchande. Les pêcheries, par l'éloignement de leurs stations, leur dispersion dans les diverses contrées du globe, la difficulté, la dureté et le péril de leur pratique, étaient une école admirable de matelots. Les Whigs le virent, et c'est à eux que, pendant le règne de Georges Ier et de Georges II, la Grande-Bretagne dut l'institution de cette école.

Les besoins de l'industrie ne les préoccupèrent pas moins. Ce furent eux alors qui firent prévaloir dans les conseils de la politique commerciale de leur pays cet excellent principe économique qu'un État, autant que possible, doit provoquer sur son

propre territoire la production des matières premières nécessaires à l'alimentation de ses manufactures. C'est ainsi qu'en 1749 et en 1750, les Communes adoptèrent des bills affranchissant de tous droits les soies d'Asie importées par la Compagnie des Indes, et les fers d'Amérique importés des colonies anglaises, afin d'amener l'industrie de la métropole à se passer des envois de France, d'Italie et de Suède. Les machines alors naissaient, et déjà le génie naturel des Anglais pour l'application de la mécanique aux arts utiles commençait de se distinguer. Les Whigs frappèrent d'interdit l'exportation des machines nationales : prescription qui alors, dans le peu d'avancement du dessin industriel, eut l'effet absolu de priver les concurrents de l'Angleterre de l'usage des instruments que ses manufacturiers, pendant près d'un siècle environ à partir de là, inventèrent.

En matière de commerce, les Whigs n'abandonnèrent pas davantage les maximes du système protecteur. Ils conclurent avec l'Espagne, en 1729, et avec la Russie, en 1735, des conventions léonines analogues à celles qu'en 1703 ils avaient négociées avec le Portugal. Un article additionnel au traité de Séville permit aux Anglais d'envoyer tous les ans un vaisseau chargé de marchandises dans les possessions espagnoles de l'Amérique, permission

qui équivalut bientôt pour les navires britanniques à une patente illimitée de contrebande dans ces riches parages. Quant à la Russie, le cabinet anglais signa avec elle un traité de réciprocité qui, dans l'indigence totale d'industrie indigène où était alors cette nation, n'eut d'autre effet que d'ouvrir aux manufactures britanniques un marché immense, d'où elles purent tirer à bas prix quantité de matières premières, et où elles purent réexporter à grands bénéfices ces mêmes matières tout ouvrées.

Enfin, non moins bons financiers qu'économistes, les Whigs comprirent alors, comme personne avant eux, que de toutes les manières d'aider au développement de la fortune marchande d'un grand pays, il n'en est pas qui vaille celle de procurer aux négociants de ce pays l'argent, ce nerf de toutes les affaires, aux meilleures conditions possibles. L'argent, jusqu'à eux, n'avait jamais valu en Angleterre moins de 6 pour 100. L'élan que la sagesse de leur administration imprima à l'activité industrielle et commerciale du pays leur permit, bien que la dette fondée se fût élevée, depuis l'origine de la guerre de la succession, de 16 millions de livres sterling à près de 80, de réduire l'intérêt légal des prêts du commerce à 5 pour 100, et celui de la dette à 3 1/2.

Ces mesures, et d'autres en grand nombre analogues, dont les archives de la législation anglaise sont pleines, mais que les historiens, uniquement attentifs au récit des événements d'éclat, ont ici comme si souvent négligées, suffiraient à expliquer à elles seules la longue faveur qui maintint alors les Whigs au pouvoir, à l'exclusion des Tories. L'objet de la politique est de rendre les peuples les plus heureux que possible, en mettant à leur disposition tous les moyens imaginables de perfectionner leur génie et d'augmenter les ressources de leur travail. Quand un gouvernement se rencontre qui remplit ce mandat, le peuple qui en jouit en apprécie bientôt la valeur, et il est naturel qu'il soit porté à le soutenir, puisque par là seul il soutient l'instrument même de sa prospérité.

Les Whigs, à ce premier mérite de leur administration, en joignirent un autre d'un ordre encore plus relevé, dont leurs contemporains alors ne leur tinrent pas tout le compte qu'il méritait, mais que l'histoire, aujourd'hui, ne saurait placer trop haut : ce fut d'administrer aussi sûrement les intérêts de l'Angleterre, non-seulement au milieu et en dépit des plus violents orages de la liberté politique, mais en mettant en œuvre, comme personne ne l'avait fait avant eux, tous les rouages de cette liberté.

Les intrigues des partis parlementaires de cette époque, l'égoïsme qui inspira plus d'une de leurs résolutions, la vénalité qui souilla le caractère d'une grande partie de leurs membres, la violence de leurs luttes, le goût immodéré qu'affichèrent alors les classes élevées de la nation pour l'agiotage et pour l'argent, tout cela a dérobé à beaucoup de publicistes, même parmi les perspicaces, sinon la vue totale, au moins l'appréciation à sa vraie valeur du grand fait qui domine cette partie des annales de l'Angleterre, savoir, la prévalence sans précédents, à ce degré du moins, des institutions et des mœurs du gouvernement constitutionnel. L'Angleterre, depuis 1688, à coup sûr, était en possession de ce gouvernement. Cependant, sous Guillaume III, les partis n'avaient guère travaillé qu'à achever de l'établir, et, en plus d'une occasion, l'héroïque personnalité du roi, en pesant sur ses ressorts, l'avait empêché de déployer toute sa puissance. De même, sous la reine Anne, bien qu'il se fût développé d'une manière remarquable, la continuité d'une grande guerre avait empêché qu'il prît tout son essor; mais, sous Georges Ier et sous Georges II, la paix, de 1713 à 1756, ayant été l'état, sinon constant, au moins dominant des relations de l'Angleterre avec les autres nations, et ces princes ayant accepté avec la plus complète franchise leur fonc-

tion de rois représentatifs, ce noble régime de gouvernement se montra, pour la première fois alors, dans toute sa pureté et dans toute sa force. C'est la fortune et l'honneur des Whigs d'avoir attaché le nom de leur parti au souvenir de ce fait, qui, lorsque dans la première moitié du dix-huitième siècle il se produisit, ne fut encore qu'imparfaitement saisi par la nation anglaise elle-même, mais qui, depuis, par les conséquences immenses qui en sont issues, mérite de figurer au premier rang dans un tableau des causes de la puissance de cette nation.

La gloire d'avoir ainsi manié les premiers en grand les ressorts du gouvernement constitutionnel, nous ne dirons pas seulement en Angleterre, mais dans le monde, doit être partagée, sans doute, entre tous les ministres whigs qui se succédèrent au pouvoir pendant les règnes des deux premiers souverains de la maison de Hanovre; mais la plus belle part de cette gloire, cependant, reviendra toujours à celui de ces ministres qui les surpassa tous dans l'art si difficile de gouverner les hommes, et le seul, William Pitt excepté, de les dominer, c'est-à-dire à Robert Walpole.

Le nom de ce rare politique, tant la violence de ses adversaires était parvenue à défigurer sa conduite, était presque devenu une injure. Une posté-

rité plus éclairée [1] a rendu à son mérite la justice que lui refusèrent la passion ou l'ignorance de la plupart de ses contemporains, et c'est à lui, aujourd'hui, que l'historien philosophe doit reporter principalement l'honneur d'avoir donné l'impulsion définitive à l'incomparable gouvernement dont n'a cessé depuis de jouir l'Angleterre.

La sincérité de ses convictions politiques, plus libérales que chez pas un des autres membres du parti whig de son temps, la solidité de son expérience administrative et financière, sa connaissance des hommes, sa singulière aptitude à discerner le mobile de leurs actions et à s'en servir pour les conduire, son bon sens, son courage, tels furent, au milieu de défauts secondaires, les qualités profondes qui, dès qu'elles eurent brillé, fixant sur lui les yeux, d'abord de son parti, puis bientôt de toute l'Angleterre, firent de lui pendant plus de vingt ans l'homme nécessaire du gouvernement de son pays. La haine des Tories, qu'il s'était attirée surtout

[1] C'est un juge non suspect en matière de probité politique, c'est Burke qui, le premier en Angleterre, a commencé avec autorité, en faveur de la mémoire de Walpole, cette légitime réaction, dans son remarquable pamphlet *Appeal from the new to the old whigs*. Quelques-uns depuis ont, en ce nouveau sens, dépassé la mesure et mis Walpole au-dessus de William Pitt lui-même. C'est une méprise. L'œuvre de Walpole fut considérable, il est vrai, mais malgré ses rares qualités, son personnage et sa conduite manquèrent toujours de ce qui a caractérisé depuis son glorieux successeur — la grandeur.

en soutenant éloquemment, dans le procès de Sacheverell, les droits de la liberté religieuse et politique, commença de le désigner à l'attention générale. Les services qu'il rendit à l'administration de Townshend pendant deux ans que, comme premier lord de la Trésorerie, il y resta attaché, l'opposition redoutable qu'il fit ensuite sur les bancs de la Chambre à cette administration, lorsque la jalousie de ses collègues l'en eut évincé, le firent remarquer comme un des hommes des plus utiles à associer à un cabinet et des plus dangereux à en écarter. Il ne fallut plus qu'une occasion pour que, s'élevant, non plus seulement hors de la foule, mais au-dessus des plus notables eux-mêmes de son parti, il en devint le chef. Une scandaleuse affaire, où le crédit public de l'Angleterre faillit un moment sombrer, et où son génie financier sauva tout, fut pour lui cette occasion. En 1717, la Compagnie de la mer du Sud, société maritime créée en 1711, et investie, à la suite du traité de l'*Assiento*, du monopole du commerce avec les possessions espagnoles dans l'Amérique méridionale, surprit au Parlement un bill par lequel elle fut autorisée à racheter toute la dette de l'État, et, pour seul prix d'un tel service, à accroître son capital et à lever des souscriptions par telle voie qu'il lui plairait. Un agiotage effréné, seul but et seul secret de cette opération, et compa-

rable seulement à celui qui, presque à la même époque, était déterminé en France par le système de Law, se mit dans les actions de la Compagnie, et au bout de trois ans, inévitable retour de ces folles aventures, après avoir bouleversé toutes les fortunes privées, mit la Compagnie dans l'impossibilité de tenir ses engagements et le Trésor à la veille de faire banqueroute. Dans ce pressant péril, une sorte d'acclamation publique désigna Walpole comme le seul homme capable de le conjurer. Il rentra à l'Échiquier, et opéra si habilement[1], qu'en quelques mois il eut à la fois liquidé l'affaire, rétabli le crédit public et sauvé même la Compagnie du Sud. Sa récompense fut ce poste suprême de ministre dirigeant, objet de l'ambition de toute sa vie, et dans l'exercice duquel il s'est immortalisé.

Le métier de premier ministre dans un gouvernement absolu est souvent plein d'ennuis et de périls. Mais la difficulté de le remplir, quelle qu'elle puisse

[1] Tous les éléments d'un bon récit de cette affaire, curieuse pour quelque publiciste qui voudrait écrire une histoire, fort à propos aujourd'hui, des illusions et des méfaits de l'agiotage, se trouvent, ainsi que la plupart des documents importants du ministère de Walpole, dans les deux derniers volumes des *Mémoirs* publiés par Coxe, en 1798. Ces deux derniers volumes contiennent une grande partie de la correspondance de Walpole avec son fils Horace et les principaux personnages de son temps, notamment Marlborough, Townshend, Stanhope, Pulteney, etc. Il est peu de collections de papiers d'État dont la lecture offre autant de variété et d'intérêt.

être, n'approche pas de celle du métier de premier ministre dans un gouvernement constitutionnel. Le ministre d'un roi absolu n'a à se soutenir que dans la faveur de ce roi contre les intrigues de sa cour; il expédie ensuite les affaires de l'État en toute liberté. Dans un gouvernement constitutionnel, au contraire, le ministre dirigeant n'a pas seulement besoin, pour gouverner à son gré, de faire accepter sa personne à un roi, mais, en outre, ce qui est plus difficile, il a besoin de faire agréer ses plans et ratifier ses actes par des Chambres. Personne encore, en Angleterre, on peut le dire, n'avait jusque-là rempli ce double rôle d'une manière ni suivie, ni complète. Walpole eut l'art, au milieu d'intrigues de cour continuelles, et de débats parlementaires les plus passionnés peut-être qui se soient jamais vus, d'y suffire plus de vingt ans. Il domina successivement Georges Ier en le flattant, et Georges II en parvenant constamment à lui persuader, à l'aide de sa femme, la célèbre et spirituelle Caroline d'Anspach, qu'il faisait de lui-même tout ce qu'on lui faisait faire. Mais il n'avait rien obtenu encore avec cela, tant qu'il n'avait pas assuré à la moindre de ses mesures l'approbation de la majorité du Parlement. Ce fut là, durant son long ministère, que, par son adresse à manier les affaires et les hommes, son imperturbable sang-froid dans les plus violents orages, la

constance de son bon sens au milieu du déchaînement de toutes les passions, il s'éleva, en ce genre, au-dessus de tout ce qui s'était vu avant lui. Un moyen lui vint en aide, que ses adversaires qui, plus tard, s'en servirent comme lui, lui reprochèrent avec une amertume dont la postérité elle-même quelque temps a été dupe, ce fut la corruption. Il ne l'avait pas plus importée dans le Parlement d'Angleterre qu'il ne l'avait inventée dans le cœur humain. Elle était, depuis longues années, dans les mœurs des Communes, et, quand il arriva au pouvoir, il l'y trouva tout établie. Guillaume III lui-même, que l'histoire n'a jamais flétri cependant du nom de corrupteur, avait été souvent obligé d'y avoir recours. Walpole ne se piquait point de réformer les consciences de ses contemporains, mais de conduire les affaires de son pays. Il vit dans nombre des membres de la majorité des Communes des hommes sur qui l'argent avait manifestement plus de pouvoir que l'éloquence ou que la raison; il acheta, sans hésitation ni remords, la fidélité politique[1] de ces

[1] Il paraît avoir employé la corruption plutôt à retenir ses partisans qu'à convertir ses adversaires. C'est du moins le témoignage de Burke, dont on lira peut-être avec intérêt ce passage : « He was an « honourable man, and a sound whig. He was not, as the jacobites « and discontented whigs of his own time have represented him, « and as ill informed people still represent him, a prodigal and « corrupt minister. They charged him, in their libels and seditious « conversations, as having first reduced corruption to a system.

membres. Ces tristes mœurs ont depuis disparu de l'enceinte au moins du Parlement britannique; mais reprocher à Walpole, à l'époque où il vivait, de s'y être conformé, serait l'accuser de n'avoir pas gouverné sans un moyen faute duquel il était impossible que le gouvernement lui restât. Avec quoi pouvait-il faire l'œuvre de son temps, sinon avec les moyens que fournissait ce temps? Quoi qu'il en soit, ce rare ministre accomplit ainsi, le premier en Angleterre, la rude et grande tâche de diriger et de faire prospérer, durant une longue suite d'années, les affaires publiques de son pays sous les lois et au milieu des orages du régime représentatif. Il gouverna près d'un quart de siècle au sein de la liberté et par la liberté, et il montra ainsi à l'Angleterre et au monde que, si le gouvernement constitutionnel est le plus difficile en même temps que le plus parfait des gouvernements, cette difficulté cependant n'est pas telle qu'il puisse, au sein d'une grande nation, se rencontrer des hommes capables de le manier. Démonstration profonde qui, de quelque manière que Walpole s'y soit pris pour y parvenir, donne à son

« Such was their cant. But he was far from governing by corruption. « He governed by party attachments. The charge of systematic cor- « ruption is less applicable to him, perhaps, than to any minister « who ever served the crown for so great a length of time. He gai- « ned over very few from the opposition. Without being a genius « of the first class, he was an intelligent, prudent, and safe mi- « nister... »

ministère le caractère d'un des événements les plus intéressants de l'histoire, non-seulement du progrès de l'Angleterre, mais du progrès humain.

Les Whigs, et surtout leur plus illustre représentant à cette époque, Robert Walpole, dans l'intervalle, qui sépara la guerre de la succession d'Espagne de la guerre de sept ans, eurent donc l'honneur d'attacher le nom de leur parti à la première grande mise en exercice qui se fût encore vue dans le monde des institutions représentatives. Comme ce philosophe qui, pour prouver le mouvement, marcha, ils prouvèrent l'excellence de ces institutions en en faisant usage; et c'est ainsi à eux que revient le mérite, que tous les esprits libres ne jugeront pas médiocre, d'avoir fait complétement fonctionner les premiers l'admirable système de gouvernement, qui fait encore aujourd'hui la force et la gloire de leur pays.

Nous avons vu déjà que l'usage de ce système ne fut rien moins, d'ailleurs, que stérile entre leurs mains, et la façon dont ils gérèrent les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne eût suffi à honorer le souvenir de leur administration; mais ils ont laissé un monument plus rare encore de l'habileté avec laquelle, tout nouveau que fût alors le gouvernement constitutionnel, ils surent l'employer pour le bien de la grandeur publique: ce fut la manière dont ils con-

duisirent les affaires extérieures, les plus délicates et les plus vastes, et le progrès que cette conduite procura à la puissance de leur pays.

De tous les terrains où il semblait, avant cette première expérience, que le gouvernement représentatif dût paraître dans le monde avec le moins d'avantage, c'était assurément celui de la diplomatie. En Angleterre même, cette partie importante de la conduite des destinées de la nation venait à peine, en 1715, d'être confiée aux mains de ministres constitutionnels. Guillaume III, tout le temps de son règne, s'était réservé la direction des affaires étrangères, au point de n'informer pas même toujours ses ministres de l'esprit dans lequel il les dirigeait. C'est ainsi notamment qu'il avait négocié directement avec Louis XIV et avec Heinsius les traités de partage de la monarchie espagnole, sans que son ministère, et encore moins le Parlement, connût seulement le sens de ces traités. Après lui, sous la reine Anne, la direction réelle des affaires étrangères avait été dans les mains de Marlborough, dont la coalition avait fait à la fois son général et son diplomate. A la chute des Whigs, en 1710, enfin, les Tories, représentés par Bolingbroke, avaient bien négocié les préliminaires de Londres, et, plus tard, la paix d'Utrecht; mais la conclusion de cette paix, quelque glorieuse d'ailleurs qu'elle fût à la Grande-

Bretagne, ne lui ayant pas, comme nous avons vu, procuré tous les avantages auxquels elle aurait pu prétendre, elle n'avait pas déposé, en matière diplomatique au moins, d'une manière décisive, en faveur du gouvernement constitutionnel. Ce fut aux Whigs qu'échut la tâche, dont ils s'acquittèrent avec un rare bonheur, de montrer que les ministres d'un pays libre, quelque incessant et ombrageux même que soit le contrôle qu'exerce un Parlement sur la moindre de leurs démarches, peuvent lutter contre la diplomatie des gouvernements absolus, non-seulement avec honneur, mais avec supériorité.

Tous les ministres, sans exception, qui, de 1715 à 1756, dirigèrent les affaires extérieures de l'Angleterre, Townshend, Walpole, Carteret, Henry Pelham, en donnèrent successivement la preuve.

Townshend commença avec éclat, en 1717 et en 1718, par la négociation des deux traités de la triple et de la quadruple alliance. Par le premier, conclu à La Haye, il parvint à lier la France à la Hollande et à la Grande-Bretagne, pour maintenir le traité d'Utrecht, notamment dans les stipulations relatives à l'expulsion des Stuarts et à la séparation des couronnes de France et d'Espagne. Bien plus, une clause expresse de cette convention singulière obligea, sans compensation aucune, la France à

démolir Mardick. L'infâme Dubois, sous la régence du duc d'Orléans, dirigeait alors les affaires extérieures de la France. Townshend pratiquant, tout ministre constitutionnel qu'il fût, le procédé dont Louis XIV avait, au siècle précédent, usé envers Charles II et Jacques II, avait acheté le personnage. La quadruple alliance fut plus extraordinaire encore. Toujours par le moyen de Dubois, Townshend y engagea la France, non plus seulement dans un traité, mais dans une guerre contre l'Espagne, où des escadres françaises allèrent, par ordre du cabinet anglais, brûler ce qui restait des chantiers et de la marine des Espagnols. C'était, dès le début, établir, avec une force de démonstration rare, la supériorité d'une diplomatie soumise au contrôle d'un Parlement sur une diplomatie ne relevant que de la grâce du bon plaisir. Ministre absolu et n'ayant, à ce titre, de comptes à rendre qu'à son maître, Dubois, à l'aise, avait vendu son pays; mais Townshend, simple ministre constitutionnel, et tenu, à ce titre, de justifier sa conduite par-devant son pays, avait acheté, avec Dubois, la nation que gouvernait celui-ci.

La présidence de Walpole, qui succéda dans l'administration whig à celle de Townshend, ne changea en rien ces errements. Le grand homme d'État avait pour système de faire les affaires de son pays par

la paix plutôt que par la guerre : *Quieta non movere* était sa maxime favorite. Mais cette maxime ne l'empêcha pas d'égaler en matière de politique extérieure l'habileté et le bonheur de Townshend. Townshend avait acheté Dubois, Walpole acheta la marquise de Prie, qui avait dans la confiance du duc de Bourbon, alors premier ministre de France, la même place que Dubois, avant elle, avait eue dans celle du duc d'Orléans. Le duc de Bourbon tomba et fut remplacé par Fleury, qui était un honnête homme, mais médiocrement perspicace et timide jusqu'à la pusillanimité. Walpole le gouverna, et Fleury, dupé, dominé et, au besoin, menacé, ne cessa pas, — il n'avait, lui non plus, de compte à rendre à aucun Parlement, — de sacrifier à l'Angleterre les intérêts de la marine, de l'armée et du commerce de la France. Un second théâtre, non moins important à cette époque pour les intérêts de la politique extérieure de la Grande-Bretagne, était l'Espagne. On se rappelle la clause additionnelle au traité de Séville, dans laquelle, en 1729 déjà, Walpole avait stipulé l'autorisation pour les Anglais d'envoyer tous les ans dans les colonies espagnoles de l'Amérique un vaisseau chargé de marchandises. Ce vaisseau, depuis lors, comme il était facile de le prévoir, était devenu simplement l'entrepôt d'un grand nombre d'autres qui le sui-

vaient, et où il renouvelait incessamment sa cargaison. Les Espagnols, pour mettre fin à cette contrebande, avaient institué des gardes-côtes, chargés de visiter les navires britanniques croisant dans ces parages. Troublés dans leur illicite commerce, les matelots anglais accusèrent les gardes-côtes espagnols de s'être rendus coupables envers eux de toutes sortes d'excès. Un, entre autres, Jenkins, patron d'un sloop de la Jamaïque, vint se plaindre à la barre des Communes d'avoir été visité à son bord par un capitaine espagnol, qui aurait eu la cruauté de lui couper une oreille. « En ce moment, ajouta-t-il, par un mot devenu fameux, je recommandai mon âme à Dieu et ma vengeance à mon pays. » Vraie ou fausse[1], l'allégation souleva les masses anglaises, déjà fort disposées à saisir le premier prétexte pour rompre avec l'Espagne et se jeter sur ses riches colonies, et Walpole fut mis en demeure, ou de déclarer la guerre, ou d'obtenir une réparation. Opposé en principe à la guerre, il négocia avec la cour de Madrid, et il en obtint, en 1739, sous la forme d'une indemnité pécuniaire, une réparation éclatante. Témoignage remarquable du respect et de la crainte que, même dans des af-

[1] Burke traite positivement le récit de Jenkins de fable : « The fable of Jenkins' ears, » dit-il. Voyez à ce sujet la note des pages 579-580 du premier volume des *Memoirs* de Coxe.

faires où le bon droit n'était pas absolument de son côté, la diplomatie anglaise, entre les mains de Walpole, comme entre celles de Townshend, inspira toujours aux plus grandes puissances étrangères de ce temps.

Mais bientôt Walpole tomba. Son système pacifique, qui avait valu d'immenses bienfaits à la Grande-Bretagne, après vingt ans de durée, cessa un jour d'y être populaire. L'opinion se déclarant contre lui lui enleva la majorité des Communes, décida la guerre, d'abord contre l'Espagne, puis, peu après contre la France, qui vint à son secours, et promut successivement à la direction des affaires, pour y soutenir cette politique nouvelle, Carteret et Pelham. En changeant de chefs et de système, la diplomatie des Whigs, pour cela, ne baissa point en habileté. Walpole était à peine tombé que Carteret déjà était parvenu à nouer avec l'Autriche, la Saxe et la Sardaigne une coalition formidable contre la France. Alors s'engagea cette guerre fameuse, qu'on a nommée depuis, du fait qui devint son objet principal, la guerre de la succession d'Autriche, et qui ne se termina qu'en 1748. D'un bout à l'autre de la durée de cette guerre, la diplomatie du cabinet whig fit des merveilles, tellement qu'en 1747 elle était arrivée à détacher de la France tous ses alliés et à armer contre elle tous les peuples qui,

de la Hollande à la Russie, avaient le moins d'intérêt alors à l'attaquer. Enfin la paix se fit. Les succès militaires avaient été partagés. Si l'Angleterre avait été victorieuse sur mer, à Carthagène, au cap Breton, au cap Finistère, elle avait été battue sur terre à Fontenoy et à Lawfeld, ses alliés de toute origine, Italiens, Autrichiens, Hollandais, à Bassignano, à Raucoux, à Berg-op-Zoom, et, en outre, les Français étaient maîtres des Pays-Bas, de deux provinces de la Hollande, de Nice et de la Savoie. Il était à craindre pour le cabinet whig, dans de telles circonstances, que la paix se fît, à la condition pour les deux parties belligérantes de garder respectivement quelqu'une de leurs conquêtes : les Français, par exemple, auraient pu exiger les Pays-Bas, en abandonnant à l'Angleterre le cap Breton. Mais Pelham trouva en France un allié aussi précieux que l'avait été Dubois pour Townshend, ou le duc de Bourbon pour Walpole : ce fut Louis XV. Ce prince était alors gouverné par Mme de Pompadour, laquelle, non plus que Dubois ni le duc de Bourbon, n'avait de compte à rendre à aucun Parlement. Mme de Pompadour voulut la fin d'une guerre qui dévorait l'argent de ses plaisirs. Louis XV alors fit cette déclaration inepte et fameuse, qu'il entendait traiter *non en marchand*, *mais en roi* ; et il abandonna toutes les conquêtes qu'avaient faites

les armées françaises. L'Angleterre, de son côté, sans doute restitua aussi ce qu'elle avait pris, moins deux choses cependant qu'elle ne pouvait rendre, car elle les avait anéanties dans cette guerre : la marine de la France et celle de l'Espagne.

Il ne reste plus maintenant, pour compléter ce tableau de l'administration des Whigs, pendant les quarante années qui s'écoulèrent de 1713 à 1756, qu'à rappeler un dernier et très-important événement dont cette administration, il est vrai, ne saurait revendiquer tout l'honneur, mais qu'elle eut du moins la bonne fortune de voir s'accomplir pendant qu'elle fut aux affaires, c'est l'événement qui, en 1745, délivra à tout jamais la Grande-Bretagne de la crainte d'un retour des Stuarts.

Dès le lendemain de l'avénement de Georges Ier, en 1715, une insurrection jacobite avait éclaté à la fois en Écosse et dans le nord de l'Angleterre. Le Prétendant, fils de Jacques II, le chevalier de Saint-Georges, comme il se faisait appeler, avait débarqué à Peterhead, et pris en personne le commandement militaire de ce mouvement que son incapacité et son irrésolution seules avaient empêché de devenir formidable. Townshend l'avait réprimé avec la dernière énergie, le chevalier de Saint-Georges s'était précipitamment rembarqué, abandonnant ses partisans à la vengeance des Whigs, et pendant trente

ans, bien qu'ils parlassent toujours, jusque dans Londres même, de reprendre les armes, les Jacobites, sévèrement surveillés, n'avaient plus donné aucune inquiétude sérieuse au gouvernement britannique. Tout à coup, au mois de juillet 1745, six semaines après le grave échec militaire qu'il venait d'essuyer à Fontenoy, le cabinet whig, au plus fort des occupations que lui donnait cet échec, apprend que le fils aîné de l'ancien chevalier de Saint-Georges, Charles-Édouard, jeune homme de vingt-cinq ans, d'un courage capable des plus désespérées entreprises, est débarqué dans l'une des Hébrides, qu'il a gagné de là l'Écosse, et qu'en peu de jours il a réuni une armée. Trois mois plus tard, cette armée avait dépassé Édimbourg, battait complétement à Preston le premier corps de troupes envoyé par le gouvernement à sa rencontre, par une marche rapide enlevait Newcastle, Manchester, Derby, et se trouvait enfin à trente lieues de Londres. Une stupeur universelle accueillit d'abord la nouvelle de cette audacieuse attaque; mais cette stupeur bientôt se changeant en colère, le gouvernement, coup sur coup, obtint du Parlement, avec 160 millions de subsides, soixante mille soldats et quarante mille matelots, à l'aide desquels le nouveau Prétendant fut, en un moment, enveloppé de tous côtés par terre et coupé par mer de ses communications

avec l'étranger. Le duc de Cumberland, enfin, le même qui venait d'être battu à Fontenoy, plus heureux en Angleterre qu'il n'avait été sur le continent, atteignit Charles-Edouard à Culloden, et l'y mit en pleine déroute. Le fatal et infortuné jeune homme erra pendant cinq mois, d'asile en asile, au milieu de périls et d'aventures qui surpassèrent tout ce que l'imagination des romanciers a jamais pu inventer de plus dramatique, et enfin, un an environ après son débarquement dans les Hébrides, il parvint à regagner la France, y remportant avec lui, pour l'y ensevelir à toujours, la dernière espérance d'une cause dont le triomphe, si la Providence l'avait permis, eût fait le malheur de sa nation. Ainsi, par une épreuve décisive et suprême, l'Angleterre se trouva à jamais délivrée de la crainte de cette restauration, dont le fantôme, depuis 1689, n'avait cessé de troubler les conseils de sa politique : événement fortuné qu'elle aurait pu payer des plus grands sacrifices, qui ne lui coûta qu'un moment d'angoisse, et qui suffirait à lui seul à faire de la période dont nous achevons le cours l'une des plus importantes de l'histoire de ses destinées.

On a vu à quels autres titres encore cette période méritait d'être signalée, ainsi que nous l'avons fait en l'ouvrant, comme une des plus remarquables que les annales de la Grande-Bretagne puissent

offrir à l'attention des historiens et des philosophes. Si elle ne vit point de ces événements éclatants et rares qui soudain, et comme d'un seul coup, font avancer d'un pas de géant la fortune des nations, elle en vit dans tous les genres de singulièrement utiles à la consolidation de la puissance et à l'avancement futur des destinées britanniques. Cette époque, si l'on veut et à proprement dire, ne fit pas de grandes choses; mais ce qui, à certains égards, valut tout autant, elle laissa l'Angleterre capable d'en entreprendre, et si l'époque brillante qui vint ensuite fit ces choses, ce fut surtout pour avoir été précédée d'un âge qui, en lui en préparant les moyens, les lui avait rendus possibles.

Mais pour le mieux entendre, il est bon, avant de venir à cette époque suprême, de prendre une idée exacte de l'état général de l'Angleterre, au moment où nous voilà parvenus. On jugera mieux ainsi de l'étendue des ressources que le temps que nous quittons léguait à celui qui allait le suivre, et le secret de l'étonnante rapidité des succès de ce temps nouveau sera d'avance par là en partie expliqué.

III

On a dit de la géographie et de la chronologie qu'elles étaient les yeux de l'histoire, on pourrait dire de la statistique qu'elle en est le flambeau. Il n'y a guère, en effet, qu'à la lumière qu'elle seule peut répandre sur l'état de la puissance productive du travail et du génie d'un peuple aux différents âges de son existence, qu'il soit possible de mesurer avec justesse l'influence comparée des causes qui ont entraîné ce peuple, soit dans la route du progrès, soit dans celle de la décadence. La plupart des historiens négligent cette source d'information précieuse. Mais qu'arrive-t-il? qu'on ne voit presque jamais dans leurs récits les vrais motifs de l'échec ou du succès des entreprises dont ils parlent. Ces entreprises paraissent toujours improvisées, et leur bonne ou leur mauvaise fortune l'effet pur et simple de la faveur ou de la malignité du sort. Erreur fâcheuse, qui corrompt la fidélité des plus éloquents tableaux.

Il est vrai que la difficulté d'établir des statistiques exactes est grande. Lors même qu'on est contemporain des faits qu'on examine, le risque d'en

dresser des relevés fautifs est considérable. Ce risque augmente au point presque de devenir infini, lorsque l'époque dont on veut établir de la sorte le bilan est une époque entrée depuis longtemps dans le domaine de l'histoire, et d'ailleurs médiocrement riche en documents pouvant tenir lieu de la vue des choses. C'est précisément l'obstacle que nous rencontrons dans notre entreprise de reconstituer par la pensée l'état au vrai de la puissance productive du travail et du génie de l'Angleterre au milieu du dix-huitième siècle. Cet obstacle, cependant, n'est pas insurmontable. Nous en triompherons en ne nous attachant qu'à ceux des événements de cette époque dont l'authenticité ne saurait être suspecte, et dont le caractère est assez compréhensif pour donner une idée de l'ensemble des choses. Tels sont, dans l'ordre matériel, les faits généraux de production, propres à découvrir quel était alors en Angleterre l'état des principales branches du travail indigène; dans l'ordre intellectuel, les événements saillants de l'ordre des arts, des lettres et des sciences, capables de faire connaître quel était de ce temps le mouvement des idées en Angleterre et à quelle hauteur il s'élevait; dans l'ordre moral enfin, les traits les plus caractéristiques de la vie publique anglaise de cet âge. Un tableau rapide de l'état de la Grande-Bretagne au commencement de

la guerre de sept ans, tracé d'après ces éléments et reproduisant ces données, répandra, pensons-nous, une pleine lumière sur les causes de l'essor inouï que prit soudain alors la grandeur de cette nation.

Nous avons laissé, à la mort de Guillaume III, la fortune et le génie britanniques dans une voie de progrès universel et marqué. Ce mouvement, dont l'origine alors datait déjà de la révolution de 1640, loin de se ralentir pendant la première moitié du dix-huitième siècle, n'avait fait, au contraire, que s'accuser davantage. Le peuple anglais, pendant ces cinquante années, n'avait fait dans tous les sens qu'acquérir et que croître; et au moment où nous sommes, c'est-à-dire à la veille de l'avénement de William Pitt aux affaires, il était, au triple point de vue matériel, intellectuel et moral, devenu l'être le plus complet et le personnage le plus considérable du globe.

Sa puissance matérielle d'abord frappait tous les regards. Il était encore bien éloigné sans doute de l'avoir portée au point où nous la voyons aujourd'hui, mais déjà il l'avait élevée au-dessus, non-seulement de celle de tous les peuples contemporains, mais de celle des nations les plus fameuses de l'histoire. Ni Tyr, ni Carthage, ni Venise, ni Amsterdam, déjà n'avaient, aux jours de leur splendeur, égalé cette prospérité immense; et partout dans le monde

on saluait maintenant dans l'Angleterre la plus étonnante puissance marchande qui eût jamais dominé les mers.

Quelques exemples, indispensables à faire sortir ceci du vague toujours justement suspect d'une affirmation générale, feront rapidement sentir où, sous ce premier point de vue, en était arrivée dès lors la grandeur britannique.

Parmi les causes très-diverses qui ont donné la suprématie à l'industrie de la Grande-Bretagne, il faut compter l'abondance et la richesse des matières premières que son sol recèle ou produit. Il est sensible, en effet, que s'il avait fallu que cette nation tirât ces matières, d'un volume et d'un poids si considérable, et dont le transport eût toujours coûté de grands frais, des pays étrangers, elle aurait toujours éprouvé un énorme obstacle à développer son génie industriel. Rien n'était donc plus intéressant pour elle que de développer sur son sol la puissance de rendement du produit annuel de ces matières. A quelque degré en quelque sorte hyperbolique que cette puissance soit parvenue depuis, on admirera encore quel progrès elle avait réalisé déjà au milieu du dix-huitième siècle.

Bornons-nous aux deux plus importantes des matières premières naturelles au sol britannique, à celles aussi dont le développement de produc-

tion était destiné à jouer le plus grand rôle dans l'avenir comparé de la puissance manufacturière des peuples, la houille et le fer. Sunderland, qui à la fin du dix-huitième siècle n'exportait pas soixante mille *chaldrons* de houille, vers 1760 en exportait plus de deux cent mille. Les travaux houillers de Newcastle n'avaient pas pris dès lors une moindre importance; ils occupaient déjà vers cette même époque environ six mille mineurs [1]. L'extraction du fer avait suivi le même progrès. Au dix-septième siècle, quelques rares fourneaux, disséminés tant en Ecosse que dans le nord de l'Angleterre et dans le pays de Galles, produisaient à peine un tiers de tonne par semaine ou environ dix-huit tonnes seulement par an. En 1750, cette production s'était élevée à près de trois cents tonnes, et elle employait directement ou indirectement environ deux cent mille ouvriers [2]. Une révolution industrielle qui ne faisait alors que commencer, mais qui devait bientôt avoir une portée incalculable, avait imprimé, à partir de 1720 environ, cet élan nouveau à la production simultanée du fer et de la houille: c'était la substitution de la houille au bois dans la réduc-

[1] Ross. *Essay on coal and the coal trade.* Lond., 1844, et Anderson, ad ann. 1761.

[2] Scrivener, *History of the iron trade,* 1841, et Anderson, ad ann. 1719.

tion des minerais de fer. Les premiers essais utiles en avaient été faits, sous Georges Ier, dans la vallée de Colebrook, au centre du bassin houillier du Shropshire, et en peu d'années ils avaient décuplé la production du fer et triplé l'extraction de la houille.

Il est intéressant de rapprocher de ces chiffres des nombres qui expriment le progrès comparé qu'avaient simultanément réalisé depuis cinquante ans en Angleterre les principales manufactures de fils ou de tissus en laine, en lin ou en coton. Un Mémoire[1], présenté aux Communes en 1739, rapporte que les fabriques de laine de la Grande-Bretagne, à cette époque, occupaient plus de quinze cent mille personnes et distribuaient annuellement pour environ dix millions de livres sterling de salaires. La culture et la fabrication du lin, qui n'avaient été naturalisées en Irlande et en Écosse que sous Jacques II, avaient pris, en bien moins de temps, une importance relativement bien plus considérable. La valeur des exportations des toiles d'Irlande, qui en 1689 n'était que de six mille livres, en 1741 était déjà de six cent mille : en un demi-siècle, elle avait centuplé[2]. L'industrie du coton, presque aussi jeune alors sur le sol britannique que celle du lin, avait

[1] Cité par Anderson, ad ann. 1739.
[2] D'après un document cité par Anderson, ad ann. 1741.

crû avec la même rapidité. En 1697, les importations de cotons en laine dans les ports de la Grande-Bretagne n'atteignaient pas une valeur de deux millions de livres sterling; en 1751, elles allaient à trois millions, et Manchester déjà fabriquait pour tout le globe, pour plus de six cent mille livres sterling de fils et de tissus[1].

L'industrie, cependant, n'avance pas avec cette rapidité dans un pays, sans imprimer autour de soi, à la production des subsistances, aux entreprises de la marine et aux échanges du commerce, un élan considérable. C'est ce qui n'avait pas manqué d'arriver en Angleterre.

Sollicitée par les besoins croissants de la consommation, consommation étendue elle-même par l'accroissement de la somme des salaires annuellement distribuée à la population par l'industrie, l'agriculture anglaise,—tous les témoignages comparés des écrivains de la fin du dix-septième siècle et de ceux du milieu du dix-huitième en font foi,—avait pendant ces cinquante années changé en quelque manière de face. Il est difficile de produire à cet égard des nombres qui montrent aussi exactement que pour les manufactures quel avait été le progrès obtenu; voici cependant quelques chiffres aussi au-

[1] Chiffres fournis par la *Revue britannique* d'avril 1837.

thentiques qu'il est possible de se les procurer en pareille matière, et dont l'éloquence frappera. La production du blé sur le sol britannique n'atteignait pas en 1696 deux millions de quarters[1]; en 1736, l'Angleterre en exporta jusqu'à huit cent mille[2]. Pendant le cours entier du dix-septième siècle, le prix moyen du froment avait été de trente-six à quarante schellings le quarter, ou environ quinze à dix-huit francs l'hectolitre; de 1701 à 1760, il fut constamment de 20 pour 100 environ au dessous de ces prix. Phénomène remarquable et bien propre à démontrer l'excellence de ce principe d'économie politique, que l'avenir de l'agriculture d'un pays est surtout dans le développement des manufactures nationales de ce pays. Il est impossible, en effet, que ces manufactures, en augmentant le travail de la population, et en accroissant la somme et le taux de ses salaires, ne développent pas la consommation générale, et par là n'encouragent pas la production des subsistances, puisqu'elles en multiplient les débouchés et qu'elles en élèvent le prix rémunérateur.

La navigation marchande de l'Angleterre n'avait pas reçu du progrès général de son industrie un

[1] D'après Gregory King et Davenant, cités par M. Macaulay, *Histoire d'Angleterre,* chap. III.
[2] Anderson, ad ann. 1736, *et passim.*

moindre encouragement. L'Angleterre, grâce à son progrès manufacturier, commençait d'être alors ce qu'elle est devenue tout à fait depuis, l'entrepôt et l'atelier de l'univers; mais pour jouer ce rôle, entourée comme elle l'est de tous côtés par l'Océan, elle était inévitablement sollicitée à augmenter de plus en plus la quantité et le tonnage de ses navires. Car, ayant d'année en année à importer une plus grande masse de matières brutes, et à exporter une plus grande quantité de produits fabriqués, et ne le pouvant faire que par mer, il était inévitable que sa flotte commerciale allât croissant de plus en plus. Quelle en était l'importance au milieu du dix-huitième siècle? Comme il n'y avait pas alors de bureau officiel de statistique à Londres, c'est ce qu'il est aujourd'hui difficile de connaître avec exactitude. Un économiste cité par Anderson estimait, en 1754, que la flotte marchande anglaise jaugeait trois cent vingt mille tonneaux. Anderson lui-même, à cet endroit de ses sèches mais exactes et instructives annales, rapporte que, d'après des informations qu'il prit en personne à la douane de Bristol, ce port, en 1743, n'armait pas moins déjà de quatre cents navires, et Liverpool, le service de son cabotage mis à part, pas moins de trois cents. Il ajoute qu'en 1728 il était entré dans le port de Londres, venant de toutes les parties du monde, dix-huit cent trente-

neuf navires anglais de long cours, et six mille huit cents autres bâtiments de moindre dimension. Nombres, continue-t-il, qui ont été singulièrement augmentés depuis lors. Quels qu'ils soient, ils donnent du moins une idée approximative des proportions herculéennes qu'affectait déjà la flotte marchande anglaise.

Cette flotte, enfin, allait dès lors, sous toutes les latitudes du globe, soit chercher les matières premières nécessaires à l'entretien des manufactures de la métropole, comme les bois d'Amérique, le coton des Indes ou les soies d'Italie; soit porter les produits déjà très-variés et très-recherchés de ces manufactures, les draps de Leeds, les cotonnades de Manchester, les toiles d'Ecosse ou d'Irlande, et le reste. Il s'ensuivait un échange de marchandises, dès cette époque, considérable, et dont on jugera le progrès et l'importance par le chiffre seul de l'accroissement qu'avait pris depuis la fin du dix-septième siècle le commerce de la Compagnie des Indes. Depuis la fin du dix-septième siècle, le nombre des navires armés par la Compagnie avait doublé; le tonnage de ces navires avait triplé, et la valeur annuelle des cargaisons, tant à l'expédition qu'au retour, était devenue deux fois plus considérable. Vers 1755, la Compagnie avait en mer vingt navires, jaugeant dix mille tonneaux, portant annuellement en

Asie pour une valeur de trois à quatre cent mille livres sterling de produits ouvrés dans les manufactures anglaises, et en rapportant pour une valeur de deux millions de livres de denrées, épices et matières premières de tout genre[1].

Il serait superflu de multiplier les données de ce genre; celles-ci suffisent amplement à faire voir à combien de titres, dès le milieu du dix-huitième siècle, la prospérité marchande de l'Angleterre méritait d'attirer, comme elle le faisait, la considération universelle des autres peuples contemporains. On n'avait pas dans l'histoire d'exemple d'un progrès aussi rapide que celui que cette nation venait, depuis les cinquante dernières années, de réaliser de la sorte.

A quelle cause cependant ce progrès était-il dû, et quel en était le résultat au point de vue de l'accroissement de la puissance relative de l'Angleterre dans le monde? Il est aisé de s'en rendre compte.

Bien des causes assurément avaient, depuis la fin du dix-huitième siècle, concouru à imprimer au développement de la richesse de l'Angleterre cet essor remarquable; mais une, entre toutes, sans laquelle l'action de toutes les autres fût à coup sûr demeurée stérile, était la persévérance avec la-

[1] D'aprés la comparaison des tableaux officiels de la Compagnie, reproduits par Milburn, *Oriental Commerce*, p. XLV-LIII.

quelle la nation anglaise, pendant tout ce temps, était restée attachée au système de ses institutions économiques. Il est impossible, quand on examine de près les faits, de conserver le moindre doute à cet égard. Quelle était, en effet, l'origine première de cet accroissement surprenant de la richesse britannique? Nous l'avons vu : le progrès de l'industrie. C'est au progrès de l'industrie que l'agriculture avait dû de voir la consommation, et partant le prix rémunérateur de ses denrées, hausser, que la navigation, le commerce, les colonies, avaient été redevables de l'augmentation extraordinaire qui s'était manifestée dans l'importance de leur matériel, de leurs affaires, de leurs relations, de leurs bénéfices. Mais l'industrie elle-même, ou pour employer un terme plus générique, qui sera en même temps plus juste, mais le travail de la nation, dans toutes les branches où on l'avait vu fleurir, à quoi, sinon au système éminemment fécond des institutions économiques qui l'avaient protégé, avait-il dû de croître et de multiplier à ce point? Otez, par exemple, les tarifs qui imposaient l'entrée en Angleterre des fers étrangers, que fût devenue, dans la supériorité de fabrication acquise des Suédois en ce genre de travail, le progrès des fonderies et des forges anglaises? Il eût été impossible. Bien plus, un fait des plus intéressants de l'histoire et

de l'avenir de l'industrie universelle, je veux dire la substitution de la houille au bois dans la réduction des minerais, eût été indéfiniment ajournée, car aucun industriel n'eût été en mesure de la tenter. Il en est de même des progrès qu'avaient réalisés pendant la même période les autres genres de manufacture. Otez les droits séculaires mis sur l'introduction des draps étrangers, les taxes énormes imposées sous Guillaume III à celle des toiles de lin ou des cotonnades de l'Inde, que fût devenu le développement des filatures et des ateliers de tissage et d'impression de laine, de lin et de coton de Leeds, de Manchester, de Dublin, de Glasgow? De même pour l'agriculture. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'en outre des encouragements qu'elle n'avait cessé de recevoir, depuis cinquante ans, du progrès de la consommation déterminé par le développement de l'industrie, le gouvernement l'avait plus directement soutenue encore en accordant constamment, pendant toute cette période, une prime de cinq schellings par quarter pour l'exportation du froment, et une prime proportionnelle pour les espèces inférieures de grain. Il est à peine utile, enfin, de rappeler que l'*Acte de navigation* en entier n'avait cessé depuis lors d'être maintenu dans ses plus rigoureuses dispositions, ainsi que les chartes des grandes compagnies de commerce, notam-

ment de celle des Indes, et que c'était sous l'empire des règlements prohibitifs de toute concurrence étrangère, édictés par cet acte et par ces chartes, que la marine, les colonies et le commerce de la Grande-Bretagne avaient si remarquablement prospéré.

Les économistes de nos jours disputent beaucoup du choix du meilleur régime d'administration à suivre pour développer l'industrie des nations. Ils disputeraient vraisemblablement moins, si, s'en rapportant à l'observation des faits plutôt qu'aux subtilités du raisonnement, ils cherchaient de bonne foi dans l'histoire ce que la prévalence, à telles et telles époques et chez les différents peuples, de telles ou telles institutions économiques, a déterminé de résultats bons ou mauvais. L'exemple des effets produits en Angleterre pendant la première moitié du dix-huitième siècle par le maintien rigoureux qui s'y vit des prescriptions les plus étroites du régime protecteur et même prohibitif, est du nombre de ceux qui, à beaucoup d'égards, mériteraient de frapper et d'éclairer leur réflexion.

Admirons, quoi qu'il en puisse être, l'effet des lois sur la prospérité ou sur la ruine des États. Si elles sont mauvaises, elles entravent ou même étouffent complétement le développement de leur

travail et partant de leur richesse : c'est ce qui fût arrivé certainement à l'Angleterre, si, dans la nécessité où était son industrie alors d'être protégée contre la concurrence étrangère, dans le besoin qu'avaient ses forges d'être soutenues contre les importations de la Suède, ses manufactures de lin contre celles de la Flandre, ses cotonnades contre les toiles des Indes, etc., elle avait négligé l'emploi du système protecteur. Bien conçues, au contraire, elles ont avec le temps une influence incalculable sur le progrès des peuples : elles les rendent industrieux d'inertes, opulents de misérables, civilisés de barbares. Les historiens cherchent souvent bien loin les causes de ces grands changements ; ils les trouveraient sans tant de peine, s'ils interrogeaient seulement les recueils des lois administratives auxquelles la plupart du temps ils sont dus. Ces lois d'abord ne frappent pas. Ce ne sont que quelques lignes perdues dans de gros volumes, et puis il n'y a dans leur texte rien de bien dramatique ni de bien propre à passionner ou à amuser un lecteur. Sans doute, mais ces lois cependant, on n'y réfléchit pas assez, quand elles sont longtemps maintenues dans le code administratif d'un peuple, agissent sur le développement du génie et de l'existence de ce peuple, comme font les lois physiques sur la croissance des êtres organisés : cette action est in-

sensible, mais comme elle est constante, à la longue elle devient immense.

A l'époque où nous sommes parvenus de l'histoire de l'Angleterre, la vertu de ses institutions économiques, par l'influence qu'elle avait exercée sur le développement de toutes les branches du travail de sa population, avait eu en même temps déjà un effet non moins remarquable, et dont l'exemple arrive à l'appui de ce que nous venons de dire, sur l'accroissement des moyens de sa puissance politique. Et comment d'ailleurs en eût-il été autrement? Il est sensible que plus un peuple travaille, plus il devient riche, et que plus il devient riche, plus il voit croître les ressources propres à couvrir les frais de ses entreprises et à sustenter les progrès de sa grandeur. Mais deux preuves décisives en peuvent être apportées ici, et qui montrent avec une rare éloquence à quel point l'augmentation du travail de la population de l'Angleterre avait contribué à accroître le capital des ressources et des moyens de sa puissance nationale.

C'est d'abord l'abondance d'argent, sans égale chez aucun autre peuple, qui se voyait dès lors en Angleterre, abondance telle, que comme nous l'avons déjà rappelé, l'intérêt de la dette y était rapidement tombé à un taux que cinquante années auparavant les plus hardis économistes n'auraient

jamais osé espérer. Ce phénomène, d'ailleurs, était remarquable à un autre égard. Tandis que l'intérêt de la dette avait baissé ainsi, le capital et la rente de cette dette n'avaient cessé de croître, au contraire, avec une promptitude et dans des proportions non moins grandes. Ainsi, à l'époque de la révolution de 1688, par exemple, tandis que le capital de la dette ne montait pas à sept cent mille livres sterling, et sa rente à trente et un mille, l'intérêt légal des emprunts était de 6 pour 100, et dans la réalité il montait à 7, à 8, et quelquefois même au-dessus. En 1717, quatre ans après la paix d'Utrecht, la dette, considérablement augmentée par les dépenses de la guerre de succession, dépassait en capital cinquante-deux millions. Cela n'empêcha pas le Parlement d'en réduire l'intérêt de 6 à 5 pour 100, et dix ans plus tard à 4. Après la paix d'Aix-la-Chapelle enfin, la dette ayant monté de cinquante-deux à quatre-vingts millions, cela n'avait pas empêché les Communes de continuer à en réduire l'intérêt à 3 et demi, et enfin, même en 1750, à 3 pour 100. De telle sorte que le gouvernement britannique avait été, de 1688 à 1750, trouvant d'autant plus de crédit et payant l'argent moins cher à mesure qu'il s'endettait davantage.

Ce paradoxe de finance s'explique d'un mot.

L'augmentation du travail indigène sur le sol britannique avait été la grande cause du miracle; cette augmentation, en effet, en multipliant les profits et les salaires de la population, y avait accru, dans une proportion immense, la masse du numéraire circulant, et l'argent devenant ainsi de moins en moins rare était naturellement devenu du même coup plus facile à se procurer et moins cher à emprunter. Ce qui était résulté de là cependant pour l'accroissement de ce qu'on peut appeler le capital de la puissance relative du peuple anglais dans le monde n'était pas moins considérable. Ce n'est qu'avec de l'argent, en effet, qu'un État peut soutenir le poids des entreprises nécessaires au maintien ou au progrès de sa grandeur. Mais alors il est sensible qu'un peuple dont le travail avait à ce point augmenté en cinquante ans la fortune, qu'il prêtait plus volontiers à trois pour cent à son gouvernement cent fois plus d'argent qu'il ne lui en prêtait auparavant à six ou même à huit, pouvait mettre désormais au service de son ambition des ressources effrayantes pour le reste des nations du globe.

Un second fait, avons-nous dit tout à l'heure, peut témoigner d'une manière non moins frappante que celui-là de l'influence qu'avait eue le progrès de la prospérité matérielle de l'Angleterre sur celui

de sa puissance nationale, c'est l'augmentation croissante de sa flotte militaire depuis 1688. Cette flotte qui, à l'avénement de Guillaume, comptait cent soixante-treize navires du premier au sixième rang, en comptait deux cent six en 1721, et, vingt-cinq ans plus tard, deux cent soixante-seize, portant dix mille bouches à feu, et montés par plus de soixante mille hommes. Ce seul chiffre dit mieux qu'un long discours quel lien profond avait, durant ce demi-siècle, attaché l'un à l'autre le progrès de la richesse de ce peuple et celui de sa puissance.

Mais les comparaisons sont l'âme des bons jugements. En voici une qui fera de reste apprécier quelle importance relative donnaient à cette époque à l'Angleterre cette prospérité de son crédit et cet imposant état de son armement naval. La puissance contemporaine la plus considérable de l'univers avec elle était la France. Deux mots suffiront à faire comprendre à quelle distance, un peu avant la guerre de sept ans, l'Angleterre, sous ce double et décisif rapport, la laissait. L'argent alors valait couramment en France dix pour cent, et le gouvernement, en fait, n'empruntait guère au-dessous de ce taux. Quant à la flotte française, après la paix de 1748, elle avait été réduite à un vaisseau, suivant quelques historiens, à deux, suivant d'autres.

On peut conclure de tout ceci que, vers 1750, il

n'y avait pas, sur la surface du globe, de nation dont les ressources matérielles, soit pour la vie de la paix, soit pour celle de la guerre, égalassent celles de la Grande-Bretagne. Fait immense, qui dès lors donnait aux Anglais dans le règlement des affaires du genre humain un ascendant incontesté, et qui les mettait en possession des moyens d'y conquérir, quand ils le voudraient, la prépondérance.

Ce n'était pas seulement cependant dans l'ordre matériel que les Anglais, depuis la révolution de 1688, avaient réalisé ces progrès. La Tyr moderne, comme l'appelaient déjà les contemporains, n'avait pas seulement vécu, depuis lors, de la vie des affaires et des sens. Elle s'était élevée aussi dans le monde intellectuel à un rang où, sans doute, elle avait encore des égaux, mais où on peut dire qu'elle n'avait plus de supérieurs.

La culture des arts utiles, objet plus considérable dès lorsque chez aucun autre peuple, des occupations de l'Angleterre, lui avait ouvert une carrière où son génie avait commencé de briller d'un vif éclat. Déjà avaient paru les premiers personnages de cette forte génération d'agronomes, de mécaniciens, d'inventeurs en tous les genres qui se perpétue encore de nos jours, et qui ont fait de leur patrie l'école pratique de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du genre humain. Bakewell avait

inauguré, dans sa ferme de Dishley, la merveilleuse série d'expériences où, sculptant en quelque sorte l'animal, comme un statuaire fait le marbre, il est parvenu à transformer la race originaire des bœufs et des moutons de l'Angleterre en des espèces à la beauté desquelles la nature elle-même, en quelque sorte, n'avait pu atteindre. A la même époque, Arthur Young commençait, de son côté, cette longue suite d'observations, d'où devait sortir, avec la méthode de la classification des sols, le traité princeps de la science, inconnue jusqu'à lui, de l'économie rurale. Trois hommes appartenant aux différentes classes sociales de l'Angleterre, à l'aristocratie, à la bourgeoisie, à la classe ouvrière, le duc de Bridgewater, l'ingénieur Gilbert et le mineur Brindley, s'unissaient dans le même temps pour changer de fond en comble le système des communications et des transports de la Grande-Bretagne, et y ouvrir, dans la capitale de l'industrie du coton, ce système de canalisation intérieure qui a fini par atteindre une étendue de près de quatre mille kilomètres. L'industrie, non moins favorisée, avait déjà vu se produire les premiers de ses grands réformateurs. Foley était allé chercher en Suède les dessins des premières machines à travailler le fer. Wyatt, en 1735, avait déjà obtenu le premier écheveau de fil de coton par des moyens mécani-

ques. Lewis, en 1748, avait monté la première machine à carder; et bientôt allaient paraître les trois beaux génies qu'ils annonçaient et qui devaient opérer une si étonnante révolution dans ce genre d'industrie : Arkwright, avec son banc à broches; Hargreaves, avec sa fileuse; Crompton, avec la mull-jenny. La navigation, si elle n'en était pas, comme l'agriculture et l'industrie, à donner à l'Angleterre ses premiers grands hommes, avait continué, du moins, d'en produire. Anson, en 1740, repassant sur les traces que, depuis Magellan, avait suivies le sillage des vaisseaux de Drake, de Cavendish, de Van Noort, de Spilbergen, de Schouten, avait accompli autour du globe un voyage de circumnavigation où l'esprit scientifique de l'Angleterre n'avait pas moins brillé que son esprit militaire et marchand. Enfin, Byron, Wallis et Carteret avaient frayé dans les mers australes cette route où, peu après, Cook allait trouver la mort et l'immortalité.

Tous ces grands hommes avaient ainsi ou porté ou soutenu à une rare hauteur la renommée du génie britannique. Mais il faut remarquer quelque chose de plus. Excepté les navigateurs, pas un, à quelque degré que ce fût, n'avait eu besoin pour cela de l'appui du gouvernement, ni même n'avait seulement eu l'idée de le demander. Travaillant et inventant

comme auraient pu faire des poëtes ou des savants, sans compter en rien que sur eux-mêmes, les Bakewell, les Young, les Bridgewater, les Gilbert, les Brindley, les Foley, les Wyatt, les Lewis et les autres n'avaient cherché d'autre appui qu'en leur courage pour le succès de leurs entreprises. Tandis que dans les grands États du continent, en France, par exemple, c'était le gouvernement seul qui provoquait les réformes agricoles et les inventions industrielles, sans parvenir le plus souvent à les faire naître; tandis que dans les cas les plus heureux notamment il ne fallait rien moins que l'intervention de Louis XIV pour que Riquet pût exécuter son canal, et celle de Colbert pour que quelques bergeries se formassent, sur le sol britannique, au contraire, c'étaient de simples particuliers qui, dans des dimensions plus grandioses encore, se chargeaient seuls d'entreprises destinées à changer la face, non-seulement de l'industrie de leur pays, mais de celle du monde. Foley n'avait derrière lui aucun ministre lui donnant mission d'aller étudier en Suède les secrets de la fabrication du fer. Il y allait de lui-même, se résignant à y vivre péniblement, obscur et presque méprisé, du salaire que lui obtiendrait des passants son talent sur le violon, satisfait s'il rapportait dans son pays une industrie nouvelle. De même Young, de même Bakewell; qui

les aidait à Dishley ou à Bradfield, qui les soutenait dans les longues et souvent coûteuses épreuves de leur noviciat agricole? Personne qu'eux-mêmes. Qui, enfin, avait poussé le duc de Bridgewater à enfouir ses millions dans les souterrains navigables de Worsley? Simple particulier, il avait pourtant, lui troisième, achevé là en peu d'années un ouvrage dont l'entreprise eût effrayé certains Etats, et doté ainsi son pays d'un système de transports qui devait pour longtemps donner à l'Angleterre un avantage immense dans ses transactions marchandes avec le reste du globe. Trait puissant du caractère et du génie de la race anglaise qu'on a bien souvent remarqué, mais qu'on ne peut rencontrer dans l'histoire sans y saluer l'une des plus nobles causes de la légitime suprématie acquise par cette race dans les affaires du monde.

La culture des arts matériels, cependant, en enfantant, pendant les deux premiers tiers du dix-huitième siècle, en Angleterre, ces grands hommes et ces grandes œuvres, n'y avait étouffé pour cela ni le goût ni l'essor de ce génie des lettres et des sciences, dont les productions, si elles n'augmentent pas le patrimoine économique des nations, accroissent chez elle un capital dont l'importance n'est pas moindre, je veux dire celui de la civilisation intellectuelle. L'Angleterre, pour devenir, grâce aux

travaux des Bakewell et des Brindley, l'école pratique du genre humain, n'en était pas moins restée pour cela la noble contrée qui avait autrefois produit et Shakspeare, et Bacon, et Milton; et tandis que, depuis soixante ans, elle devançait tous les autres peuples dans les inventions utiles, elle avait pris en même temps, dans le domaine des lettres, une place qui l'égalait aux plus éclairées des nations contemporaines, et dans celui des sciences un rang d'où elle les dominait toutes.

Tout un siècle littéraire, commencé sous les deux derniers Stuarts par Dryden, continué sous Guillaume III, la reine Anne et les deux George, avec un éclat puissant, par de Foë, Addison, Pope, Swift, Gray, Thompson, Fielding, avait, en 1750, décidément fait de la langue anglaise l'un des organes les plus cultivés de l'intelligence universelle. Ce siècle, il est vrai, ne pouvait soutenir la comparaison avec celui qui, en France, avait immortalisé le règne de Louis XIV. On n'y avait vu aucun personnage qui y rappelât un Pascal, un Corneille, un Bossuet, un Racine, un Molière, un La Fontaine; mais, à l'époque où nous sommes, cet âge d'or de la littérature française depuis un demi-siècle déjà était dans la tombe, et les grands écrivains, prosateurs ou poëtes anglais que nous venons de citer, s'ils avaient pour l'invention ou pour le style d'heureux rivaux dans le reste

du monde, n'y comptaient plus de supérieurs.

Dans le domaine des sciences, au contraire, grâce à deux hommes, dont l'un porte le plus grand nom de l'histoire de l'esprit humain dans les temps modernes et peut-être dans tous les temps, et dont l'autre est de la compagnie de ces sept ou huit princes d'école dont les doctrines ont eu le privilége de dominer tout un âge de la philosophie, l'Angleterre, au milieu du dix-huitième siècle, se trouvait sans contestation à la tête du mouvement universel des intelligences et des idées.

Si le mot célèbre que « la louange languit auprès des grands noms » est à propos quelque part, c'est quand on prononce le nom de Newton. L'homme qui a posé les bases du calcul de l'infini, qui a décomposé la lumière, qui enfin a découvert le système du monde, suffirait seul à faire la gloire de la nation qui l'a vu naître. On imagine quel éclat sa merveilleuse carrière répandit sur le temps qu'il remplit. Tant que cet astre fut sur l'horizon, tout le monde pensant qu'il éclairait ne cessa d'avoir les yeux sur lui, et par là sur la contrée qui avait eu l'heureuse fortune de lui servir de berceau. L'importance qu'en prit la race britannique dans le respect de tous les peuples fut immense. Qui n'eût été fier de se dire le compatriote de l'homme qui avait créé l'optique, renouvelé l'astronomie et ou-

vert un nouveau monde à l'algèbre? Shakspeare et Milton, tout sublimes qu'ils fussent, avaient été bien loin d'attirer à leur patrie cette grande considération intellectuelle. Presque personne hors de l'Angleterre n'était en état de les comprendre; mais dès que Newton écrivit, la caractéristique cosmopolite dont il fit usage le rendit intelligible à tout ce qu'il y avait de gens instruits dans le monde, et Londres, qui possédait un tel homme, devint dès lors et resta tant qu'il vécut comme la métropole du savoir humain.

Bien au-dessous assurément de Newton, un de ses contemporains, avons-nous dit, partagea avec lui l'honneur de faire alors de l'Angleterre l'école de tous les esprits cultivés : ce fut Locke. A le comparer aux autres philosophes du temps qui l'avait vu naître, Locke était loin d'égaler la grandeur de bon sens de Descartes, la sublimité d'imagination de Malebranche, la force de raisonnement de Spinosa, l'universalité de génie de Leibnitz; il eut cependant sur le dix-huitième siècle une influence immense et comparable seulement à celle que Descartes avait exercée sur le dix-septième. Son *Essai sur l'entendement humain*, traduit presque aussitôt après avoir paru, en français et en latin, discuté et refondu, quelques années ensuite, dans un chef-d'œuvre de Leibnitz, enfin, commenté et popula-

risé à l'infini par Voltaire et par ses disciples, fut pendant le dix-huitième siècle comme le catéchisme de la philosophie européenne. Le mérite de l'œuvre, bien qu'il fût remarquable, les doctrines de l'auteur, bien qu'elles fussent ingénieuses et sincères, ne justifiaient pas, loin de là, cette vogue dont le temps a fait justice, et il eût mieux valu, sur le continent du moins, et en France surtout, que les esprits, puisqu'ils voulaient un maître, en prissent un dont la sagesse, au risque de ne pas être aussi pratique, fût plus haute. Telle quelle cependant, et ce dernier fait seul ici nous intéresse, l'influence de Locke et par Locke de l'esprit de l'Angleterre sur la direction des idées de toute l'Europe philosophe et même religieuse, pendant les cinquante premières années surtout du dix-huitième siècle, fut dominante. Un ascendant dont il est difficile de mesurer exactement les effets, mais dont, sans l'exagérer, on peut porter très-haut la puissance, fut acquis par là encore à la nation anglaise sur tous les peuples ses rivaux. On peut en donner quelque idée en disant que, quelle que fût l'inégalité des génies et la valeur comparée des systèmes, l'Angleterre, à partir environ de la mort de Guillaume III, fut, grâce à Locke, substituée à la France dans le glorieux gouvernement de l'esprit humain, dont celle-ci, soixante ans auparavant, avait été investie par Des-

cartes. Durant le dix-septième siècle, c'est à Paris et dans le *Discours de la méthode* que tout le monde éclairé était venu apprendre à penser; de 1700 à 1760 environ, ce fut à Londres et dans l'*Essai sur l'entendement humain.*

Mais un motif d'un autre ordre et d'une originalité plus puissante encore avait fait dès lors aussi de l'Angleterre l'exemple de toutes les nations : elle était libre. Tandis que partout, dans le reste du monde, le gouvernement absolu étalait plus ou moins son infirmité morale, cette île présentait l'unique et beau spectacle d'un peuple assez sage pour se donner des lois et pour les respecter. Arrivait-on du continent à Londres, il semblait qu'on eût changé de latitude morale en même temps que physique, et qu'on eût monté d'un degré immense dans l'échelle de l'existence humaine : on venait de quitter des troupeaux de sujets, et tout d'un coup on se trouvait au milieu d'un peuple de citoyens.

Deux choses surtout, sur ces bords heureux de la Tamise, dès que l'étranger seulement y avait posé le pied, le frappaient de surprise et de respect : c'étaient les débats de la presse et ceux du Parlement.

Ailleurs, une gazette officielle avait seule le privilége de révéler à toute une nation ce que son

souverain avait daigné ordonner de son sort, ici, dix journaux, paraissant chaque matin [1], discutaient en toute liberté de la conduite des affaires publiques, informaient les citoyens de l'état de ces affaires dans toutes les parties du monde, et leur tenaient ainsi l'esprit continuellement attaché au souci du bien de l'Etat. Et la rédaction de ces feuilles n'était pas confiée à de vulgaires mercenaires, soit du gouvernement, soit des partis. Depuis la révolution de 1688, qui avait décidément mis le libre gouvernement de l'Angleterre sous le contrôle et sous la garde de la presse, il n'était presque pas un écrivain éminent, pas un homme politique important qui ne prît part aux publications des journaux. On avait vu, sous la reine Anne, de Foë, Swift, Addison, Steele, de concert avec des chefs de partis, tels que Bolingbroke ou Cowper, faire de la rédaction des feuilles publiques leur occupation ordinaire. Ces habitudes n'avaient fait qu'entrer plus profondément encore dans les mœurs de

[1] Les éléments d'une bonne histoire de la presse en Angleterre ont été réunis d'une manière un peu désordonnée, mais avec abondance et exactitude dans deux volumes publiés par un rédacteur du *Daily-News*, M. Knight-Hunt, sous le titre de : *The Fourth Estate; Contributions towards a history of news papers and of the liberty of the Press.* Ces documents ont fourni à la *Revue des deux mondes* la matière de deux excellents articles insérés dans les numéros des 15 décembre 1852 et 1er janvier 1853, et qui sont jusqu'à présent ce qu'on peut lire de plus complet sur ce sujet.

l'Angleterre après l'avénement de la maison de Hanovre, et on pouvait voir, vers 1730, Walpole et Pulteney discuter, par la voie des journaux, de la meilleure conduite des affaires de la Grande-Bretagne, en même temps que Swift ou Oldisworth. Mouvement d'intelligence et de vie publique, dont le ressort avait manqué jusque-là aux gouvernements les plus libres que la terre eût jamais portés, et dont le spectacle, aux yeux de tous les étrangers, faisait de Londres la cité la plus éclairée en même temps que la plus industrieuse du globe.

Mais la scène était plus saisissante encore au Parlement. Depuis Rome, le genre humain n'avait rien vu de pareil à ces assemblées, devant lesquelles le gouvernement venait, durant de longues sessions, rendre publiquement compte de ses actes. Ajoutez que jamais les deux Chambres anglaises peut-être n'ont vu se succéder plus de personnages éminents sur leurs bancs que de la révolution de 1688 au milieu du dix-huitième siècle. Quelles époques que celles où l'on pouvait entendre Marlborough, Somers, Halifax, Wharton, Sunderland, Stanhope, Shrewsbury, Bolingbroke, Harley, et, après eux, Walpole, Townshend, Carteret, Pelham, Pulteney, Chesterfield, W. Pitt, enfin, discuter dans l'enceinte du Parlement des affaires telles que celles de la guerre de la succession d'Espagne, de

la guerre de la succession d'Autriche, des traités de paix d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle, des clauses du renouvellement de la charte de la Compagnie des Indes, de la fixation du taux de l'intérêt de la dette, des droits de la tolérance religieuse ou de ceux de la liberté de la presse! L'habitant du continent, qu'un hasard heureux amenait là, en croyait à peine ses oreilles et ses yeux, et quand il rentrait dans sa patrie, il y rapportait une idée de l'Angleterre, qui allait attirant de plus en plus à celle-ci le respect et la crainte du reste des nations.

Or, il arriva que vers 1730 deux visiteurs incomparables, deux Français, les plus brillans génies et les premiers écrivains de leur temps, vinrent se donner ce grand spectacle. Frappés d'enthousiasme à sa vue, ils le célébrèrent à l'égal du plus beau qu'il fût donné à l'homme de contempler sous le soleil. La popularité européenne dont jouissait tout ce qui sortait de leur plume s'attacha à leurs descriptions du gouvernement de l'Angleterre. La France, et bientôt tout le continent, à la lecture des *Lettres sur les Anglais*, et plus tard du onzième livre de l'*Esprit des lois*, tressaillirent, comme en présence du modèle qui avait posé sous leurs yeux avaient fait Voltaire et Montesquieu eux-mêmes, d'admiration et de surprise. Il y avait donc un lieu au monde où respirait une société libre; — « libre, parce que le

« prince n'avait le pouvoir d'y faire aucun tort imaginable à qui que ce fût, par la raison que son « pouvoir était borné et contrôlé par un acte[1] »; et ce coin du monde était l'Angleterre! Ce fut d'un bout de l'Europe à l'autre comme une révélation. A la voix de Montesquieu et de Voltaire, le voile, qui aux yeux des étrangers enveloppait les formes et dissimulait l'esprit de ces nobles institutions politiques, se déchira. La Constitution, jusque-là mal connue du gouvernement britannique, resplendit soudain à tous les regards, dans tout son éclat et dans toute sa beauté, et d'un bout du monde civilisé à l'autre un cri s'éleva, qui, au moment où je trace ces lignes, n'a pas encore cessé d'être le cri de la vérité, qu'il n'y avait nulle part sur le globe, et qu'on n'avait jamais vu dans l'histoire, de peuple dont la vie publique fît un tel honneur à l'humanité.

On juge quel ascendant moral acquit par là la Grande-Bretagne. C'étaient les étrangers eux-mêmes qui, forcés en quelque sorte au respect par le simple spectacle des choses, proclamaient, par l'organe de leurs plus grands esprits, que son gouvernement était le plus parfait auquel un peuple pût aspirer. C'était le plus pénétrant et le plus sceptique esprit que les temps modernes eussent encore porté, qui,

[1] Montesquieu, *Notes sur l'Angleterre*.

à la première vue du Parlement de Londres, incapable de contenir l'admiration qu'il ressentait, criait au monde d'une voix que déjà le monde écoutait : εὕρηκα, εὕρηκα! C'était le plus profond observateur des causes de la grandeur et de la décadence des Etats que depuis l'antiquité la nature eût produit, qui, après avoir cherché vingt ans la forme politique idéale dans laquelle une nation dût désirer se reposer, confessait avoir trouvé cet idéal réalisé en Angleterre. La Constitution britannique, transfigurée de la sorte par l'admiration du génie, se trouva tout d'un coup devenir ce qu'elle est restée depuis, comme un phare allumé dans les plus sublimes régions du monde moral pour la conduite du reste des nations. Quant au peuple assez puissant pour s'être élevé, seul entre tous, jusqu'à la pratique de cette Constitution, l'opinion désormais le mit à part, et ne lui contestant plus le titre qu'il méritait et dont nous le voyons encore digne, reconnut et salua en lui l'aîné de la famille humaine.

Arrivée cependant à ce faîte de la considération universelle, était-il vraisemblable que la race britannique se contentât longtemps de jouir du sentiment désintéressé de sa suprématie, sans essayer de la faire passer du domaine de l'opinion dans celui des faits? Il lui eût fallu, pour cela, étouffer en elle l'instinct d'une ambition trop légitime pour qu'elle

n'y cédât pas. Il était naturel que, reconnu par tout le globe pour l'aîné du genre humain, le peuple anglais aspirât à en devenir le maître. Ce fut ce qu'à l'époque de son histoire où nous voilà parvenus il tenta. Il nous reste à le suivre sur le théâtre de cette grande aventure. Nous le pouvons à présent, avec l'espérance de bien juger des causes qui l'en firent sortir à sa gloire, car nous savons en quel état de son génie et de ses affaires il y entrait, et le poids des ressources qu'il y pouvait jeter.

IV

Il y avait, en 1755, une nation qui paraissait capable d'empêcher l'Angleterre de parvenir à la prépondérance universelle : — c'était la France. Le demi-siècle qui venait de s'écouler, en effet, bien qu'il eût vu sensiblement s'amoindrir la puissance relative de la nation française, ne l'avait pas réduite à ce point cependant de ne plus être pour les Anglais un légitime sujet d'ombrage, et les ressources de cette puissance, quelque obérées ou négligées qu'elles eussent été par les faibles ou méprisables gouvernements qui s'étaient succédé à Paris depuis la paix d'Utrecht, semblaient encore

suffisantes à arrêter la marche de l'ambition britannique.

Ainsi les sept années de paix qui s'étaient écoulées depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle avaient permis à la France, non pas, comme quelques historiens l'ont dit, de relever sa marine militaire, mais enfin de montrer de nouveau son pavillon sur l'Océan. On n'eût guère, il est vrai, compté dans tous ses ports à cette époque qu'une quarantaine de vaisseaux bons à prendre le large, et une telle force navale, si elle eût été seule et si elle eût dû en rester là, n'eût pas été digne d'alarmer une puissance qui avait deux cent cinquante navires de guerre à la mer. Mais que la paix durât, ces quarante bâtiments pouvaient devenir le noyau d'une flotte considérable. Cette flotte, réunie à ce qui restait des marines d'Espagne et de Hollande, pouvait continuellement revenir disputer la mer aux escadres britanniques, et qui sait ? faire avorter peut-être de grands desseins.

Ajoutez quelque chose de beaucoup plus considérable que l'effectif actuel de la marine de la France, je veux dire l'état prospère de sa puissance coloniale. Les traités d'Utrecht avaient bien fait une brèche à cette puissance, en en séparant plusieurs possessions importantes, telles que l'Acadie et Terre-Neuve. Durant la guerre de la succession

d'Autriche, en outre, la plupart des colonies françaises avaient singulièrement souffert du succès des armes britanniques. Mais la paix avait réparé tout, et la France n'en possédait toujours pas moins en Asie, en Afrique, en Amérique, un empire colonial imposant. Deux hommes de génie, les seuls grands colonisateurs que la nation française ait jamais produits, Labourdonnais et Dupleix, avaient, depuis quelques années surtout, contribué à donner à cet empire une assiette et des proportions remarquables. Labourdonnais, en Afrique, avait créé à l'île Bourbon et à l'île de France deux stations commerciales et militaires de premier ordre, qui commandaient la navigation des Indes. Dupleix, en Asie, avait fait de Pondichéry le siége d'un royaume déjà aussi considérable en étendue que la France, et qui menaçait de couvrir tout l'Hindoustan de ses comptoirs. En Amérique, enfin, maîtres alors du Canada, de la Louisiane, de Saint-Domingue et de la Martinique, les Français, avec le temps, pouvaient être appelés à dominer le Mississipi, le Saint-Laurent et la mer des Antilles. De telles possessions, situées de la sorte, constituaient les éléments d'un empire colonial qui un jour, si rien n'en venait entraver le développement, donnerait certainement une impulsion immense au progrès du commerce ainsi que du

matériel et du personnel naval de la France, et la rendrait de nouveau également redoutable dans la paix et dans la guerre.

Il y avait là de quoi donner du souci à une nation aussi essentiellement maritime et marchande que l'Angleterre, et depuis Utrecht, en effet, elle n'avait cessé d'y songer. La jalousie est un des traits les plus puissants du caractère de la nation anglaise. Toujours plus inquiète des progrès de la prospérité d'autrui que de celui de la sienne propre, on l'a toujours vue plus occupée à rabaisser ses rivaux qu'à s'élever elle-même. Le Code entier de ses lois économiques [1], notamment, respire d'un bout à l'autre cet esprit. Comment, en 1755, le spectacle de la renaissance, si faible qu'elle fût, de la marine de la France, et surtout la perspective de l'essor nouveau que pouvait imprimer à cette marine la

[1] Le changement radical opéré de nos jours dans le système de cette législation ne dément en rien l'observation que nous faisons ici. De Huskisson à M. Peel, il n'est pas un ministre, pas un homme d'Etat et pas un économiste anglais qui, mis en demeure d'expliquer pourquoi il croyait bon à l'Angleterre d'arborer la politique commerciale du libre échange, ait hésité à en donner cette raison : que le libre échange est un terrain de combat où, dans la supériorité qu'elles possèdent sur la navigation et l'industrie du continent, il est inévitable que l'industrie et la navigation britanniques écrasent leurs rivales. Affirmation dont la méprisante sincérité égale seule la parfaite justesse, et qui témoigne de reste que si le texte et la procédure de la législation économique de la Grande-Bretagne ont changé, son esprit est resté le même.

prospérité des colonies qui l'alimentaient, n'eût-elle pas irrité tout patriote anglais? Cette irritation, depuis quarante ans bientôt, n'avait fait qu'aller croissant dans le cœur de l'immense population marchande et maritime de la Grande-Bretagne. C'était elle qui, en 1742, avait forcé Walpole, tout pacifique qu'il fût, à déclarer la guerre à la France. C'était elle qui, pendant six ans consécutifs ensuite, avait, sous les ministères de Carteret et de Pelham, soutenu la politique de la guerre jusqu'à l'anéantissement du dernier vaisseau français. Le traité d'Aix-la-Chapelle ne l'avait pas apaisée, car il n'avait entamé en rien l'empire colonial de la France. Depuis lors, d'ailleurs, il n'était pas un matelot ou pas un marchand anglais qui n'eût suivi les progrès de cet empire et qui journellement ne l'eût dénoncé, en quelque sorte, au reste de la nation comme un danger public. Si bien qu'à l'époque où nous sommes parvenus, il n'y avait rien qui fût plus populaire dans les masses britanniques que l'idée de rentrer en guerre avec les Français et de les chasser de l'Amérique et des Indes.

Le cabinet lui-même partageait ce sentiment. Il était toujours, on se le rappelle, composé, sous la présidence du duc de Newcastle, de membres appartenant au parti whig, et pas un n'était exempt envers la France de cette jalousie vigou-

reuse qui inspirait alors et qui n'a pas cessé d'inspirer depuis toutes les résolutions de la politique étrangère du peuple anglais. Les ministres seulement avaient par-dessus le peuple encore un motif profond de plus de désirer une rupture avec la nation française, c'était l'état où ils voyaient le gouvernement de cette nation. Louis XV ou plutôt Mme de Pompadour régnait alors en France. Le cabinet whig avait pu de reste apprécier, pendant la guerre de la succession d'Autriche, la faiblesse non moins que l'indignité d'un tel gouvernement. Ses agents diplomatiques, avoués et secrets depuis lors, l'avaient tenu au courant du désordre qui n'avait cessé de régner dans l'administration française et qui maintenant y était au comble. On savait à Londres aussi bien qu'à Paris que les approvisionnements de la marine notamment étaient incapables de suffire aux besoins d'une guerre qui se prolongerait quelques années, que les finances étaient au pillage, que l'armée de terre elle-même, exclusivement commandée par des officiers nobles sans instruction militaire, aurait les plus grandes peines, si une collision éclatait, à soutenir sa vieille renommée : quelle occasion plus propice attendrait-on de provoquer une lutte décisive et de profiter de tous les avantages que l'on était certain d'y posséder ?

Il est vrai que la France ne cherchait querelle à personne et à l'Angleterre moins qu'à aucune autre nation du monde. Louis XV avait horreur de la guerre alors, car elle eût dévoré l'argent nécessaire au luxe de sa favorite, et la paix du moins le laissait libre de dilapider à l'aise les finances de ses sujets. Mais si le roi de France répugnait à la guerre, on pouvait cependant l'y contraindre. A défaut de bonnes raisons pour cela, les prétextes ne manquaient pas, et depuis quelques années le cabinet whig en entretenait et en envenimait avec soin plusieurs pour être prêt à s'en servir quand le moment serait venu.

Un de ces articles comme les Romains aimaient à en insérer dans les traités toujours provisoires de paix qu'ils concluaient avec les autres nations, et dont l'ambiguïté leur offrait toujours un motif de recommencer la guerre quand ils voulaient, avait été introduit par les négociateurs britanniques dans le texte du traité d'Aix-la-Chapelle; il portait que « toutes choses seraient remises sur le pied « qu'elles étaient, ou *devaient être,* avant la pré« sente guerre. » Armé de cette équivoque, le cabinet whig, dès 1750, avait prétendu exagérer les limites de sa colonie américaine de l'Acadie non-seulement jusqu'à la rive méridionale du Saint-Laurent, ce qui constituait déjà un empiétement

de territoire visible, mais encore jusqu'aux bords de l'Ohio, de manière à y intercepter, au besoin, la seule route qui fît communiquer les deux colonies françaises du Canada et de la Louisiane. Quelques-unes des Antilles, en outre, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Dominique, Tabago, étaient depuis un siècle indivises entre les deux nations : le cabinet whig en avait purement et simplement déclaré Georges II souverain unique. Même conduite dans les Indes. Dupleix ayant fait céder, par un des nababs de l'Hindoustan, à la Compagnie des Indes françaises, dont il était directeur, l'importante ville de Masulipatan, les généraux de la Compagnie anglaise aussitôt avaient reçu ordre d'épouser toutes les querelles des princes indiens ennemis de ceux qui traitaient avec Dupleix. Des hostilités fort graves avaient pour ces motifs éclaté déjà entre les colons français et anglais en Amérique et en Asie. Le sang avait coulé sur les bords de la Krishna et sur ceux de l'Ohio, et la longanimité, pour ne pas dire la basse condescendance de Louis XV avait seule empêché que ces rencontres partielles ne fissent éclater la guerre. Les ministres whigs, pour consentir à cesser de s'ingérer dans les affaires des nababs ennemis de Dupleix, avaient exigé le rappel de ce grand homme, dont le génie militaire avait brillé dans la guerre de 1740, et dont ils re-

doutaient, pour l'avenir, la présence dans les Indes. Louis XV avait accordé le rappel de Dupleix. Sur l'autre grand théâtre de la rivalité des deux peuples, un officier français, envoyé en parlementaire pour demander des explications au commandant d'un fort anglais, avait été, en 1754, assassiné avec son escorte. Louis XV avait d'abord fait montre de vouloir rompre et il avait commencé quelques armements à Brest et à Rochefort; mais, à la première interpellation de l'ambassadeur d'Angleterre, il avait offert d'entrer en arrangement. Que fallait-il donc faire pour forcer un tel prince au combat? Il n'y avait plus qu'à l'attaquer, c'est ce qu'en 1755 les whigs résolurent.

Tout d'un coup, au mois de juin de cette année, sans déclaration de guerre préalable, le ministère anglais envoya une armée en Amérique pour y enlever les colonies françaises, lança dix-huit vaisseaux à la poursuite d'une escadre française de neuf bâtiments qui venait de partir pour le Canada et arma une nuée de corsaires contre les marchands français qui naviguaient de tous côtés alors sur la foi des traités. Dix mille matelots, trois cents bâtiments de commerce, et une valeur de plus de cent millions tombèrent ainsi, en quelques semaines, au pouvoir de l'amirauté britannique. La violation du droit des gens était flagrante. Mais le ministère

dit au Parlement qu'il avait jugé utile d'enlever à la France ses gens de mer avant de commencer la guerre qu'il voulait lui déclarer, et le Parlement, comme autrefois le sénat romain dans mainte occasion semblable, approuva de son silence.

Après un tel acte, la guerre était inévitable, et Louis XV lui-même ne pouvait la refuser : enfin, à la joie universelle du peuple anglais, elle éclata.

Le début cependant n'en fut pas heureux pour l'Angleterre, et, durant la première année environ, il eût semblé qu'elle allait payer cher la piraterie par laquelle elle l'avait inaugurée. En Europe, un armement de transports considérable, portant, sous le commandement du maréchal de Richelieu, une armée de trente mille hommes et escorté par quatorze vaisseaux de ligne aux ordres de l'amiral La Galissonière, aborda soudainement à Minorque et y enleva, par la valeur la plus éclatante, Port-Mahon et le fort Saint-Philippe que les Anglais croyaient avoir rendu inexpugnable. En outre, l'amiral Byng, envoyé au secours de la place, à la tête d'une flotte de dix-sept vaisseaux, fut mis en déroute par La Galissonière. En Asie, les troupes britanniques furent battues par les princes indiens alliés des Français, et perdirent un moment Calcutta. En Amérique enfin, ce fut par des désastres

aussi que la lutte commença. Une division anglaise presque entière fut détruite dans une rencontre sur les bords de l'Ohio, et une expédition dirigée contre le fort français de Louisbourg échoua complétement.

Mais les revers n'abattent pas l'âme d'un peuple libre; ils ne font qu'en blesser l'orgueil et en exalter le courage. A la nouvelle de ces échecs, le peuple et le Parlement anglais bondirent, si l'on peut s'exprimer ainsi, de douleur et de colère. L'opinion, allant droit au fond des choses, imputa le mauvais succès de la guerre à l'insuffisance de sa direction, et le duc de Newcastle fut obligé d'accepter pour collègue et tout à l'heure pour chef un homme dont, depuis vingt ans, le génie sollicitait ce poste et qui allait s'y immortaliser; c'était William Pitt.

S'il est dans les temps modernes un personnage dont le caractère ait rappelé ces patriciens qui firent autrefois la fortune de Rome, c'est William Pitt. Il en avait toutes les grandes vertus, toutes les grandes passions et tous les grands vices : l'intégrité et la perfidie, l'ambition et la haine, le patriotisme et l'orgueil, le génie, la passion, l'éloquence. L'âme de la nation anglaise se transportant en quelque sorte dans celle de ce personnage, il sembla, en 1756, qu'elle ne pût plus vivre qu'en lui, et une acclamation immense, partie de tous les points de la Grande-

Bretagne, le désigna tout d'un coup pour l'homme du salut. D'où venait cette souveraine justesse du sentiment public? C'est ici qu'on peut apprécier tout ce que valent les gouvernements libres pour mettre en lumière, et au jour voulu pour porter au rang qui leur est dû, les meilleurs citoyens. Pitt n'appartenait point à une de ces opulentes et illustres familles de l'aristocratie whig qui, depuis quarante ans, gouvernaient l'Angleterre. Son père ne lui avait laissé que deux cents livres sterling de revenu, ce qu'il lui fallait seulement pour pouvoir arriver aux Communes et pour n'y être le client de personne. Il y était entré à vingt-sept ans, sous l'administration de Walpole, en 1735. La hauteur de son caractère, la puissance de son génie, l'éclat de son éloquence avaient fait le reste. Sa parole, qu'elle défendît ou qu'elle attaquât les différents ministères qui s'étaient succédé depuis lors, l'avait également mis à la place qu'il méritait d'obtenir dans l'estime de ses amis, le respect de ses adversaires et la confiance de son pays. Tout le monde depuis vingt ans l'avait jugé en l'entendant. L'instinct de la nation avait deviné en lui l'homme des grandes circonstances; quand ces circonstances vinrent, elle sut où le prendre et elle le prit. Il y eut dans ce choix quelque chose de remarquable à un autre titre encore. Il montra que l'Angleterre était le pays de la

liberté et de l'égalité s'il en fût. Ni un gouvernement absolu, ni un gouvernement populaire, — autre forme de la tyrannie, — n'eussent employé William Pitt. Ce génie superbe aurait humilié la vanité de l'un et excité l'envie de l'autre. Mais la nation anglaise qu'animait l'esprit de la véritable égalité aussi bien que de la véritable liberté, alla chercher le grand homme dans la foule des membres du Parlement, sans peser ni sa fortune, ni sa noblesse, et sans craindre ni son ambition, ni son génie. Elle ne le promut pas ensuite à la direction de ses affaires pour l'y abreuver de déboires, comme aurait fait un prince absolu, ou pour l'y couvrir de boue, comme n'aurait pas manqué de faire une démocratie; mais, quand elle l'eut mis à sa tête, elle le soutint de toute la confiance qu'il méritait, et l'entoura de toute l'admiration dont il était digne. C'est que, comme Montesquieu, dès 1730 déjà, le consignait avec sa perspicacité de génie habituelle, dans une des notes de son journal de voyage: « La liberté « de Londres est celle des honnêtes gens, en quoi elle « diffère de celle de Venise, qui est la liberté de vivre « obscurément.....[1]; et l'égalité de Londres est aussi « l'égalité des honnêtes gens, en quoi elle diffère de

[1] Montesquieu ajoute ici avec une mâle licence de langage : « Et avec des... et de les épouser. » *Notes sur l'Angleterre*, VII.

« l'égalité de Hollande, qui est l'égalité de la ca-
« naille. »

Investi cependant par ses concitoyens d'une confiance que peu d'hommes d'État ont en aucun temps obtenue à ce degré, William Pitt se hâta de la justifier.

Il commença par un de ces traits de conduite qui, dans le maniement des affaires, décèlent d'abord le grand homme. L'opinion imputait le mauvais succès de la guerre à la mauvaise direction qui lui était donnée, mais cette mauvaise direction elle-même, à quoi était-elle imputable? Pitt en discerna la cause dans le défaut d'unité du gouvernement. Sans doute, le cabinet du duc de Newcastle possédait dans le Parlement une imposante majorité, mais le parti whig n'y était représenté cependant ni par un choix, ni par un nombre de membres suffisant à prévenir, même dans ses propres rangs, de fâcheuses divisions. Walpole, il y avait trente ans, avait, tout habile tacticien politique qu'il fût, commencé ce démembrement dangereux du whigisme. « Modéré dans l'exercice du pouvoir, a dit justement Hume, mais sans équité dans la part qu'il s'en faisait », cet homme d'État si habile avait pourtant commis la faute d'éloigner du ministère des partisans qu'au contraire il aurait dû rechercher avec empressement pour collègues. C'est ainsi qu'il

s'était successivement fait de mortels ennemis des plus éclairés, des plus influents, des plus éloquents des membres du parti dont il était le chef : Pulteney, Carteret, Townshend, Chesterfield, Argyle, Pitt lui-même. Ces whigs, exilés du pouvoir et dévorés de l'ambition d'y paraître, s'étaient unis aux tories jacobites dont, en dehors du Parlement, Bolingbroke, gracié et revenu à Londres, était alors l'inspirateur, et une opposition formidable s'était ainsi formée, qui avait d'abord entravé grandement l'administration de Walpole, puis qui avait fini par la renverser. Pitt se donna de garde de renouveler une telle faute. Lui aussi, il aimait fortement le pouvoir; lui aussi, et, à plus de titres que Walpole encore, il se pouvait croire capable d'en porter seul le fardeau; toutes ses passions, des plus hautes aux plus violentes, eussent à cela trouvé leur compte. Mais il était trop patriote pour ne pas préférer le bien de l'État à la satisfaction même de son orgueil, et trop éclairé pour ne pas savoir que lorsqu'un chef de parti partage son pouvoir, il en augmente la force en en élargissant la base. Aussi son premier soin fut-il, loin d'exclure aucun whig important de l'administration qu'il formait, d'en ouvrir, au contraire, les rangs à tout ce que le parti renfermait d'hommes de valeur. Le duc de Newcastle garda avec l'emploi des fonds secrets la direction

intime du Parlement. Les deux Grenville furent, Richard, garde du sceau privé, George, trésorier de la marine. Douze ou quinze autres personnages les plus considérables, non-seulement du parti whig, mais de l'Angleterre à cette époque, furent à leur suite rattachés à l'administration de Pitt : ainsi Legge, le premier financier du temps; Hardwich, le meilleur de ses jurisconsultes ; Fox, le plus éloquent des whigs après Pitt, et qui eût été son ennemi le plus dangereux, si celui-ci ne lui avait fermé la bouche en l'associant à son cabinet, et dix autres. De sorte que, depuis le ministère de Godolphin et de Marlborough, on n'avait pas vu de cabinet aussi fortement constitué. Et qu'en arriva-t-il ? Que tout le temps que ce cabinet dura, il put faire les affaires de la nation, sans rencontrer sur les bancs du Parlement non plus que dans les journaux aucune opposition qui entravât sa marche, et qu'il eut avec la responsabilité d'un ministère constitutionnel l'unité de desseins et la puissance d'action dont aurait pu disposer un gouvernement absolu.

Mais Pitt eut un autre moyen de forcer toute opposition à son gouvernement au silence : ce fut, par l'incomparable manière dont il géra les intérêts britanniques, de réduire ses adversaires eux-mêmes, aussi bien que ses partisans, à l'admirer.

Il s'était réservé dans le cabinet les deux postes

décisifs, les affaires étrangères et la guerre : le bonheur seul avec lequel il les conduisit égala le génie qu'il y déploya. Sa politique étrangère eut deux buts qu'elle atteignit complétement, ce fut d'abord d'isoler la France, et ensuite de l'engager dans une guerre continentale qui divisât ses forces et qui permît à l'Angleterre de paraître avec un avantage irrésistible sur le théâtre de la guerre maritime.

Le cabinet de Versailles pouvait rechercher et obtenir l'appui de deux alliés surtout dont le concours aurait été formidable, c'étaient la Hollande et l'Espagne. Pitt négocia de telle sorte à La Haye que non-seulement l'imprévoyante Hollande ne prit pas parti pour la France, mais qu'il fallut une menace d'invasion du gouvernement français pour l'empêcher de se joindre à l'Angleterre. Non moins habile à Madrid, il eut l'art de persuader quatre années durant à l'Espagne qu'il était de son intérêt de rester neutre, c'est-à-dire de laisser écraser dans la marine française la seule force du monde qui pût encore lutter pour l'indépendance des mers. Au bout de ce temps, il est vrai, les États de Hollande et le gouvernement espagnol, ouvrant les yeux, changèrent de politique, mais à la joie de Pitt, qui, les ayant alors seuls et séparément à combattre, ne pouvait trouver plus heureuse occasion de les détruire.

Mais cela ne lui suffit pas, il lui fallait encore,

pour rendre infaillible le succès de sa patrie, jeter la France dans une guerre continentale. Comment y parvenir? L'indigne et insensé cabinet de Versailles lui en aplanit lui-même la voie. La politique de la France dans cette grande aventure était aussi nettement tracée que possible ; c'était, si elle ne pouvait parvenir à se donner des alliés sur le continent, au moins de ne s'y pas susciter d'ennemis. Cela était d'autant plus facile qu'alors la seule puissance dont de ce côté le gouvernement français eût à redouter quelque chose, l'Autriche, était animée contre la Prusse, à qui elle ne pouvait pardonner la conquête de la Silésie, de sentiments hostiles qui garantissaient sinon son bon vouloir au moins sa neutralité. Il était sensible en effet qu'il suffirait au gouvernement français, dans le cas où la cour de Vienne ferait montre de se rapprocher de l'Angleterre, de se lier avec la Prusse pour que les Impériaux demeurassent tranquilles. Mais Mme de Pompadour en jugea et en fit décider autrement. Louis XV s'était avisé de vouloir conquérir le Hanovre, possession du roi d'Angleterre, entreprise aussi déraisonnable à tous les points de vue que possible, puisque lors même qu'on y eût réussi, cela certes n'eût sauvé ni le Canada ni les Indes, ces grands objets de la convoitise britannique. Mais pour porter des troupes françaises en Hanovre, la

mer n'étant pas libre, il fallait passer le Rhin, emprunter sur un long parcours le territoire allemand, et à cet effet enfin obtenir la permission, soit de l'Autriche, soit de la Prusse. L'énorme faute d'aller stérilement guerroyer en Hanovre une fois faite, il fallut que Louis XV alors choisît entre l'alliance de Marie-Thérèse et celle de ce Frédéric dont personne ne soupçonnait alors tout le génie, et à qui bientôt de prodigieux succès allaient conquérir le nom si mérité de Grand. Frédéric avait déplu à Mme de Pompadour et à Louis XV pour avoir parlé avec peu de respect de leurs nobles amours. Marie-Thérèse, au contraire, descendit à traiter la favorite de *chère amie.* Cela emporta le choix. Louis XV signa avec l'Autriche le traité de Versailles, par lequel il s'engagea à aller employer le plus précieux des ressources de la France à quoi? à travailler s'il le pouvait à la ruine du seul adversaire capable de contenir l'Autriche! On imagine la joie de Pitt. Son ennemi lui-même le délivrait du plus cruel de ses soucis, l'inquiétude de voir la France paraître avec toutes ses forces sur le vrai théâtre de la lutte et y disputer au moins avec honneur la victoire. Aussitôt il s'allia avec le roi de Prusse, lui envoya un million de subside et fit passer vingt mille Anglais en Allemagne.

Telle fut sa conduite sur le terrain de la diplo-

matie; il ne fut ni moins heureux ni moins habile sur celui de la direction de la guerre.

Cette guerre avait deux théâtres : l'un de diversion, qui était le continent, l'autre de principal effort, qui était la mer. Pitt comprit à merveille qu'il suffisait à la Grande-Bretagne de paraître sur le premier, à titre d'auxiliaire de la Prusse, parce que, de quelque façon que les événements militaires y tournassent, ce n'était pas là, mais sur l'Océan que se déciderait la lutte. Mais encore se conduisit-il là même en auxiliaire de génie. Son cabinet était à peine formé qu'aux échecs militaires qui ne faisaient que se succéder pour la Grande-Bretagne depuis un an, un nouveau était venu se joindre, peu important dans ses conséquences, mais considérable dans son effet moral. Le duc de Cumberland, qui commandait l'armée hanovrienne, battu par le maréchal d'Estrées à Hastembeck, et, après cette défaite, acculé par le maréchal de Richelieu à Stade, avait été forcé, pour échapper à la honte de mettre bas les armes, de signer la capitulation de Closter-Seven, aux termes de laquelle son armée, abandonnant le Brunswick et le Hanovre aux Français, devait être licenciée et renvoyée dans ses foyers. Nous avons dit que Pitt avait les grands vices aussi bien que les grandes vertus d'un patricien de l'ancienne Rome. Il le montra bien dans

cette occasion. Jugurtha un jour ayant enfermé une armée romaine et l'ayant ensuite laissée aller, sous la condition d'un traité, le sénat n'avait fait aucune difficulté d'employer contre lui, au mépris de la foi promise, les troupes mêmes qu'il avait épargnées. Pitt, de même, refusa de reconnaître la capitulation de Closter-Seven, et fit reprendre les armes aux troupes hanovriennes. Le Parlement ne lui demanda aucune explication à ce sujet, pas plus qu'au commencement de la guerre il n'en avait demandé au duc de Newcastle sur la violation du droit des gens qui avait inauguré cette guerre. Le sentiment profond de l'utilité de l'acte étouffa dans l'âme de la nation anglaise, aussi bien que dans celle de Pitt, jusqu'à la conscience de sa déloyauté. La fortune, du reste, à partir de ce moment, passa du côté de la Grande-Bretagne, sans avoir besoin d'y être forcée par des moyens du même genre. Pitt avait eu la main heureuse en s'alliant avec la Prusse. Du moment que Frédéric parut sur les champs de bataille, une sorte de vertige prenant le gouvernement, les généraux et les soldats français, ce ne fut pour le roi de Prusse et son lieutenant, l'électeur Ferdinand de Brunswick, qu'une suite continuelle de triomphes, qui assurèrent le succès de la politique anglaise. Le cabinet de Versailles, choisissant comme à plaisir les généraux les plus incapables

pour faire tête aux deux plus grands hommes de guerre de l'époque, opposa Soubise au roi de Prusse, et Clermont et Contades au duc de Brunswick. Stratégiste médiocre, mais tacticien admirable et caractère héroïque, Frédéric le Grand avait affaire à un adversaire dont la stratégie, la tactique et le caractère étaient nuls. Il le détruisit à Rosbach. Ferdinand de Brunswick, de son côté, en fit autant de Clermont à Crevelt, et de Contades à Minden; de sorte qu'à la fin de 1760, même sur la scène tout à fait secondaire pour la Grande-Bretagne de la lutte qu'elle avait ouverte, ses alliés avaient réduit la France à la nécessité de demander la paix.

Mais les choses sur le terrain tout britannique du combat avaient pris, grâce au génie de Pitt, un cours bien autrement glorieux et favorable encore.

Là aussi, en arrivant au pouvoir, Pitt ne se trouvait qu'en face de revers. Un désastre, même plus grave que celui de Closter-Seven, avait, on s'en souvient, été essuyé par l'amiral Byng devant Minorque. Le moral des troupes britanniques pouvait être ébranlé par cette défaite; Pitt imagina tout d'abord de le relever par un acte d'une grandeur barbare. Un article d'un règlement maritime, voté par les Communes en 1735, portait que toute personne de l'armée navale qui serait convaincue d'avoir dans le combat montré ne fût-ce que de la né-

gligence, serait punie de mort. Cette loi, digne de Rome ou de Carthage, était-elle applicable au malheureux amiral Byng, et la défaite de Minorque était-elle sa faute? Pitt et ses collègues l'en accusèrent. Une cour martiale lui fit son procès, le condamna, et, coupable du crime d'avoir été battu ayant l'honneur de commander une flotte anglaise, il fut fusillé en plein midi, dans la rade de Plymouth, sur son propre vaisseau, au milieu de tous les bâtiments armés et en présence d'un concours immense de peuple couvrant tout le rivage. Cette mesure terrible, et quel que fût le texte de la loi, dans son application même d'une équité douteuse, eut pourtant l'effet que l'impitoyable homme d'Etat s'en était promis : elle fixa la victoire. Désormais, les amiraux anglais eurent en perspective, ou le triomphe, ou le sort de Byng. Ils durent vaincre à tout prix; et, à partir de là en effet, pas un échec ne fut infligé sur mer à leurs armes. Ce ne fut plus qu'une suite de victoires, où les Boscawen, les Hawke, les Osborne, les Howe, les Watson, les Pocock, les Rodney, les Moore et dix autres assurèrent dans toutes les parties du monde l'empire du pavillon britannique.

Pitt lui-même traça tous les plans de cette vaste campagne maritime, qui pendant près de cinq années s'étendit à toutes les latitudes du globe. En

Europe, aux Indes, en Afrique, en Amérique, les Français partout attaqués, envahis et battus, comptèrent presque chaque mois par un désastre. Ils perdirent dans cette période quarante vaisseaux, cinquante-six frégates, vingt-cinq mille matelots et toute leur marine marchande. La gloire même qui jusque-là, au milieu de ses plus grands revers, n'avait à aucune époque failli à cette nation, lui manqua. Louis XV et Mme de Pompadour, aussi bien inspirés dans le choix des amiraux que dans celui des généraux, avaient confié une flotte de vingt et un vaisseaux à l'amiral de Conflans. Conflans rencontra près de Belle-Isle la flotte anglaise; mais à peine l'action fut-elle engagée qu'il s'enfuit, aimant mieux aller s'échouer sur les récifs de la côte bretonne qu'affronter le feu de l'ennemi. Rien alors ne s'opposa, même sur les côtes de France, au génie ou à l'audace d'entreprise des Anglais. Ils forcèrent les passes de Cherbourg et en vinrent brûler jusqu'aux chantiers. Ils causèrent des pertes immenses dans Saint-Malo. Ils débarquèrent à Saint-Brieuc et ravagèrent le pays. Enfin, ils enlevèrent Belle-Isle. Mêmes succès dans les Indes. Dupleix, nous l'avons dit, n'y était plus. Rappelé par Louis XV au moment même où les colonies françaises de cette partie du monde allaient plus que jamais avoir besoin de son bras pour ne pas succomber, on l'avait

remplacé par Lalli, officier d'une incontestable bravoure, mais dénué de génie. Les Anglais opposèrent à Lalli leur Dupleix à eux, Robert Clive, qui chassa les Français de l'Hindoustan, et y commença ce merveilleux empire de l'Inde britannique, qui étonne aujourd'hui le monde. En Afrique, ils enlevèrent tous les établissements du Sénégal. En Amérique, leurs troupes envahirent et gardèrent le Canada, la Martinique, la Grenade, Tabago, Sainte-Lucie, etc. Et, en effet, la marine de la France une fois détruite, quelle force au monde était capable de les empêcher de lui ravir ses colonies? Ils étaient libres, tenant toutes les mers par leurs vaisseaux, d'y envoyer ce qu'ils voulaient, et la France ne pouvait qu'avec les plus grandes peines y expédier des troupes qui, lorsqu'elles n'étaient pas interceptées par les croisières, étaient détruites aussitôt qu'elles débarquaient.

La rapidité et la grandeur de ces résultats disaient assez l'énergie de l'impulsion qu'imprimait William Pitt à la guerre. Aussi, à mesure que les nouvelles s'en succédaient à Londres, la popularité de l'immortel homme d'Etat allait croissant, et, en 1761, elle était arrivée à un degré d'universalité et d'éclat sans exemple.

Un événement vint à cette époque achever d'y mettre le sceau.

La France, comme on a vu, ne faisait depuis quatre ans que s'abîmer de plus en plus dans la ruine. Dès 1758, le cardinal de Bernis, qui avait jusque-là, sous le bon plaisir de Mme de Pompadour, occupé à Paris le poste de ministre des affaires étrangères, effrayé de l'idée de porter davantage la responsabilité des malheurs de son pays, avait refusé de suivre plus loin la favorite. Le duc de Choiseul lui avait été donné pour successeur. Celui-ci était vraiment un homme d'Etat; et nul doute que s'il y eût eu alors en France un gouvernement qui lui eût permis de suivre ses idées, il eût rendu de grands services. Mais la place de Bernis ne lui avait été donnée qu'à la condition de commencer au moins par se montrer plus docile que lui; et c'est, dévoré de l'ambition d'exercer à tout prix le pouvoir, ce qu'il avait consenti de faire en signant avec l'Autriche un second traité d'alliance dont comme personne il connaissait l'ineptie, mais sans lequel il n'eût jamais été ministre. Deux années cependant depuis s'étaient écoulées pendant lesquelles, grâce à son rare esprit, à l'élégance de ses manières, à la souplesse de sa conduite, il était parvenu à conquérir auprès de Louis XV et de sa maîtresse un crédit considérable. Il avait employé ce crédit à ramener, autant que possible, la France dans la voie politique que le bon sens ainsi que toutes les

traditions de son histoire lui indiquaient, c'est-à-dire à la rapprocher de l'alliance espagnole. Tant que Ferdinand VI avait vécu, Choiseul, quelque adroit qu'il fût, avait échoué à persuader la cour de Madrid; mais, ce souverain enfin étant mort, et son frère, prince plus intelligent, étant monté sur le trône sous le nom de Charles III, la politique du ministre français l'avait enfin emporté dans les conseils de l'Espagne, et cette puissance, dans l'été de 1761, avait fini par conclure avec le cabinet de Versailles la convention depuis si fameuse sous le nom de *Pacte de famille*, par laquelle tous les souverains de la maison de Bourbon, et ils occupaient alors, outre les couronnes de France et d'Espagne, celles des Deux-Siciles, de Parme et de Plaisance, s'engageaient dans une alliance perpétuelle offensive, se garantissaient mutuellement leurs Etats, et reconnaissaient l'ennemi de l'un d'eux pour l'ennemi de tous. L'Espagne seulement avait voulu que ce traité restât secret jusqu'au retour de sa flotte, qu'elle attendait chargée des trésors et des productions de ses colonies d'Amérique.

Mais il n'était pas aisé de tromper Pitt. Avec ce tact de divination qui n'appartient qu'aux politiques de premier ordre, il surprit, à quelques allures du cabinet espagnol, le changement de sa politique, et, pour s'en éclaircir, il demanda à Madrid

des explications. On lui répondit par un refus. C'était au fond ce qu'il désirait. Alors il vint au conseil, et, dans une séance qui est une des belles scènes de l'histoire du gouvernement britannique, il fit connaître à ses collègues ce qu'il avait deviné, et leur proposa, prévenant par un coup d'éclat l'explosion du dessein de la maison de Bourbon, d'agir avec la marine espagnole comme on avait fait, en 1756, avec la marine française; de lancer des corsaires sur ses bâtiments marchands, d'intercepter le retour de sa flotte d'Amérique, de bloquer Cadix, et, l'attaquant à la fois sur les deux centres de son empire colonial, en Asie et dans le nouveau monde, d'enlever Manille et la Havane. Le plan était infaillible et il semblait, proposé par Pitt, qu'il dût être admis sans objection : pour la première fois cependant depuis quatre ans, le grand ministre vit ses collègues, à l'exception d'un seul, Richard Grenville, se séparer de lui et repousser sa proposition.

D'où cela venait-il? Diverses raisons l'expliquent. Un événement fâcheux pour le maintien de l'union du parti whig et pour celui de l'ascendant absolu de Pitt sur ce parti était arrivé en 1760 : Georges II était mort, et Georges III, son petit-fils, âgé seulement alors de vingt-deux ans, lui avait succédé sur le trône. Ce jeune prince, élevé par sa mère et par le comte de Bute, son précepteur, dans des idées

sinon de tendance à l'absolutisme, au moins d'attachement très-vif aux prérogatives de la couronne, avait pour les Whigs un éloignement marqué, et grâce à lui, depuis qu'il était sur le trône, les Tories avaient repris une assez notable influence. Ensuite, quelque populaire que fût la guerre dans les masses anglaises, et il n'y a pas de doute qu'en 1761 encore elle l'était extrêmement, néanmoins un parti de la paix avait déjà commencé à s'y constituer. Les Tories, renouvelant la manœuvre qui, en semblable circonstance, leur avait, en 1711, donné le pouvoir, s'étaient, lord Bute en tête, déclarés les chefs de ce parti, qui chaque jour gagnait du terrain, et qui avait même des adhérents jusque dans plusieurs des collègues de Pitt, dans Georges Grenville, son beau-frère, par exemple, esprit alarmiste que les dépenses de la guerre et l'augmentation de la dette effrayaient.

C'est devant l'opposition née de ces causes, dans le sein même de son propre ministère, que la proposition de Pitt était venue échouer. Celui-ci cependant n'était pas homme à endurer un refus, surtout quand ce refus compromettait la bonne conduite des affaires de l'Etat ; et, sur l'heure, il donna sa démission.

Mais cette chute bientôt se changea pour lui en triomphe. Il était à peine descendu du pouvoir que

les cours de France et d'Espagne rendaient le *Pacte de famille* public. Il avait lieu d'être fier de sa conduite, et il pouvait reprocher amèrement la leur à ses collègues. Mais le patriotisme chez lui dominait et épurait tout. A ce moment, le plus beau de sa vie, il s'éleva encore au-dessus de lui-même. Méprisant les pratiques d'une vulgaire opposition, il appuya de son éloquence, de ses lumières, de son crédit, de l'immense autorité populaire que sa retraite avait encore accrue, le cabinet dont il ne faisait plus partie, ne lui demandant que d'exécuter enfin le sage et vigoureux plan de conduite qu'il avait proposé quelques mois plus tôt.

Il n'y avait du reste pour l'Angleterre que peu de temps de perdu. Choiseul sans doute et le roi d'Espagne avaient eu conscience des véritables intérêts de leurs gouvernements en les confondant comme ils venaient de faire ; mais cette alliance qui, en 1756 eût pu changer la face des choses, en 1761 n'était bonne qu'à attirer sur l'Espagne à présent seule, puisque la flotte française était détruite, le poids d'une guerre maritime où il était écrit qu'elle succomberait. Où prendrait-elle, en effet, les moyens de résister aux trois cents navires de guerre des Anglais ? Elle n'avait qu'une seule escadre à leur opposer, et ses chantiers ainsi que ses arsenaux étaient vides. Aussi sa défaite, que les successeurs

de Pitt poursuivirent sur le plan qu'il leur avait tracé, fut-elle l'affaire de quelques mois, et l'année 1762 commençait à peine qu'on apprit coup sur coup à Londres que la Havane et Manille avaient capitulé, que la marine marchande espagnole n'existait plus, que les marins anglais lui avaient enlevé pour cent millions de prises et que douze de ses meilleurs vaisseaux de guerre, l'élite de sa marine de combat, étaient coulés.

Enfin, pour achever ce tableau du triomphe de l'Angleterre, il faut rappeler que Pitt étant encore aux affaires, elle avait traité l'imprévoyante Hollande à peu près comme elle venait de traiter l'Espagne. Sous prétexte que les Hollandais pouvaient porter dans les Indes des armes et des munitions aux Français, elle s'était arrogé le droit de visiter leurs navires, en avait confisqué un grand nombre, et, les Hollandais ayant un moment paru menacer de se défendre, elle avait lancé ses corsaires sur eux. Clive avait ainsi détruit toute une flotte hollandaise qui remontait le Gange. Le cabinet de Versailles avait espéré que cette piraterie déciderait enfin le gouvernement de La Haye en sa faveur, mais vainement; la terreur que répandait Pitt était telle que les Etats de Hollande s'étaient bornés à lui adresser des plaintes qu'il avait à peine écoutées.

L'omnipotence, car la suprématie ne serait pas assez dire, l'omnipotence navale de la Grande-Bretagne, dans l'année 1762, était donc un fait acquis. Ce grand résultat, objet unique de la guerre qui se poursuivait depuis six ans, étant obtenu, il était naturel que la paix se fît ; ce fut en effet ce qui arriva, et les Tories, l'année suivante, devenus décidément, sous la présidence de lord Bute, les maîtres des affaires, la signèrent à Paris.

Quelle fut cette paix? c'est, pour avoir conduit cet ouvrage à son terme, ce qui nous reste à dire, car la grandeur de l'Angleterre arriva par elle à l'apogée. Mais, avant de rapporter et de juger le texte de ce fameux traité de Paris, faisons une réflexion finale sur les causes des prodigieux succès dont il fut l'œuvre.

Pour rendre plus saisissant le tableau des causes qui, dans la guerre de la succession d'Espagne, avaient donné la victoire à l'Angleterre, nous avons précédemment mis en parallèle les deux gouvernements que cette guerre avait opposés l'un à l'autre. Cela, à la rigueur, se pouvait encore. Quelque moralement inférieur que fût alors le gouvernement français à son rival, cependant, dans la foule des médiocrités qu'il avait eu le malheur d'employer, quelques hommes de valeur avaient encore brillé : Torcy, Villars, Vendôme, Châteaurenaud, Ducasse

et quelques autres dont, du moins, les noms ne juraient pas à côté de ceux de Godolphin, de Marlborough, d'Eugène ou de Rook; mais comment dresser sérieusement un parallèle où on n'aurait à mettre en regard que les noms de Mme de Pompadour et de Pitt, de Soubise et de Frédéric le Grand, de M. de Conflans et de Clive? Il est de même impossible de tenter seulement une comparaison des deux sociétés. D'un côté, un peuple de citoyens, faisant lui-même ses affaires avec une énergie, une audace, un patriotisme admirable, portant ses généraux vainqueurs en triomphe, fusillant un de ses amiraux pour le seul crime de n'avoir pas vaincu; de l'autre, la nation la plus frivole qui se puisse voir, indifférente même à l'humiliation, au delà de ce qu'on aurait pu imaginer, faisant des vers en l'honneur de Frédéric le Grand, se consolant de la honte de M. de Conflans par un bon mot, et perdant plus gaiement encore l'empire du monde que Charles VII, un de ses rois, n'avait jadis perdu la couronne de sa maison : la disproportion là encore, on l'avouera, est inutile à relever; elle ne parle pas, elle crie. Quelques historiens ont dit : Mais la nation eût été autre sous un autre gouvernement. C'est un cercle vicieux : telle nation, tel gouvernement. La liberté politique dont jouissaient les Anglais, et qui, dans la guerre de sept ans, en effet, comme dans celle de

la succession d'Espagne, leur avait assuré la victoire; cette liberté politique, leur force en même temps que leur honneur, n'était pas un pur don de la Providence; ils avaient passé tout le dix-septième siècle à la conquérir pied à pied, avec une constance de caractère et d'esprit admirable; et, si depuis la révolution de 1688 elle leur avait donné successivement, pour les conduire à la grandeur, Guillaume III, Marlborough, Walpole, et enfin Pitt, c'est qu'ils avaient auparavant fait pour cela tout ce qu'il fallait faire. Les Français, au contraire, en divinisant dans Louis XIV la monarchie absolue, au lieu de la combattre, avaient, avec le plus grand soin, préparé la successive venue à la direction de leurs affaires de Chamillart et de Mme de Maintenon, de Dubois et de Mme de Prie; de Louis XV, enfin, et de Mme de Pompadour, attendant qu'ils en arrivassent jusqu'à Mme Dubarri. Ce n'était là que l'inévitable effet de la nature des choses; car, comme dit excellemment un publiciste, « les peuples ont toujours le gouvernement qu'ils méritent. »

V

On peut dire du traité de Paris qu'il fut comme la charte de l'avénement de la Grande-Bretagne à la prépondérance.

C'est du moins ce qu'il est resté pour l'histoire, et il suffit aujourd'hui d'en produire le texte pour que ce jugement se justifie.

Telle ne fut pas cependant l'opinion qu'en eurent, en Angleterre, lorsqu'il y fut connu, un grand nombre des contemporains. Au contraire, la même réprobation qui, cinquante ans auparavant, avait, dans une partie considérable de la nation anglaise, accueilli la publication des clauses, quelque glorieuses qu'elles fussent, du traité d'Utrecht, s'attacha à celle des conditions plus glorieuses encore de la paix de Paris. Alors, comme en 1713, les Tories, négociateurs et signataires de cette nouvelle paix, se virent accusés d'y avoir sacrifié les intérêts de leur pays. Et ce ne fut pas l'homme du parti dépossédé par eux du pouvoir qui leur intenta seul cette accusation. Les Whigs, et William Pitt à leur tête, en reprochant à lord Bute et à ses amis presque comme un opprobre, car la violence de leurs discours alla jusque-là, d'avoir conclu un tel traité, ne furent que les organes d'une opinion partagée par la grande majorité du commerce et des masses britanniques.

Qu'y avait-il de vrai et qu'y avait-il d'exagéré dans ce jugement? Les Tories étaient-ils coupables d'avoir en effet terminé, à des conditions moins bonnes qu'ils n'en auraient dû obtenir, la guerre

conduite par les Whigs, et dans quelle mesure? que valait enfin, quoi qu'il en fût, la paix de Paris pour l'Angleterre? c'est ce qu'il est aujourd'hui aisé de discerner.

Une année environ après leur arrivée au pouvoir, les Tories, trahissant comme en 1713 leurs alliés du continent, sans lesquels une convention formelle les obligeait cependant à ne pas traiter, avaient laissé Frédéric le Grand continuer seul la guerre contre l'Autriche et avaient signé avec la France les préliminaires de la paix qui fut rendue définitive l'année suivante. Ce manque de foi envers un auxiliaire qu'il eût été, en tout cas, politique de traiter avec plus d'égards, avait-il son excuse soit dans la nécessité où se serait trouvée alors la Grande-Bretagne de se hâter de faire la paix, soit dans l'avantage visible qu'elle aurait eue à la conclure ainsi séparément? Ni l'un ni l'autre de ces motifs ne pouvaient être allégués par les Tories : le premier était démenti par l'opinion, le second par l'événement.

Bien loin que la Grande-Bretagne fût obligée à la paix en 1762, elle trouvait à la continuation de la guerre un avantage incontestable. Tandis, en effet, que la fureur des combats dévastait une partie du globe et y suspendait le cours des travaux de la paix, d'abord elle jouissait d'une tranquillité profonde, ensuite tous les marchés étrangers que ces-

saient d'alimenter l'industrie et le commerce des peuples continentaux étaient ouverts au monopole de ses importations. Ce que la prolongation d'un tel état de choses avait pour elle d'intéressant frappait tous les esprits : plus les fabriques et la navigation continentales chômeraient, et plus la navigation et les fabriques anglaises, à la faveur de ce chômage, iraient multipliant leurs transports et leurs produits, plus le monde s'habituerait à la consommation des marchandises anglaises, et plus il deviendrait difficile aux industries du continent de se remettre un jour en état d'en soutenir la concurrence. C'était là l'opinion unanime et très-fondée de la Cité de Londres, de toutes les villes manufacturières et de tous les ports du royaume : il est certain qu'en bravant cette opinion, les Tories se donnaient le tort de ne tenir aucun compte du sentiment aussi profond que juste qu'avait en cela la nation anglaise de ses véritables intérêts.

Les Tories faisaient deux objections à ce système.

Ils faisaient valoir d'abord les pertes que les corsaires de la France ne continuaient pas moins, malgré l'anéantissement de sa marine royale, de faire subir au commerce britannique, et ces pertes, en effet, s'étaient élevées, de 1756 à 1760, à un chiffre considérable. Mais outre que plus on irait,

et moins les corsaires français, réduits à se défendre contre toutes les forces navales rendues disponibles de la Grande-Bretagne, seraient à craindre, Pitt sur ce premier point accablait les Tories, en leur disant avec une grandeur de patriotisme digne du *delenda Carthago* de Caton : « Vous ne deviez donc pas faire la paix, puisque la France pouvait encore tenir la mer ! »

Ils puisaient un autre argument dans l'augmentation de la dette, qui, en effet, depuis le commencement de la guerre, s'était immensément accrue. De soixante-quatorze millions de livres sterling en principal, et de deux à trois millions environ en intérêts qu'elle était en 1756, elle tendait à atteindre les chiffres de cent quarante millions d'une part et de cinq de l'autre; c'est-à-dire qu'en sept ans elle avait doublé. L'argument, au fond, était médiocre, et Pitt démontra encore fort bien que cette augmentation de la dette, concourant avec un développement de prospérité commerciale inouï, il n'y avait pas lieu de s'en inquiéter; que la Grande-Bretagne n'était pas à la merci de quelques millions de livres sterling de plus à ajouter au grand-livre de sa dette, et que si, dépensant ces quelques millions pour prolonger la guerre, on parvenait, comme cela n'était pas douteux, à faire une paix plus lucrative encore, l'accroissement de puissance

coloniale qui en pourrait résulter pour le pays réparerait amplement le léger tort causé à ses finances. Mais bien que Pitt en cela eût grandement raison, une chose qu'il faut rappeler à la décharge des Tories, et dont ils ne manquèrent pas alors de s'appuyer, fut que l'argument n'était pas de leur invention, mais que nombre de whigs et des collègues de Pitt eux-mêmes, tels, par exemple, que Georges Grenville, dans le fameux conseil où il leur avait proposé de rompre avec l'Espagne, le lui avaient opposé. Ce qu'on peut dire seulement, c'est que certains whigs avaient eu le tort de fournir ce prétexte, et que les Tories avaient eux le tort d'en abuser.

Il est donc hors de doute qu'en 1762, non-seulement la Grande-Bretagne aurait pu sans inconvénient continuer la guerre, mais même que cette guerre lui était dans le présent aussi facile à soutenir et aussi avantageuse à continuer, qu'elle était devenue difficile et ruineuse pour ses adversaires. Les Tories, en faisant la paix, ne pouvaient en conséquence invoquer l'argument de la nécessité.

Ils ne purent pas dire non plus, lorsqu'elle fut faite, que la Grande-Bretagne avait eu avantage à traiter, au mépris d'une convention formelle, avant le roi de Prusse.

Ils signèrent en effet les préliminaires de la paix

avec la France au mois de novembre 1762, et ce ne fut qu'au mois de février de l'année suivante que Frédéric le Grand, qui pendant cette année entière supporta seul le poids de la guerre contre l'Autriche, fit séparément sa paix à Hubertsbourg. Les événements politiques et militaires qui signalèrent cette année firent voir qu'il n'y avait eu rien de moins heureusement inspiré que la hâte des Tories. Pendant ce temps, en effet, la Russie, qui jusque-là avait aidé la France et l'Autriche contre la Prusse, s'était déclarée neutre ; ensuite Frédéric le Grand, profitant de cette retraite des Russes, avait poussé le cours de ses succès contre les Autrichiens, au point d'aller jusqu'à menacer Ratisbonne. Si les Tories avaient continué la guerre cette seule année de plus avec la même énergie que lui avait imprimée Pitt durant son ministère, jusqu'où la Grande-Bretagne, maîtresse comme elle l'était de toutes les mers, n'aurait-elle pas de son côté pu porter le succès de ses armes, et partant l'orgueil de ses prétentions ?

Le plan de Pitt était de consommer définitivement la ruine de l'empire colonial de la France, de l'Espagne et de la Hollande, et pour cela d'enlever à la première, outre ce qu'elle céda par la paix de Paris, Maurice, dont la perte eût ruiné chez elle jusqu'à l'espérance de reparaître jamais dans les Indes, et

Saint-Domingue, d'où elle pourrait toujours, tant qu'on ne l'en aurait pas renvoyée, menacer l'Amérique; à la seconde Cuba, qui, par sa position entre Saint-Domingue et la Jamaïque, eût complété d'une manière formidable dans les Antilles le système des stations marchandes et militaires de la Grande-Bretagne, et Manille, qui lui eût assuré le commerce de la Chine; à la troisième enfin, Banca, qui eût donné aux marchands anglais, avec les plus riches mines d'étain du globe, une station qui leur eût ouvert les régions encore inexplorées de l'Océanie. Il n'y a pas de doute que la perspective de telles conquêtes et la probabilité immense qu'il y avait pour la Grande-Bretagne alors de les réaliser, valait bien la peine de continuer la guerre un an, deux ans et même trois ans s'il le fallait de plus, que les quelques millions de livres sterling qu'il aurait été nécessaire pour cela d'ajouter au capital de la dette étaient en comparaison insignifiants, et que toute la nation eût suivi avec enthousiasme le gouvernement qui, en lui montrant un tel but, l'aurait conduite dans une telle voie. On est donc obligé de conclure que recommençant et même plus lourdement la faute qu'ils avaient faite en 1713, les Tories, en effet, comme Pitt dans ses enflammées philippiques les en accusa, ne tirèrent pas tout le parti possible de l'héritage que leur avaient laissé

les Whigs. Il leur eût été plus facile, en effet, en 1762, après l'anéantissement des marines française et espagnole, de pousser jusqu'au bout le triomphe colonial de la Grande-Bretagne, qu'il ne le leur aurait été en 1711, même après Malplaquet, de réduire Louis XIV à de plus cruelles extrémités. En 1711, en effet, c'est au territoire propre de la France que l'Angleterre s'attaquait ; et ce que la France alors, tout épuisée qu'elle fût, aurait pu déployer d'énergie pour se sauver d'un démembrement était incalculable; mais en 1762, ce n'étaient que les possessions coloniales de ce pays qu'il s'agissait d'enlever, possessions lointaines, presque interceptées de la métropole et qu'il eût fallu peu d'efforts pour en distraire tout à fait.

Tout cela explique le jugement si différent de celui de l'histoire que portèrent en Angleterre un grand nombre des contemporains du traité de Paris. Mais pour justifier à son tour le jugement de l'histoire, il suffit, comme nous l'avons dit, de rapporter le texte de ce traité et de considérer en quel état il mit la puissance relative de la Grande-Bretagne. On comprend, en effet, rien qu'à le lire, que sa date soit devenue pour la postérité celle de l'arrivée de cette puissance à l'apogée.

La France restitua à la Grande-Bretagne Minorque ; elle lui céda l'Acadie, le Canada, le cap Bre-

ton, le golfe et le fleuve Saint-Laurent, les rives du Mississipi, la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique, Tabago, la rivière de Sénégal et ses comptoirs ; elle lui fit donner par l'Espagne la Floride, en échange de laquelle elle se dépouilla, en faveur des Espagnols, de la Louisiane; elle ne recouvra ses colonies de l'Inde qu'à la condition de ne pas les fortifier et de les laisser sans garnison; enfin elle s'engagea de nouveau à démolir Dunkerque.

Au tableau de ces immenses acquisitions nouvelles, joignez celui des colonies que la Grande-Bretagne possédait déjà dans les différentes parties du monde et comparez le tout à l'étendue et à l'importance des principaux autres Etats contemporains, vous verrez d'abord qu'il n'en existait plus un seul dont la puissance relative pût, même de loin, entrer en balance avec celle que le traité de Paris, quelque imparfait même qu'au gré de Pitt il fût, avait donnée à la nation anglaise.

Il fallait déjà à cette époque faire le tour du globe pour dresser l'inventaire des possessions anglaises.

En Europe, se présentaient d'abord dans l'Océan Jersey, Guernesey et Alderney, derniers restes de l'apanage des rois normands et d'une importance capitale par leur voisinage des côtes de Bretagne et de Normandie. Ces îles, en effet, observent Cher-

bourg et coupent la route de Brest au Havre. Puis venaient dans la Méditerranée, Minorque et Gibraltar, les deux stations alors les plus considérables d'une mer dont la nature avait exclu la Grande-Bretagne. Mais les positions commerciales ou militaires occupées à un moment donné par une nation sur l'échiquier politique du monde, outre la valeur qu'elles ont par l'avantage direct qu'en retire cette nation, en ont indirectement un autre, souvent plus considérable encore, c'est celui de priver des peuples rivaux des ressources que s'ils y étaient établis, ils y trouveraient. C'est ainsi que la possession d'Alderney, par exemple, par la France, ou de Gibraltar par l'Espagne, aurait une importance immense pour ces Etats : la France à Alderney pourrait avoir un bassin capable de tenir en tout temps une escadre à flot, menaçante pour la sécurité des îles Britanniques; et si l'Espagne occupait Gibraltar, il lui serait aisé, en entretenant une flotte à Algésiras, de fermer littéralement le détroit aux Anglais. Maîtresse de ces deux points essentiels de la stratégie navale dans les mers de l'Europe, la Grande-Bretagne non-seulement en pouvait éventuellement tirer un immense parti, mais elle empêchait les seuls rivaux avec lesquels elle pût être encore appelée à compter, de les comprendre au nombre de leurs bases d'opérations.

La paix de Paris donnait ou confirmait une assiette non moins puissante aux possessions de la Grande-Bretagne en Afrique. En ajoutant aux anciennes colonies anglaises établies dès le dix-septième siècle aux bouches du Niger et à celles de la Gambie les comptoirs fondés par les Français sur le Sénégal, cette paix assurait en réalité aux Anglais le monopole des importations et des retours, le commerce des nègres compris, de tout l'occident du continent africain.

Mais c'était en Asie et en Amérique que la puissance anglaise avait pris des dimensions vraiment extraordinaires.

La Compagnie des Indes qu'on se rappelle, dans les premières années du dix-septième siècle, avoir obtenu du grand Mogol la permission de fonder quelques comptoirs dans ses États, et que de là nous avons vue, s'étendant de plus en plus dans le bassin du Gange et dans la presqu'île de l'Hindouston, arriver à y créer les trois puissantes cités de Calcutta, de Madras et de Bombay, grâce à l'anéantissement des établissements autrefois rivaux des Français à Chandernagor et à Pondichéry, se trouvait maintenant en possession du monopole et bientôt de la souveraineté du Bengale.

En Amérique, la paix de Paris avait donné aux Anglais, avec presque tout le continent, la meilleure

partie des îles. Ils possédaient maintenant sans partage les immenses forêts des deux Canadas, les inépuisables pêcheries de Terre-Neuve et du cap Breton, tout le bassin du Saint-Laurent, avec les ports du Nouveau-Brunswick, les meilleurs de l'Amérique du Nord, cette Amérique presque entière : la Virginie, le Massachussetts, Rhode-Island, le Connecticut, le New-Hampshire, Maryland, Delaware, New-York, New-Jersey, la Pensylvanie, les deux Carolines, la Géorgie ; et, enfin, par l'occupation de la baie d'Honduras à un bout, de Saint-Vincent, de Sainte-Lucie et de Tabago à l'autre, de la Jamaïque au milieu, et des Bermudes à mi-chemin du Canada et des Antilles, la souveraineté de la mer, si importante au point de vue militaire et marchand, qui baigne ces îles.

Ajoutez enfin au centre de ce vaste empire une métropole gardée de tous côtés par l'Océan, percée de ports les plus fortifiés et les plus florissants du monde, entrepôt et rendez-vous du commerce du genre humain, et disposant pour l'attaque ou pour la défense d'une flotte égale, sinon supérieure en nombre, à toutes celles des autres peuples, et vous avouerez qu'en effet la puissance relative d'aucun autre État en 1763 ne pouvait plus entrer en comparaison avec celle de la Grande-Bretagne.

Quelle nation pouvait désormais prétendre à par-

tager avec elle la prépondérance? La France? elle venait de l'humilier jusque sur ses frontières, de la chasser de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, de réduire à néant sa marine, de lui enlever jusqu'aux dernières chances de redevenir une puissance coloniale, de lui imposer le plus honteux et le plus désastreux traité qu'elle eût jamais subi. L'Espagne? elle lui avait fait moralement partager le sort de la France. La Hollande? ce n'était plus, comme disait Frédéric le Grand, qu'une chaloupe à la remorque d'un vaisseau de ligne. Quant aux puissances purement continentales, telles que celles de l'Europe du centre, quant à la Prusse et à l'Autriche, non-seulement elles ne pouvaient balancer nulle part la suprématie de l'Angleterre, mais elles étaient dans les mains de ses hommes d'État les instruments les plus utiles du monde au maintien de cette suprématie. Ces deux puissances, en effet, depuis la confirmation à la Prusse de la possession de la Silésie, étant à jamais divisées, le cabinet britannique pouvait d'abord saisir mainte occasion de se servir de l'une contre l'autre, et c'est ce qu'avait supérieurement fait Pitt dans la guerre de sept ans; ensuite il n'y aurait longtemps rien de plus aisé, dans la jalousie profonde qui animait la race allemande contre les Français, de coaliser éventuellement la Prusse et l'Autriche contre eux: il y avait là les élé-

ments toujours prêts d'un traité de la triple alliance ou d'une ligue d'Augsbourg. Restait la Russie ; mais elle était bien loin encore d'être parvenue à ce degré de grandeur qui a fini par alarmer le monde. La belliqueuse Pologne existait toujours ; la Prusse venait de se révéler comme une puissance militaire de premier rang ; la Suède possédait encore la Finlande : c'étaient là des gardes avancées, qu'on pouvait croire très-suffisantes, de l'indépendance de la navigation de la Vistule et de la Baltique. Du côté du Midi, la Russie causait à l'Angleterre moins d'ombrage encore. Les Turcs, en effet, possédaient toujours, en 1763, la Géorgie et la route de la Perse, Azow et les bouches du Don, la Crimée et le commerce de la mer Noire, la Bessarabie et le bassin du Dniester. On ne présumait pas plus alors l'importance démesurée que cet empire pourrait prendre un jour en Europe, pour le péril de tout l'Occident, qu'on ne soupçonnait l'apparition possible en Amérique d'une seconde Angleterre.

Ainsi la Grande-Bretagne, par la paix de Paris, toucha décidément à cet apogée de puissance relative qui, dans la vie des peuples, est le signal de leur avénement à la prépondérance. Si cet ouvrage a tenu la promesse de son titre, on sait à présent quelles causes l'avaient élevée jusque-là, et le but que nous nous proposions est atteint. Après la paix

de Paris, en effet, ce n'est plus l'histoire des causes de la grandeur de l'Angleterre qui continue; elle est épuisée : c'est l'histoire, à laquelle le monde assiste encore, des vicissitudes de cette grandeur qui commence.

CONCLUSION.

Un peuple qui parvient à la prépondérance est souvent accusé de la devoir plutôt à l'heureux et fortuit concours des événements qu'à sa conduite et à son courage. La fortune — ce nom que le vulgaire donne à son ignorance des causes des grands succès et à l'envie qu'il leur porte — est volontiers considérée par les rivaux de ce peuple comme l'artisan principal, sinon unique, de sa suprématie; car le moyen, avec la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, qu'ils trouvent à leur défaite des motifs qui les amoindriraient à leurs propres yeux? C'est ainsi que longtemps le monde qu'avait conquis la valeur de Rome et que dominait sa sagesse, se répandit en imprécations contre sa fortune.

Depuis l'époque de ses annales, à laquelle finit le récit qu'on vient de lire, l'Angleterre elle-même a bien souvent entendu donner cette explication ba-

nale de l'immense position qu'elle s'est faite dans la conduite des affaires du globe, que c'est à la faveur du sort qu'elle en était surtout, sinon exclusivement redevable. Si l'ouvrage que l'on offre ici au public peut être utile à quelque chose, ce sera peut-être à montrer le vide de ce préjugé. Le tableau qu'on y a présenté des causes qui, dans la suite des temps, ont préparé, établi et enfin porté au comble la puissance de la Grande-Bretagne, suffit en effet à démontrer que si jamais fortune, puisque fortune il y a, fut l'œuvre du travail, du caractère et du génie, c'est celle-là.

Qu'on envisage d'une seule vue l'ensemble des causes historiques de la grandeur anglaise, on verra que le moindre nombre en peut être attribué, soit à la libéralité de la nature, soit à la faveur de la destinée.

Deux de ces causes peuvent être classées dans l'un ou dans l'autre de ces deux ordres : ce sont d'abord les causes physiques, telles que l'heureuse configuration géographique de l'Angleterre, sa situation admirable au centre des deux mondes, la richesse naturelle de son territoire en matières premières d'une capitale importance, comme la laine, le fer et la houille ; ce sont ensuite les causes accidentelles nées, indépendamment des efforts du génie britannique, de la grâce des événements, telles, par

exemple, que l'indignité du gouvernement que se trouva avoir la France, lorsque, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, les Anglais, conduits par Pitt, s'emparèrent du sceptre des mers. Mais ces causes elles-mêmes, outre qu'elles sont secondaires et qu'elles eussent été de nul effet sans l'action de plus puissantes auxquelles elles furent toujours subordonnées, n'ont d'ailleurs, quand on y regarde, rien ou bien dont l'équivalent ne se soit rencontré et ne puisse s'observer encore de nos jours dans la dotation primitive d'autres peuples, ou bien qui soit capable de diminuer le mérite de la nation anglaise.

Ainsi, c'est sans doute un grand avantage pour l'Angleterre d'être une île et une île située entre l'ancien et le nouveau monde; le parti que dans le cours de ses annales elle a tiré de cette constitution et de cette position de son territoire est considérable, et nous avons eu de fréquentes occasions de le signaler. Mais les nations rivales de l'Angleterre, celle notamment à laquelle elle a enlevé, en 1763, la suprématie politique, peuvent-elles en ce premier point se plaindre d'avoir été moins bien traitées de la fortune? Qu'y a-t-il, en fait de constitution territoriale et de situation géographique, à mettre au-dessus de cet admirable cadre naturel des Gaules que terminent la Manche, l'Océan, la Méditerranée,

les Pyrénées, les Alpes et le Rhin? « Il semble, disait Richelieu, que la nature eût voulu offrir l'empire de la mer à la France [1]. » Il est vrai; mais si la France, non-seulement n'a pas acquis cet empire, mais l'a laissé acquérir à son détriment jusqu'à portée de canon de ses côtes, jusque dans Jersey et Gibraltar par la nation anglaise, ce n'est assurément la faute ni de la fortune ni de la nature. Si la nature, notamment, avait donné la Méditerranée à une nation, c'était apparemment beaucoup plus à celle qui y possède Toulon et Marseille qu'à celle qui primitivement n'y possédait seulement pas une baie où faire relâcher ses navires. Quant à l'abondance et à la richesse des matières premières que récèle le sol des îles Britanniques, l'équivalent, à coup sûr, s'en trouve au moins encore dans les entrailles ou à la surface du sol français. La dernière nation qui puisse accuser la nature de lui avoir donné un sol ingrat est la nation qui voit croître sur ce sol ou qui peut en tirer presque tous les produits connus du monde, depuis le blé jusqu'au tabac, depuis le vin jusqu'à la garance, depuis la laine jusqu'à la soie, depuis le fer jusqu'à la houille. L'Angleterre était originairement bien loin d'être aussi richement pourvue; mais si elle a

[1] *Testament politique.*

su augmenter, jusqu'à en étonner l'univers, sa dotation primitive, si elle s'est donné, par exemple, dans une abondance unique, le sucre, le thé et les bois qu'elle n'avait pas, et qui ne croissent qu'à la Jamaïque, au Canada et aux Indes, ce n'est assurément pas là un présent de la nature.

Il faut en dire autant des causes accidentelles qui ont favorisé l'essor de l'ambition anglaise. Sans doute, ce fut une heureuse fortune pour l'Angleterre de jouir d'un gouvernement libre et d'avoir à sa tête un homme comme William Pitt, quand la France, la seule nation qui parût capable de lui disputer l'empire, était à la même époque soumise au pouvoir absolu d'un roi tel que Louis XV; mais apparemment d'abord les Anglais n'avaient jamais empêché la nation française de se donner d'autres institutions politiques, et ce n'était qu'à eux seuls ensuite qu'ils devaient celles qu'ils possédaient. Il est vrai que jamais Pitt n'eût été ministre d'une Pompadour, ni M. de Conflans commandant en chef d'une flotte britannique; mais pourquoi les Français, avec leur prétention à devenir les maîtres du monde, se trouvaient-ils satisfaits d'un régime de gouvernement qui pouvait commettre l'honneur de leurs armes à un Conflans et la conduite de leurs destinées à une Pompadour? Le contraste de la frivolité du vaincu et de la sagesse du vainqueur n'est

pas fait pour diminuer le mérite de ce dernier; au contraire, il ne sert qu'à le mettre en lumière et à le faire valoir.

Il faut donc chercher les raisons de la grandeur de l'Angleterre dans les vraies causes qui l'ont fondée, c'est-à-dire, comme nous l'a montré l'étude de son histoire, dans l'excellence des lois économiques qu'elle s'est données, dans la persévérance avec laquelle elle s'est tenue à l'observation de ces lois, dans la supériorité politique, enfin, aussi bien que morale du régime du gouvernement, qu'à force de bon sens, de courage, de constance elle a su conquérir, et, ce qui était plus difficile encore, pratiquer.

Le régime économique qui, non-seulement a fait la puissance industrielle, navale et marchande de la Grande-Bretagne, mais qui a fini par élever cette puissance à ce degré de supériorité de pouvoir lui permettre de se passer du secours de toute protection, ce régime donc a été adopté par d'autres peuples que le peuple anglais; mais outre qu'aucun n'en a fait un usage aussi étendu, aussi vigoureux et aussi continué, aucun non plus n'a su développer sous son égide cette ardeur de travail, ce génie d'entreprise, cette fièvre d'invention, cette ambition de produire, ce sens éminemment pratique qui distinguent la nation anglaise. Où le commerce a-t-il

jamais été plus honoré en même temps que plus protégé ? où a-t-on vu les professions utiles recevoir des mœurs, en même temps que de la loi, des encouragements plus nombreux et plus signalés ? dans quel autre pays a-t-on vu le travail conduire plus sûrement à la richesse, la richesse être plus respectée, et, par l'emploi que ses détenteurs ne cessent d'y faire de ses ressources, plus complétement respectable ? Voilà la première grande cause de la prépondérance de l'Angleterre : la formation plus rapide chez elle que partout ailleurs, grâce à l'excellence de ses lois et de ses mœurs économiques, de ce produit du travail accumulé que l'on appelle le capital, et par le progrès incessant de ce capital, l'augmentation incessante aussi des moyens de pourvoir à l'entretien de sa grandeur.

L'autre cause dominante de la suprématie acquise par l'Angleterre est l'excellence de sa conduite politique.

Une observation vulgaire a souvent placé tout le secret des succès de cette conduite dans la perfidie qui l'inspira quelquefois et dans la jalousie qui en fut toujours l'âme. Rien de plus superficiel que ce jugement. Il est vrai qu'à l'exemple de Carthage et de Rome, l'Angleterre ne s'est jamais piquée dans sa conduite d'une parfaite bonne foi — la manière dont les Tories firent la paix avec la France

en 1713, et celle dont les Whigs lui déclarèrent la guerre en 1756 en sont, entre beaucoup d'autres exemples, la preuve — et on peut dire que cette nation a toujours infiniment plus consulté dans la direction de ses affaires ce qui lui était utile que ce qui était juste. La jalousie des Anglais pour tous les autres peuples, pour ceux surtout qui tendent quelque peu à prendre dans le monde un rang qui porte ombrage au leur, est aussi un sentiment qui a trop souvent inspiré leur politique, pour qu'on doive le nier. Mais si jaloux et si perfide qu'on veuille accuser ce peuple de s'être fréquemment montré, il serait également puéril et de faire, soit de sa perfidie, soit de sa jalousie le texte d'un lieu commun de réprobation morale, et d'y chercher l'explication des prodigieux succès de la politique anglaise.

La morale politique et la morale privée ne sont pas exactement les mêmes, et des moyens qu'un particulier ne saurait sans déshonneur faire concourir à la réussite de ses desseins peuvent être employés par une nation, sans la couvrir de honte. Cette différence tient à celle des destinées : le but de la vie d'un particulier est sa perfection morale, le but de la vie d'une nation est le développement de sa grandeur. Réprouver la conduite d'une nation qui pour développer sa grandeur a recours à des moyens qui ne sauraient lui acquérir une réputa-

tion de sainteté, c'est tomber dans un sophisme analogue à celui de ce pirate qui ne voyait d'autre différence entre son métier et celui d'Alexandre que celle du petit au grand. La politique, dira-t-on, est donc un métier de forbans? Non. Mais les Anglais, comme les Romains, ont pu souvent faire passer avant tout la considération des intérêts de leur grandeur sans se déshonorer. La loi des nations est de devenir le plus grandes qu'elles peuvent; et cette loi, comme toutes celles de la nature, est profondément sage, car elle les porte à développer à l'envi les unes des autres une activité qui est l'âme de la civilisation. Que dans cette ambition instinctive qui les anime toutes à se faire aussi grandes que possible, elles fassent ressource de la ruse en même temps que de la prudence, et que la jalousie les dévore en même temps que l'ambition les transporte, il n'y a point là de sujet de blâme. Sans cette fièvre de passions équivoques, mais fortes, les peuples non-seulement ne feraient rien de grand, mais ils ne feraient rien. Ne déclamons donc ni contre la jalousie, ni contre la perfidie anglaises. N'allons pas davantage leur faire honneur des succès de l'Angleterre. Ce ne sont ni l'acte de piraterie qui ouvrit la guerre de sept ans, ni la violation du texte de la capitulation de Closter-Seven qui ont fait la paix de Paris. Si l'Angleterre alors n'avait eu

d'autres armes contre la France que sa perfidie et que sa jalousie, elle aurait succombé ; mais elle avait encore ce qu'on oublie toujours, l'accablante supériorité de ses mœurs et de ses institutions politiques, et ce fut ce qui lui donna la victoire.

Quand on parle à d'autres peuples de liberté, ils n'entendent par ce mot que la bienheureuse permission de vivre dans le désordre, et d'abord ils pensent qu'il s'agit de commencer par bouleverser jusqu'aux fondements de l'État; quand on leur parle d'égalité, ils comprennent qu'il faut effacer entre tous les hommes les distinctions qu'établit la nature elle-même, que la paresse doit marcher de pair avec l'amour du travail et la sottise avec l'intelligence, enfin ils rêvent un insensé nivellement des conditions et des esprits : agités de ces belles passions, ces peuples sont en même temps fort peu désireux dans le fond de faire leurs affaires eux-mêmes; au contraire, il semble que si quelqu'un s'en charge, il leur rend le plus grand service et les délivre du plus pesant fardeau imaginable; qu'on leur donne seulement des parades, des illuminations, des marionnettes, des feux d'artifice, et les voilà contents : ainsi font leurs maîtres, et il serait injuste de les blâmer; pourquoi estimeraient-ils plus haut leurs sujets que ces sujets ne s'estiment eux-mêmes ? Le peuple qui vit à

Londres est bien différent. La liberté pour lui consiste dans le droit de faire ses lois et dans le devoir de les respecter. Il a l'âme assez haute pour concevoir que l'égalité règne entre les citoyens d'un Etat quand chacun de ces citoyens a la faculté de s'élever et le bon sens de se tenir au rang que lui assigne sa valeur personnelle. Voit-il parvenir aux premières dignités publiques des hommes qui, naguère, étaient confondus dans la foule, il n'a pas la bassesse de les envier; il sè montre fier, au contraire, de produire des citoyens dont l'illustration rejaillit sur toute la république. Cette aristocratie, à son tour, comprend très-bien qu'elle n'est digne de ce beau nom d'aristocratie qu'à la condition d'effacer le reste de la nation en intelligence et en amour du bien public, et c'est ce qu'on lui voit faire. Il ne saurait enfin entrer dans l'esprit d'un tel peuple que qui que ce soit sous le soleil, excepté lui-même, dispose de sa fortune et de ses destinées. Aussi, tandis que chez d'autres nations rien ne marcherait et tout, ce semble, serait en péril, si chaque individu — car ne profanons pas le nom de citoyen — n'était comme encadré dans une ligne de fonctionnaires qui, de la religion à la police, lui trace au cordeau la route qu'il doit suivre, l'Anglais, en toute chose, ne reconnaît d'autre maître que lui-même. Il mène également les affaires de son usine, de sa

patrie, de sa conscience; c'est un peuple majeur, qui se croirait déshonoré de reconnaître d'autres lois que celles qu'il se donne.

Un gouvernement supérieur à celui de toutes les autres nations du monde devait nécessairement s'établir sur le fondement de pareilles mœurs, et c'est ce qui est arrivé. Tandis que l'administration des autres États est une fonction toujours viagère et toujours précaire qui, d'âge en âge, ou de révolution en révolution, passe dans les mains d'individus qui tour à tour la gèrent à peu près bien ou tout à fait mal, celle de l'Angleterre, demeurant constamment aux mains de la nation, ne périclite jamais et s'améliore sans cesse. Le contrôle quotidien exercé par le Parlement, par la presse, par l'opinion sur les affaires du pays, sur la direction de sa politique, sur l'emploi de ses ressources, empêche que jamais ces ressources se dilapident, cette politique s'égare, ces affaires se perdent. L'avantage que cette *perennis civitas* a donné aux Anglais sur tous les autres peuples, dans le cours entier de leurs annales, est éclatant. Comparez, sous ce rapport, leur histoire à celle des Français. Quand les Français ne sont pas dans une main qui les contienne et les conduise, ils tombent presque au dernier rang; il leur faut un Louis XI, un Henri IV, un Richelieu, un Mazarin, un Colbert pour briller : livrés à eux-

mêmes, ils paraissent hors d'état de maintenir seulement la police chez eux; mais qu'arrive-t-il? Le ciel ne donne pas tous les jours des Colbert ni des Henri IV aux nations; ces grands hommes morts, presque toute leur œuvre se détruit, et la tâche est à recommencer. Les Anglais, bien différents, ayant un gouvernement qui ne meurt jamais, continuent constamment leur œuvre. Les succès de la France, puisque nous avons pris pour point de comparaison la France, sont toujours éphémères comme la vie de l'homme dont le génie et la volonté les produit, et leur cours est forcément atermoyé à la fin de la vie de cet homme; mais ceux de l'Angleterre étant l'œuvre de toute la nation, il faut que toute la nation elle-même vienne à s'abandonner pour qu'ils s'interrompent.

Mais où est donc enfin la raison de cette différence, et pourquoi toujours liberté et dignité au delà de la Manche, et servitude et servilité en deçà?

On est porté, en dernière analyse, à penser que cette différence tient à celle de la qualité de l'homme sous les deux latitudes. Et, en effet, pourquoi la loi de l'inégalité ne s'appliquerait-elle pas aux races comme aux individus? Et de même que la nature, dans la production des individus, en fait de timides et de fiers, d'intelligents et de bornés, de vils et de nobles, pourquoi ne ferait-elle pas

aussi des peuples de valeur morale différente? Quoi qu'il en soit, encore faut-il avouer que lorsqu'à la fin du dernier siècle la fortune fit de l'Angleterre la plus puissante des nations, ce jour-là, du moins, elle ne mérita point d'être traitée d'aveugle, car elle remit la conduite des affaires du monde aux mains les plus dignes de les diriger, puisque ces mains portaient le sceptre, qu'au moment où j'écris, nous leur voyons tenir encore, de la dignité et de la liberté humaines.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

—

LIVRE II. — LA VIRILITÉ.

LIVRE III. — LA PRÉPONDÉRANCE.

[illegible]

